

Bibliothèque numérique

medic@

Lafosse, Philippe-Etienne. Manuel d'hippiatrique à l'usage des officiers de cavalerie, possesseurs et amateurs de chevaux, et principalement des maréchaux des régimens. Nouvelle édition. Revu, augmenté et mis dans un nouvel ordre. Par M. Lafosse.

Nancy : chez Pierre Barbier, 1787.

Cote : 155160

155160
MANUEL
D'HIPPIATRIQUE,
A L'USAGE
*DES officiers de cavalerie, possesseurs &
amateurs de chevaux, & principalement
des maréchaux des régimens.*
NOUVELLE ÉDITION.
Revu, augmenté & mis dans un nouvel ordre,
PAR M. LAFOOSE.

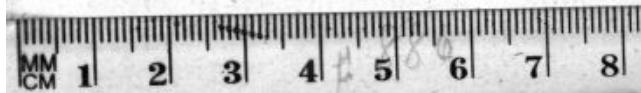
Ce que les médicaments ne guérissent pas, le fer le guérit ;
ce que le fer n'e[st] guérir pas, le feu le guérit ; & ce que le feu
ne guérit pas, il faut le regarder comme incurable.
Hippias. aphor. 6, foli. 6.

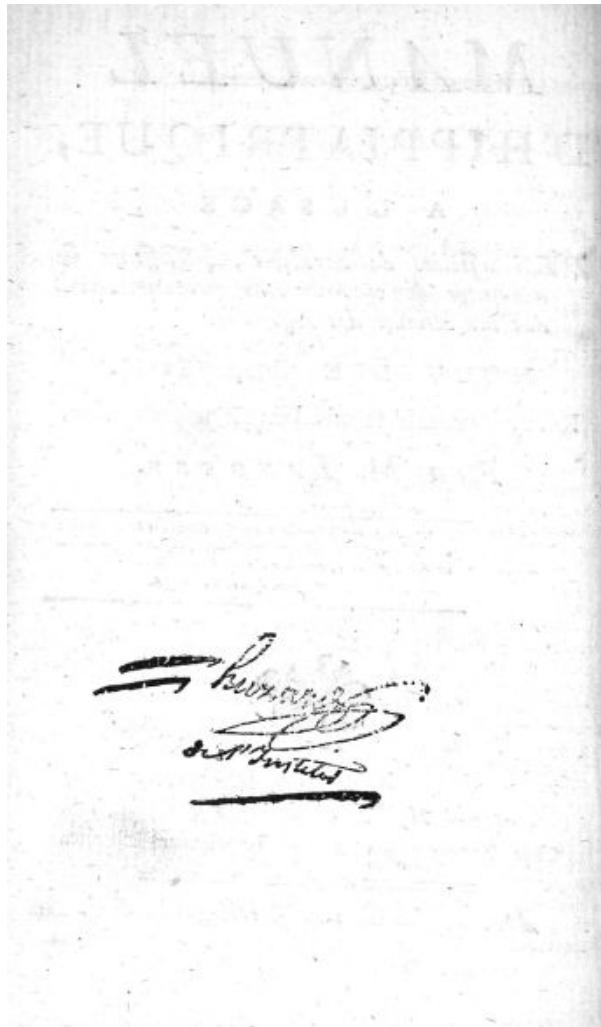


A N A N C Y,
Chez PIERRE BARBIER, Imprimeur-Libraire,

Avec approbation & privilège du Roi.

M. D C C. L X X X V I I.





A VERTISSEMENT.

Si la médecine vétérinaire ne devoit être exercée que par des médecins expérimentés, l'ouvrage que nous présentons au public deviendroit insuffisant, &, pour ainsi dire, inutile : mais comme ceux qui l'exercent n'ont fait aucune étude de cette partie, soit par défaut de fortune, soit par l'état pur & simple de maréchalerie, dans lequel ils ont passé les plus beaux jours destinés ordinairement à l'étude des sciences, nous pensons que cet ouvrage peut leur suffire ; & il est même essentiel de refreindre cette science, au point de pouvoir être exercée par quiconque voudroit s'y adonner.

La médecine vétérinaire, ou, pour mieux dire, l'hippiatrique, a d'autant plus besoin d'être restreinte, qu'elle présente plusieurs difficultés : 1^o. presque toutes les maladies internes sont occultes, parce que le cheval ne fauroit désigner la partie affectée : 2^o. la difficulté de faire prendre des médicaments à l'animal ; l'expérience prouvant que l'eau simple donnée en breuvage à un cheval, l'agitent souvent si prodigieusement, qu'on en a vu à qui la fièvre est survenue, & qui en sont morts en peu de temps : 3^o. le peu de besoin qu'ont les animaux herbivores, & principalement le cheval, d'être traités intérieurement dans la plupart des maladies ; & ce par le peu ou point de fabure qu'ils font dans les premières voies, & par la plénitude continue d'alimens dans ces mêmes voies, qui empêche l'action des médicaments : 4^o. la difficulté de rencontrer juste en administrant les remèdes, & autres difficultés qui ne se trouvent point dans la médecine humaine, qui est elle-même conjecturale.

Cependant comme il est, dans la médecine vétérinaire, des maladies tant internes qu'externes, dont les symptômes sont évidens, nous avons cru devoir retrancher dans cette édition la méthode curative, pour n'y plus exposer que les médicaments les plus simples, dont l'efficacité est constatée, qui sont faciles à trouver, & les moins dispendieux.

Comme nous avons en vue d'être utiles à M M. les officiers de cavalerie, nous avons inséré dans ce manuel

A V E R T I S S E M E N T.

tout ce qui est relatif à la belle conformation du cheval, à ses défauts, & à la manière de le nourrir & de l'exercer. Cet ouvrage, tout sommaire qu'il est, aura pour objet, 1^o. l'art, ou précaution à prendre pour conserver les chevaux en santé ; cette partie, qui traite des alimens, de l'air & des exercices, est suivie d'une table des maladies qui en proviennent : 2^o. des observations générales sur les maladies, tant internes qu'externes, suivies aussi d'une table classique de ces mêmes maladies : 3^o. une description des maladies, en forme d'aphorisme, rangée dans l'ordre suivant, les maladies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre & des jambes : 4^o. les opérations qui sont les plus usitées : 5^o. les préjugés qui sont encore d'usage parmi les vétérinariistes : 6^o. les tares, ou défauts naturels : 7^o. la connoissance de l'âge, de la vue, des allures du cheval, & les précautions qu'on doit prendre dans une acquisition : 8^o. la description du pied du cheval, sa ferrure, ses maladies ; le tout en forme de catéchisme : 9^o. un formulaire de médicaments : 10^o. une table raisonnée des matières, rangée par ordre alphabétique.

LORSQU'UN remede n'opere point, le médecin doit moins consulter son intérêt que celui du malade, & en effayer d'autres; observant, dans les maladies aigues, de ne point infester trop long-temps sur le même.

A l'égard des maladies chroniques, dont la guérison dépend du temps, il ne faut pas changer trop promptement de remede, pour peu de soulagement qu'il procure, parce qu'il produit son effet avec le temps.

Cels. lib. 1, cap. 1,

1882



MANUEL D'HIPPIATRIQUE.

ARTICLE PREMIER.

DE L'HYGIENNE,

Ou l'art de conserver le cheval en santé.

IL ne suffit pas, en hippiatrique, de tenter la guérison des maladies du cheval ; un point plus essentiel est de le conserver sain. On n'y parvient qu'en y mettant de l'ordre, ou en prenant des précautions dans la manière de le nourrir, de l'exercer, & en suivant les préceptes ci-dessous.

Des alimens.

Le cheval est de tous les animaux domestiques l'herbivore le plus délicat, il mange un nombre de plantes moins grand que les autres, il les consomme seches ou fraîches ; celles qui lui conviennent le plus sont les graminées : sous ce genre nous rangerons le bled, l'orge, l'avoine, le seigle, le folemental, le rey-gras, les chiendens & le tipha.

A

Après ces plantes, la luzerne, le trefle à fleur rouge, & le sainfoin, sont les meilleures foins. Les plantes légumineuses, telles que les pois, les lentilles, les féves, les haricots, les vèrtes viennent après.

La carotte, les racines de bette, dit herbe de misère, les pommes-de-terre, peuvent être données pour nourriture au cheval.

Comme la plus grande partie des chevaux sont nourris des foins récoltés des prairies naturelles, qui sont un composé de plantes nutritives & de vénéneuses, qu'il seroit long de décrire ici, & que ce n'est pas ici le lieu de parler de la manière de faire les foins, nous nous contenterons de dire que le foin des prairies basses ne vaut pas celui des prairies hautes ; que celui-ci ne vaut pas celui qui vient à demi-côte ; & que celui qui croît constamment dans l'eau, ou dans des marais, est très-dangereux. On préférera celui des pays découverts à celui des bois.

Le foin doit être vert, d'une odeur agréable, légèrement aromatique & fin, c'est-à-dire, composé de plantes qui n'ont point de grosses tiges dures ou ligneuses, ni de feuilles amples, larges & épaisse; il doit être sec & caillant. Tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mal frais ou humide, de mauvaise odeur, ou boueux, doit être rejeté comme de mauvaise espèce ; pour le conserver de de bonne qualité, il doit être placé dans des magasins, à l'abri de l'humidité & élevé de terre, éloigné des murs, percés de grandes fenêtres de l'est à l'ouest. Le foin, sur la fin de l'hiver, se détériore & devient inodore, sur-tout s'il est herbacé & de la classe des mucilagineuses : pour le conserver dans un état parfait, il doit être remué

souvent dans les temps secs ; & si par hasard il a acquis une odeur de moisissure, qui est toujours un commencement de décomposition, & qu'on ne puisse pas en donner d'autre au cheval, on l'éparpillera, on le secouera & on l'aspergera d'eau saluée de sel marin ; ou mieux encore, on fera dissoudre une once de sel de verre dans une chopine d'eau bouillante, & on l'emploiera comme ci-dessus. Rien n'est plus dangereux, pour la santé d'un cheval, qu'un foin qui commence à se décomposer.

La paille doit être d'un jaune doré, ses tuyaux gros & nullement picotés de petites taches noires : celle qu'on emploie le plus communément est celle de froment ; c'est un des alimens le plus sain & le plus nourrissant qu'on connoisse, sur-tout si les épis contiennent encore quelques grains ; l'expérience démontre que les chevaux qui ont été nourris avec de la paille & de l'avoine, sont beaucoup plus gras, ont le poil plus lisse, & sont moins sujets aux maladies cutanées que ceux qui n'ont mangé que du foin.

La paille se donne en nature ou hachée, mêlée avec de l'avoine & un sixième de foin pareillement haché ; mais cette manière de l'administrer ne convient que depuis la fin de l'automne jusqu'au commencement d'avril, qui est le temps où la paille devient sèche, ligneuse, & ne conserve aucune substance nutritive : l'animal qui ne la mange que parce qu'il y est engagé par l'odeur de l'avoine, la triture mal ; & dès lors il s'ensuit une indigestion connue sous le nom générique de tranchées. Il convient donc, passé ce temps, de la donner en nature : le cheval ne mange alors que les sommités ou les épis, & le reste lui sera de litière.

A ij

M A N U E L

L'avoine est le plus nourrissant de tous les alimens ; plus elle sera pesante , plus elle sera farineuse , & plus elle sera nourrissante : la couleur est assez indifférente , quoique bien des gens préfèrent la noire. Toute avoine germée , qui a été mouillée , se moisit aisément , & devient un aliment encore plus dangereux que le foin. Pour avoir de bonnes avoines , il faut qu'elles soient dans des greniers très - élevés , percés de l'est à l'ouest , étalées sur un plancher ou sur un carrelage , formant des tas de six toises de long , & haut de dix - huit à vingt pouces environ , distant les uns des autres de quatre toises , pour faciliter le remuage ; & la jetée à la pelle doit se faire le plus élevé possible , tous les huit jours dans les commencemens , tous les quinze ensuite , & tous les mois après.

De la boisson.

O n entend par boisson tout liquide que le cheval prend volontairement. L'eau est sa boisson ordinaire ; mais toutes les eaux ne sont pas également bonnes. L'eau battue est préférable à l'eau dormante ; celles des grandes rivières , aux eaux de sources ; celles des étangs , aux eaux de mares ; & celles - ci souvent , à l'eau de puits : mais la meilleure est la plus claire , la plus limpide , la plus légère , la plus inodore & la plus nette. Toute eau qui dissout parfaitement le savon est la meilleure ; il est très - rare d'en trouver qui aient cette qualité dans les eaux de fontaines , & principalement dans celles de puits ; & ce sont les eaux que boivent la plus grande partie des chevaux de cavalerie. Celle des fontaines est cependant bonne quand les crues sont grandes ; il en est de même des eaux de pluie , quand la récolte s'en fait après qu'il en est tombé

une certaine quantité : on peut même dire que c'est la plus pure. Mais quand les sources fournissent peu , cette petite quantité d'eau , en passant , s'impregne des fels ou autres substances qu'elle a pu dissoudre , & devient par là mal faîne au cheval ; d'un autre côté , quand elle ne contiendroit aucune substance étrangere , son long séjour dans les corps de bois par lesquels elle passe , lui donne un goût putride qui dégoûte l'animal. Celle de puits est dure , pefante , saumâtre , pour l'ordinaire séleniteuse , & ne facilite pas la digestion : souvent ces puits se trouvent près des latrines , ou bien ils sont entourés de masse énorme de fumier , dont les pluies qui les ont arrosés , filtrant à travers la terre , vont se rendre dans le puits ; ce qui donne à l'eau la couleur jaune & putride qu'elle a , ce qui est la source des maladies. C'est une erreur de croire que les chevaux préfèrent l'eau trouble à l'eau claire. Toute eau croupissante & odorante est plus ou moins dangereuse : toute eau vive l'est aussi plus ou moins , mais momentanément.

Les chevaux ne boivent ni chaud ni tiede , mais toujours à la température de l'air. Cependant l'été comme les eaux de sources ou de puits sont froides , on a soin de tirer l'eau qu'on a à leur présenter une heure avant , ou de tremper les bras dedans l'eau pour en corriger le grand froid : c'est par cette raison aussi que la plupart des palfreniers , sans avoir intention de faire boire à l'eau blanche , pétrissent long - temps une poignée de son dans l'eau , avant que de la présenter à l'animal.

On ne doit point du tout présenter à boire à un cheval qui est en sueur ; mais on doit attendre qu'il soit ressuyé. Il est des chevaux qui boivent des eaux

A iii

composées, des eaux dans lesquelles on aura jeté du son de froment, de la farine d'orge, &c.; mais toujours des substances alimentaires propres à leur espèce; autrement, ils la refusent. Cependant on voit tous les jours des chevaux boire des eaux dans lesquelles on a jeté des sels ou acidules, ou autres matières semblables; mais il faut que ces mêmes matières soient en bien petite quantité; autrement, le cheval ne les prendroit pas, telle soif il pût avoir.

Comme nous aurons souvent occasion de renvoyer aux différentes boissons, nous dirons que l'eau acidulée est de l'eau dans laquelle on a jeté une petite quantité de vinaigre; l'eau nitrée, est celle dans laquelle on a jeté du nitre; l'eau miellée, dans laquelle on a mis fondue du miel; l'eau blanche, celle qui devient telle par l'addition d'une ou deux poignées de son de froment qu'on aura pétries dans de l'eau de son d'orge, de froment, dans laquelle on a jeté l'une de ces farines, &c.

De la distribution du fourrage.

Le cheval, & tous les animaux domestiques, doivent être exercés à jeun, ou au moins trois heures après le repas. Des expériences répétées à ce sujet, nous ont prouvé que les exercices violens, après le repas, occasionnoient des indigestions qui faisoient périr l'animal, ou au moins lui donnaient de violentes tranchées: soit que le cheval mange avant ou après, voici l'ordre dans lequel on doit distribuer le fourrage.

A déjeuné, on doit lui donner la moitié du foin, ensuite le faire boire; après, l'avoine; & on finit par lui jeter de la paille.

A diné, on le fait boire, & on lui jette de la

paille ; & il convient mieux de ne lui donner que de l'avoine.

A soupé, on lui donne le reste du foin & de la paille. Le principal & l'essentiel de cette distribution, est de faire boire avant l'avoine, & quelques temps après les autres alimens. L'eau qu'on donne au cheval immédiatement après avoir mangé, lave les alimens, elle entraîne les sucs digestifs, & empêche la digestion. La quantité de fourrage qu'on doit donner à un cheval de taille de cavalier, est huit livres de foin, quinze de paille, si celle-ci est bonne, ou dix livres de foin & dix livres de paille, si cette dernière est vieille ou un peu altérée ; & trois quarts d'avoine, hiver comme été.

Tous chevaux qui ne s'entre tiennent pas en bon état avec cette nourriture, sont ou mal constitués : tels sont les chevaux fortruits, étrangés, ceux qui ont le cerceau rentré, la poitrine serrée, qui sont cornus, haut montés sur jambes, & autres défauts semblables ; ou ils ont des causes particulières, tel que des vers qui se nourrissent du suc de leurs alimens, des obstructions, ou un vice qui se porte à la peau, & qui intercepte plus ou moins la transpiration : voyez ces mots aux observations. Mais ceux auxquels on ne reconnoît aucunes causes de maladies, & qui, bien loin de se tenir dans l'état où ils sont, dépériennent, il faut leur donner toutes les substances farineuses qu'ils aiment, telles que les pois, les féves, les lentilles, l'orge, le froment, &c.

Lorsque ces alimens sont insuffisants, il faut mettre les chevaux au vert, qu'on leur fera prendre dans l'écurie, ou qu'on enverra à la prairie ; mais le vert d'orge pris dans l'écurie est le meilleur : la prairie convient mieux à ceux qui sont attaqués

A iv

d'un vice quelconque , tel que la gale , le farcin , ou bien qui sont boiteux depuis long - temps .

Les mauvais fourrages , les eaux de mauvaise qualité occasionnent aux chevaux :

Les tranchées.	Le vertigo.
Les dévoiemens.	Le mal de feu.
Le gras fondu , qui est la dysenterie.	Les dartres.
Les ébullitions.	La gale.
La péripneumonie.	Le farcin , & généralement toutes les maladies inflammatoires.
La pleurésie.	
L'hydropisie de poitrine.	

De la propreté & du soin qu'on doit avoir des chevaux.

Ce que nous avons à dire à ce sujet , regarde les écuries & l'air qui y regne .

Une écurie doit être placée sur un terrain un peu élevé ; son plancher doit être très - haut , ses fenêtres doivent être principalement exposées au levant & au couchant ; il conviendroit même qu'il n'y en ait pas ; mais que ces écuries fussent faites comme des jeux de paume , ce qui entretiendroit toujours les chevaux à la température de l'air extérieur .

Il ne faut pas que les chevaux y soient trop serrés , autrement l'air n'y circuleroit pas facilement , & deviendroit mal sain .

Un air trop chaud dissipe les parties lymphatiques du sang , exhale la bile , defecche & épaisse les humeurs ; & delà s'ensuit les fievres inflammatoires , tel que le vertigo , le mal de feu , la morve de courbature , les tranchées rouges , &c.

L'air trop froid , après que les chevaux ont été dans une transpiration un peu forcée , donne de la

rigidité aux solides , & occasionne les mêmes maladies ci-dessus , & de plus les toux , la morsdure , la morve de la première espèce , ou morve proprement dite.

L'air trop humide détruit l'élasticité , le ressort des solides , & produit les fièvres lentes , les œdèmes , l'hydropisie , &c.

Dans l'état de maladie , comme dans l'état de santé , donnez un grand courant d'air à vos écuries ; le renouveler souvent , est un puissant remede : de même qu'un air trop condensé , & mêlé de vapeurs qui s'exhalent des corps des chevaux , est nuisible à leur santé. Une écurie basse , qui n'a point de fenêtres , ou qu'on tient fermées , & qui est pleine de chevaux , produit en peu de temps un air si épais , que quand on y entre , on a peine à respirer ; les lumières y perdent leur vigueur , n'éclairent presque point , & quelquefois s'éteignent. Nous sommes entrés plusieurs fois en hiver dans des écuries où nous n'apercevions la lumière qu'à deux pieds environ d'elle ; la raison qu'on peut en donner , est que l'air de l'écurie s'est trouvé décomposé par celui qui sort des poumons des chevaux , & par les vapeurs de leur transpiration : de maniere que la masse aérienne qui se trouve enfermée dans les écuries , circulant plusieurs fois dans leur poitrine , perd son élasticité , & doit pat conséquent peser sur les poumons de ces animaux , & en affecter beaucoup. Il n'est pas extraordinaire , d'après cela , de voir des chevaux tomber subitement malades , & être affectés du vertigo.

On doit donc avoir attention de tenir presqu'en tout temps les fenêtes ouvertes , ou au moins renouveler l'air souvent. On doit , lorsqu'on s'aperçoit de l'épaississement de l'air , jeter force d'eau ,

mais jamais de vinaigre ; ce seroit augmenter le mal : & si le cas étoit pressant , il faudroit répandre dans l'écurie de l'alkali - volatil - fluor.

Pour éviter ces accidens , on doit , quand on fait le devoir des écuries , sortir les chevaux dehors ; une telle précaution leur évite les maladies sans nombre qu'occasionnent la vapeur des fumiers , & la poussière méphytique de leur transpiration.

Nous dirons encore qu'il est absurde de donner trop de pente à une écurie , de la mangeoire à la croupe : elle ne doit être qu'autant inclinée qu'il le faut pour faire écouler les urines ; & un pouce par toile suffit. Une pente trop rapide doit nécessairement , par cette position , charger tout le train de derrière du cheval ; & comme il ne fauroit se tenir dans cette situation inclinée , il se trouve obligé de se rejeter sur le devant : ce qui ne s'exécute pas sans porter ses boulets en avant. Aussi voit-on que les chevaux qui habitent ces sortes d'écuries , sont tous bouletés. L'expérience prouve tous les jours que les jeunes chevaux qui arrivent de remonte sont fatigués sur leurs boulets , après quatre à cinq mois de séjour dans ces mêmes écuries. Enfin , nous ne faurions trop le répéter ; le trop de pente des écuries , la ferrure longue , les temps d'arrêt dans les charges , ruinent en peu de temps les jarrets & les boulets des chevaux , sans compter une infinité d'accidens auxquels ces animaux sont exposés.

De l'exercice.

Tous les animaux , sans excepter l'homme , sont nés pour l'exercice ; sans lui , ils ne peuvent subsister long - temps ; les alimens ne peuvent fa-

eillement se digérer, & leurs membres se roidissent, &c. ; de même que son excès lui est nuisible : l'un & l'autre lui occasionnent des maladies sans nombre.

On doit exercer le cheval à jeun, ou au moins deux ou trois heures après ses repas : l'exercice du matin est préférable à celui du soir. Un cheval qui fait route, & qui n'est pas tracassé, peut travailler cinq heures de suite ; un cheval de manège, une heure ; un cheval de cavalerie, dans les manœuvres, deux heures ; un cheval de voiture, dont le pas est lent, six heures ; mais il faut pour cela que le cheval de selle ne soit pas trop surchargé, & que la pesanteur du cheval de trait soit relative à ses forces : toutes ces proportions sont fort difficiles à établir ; le tout dépend de vitesse. Nous dirons en général qu'un cheval de selle bien construit & musclé, qui va le pas, peut porter les deux tiers de sa pesanteur ; que le cheval de trait, de même construit, peut tirer deux fois & demie sa pesanteur. Il est très - aisément de voir d'après cela que la charge du cheval de selle doit diminuer si on le met au trot, qu'elle doit être moindre si on le fait galoper. Le cheval de trait, au contraire, allège son poids par la vitesse ; mais il ne fauroit la continuer long - temps sans se fatiguer, & se mettre hors d'âme.

Les maladies qui proviennent d'un exercice abusif, sont :

La courbature,	ralement toutes les
La foulure,	maladies inflammatoires.
Les tranchées, & géné-	

Mais il en est d'autres qui viennent d'un passage subit du chaud au froid, qui sont très - fréquentes

dans la cavalerie , & qui sont très- dangereuses ;
ce sont :

La péripneumonie , La maladie qu'on appelle pris dans les épaules , & les boiteries rhumatismales.
La morfondure ,
La morve , proprement dite ,
L'hydropisie de poitrine ,

Ces maladies ont existé de tout temps ; mais nos manœuvres , & sur-tout nos manèges , font qu'elles sont bien plus communes qu'autrefois : ce sont ces espèces d'endémie qui allarment tant les régimens , & qui font craindre pour la suite. Mais il n'est pas à douter qu'on pourroit éviter ces maladies , pour la plus grande partie , 1°. en faisant des remontes de chevaux de quatre ans faits , & qui n'ont point de vice de construction ; en leur donnant toujours de bon fourrage ; en les aérant dans les écuries ; en évitant de les mettre en sueur , qui est toujours un état contre nature. Cette transpiration forcée dessèche & appauvrit leur sang , les fibres se dessèchent , les vaisseaux perdent leur ressort , delà la stagnation des humeurs qui leur occasionnent les dartres & le farcin. Nous conseillons donc , pour éviter les accidens qui peuvent s'ensuivre après les reprises , de promener les chevaux au grand pas , ensuite au petit pas , jusqu'à ce qu'ils aient repris insensiblement leurs chaleurs naturelles : on évite par là toute répercussion d'humours de la transpiration. De même qu'on ne doit pas faire boire ni penser un cheval qui a chaud ; on doit au contraire , si on est forcé de le rentrer à l'écurie , le défeller , le bouchonner très-promptement , & le couvrir avec des couvertures de laine.

ARTICLE II.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Sur les maladies.

Les maladies sont constitutionnelles ou accidentelles : les premières viennent de naissance, les secondes proviennent de la nature, ou de la trop grande quantité des alimens, de la mal-propreté, & des exercices outrés.

Il est peu de maladie de construction qui soit curable ; mais un corps de cavalerie, dans ses remontes, peut se mettre à l'abri de pareilles acquisitions, comme nous venons de le dire.

La plupart de ces maladies qui sont héréditaires, & qui proviennent des os, sont :

Les chevaux de peu de taille,	Les chevaux long jointés,
Les chevaux chevillés,	Les chevaux court jointés,
Les chevaux haut montés sur jambes,	Les canons menus,
Les chevaux ensellés,	Les tendons collés à l'os,
Les chevaux cornus,	Les pieds plats,
La croupe avalée,	— gras,
Les chevaux jarretés,	— encastellés,
Les chevaux pannards,	Les talons bas,
Les chevaux étochus,	Les formes,
Les chevaux qui ont la côte plate,	Les quartiers ferrés, & une infinité d'autres qui ne sont pas si essentielles.
Les chevaux huchés ou droits sur leurs jarrets,	

Les maladies accidentnelles sont internes ou externes.

Les premières sont presque toujours aigues & inflammatoires, ou chroniques, & presque toujours froides ; l'une & l'autre ne sont nullement apparentes à la vue : elles dépendent ou de l'intérieur de la tête, ou de la poitrine, ou du ventre.

Les secondes sont visibles & sensibles au tact, & retiennent le nom de tumeurs & de plaies.

Maladies inflammatoires.

ON reconnoît une maladie interne inflammatoire, 1^o. au battement du cœur, qui est fort ; à un très-grand battement de flanc ; à la chaleur considérable de toute l'habitude du corps, & principalement des oreilles ; à la chaleur & rougeur de la langue, assez souvent à celle des yeux.

Les maladies inflammatoires internes de la tête, sont :

Le vertigo sanguin,	La gourme maligne,
Le mal de cerf,	La fausse gourme,
Le mal de feu, ou mal d'Espagne,	La morfondure,
La toux,	L'équinancie,
La gourme,	Les commotions du cerveau dans les chutes.

Les maladies inflammatoires externes, sont :

La taupe,	Le gonflement des glandes maxillaires des parotides,
— des oreilles,	sous la ganache, L'optalmie,

L'inflammation de la cloison & cornets du nez, & généralement tous les coups que l'animal peut avoir reçus.

Les maladies internes de la poitrine, sont :

La toux,	La courbature,
La pleurésie,	La poussée,
La périplemonie,	L'hydropisie de poitrine,

Les maladies externes de la poitrine, sont :

L'avant-cœur,	Les corps, & généralement tous les coups
Les tumeurs du garrot, du dos & du rognon,	donnés.

Les maladies inflammatoires internes du bas-ventre, sont :

Le dévoiement,	Les tranchées rouges,
Le gras fondu,	La suppression d'urine,
L'hydropisie de bas-ventre,	La rétention d'urine,

Les maladies externes inflammatoires du bas-ventre, sont : Tous les coups donnés.

Les maladies inflammatoires générales externes, ou qui peuvent occuper indistinctement tantôt une partie du corps ou toute son étendue, sont :

L'étréispelle,	La gale,
L'ébullition,	Souvent les dartres.
Le farcin,	

Les maladies inflammatoires externes des extrémités, sont, pour les jambes de devant :

Tous les coups donnés,	Les extensions du tendon,
Les atteintes,	Les mémarchures ou entorse,
	La nerf-férule,
	Le tubérosé,

Les enclouures , Les heurtes sur les sabots , ou étonnement de sabot ,
 Les clouds de rue , La sole battue , Le quartier foulé par le fer ,
 La sole charnue par le fer , La compression de la forme commençante ,
 Celle par les extensions de tendon , La sole brûlée ,
 La bleime , La fourbure .

Pour les jambes de derrière :

L'anthrax , L'anthrax , à l'exception du tubérosé & de l'oignon , & encore le font - ils quelquefois au commencement .
 L'éparvin ,
 La courbe ,
 Le jardon commençant ,
 & toutes celles de de-

Maladies chroniques.

UNE maladie chitonique est une maladie qui dure long - temps , dont la nature se débarrasse , ou dont l'animal pérît à la longue .

Les maladies internes de la tête , sont :

Le vertigo séreux , L'immobilité .
 L'alloupiissement ,

Les maladies internes & externes de la tête , sont :

La morve de fausse gourme , La morve , proprement dite ,
 La morve de morfon-dure , La lunatique .

Les

Les maladies internes de la poitrine, sont :

La toux,	L'hidropisie de poitrine
La pulmonie,	par obstruction,
La morte de courbature,	La poussie.
La morte de poussie,	

Les maladies du bas-ventre, sont :

L'hidropisie,	Les pierres des reins,
Les égagropiles,	Les pierres de la vessie,
Les besoards,	Les vers.

Des tumeurs.

ON appelle tumeur une élévation quelconque sur l'habitude du corps.

Les tumeurs forment plusieurs classes qui sont :

Le phlegmon,	Le kiste,
L'abcès,	La loupe,
Le squire,	L'éréspille,
La gangrene,	Les exostoses, ou tumeurs osseuses.
L'œdème,	

Avant que d'appliquer des médicaments sur une tumeur, il faut considérer de quelle nature est le mal qu'on entreprend de traiter.

Phlegmon.

S'il y a chaleur, tension, douleur, c'est un siège de phlegmon ou tumeur inflammatoire : dans ce cas, on appliquera le remède, n°. 37.

Si après trois, quatre ou cinq jours les symptômes ci-dessus existent dans le même état, & même

B.

s'ils augmentent, c'est une preuve que la tumeur changera de nature; c'est - à - dire, qu'elle tournera en suppuration, ou en gangrene, ou en squire.

Si la tumeur cesse d'être sensible, qu'il y ait moins de chaleur & de tension, c'est une preuve de révolution: employez le remede, n°. 38; & 39, si ce premier est infructueux, & continuez jusqu'à parfaite guérison.

Abcès.

Si la tumeur subsiste dans le même état, jusqu'au quatrième ou cinquième jour, il y a lieu de croire qu'il se forme un abcès: pour lors employez les remedes, n°. 43.

Si on apperçoit, en touchant la tumeur, un endroit plus mol où le poil tombe, où la peau blanchit, & où le doigt est repoussé, c'est une preuve qu'il y a du pus: dans ce cas, il faut ouvrir l'abcès. Pour cela, on se servira du bistouri & non de pointes de feu, comme font la plupart des maréchaux; & on ouvrira du centre à la circonférence, toujours dans la partie la plus déclive ou la plus basse, afin que le pus s'écoule, ayant soin de n'enfoncer la lame de son bistouri que ce qu'il faut pour percer la tumeur, de peur de couper les parties essentielles: la maniere de se servir du bistouri, est d'en prendre la lame avec le pouce & le second doigt.

Tout abcès, dans les parties charnues, tel que le col, l'épaule, le bras, la fessé, la cuisse, doit être percé au dernier degré de maturité. Ceux qui surviennent dans les parties tendineuses, tel qu'aux genoux, aux jarrets, au canon, &c. doivent être hâties, de peur que la suppuration ne gâte ces parties, en s'insinuant plus profondément entre les

muscles, dans les gaines des tendons, & les capsules des articulations.

Il faut en général bien prendre garde de percer une tumeur inflammatoire qui tend à la suppuration, car la gangrene y survient aisément, principalement dans les parties glanduleuses, tel qu'aux parotides sous la ganache : il faut bien plus se donner de garde d'employer des pointes de feu, comme font la plupart des matéchaux.

Squurre.

Si une tumeur ne se résout pas, qu'elle soit dure, insensible, elle se nomme squurre. Dans ce cas, il faut l'emporter avec le bistouri, & avoir attention de ménager la peau, comme on le voit dans toutes les opérations. Pour cet effet, l'on ouvre la peau de toute la longueur de la tumeur ; on en détache les bords, ayant bien soin de laisser le plus de tissu cellulaire que l'on peut, & cela jusqu'à ce qu'on ait passé le centre du squurre, qu'on enlève ensuite ou d'une seule pièce ou côte de melon. Les loupes au poitrail, au coude, à la pointe de l'épaule, s'enlèvent de cette manière : employez le remede, n°. 45, après avoir lavé la plaie avec la liqueur, n°. 49 ; & cela, les premier & second jours du pansement.

Gangrene.

Si une tumeur inflammatoire, au lieu de prendre les voies de la résolution ou de la suppuration, devient froide, molasse, si le poil de cet endroit tombe, s'il en découle une espèce de sérosité rousâtre, si cette tumeur est insensible, il y a lieu de croire que l'inflammation est tournée en gangrene. Dans ce cas, il faut sur le champ emporter

B. ij.

toute la partie jusqu'au vif, jusqu'à ce que le sang vienne de toute part. On emploiera le remede, n°. 9, que l'on donnera intérieurement ; & extérieurement le n°. 45 ; & quand la suppuration sera bien établie, on mettra en usage le n°. 47.

Œdeme.

IL arrive assez souvent des grosseliers sous le ventre, qui s'étendent depuis le dessous du poitrail jusqu'au fourreau, en dedans des cuisses, sur les jambes, quelquefois sur toute l'habitude du corps. Si ces tumeurs, en les touchant avec le doigt, en laissent la marque, qu'il y ait une dépression, qu'il n'y ait point ou presque point de sensibilité & très-peu de chaleur, on les nomme œdèmes, ou tumeurs aqueuses, séreuses : dans ce cas, l'on doit mettre en usage les remedes, n°. 38. Mais s'il arrivoit que ces tumeurs deviennent froides, & qu'elles augmentassent considérablement, on ferait, pour prévenir la gangrene, des scarifications avec le bistouri, de distance en distance, en n'allant que jusqu'au muscle, & on mettroit en usage le vinaigre extérieurement, & les remedes, n°. 9, intérieurement ; & extérieurement le n°. 45, la suppuration commençant à s'établir.

Nota. Que les tumeurs œdémateuses ne viennent jamais en suppuration, même après les incisions faites, à moins que l'eau ne soit toute écoulée, ou n'ait été dissipée par les sueurs & les urines : il est donc inutile d'appliquer des digestifs qui deviendroient infructueux & même dangereux.

Kyste.

IL est des tumeurs plus ou moins apparentes sur la peau, plus ou moins circonscrites ; c'est-à-

être, qu'on peut plus ou moins faire entre les doigts, dont le contour est marqué, lesquelles sont insensibles, molâtres dans la totalité, mais plus dans le centre qu'à la circonférence; on les nomme kistes. C'est un pus amalgamé dans un sac, qui, pour l'ordinaire, est lâche & poli en dedans, serré, &c. On incise cette tumeur comme un abcès; & après avoir fait sortir le pus, on bâtisse le sac avec une dissolution de vitriol une fois ou deux; ensuite on met en usage le remède, n°. 45, & l'on termine par le n°. 47.

La différence qu'il y a entre le squirre & le kiste, c'est que le squirre est dure dans son centre, & que le kiste est mol.

Il y a des occasions où l'on doit enlever le kiste comme le squirre: on l'enlève en totalité quand il est superficiel, ou en côte de melon quand il est profond.

Loupe.

Il se trouve quelquefois des tumeurs plus circonscrites que les kistes, qui, en les touchant, sont comme des éponges, sans cependant repousser le doigt, & qui sont partout égales au tact; on les nomme loupes: elles sont d'une nature gommeuse ou de gomme; c'est une substance spongieuse, molâtre, que l'on doit enlever comme le squirre, en ménageant la peau, & qu'on traite de même.

Une tumeur peut tenir de l'une ou de l'autre de celles dont nous venons de parler; c'est à dire, qu'une tumeur inflammatoire peut être squirrueuse, érésipellante, &c., de même qu'une érésipelle peut être phlegmoneuse, squirrueuse, &c. Pour la

guérir, il faut mettre en usage les remèdes contre l'espèce dont elle tient le plus.

L'érysipelle ne se reconnoît que lorsque le poil a été rasé ou qu'il est tombé ; elle tient, pour l'ordinaire, & du phlegmon & de l'œdème ; se traite de même que le premier, & se termine presque toujours par la résolution.

L'exostose se reconnoît à la dureté & à sa continuité avec l'os.

Récapitulation des tumeurs:

Le phlegmon est chaud, résistant, sensible & tendu, & pour l'ordinaire non circonscrit.

L'érysipelle ne peut se reconnoître que par la chaleur & la couleur de la peau, quand le poil est tombé.

L'abcès se reconnoît par la chute du poil, la blancheur de la peau, & la fluctuation.

Le squame est circonscrit, & dur dans son centre.

Le kyste est aussi circonscrit, mais mou dans son centre.

La loupe est égale partout, plus ou moins ferme, le plus souvent gommeuse, ou remplie d'une matière épaisse.

La tumeur gangreneuse est froide, quelquefois sèche, quelquefois humide ; sèche avec induration, humide avec perte de poil, toujours insensible, & souvent fétide.



Ordre des tumeurs, suivant leur genre.

Les tumeurs sanguines & phlegmoneuses, sont :
 L'anthrax, charbon, bu-
 bon ou musareigne,
 L'atteinte sans solution
 de continuité,
 L'avant-coeur,
 La bleime,
 Les cors,
 La courbe,
 Les coups reçus,
 Les cors commençans,
 L'écart,
 L'esquinancie,
 Le farcin,
 Les grosses des avives,
 Les grosses des gour-
 mes sous la ganache,

Les grosseurs du garrot,
 Les grosseurs des testi-
 cules,
 Le javart simple ou fu-
 roncle,
 La mémarchure,
 La meurtrissure du col,
 L'ophtalmie,
 Les oreillons,
 Le paraphimosis,
 Le phimosis,
 Les polypes,
 La sole battue,
 La taupe,
 La varie veineuse.

Les tumeurs sanguines éréspillateuses, sont :
 L'ébulition,
 Les dattres,
 L'échoboulure,
 L'enflure des paupières,
 La galle,
 La maladrie,
 La nerf-férule,

Le roux vieux,
 La solandrie,
 La tuméfaction des bar-
 res,
 La tuméfaction des glan-
 des lacrymales.

Les tumeurs lymphatiques œdémateuses, sont :
 L'enflure du jarret,
 Le gonflement des jam-
 bes,

La grosseur de l'oreille,
 Les hydatides,
 Le jardon,

Les lésions de la cornée transparente,
 La loupe sur le boulet,
 La lunatique,
 L'œdème des paupières,
 L'œdème du fourreau & celui des mamelles,
 Les tumeurs limphatiques squirreuses, sont :
 Les boutons ou cordes de farcin,
 Les circons,
 La courbe confirmée,
 Le dragon,
 L'éparvin calleux,
 Le fic, ou crapaud,
 Les ganglions,
 Les glandes de motte,
 L'induration des avives ou parotides,
 Les tumeurs limphatiques, enkistées, sarcomateuses & gommeuses, ou remplies de pus ou d'humeurs huileuses, sont :
 La loupe au coude,
 La loupe au poitrail,
 Le sarcocèle, ou tumeur des testicules,
 Les tumeurs ostituses, sont :
 L'ankilosé,
 La courbe exostosée,
 L'exostose,
 L'éparvin de bœuf, ou exostosé,
 Le tubérosé,
 La molette,
 La passe-campagne ou capelet,
 Les philténies,
 La varie articulaire,
 Le vessigou,
 Le vessiculé.
 L'indutation des testicules,
 La loupe au coude,
 La nerf-férule,
 Les polypes anciens,
 Le squirre des mamelles, ou celui du fourreau,
 La taie,
 Les teignes,
 Les vertues, ou poiriaux,
 La tuméfaction des glandes des yeux,
 Les tumeurs labiales.
 La forme,
 La fusée,
 Les grosseliers de l'os coronaire, mal-à-propos nommées formes,
 L'oignon,

L'oignon,	Les furdents,
Le pied comble,	Les furos.

*Des plaies & ulcères.**Ulcere benin.*

TOUTE plaie qui produit une suppuration blanche, épaisse & gélacineuse, est appellée ulcère benin ou de bonne qualité. Cet ulcère ne doit être traité qu'avec des baumes naturels, ou le n°. 47, ou mieux encore, à sec ; c'est-à-dire, en appliquant de la charpie, de l'éroupe ou du linge sec.

On ne doit jamais enlever la totalité du pus, lorsqu'il est losable ou de bonne qualité : il fert à hâter la guérison.

On ne doit jamais essuyer une plaie ; mais bien pomper avec des étoupes, de manière à ne faire de sang, pas même augmenter la rougeur de la plaie : ce qui retarderoit la guérison.

Ulcere malin.

TOUTE plaie qui fournit une sérosité rousseâtre, forme un ulcère malin ou de mauvaise qualité, qui tend à la gangrene : un tel ulcère doit être extirpé de nouveau jusqu'au sang, & on y appliquera les remèdes, n°. 44.

Ulcere gangreneux.

UNE plaie noirâtre, seche ou livide, annonce la gangrene, & doit être traitée comme ci-dessus. Tout petit bouton noirâtre dans une plaie de

C

bonne qualité, annonce un fond, & on doit débrider ce fond avec l'aide de la sonde cannelée & du bistouri.

Ulcere fistuleux.

TOUTE petite plaie qui produit une grande suppuration, annonce que l'ulcere s'étend profondément ou sur les cotés, ce qui oblige à agrandir l'ouverture.

Les javarts, de l'une ou l'autre espece, sont sujets à ces accidens. Les dépôts sous la ganache, aux parotides, au plat de la cuisse, au fourreau, sont exposés pareillement à cet accident, & demandent qu'on les déborde : le traitement est le même que l'ulcere benin.

Ulcere carcinomateux.

L'ULCERE dont les bords se renversent en arrière & sont fougueux, comme dans le farcin, doit être rasé avec le bistouri, & non détruit avec les caustiques.

On doit éviter la trop longue suppuration dans les parties tendineuses, & l'on doit les traiter avec les baumes naturels, ou le n°. 47.

Ordre des plaies, suivant leur genre.

Les ulcères simples ou benins sont ceux	
De l'atteinte,	Du clou de rue simple,
De l'avant-cœur,	Du dedans de la cuisse,
Des barres,	Du garot,
De la brûlure,	Des glandes maxillaires,

Des glandes parotides,	De la sole brûlée,
Du rognon,	Du toupet ou à la suite
Des glandes sublingua- les,	de la tempe.

Nota. Tous les ulcères simples peuvent devenir calleux, mais ceux ci-dessous le sont presque toujours.

Les ulcères calleux sont ceux

Des barres,	Des chancres de la mor- ve de la seconde es- pece,
Du cancer des mamelles	Du javart,
ou celui du fourreau,	De la malandre,
Des cors,	De la mule traversine,
Du cul-de-poule dans le farcin,	De la solandrie.
De l'enchevreture,	

Nota. Tout ulcère benin peut devenir sinueux & fistuleux : le calleux le devient rarement.

Les ulcères sinueux & fistuleux sont ceux

De l'avant-cœur,	De la taupe,
Des avives,	De l'anus,
Des barres,	Des bourses ou scrotum,
Du conduit lacrymal,	De l'enclouure,
Du garot,	Des clous de ruc,
Du javart nerveux,	De la bleime,
Du javart encorné,	De la feime,
Du dessous de la ma- choire,	De la fourmiliere,
Du rognon,	Du croissant comen- çant,
Du plat de la cuisse,	De la catie.
De la saignée du cou,	

Les bords de ceux-ci deviennent assez souvent calleux.

Les ulcererres putrides, sont :

Les aphtes,	Les fies ou crapauds,
Les chancres de la troisième espece de morte,	Les culs-de-poule dans le farcin,
Les eaux aux jambes,	La mule traversine,
Les poireaux du paturon,	Les philstenes.

Les maladies qui ne tiennent d'aucun genre, sont :

L'arête,	La fourmiliere avec des séchement,
L'avalure,	La goutte - ferine,
La boursouflure,	Les grappes,
Le cercle ou cordon,	Les hernies,
Le croissant,	La feime.

Précautions qu'on doit prendre dans les maladies.

On doit examiner la constitution du cheval, relativement à la charpente.

Son âge.

S'il a de la fièvre.

S'il a la bouche échauffée.

Si les oreilles sont froides.

S'il bat des flancs.

S'il a difficulté de respirer.

Si les oreilles sont toujours en mouvement.

De quelle maniere il marche.

S'il se frotte sur les reins.

S'il a les yeux hagards.

De quelle maniere il porte sa tête.
Si en place il croise ses jambes.
S'il place ses jambes sous lui.
S'il cherche à se coucher, & s'il le craint.
S'il a le ventre tendu.
S'il s'appuie sur la mangeoire.
S'il se couché tantôt d'un côté tantôt de l'autre.
S'il se couche & se relève sans cessé.
S'il s'éloigne de la mangeoire.
S'il se couche sur le dos.
S'il tire sa litière avec ses pieds de devant.
S'il a chaud ou froid.
S'il sent mauvais de la bouche.
S'il jette par les narines.

On doit demander aux gens de l'écurie :

S'il a coutume d'être maigre.
Depuis quand il est malade.
Comment on s'en est apperçu.
S'il a coutume de bien dormir.
Comment a commencé sa maladie.
Ce qu'on peut lui avoir fait ou donné.
S'il y a long-temps qu'il a mangé & bu.
S'il est grand mangeur.
S'il est sujet à cette maladie, & ce qu'on lui a fait
dans ce cas là.
Si on l'a vu uriner.
S'il se présente pour uriner.
Si on l'a vu fionter.
S'il y a long-temps qu'il a travaillé.
Si cette maladie lui prend après le travail, ou
après avoir mangé ou bu.
De quand on l'a acheté.
Quel prix il a couté ; parce qu'un cheval qui pa-
soitroit être au-dessous de sa valeur, dénote

C iij

qu'on l'a vendu avec quelques défauts , soit internes , soit externes.
S'il a coutume d'être fissieur.
S'il a coutume de batre en poussif.
Comment il a passé la nuit.
S'il a été agité.
S'il rend des vers.
S'il tousle ordinairement.
S'il a jeté sa gourme.

Si ce sont des causes externes , on doit demander :

Si on l'a acheté boiteux.
S'il est boiteux depuis long - temps , ou s'il est devenu boiteux tout de suite.
Comment lui est venu cet accident.
De quand cet accident est arrivé.
Si l'on tient le cheval d'un maquinon , d'un particulier , d'un ami , ou si on l'a acheté en foire.
Ce qu'on lui a fait.

Enfin , on doit examiner si le traitement , supposé qu'il ait lieu , n'excédera pas le prix du cheval ; & l'hippiatriste ou le maréchal sera toujours sage dans l'administration de ses remèdes , & vrai dans la décision de ses maladies , le persuadant bien que le public instruit , aime mieux celui qui condamne l'animal avec connoissance , que celui qui jette le propriétaire du cheval dans de grands frais , en lui promettant la guérison quand elle ne peut avoir lieu.

*Signes généraux qui font connoître que
le cheval est malade.*

Symptômes généraux.

Le cheval est triste, & porte sa tête basse.
Il est dégoûté, & perd l'appétit.
Il a la langue sèche, ou rouge & chaude.
Il est insensible sur les reins, lorsqu'on le pince.
Sa fièvre est sèche, ou d'une couleur noirâtre, ou liquide.
Son urine est rouge ou claire.
Il bat des flancs.
Il a difficulté de respirer.
Souvent il est froid par-tout le corps.
Le battement de cœur ou des artères est lent.
Il regarde, pour l'ordinaire, son flanc.
Sa vue est triste & hagarde.
Sa marche est chancelante.
Il se tient éloigné de la mangeoire.

Symptômes dangereux.

LORSQU'IL se tient faiblement sur ses jambes.
Qu'il regarde fixement son flanc ou sa poitrine.
Qu'il hésite à se coucher.
Qu'il tombe comme une masse, & se relève de temps en temps.
Qu'il s'appuie sur la mangeoire, ou qu'il pousse le mur.
Quel la mousse sort de la bouche & des narines.

G iv

Que l'œil est tourné de maniere qu'on voit beaucoup de blanc.
 Qu'il jette par le nez une matiere sanguinolente & quelquefois brune, comme un pus de mauvaise qualité.
 Qu'il rend par le rectum des matieres glaireuses & sanguinolentes.
 Qu'il se relève & recouche en regardant les reins.
 Remarquez que ces symptômes ne se rencontrent pas tous à la fois dans une seule maladie ; mais que quand un d'eux se joint avec une grande fièvre, c'est presque toujours un mauvais pronostic à tirer de la maladie du cheval.

Symptômes de quelques maladies incurables.

De la pierre dans les reins.

Le cheval regarde son dos, plie les reins par la douleur qu'il y ressent, se couche & se relève à chaque instant, & pisse peu à la fois.

De l'hidropisie de poitrine.

Le cheval se couche & se relève à chaque instant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; il a une grande difficulté de respirer. Dans les derniers jours de sa maladie, il se tient toujours sur ses jambes, & la tête haute, & il jette une espèce de mousse par les narines.

Les côtes sont en mouvement comme si le cheval étoit pourfusif. Il a de la peine à respirer, a le ventre gonflé & tendu, & ne fait de quel côté se tenir couché.

De l'hernie & du volvulus.

Le cheval se tourmente, se tient sur le dos étant couché; on sent un relâchement dans les bourses en y portant la main, ou dans l'aine.

De l'estomac crevé;

Le cheval allonge le goſier, se tourmente sans cesse, & finit par jeter les alimens par le nez : ce qui n'arrive que dans le moment où l'estomac se rompt. Ce dernier symptôme a quelquefois lieu dans l'hernie ou l'étranglement de boyaux.

Du bœoard.

Le cheval se tourmente par intervalle, regarde son ventre de temps en temps, & a les mêmes symptômes que ceux de l'hernie.

Du diaphragme crevé.

Le ventre & la poitrine montent & s'élèvent en même temps, de maniere que l'on croiroit que ces deux cavités n'en font qu'une.

De la bouche mouffeuse.

Il a de grands battemens de flancs : les yeux sont pour l'ordinaire hagards.

De la pulmonie invétérée.

Le cheval jette par le nez une matière sanguinolente, fétide, & quelquefois roulée & fluide.

*Autre.***L**A mauvaise haleine.*Autre.***L**ES machoires serrées de façon qu'on ne puisse les ouvrir.*Autre.***L**EB cheval promene ses machoires de droite à gauche, & forme un espèce de roulis, qu'on appelle faire les forces.*Autre.***L**ES convulsions.*Autre:***L**ES grandes sueurs froides.*Autre.***L**ES extrémités froides.

Nota. Que ces six dernières, lorsqu'elles surviennent dans les maladies graves, sont presque tous jours des symptômes de mort.



ARTICLE III.

MAXIMES SUR LES MALADIES.

*Maladies internes de la tête.**Cul-de-verre, ou dragon.*

ON appelle ainsi un épaississement du diamant de l'œil ; cette maladie se reconnoît à la blancheur, à l'opacité de ce diamant ou cristalin dans le milieu de l'œil, & qu'on apperçoit dans le lointain derrière la vitre de l'œil. À cette maladie, ne tentez pas de remèdes ; c'est mal-à-propos que quelques personnes appellent de ce nom la couleur de l'uvée.

Écoulement des narines.

DANS tout écoulement quelconque, ne donnez jamais de breuvages par le nez, ni même n'y introduisez aucune substance qui puisse léser les cornets. Traitez l'écoulement suivant la cause qui le produit ; mais dans quelque cas que ce soit, ne négligez jamais les fumigations de plantes émolliantes, bêchiques, aromatiques, déteratives, & quelquefois les baumes naturels : évitez dans tous les cas les fumigations à feu nud qui produisent de la fumée, parce qu'elle irrite les bronches. Voyez le mot morve, & le tableau qui y est joint.

Esquinancie.

EVITEZ, dans cette maladie, les cordiaux ; employez les fumigations, n°. 33 : saignez dans

le commencement, si l'esquinancie vient de causes étrangères. Mais si elle est la suite d'une gourme, ajoutez le vinaigre, & donnez, de cinq heures en cinq heures, le quinquina, à la dose d'une demi-once dans une chopine d'eau. Si la respiration paroît être totalement gênée, au point d'être suffoquée, faites l'opération de la bronchotomie.

Étourdissement.

C'EST une erreur que d'introduire dans le nez un morceau de drap trempé dans du savon de Barbarie. Non-seulement on ne va point à la cause du mal, mais encore on risque de rendre le cheval morveux. L'étourdissement venant pour l'ordinaire d'un engorgement dans le cerveau, on doit saigner coup sur coup, & employer les bains d'eau froide & les lavemens émollients.

Étranguillons.

TRAITEZ cette maladie de même que l'esquinancie ; mais comme les glandes parotides sont souvent engorgées, tâchez de les attirer en suppuration par le moyen des maturatifs, n°. 43.

Gourme.

LA gourme est une maladie qu'ont les jeunes chevaux, & qui s'annonce par la tristesse, la toux, le dégoût, la foiblesse; pour l'ordinaire, par un écoulement qui se fait par les narines, & souvent par un gonflement sous la machoire ou aux aînes, qui, presque toujours, tourne en abcès. Evitez les cordiaux & les onguents : tenez simplement le cheval chaudement. Cependant, si l'animal a grande difficulté de respirer, employez les fumigations, n°. 33, pour tout remède.

Lunatique.

LA maladie de l'œil, appellée lunatique, n'est point un effet de la lune; mais un effet du temps humide. Les lotions d'eau fraîche, équivalent à celles faites d'infusion de fleurs de rose & de plantain.

Mal de cerf.

EVITEZ les cordiaux, qui sont d'usage dans ce cas. Cette maladie étant toujours un étatisme général, saignez deux ou trois fois l'animal, & faites-lui prendre des bains tièdes.

Mal d'Espagne.

C'EST encore un abus de donner des cordiaux dans cette maladie; il faut au contraire saigner plusieurs fois, donner plusieurs lavemens adoucissans, & faire boire l'eau nitrrée.

Morfondure.

CETTE maladie est à craindre, quand l'écoulement dure au-delà du dix-septième jour; alors elle peut dégénérer en morve: employez le remède, n°. 33.

Morve.

FRAPPÉ des ravages que cause sans cesse la maladie de la morve dans le royaume, & les préjugés sans nombre qui regnent encore au moment que nous écrivons, & que malheureusement le gouvernement a adopté, faute d'avoir été éclairé par des gens instruits, nous avons cru, qu'en bon citoyen, en homme versé dans la connoissance des maladies du cheval, nous ne pouvions mieux employer notre temps, qu'à rechercher comment on

pourroit apporter des remedes à une contagion si dangereuse , qui enleve tant de chevaux aux régimens , & qui cause de si grandes pertes.

Voilà l'unique objet du tableau que nous joignons ici , où nous avons tâché de développer tout ce qui regarde la maladie de la morve. Nous nous sommes proposés d'y faire voir , 1^o. qu'il est aisé de confondre cette maladie avec d'autres qui s'y rapportent ; 2^o. que parmi les différentes morses , il y en a qui se communiquent , & d'autres qui ne se communiquent pas ; 3^o. qu'il y en a enfin qui peuvent se guérir , & d'autres qui ne se guérissent pas.

Il n'est point d'artiste un peu versé dans la connoissance des maladies dont les chevaux sont affectés , qui ne sache que la gourme , la fausse gourme , la poussie & la pulmonie , offrent les mêmes apparences extérieures que la morve proprement dite. Par conséquent , il est facile de s'y tromper ; & l'artiste ou le maréchal manquera son objet , s'il n'est pas assuré de la qualité de la maladie. Mais alors que doit faire l'artiste , pour n'être point induit en erreur , & pour être certain de l'espèce de la maladie dont le cheval est atteint ? Nous avons fait tous nos efforts pour expliquer , d'une manière succincte & circonstanciée , dans le tableau suivant , toutes les connoissances & tous les principes sur lesquels est fondée la vraie morve , la morve proprement dite , & dont nous rapporterons toutes les différences. Nous croyons donc que , par l'inspection seule de ce tableau , l'artiste ou le maréchal pourra connoître la différence des maladies qui produisent des écoulements par les narines ; qu'il saura distinguer leurs effets divers , & qu'il apprendra à distinguer la morve , la vraie morve , la

morve proprement dite, (car on ne peut trop insister sur ces termes) des autres maladies qui lui ressemblent.

L'expérience que nous avons acquise dans la connoissance des maladies du cheval, nous apprend qu'il faut nécessairement distinguer trois sortes de morves ; l'une de la première espèce, qui est la morve, la vraie morve, la morve proprement dite ; l'autre de la seconde espèce, qui n'est autre chose qu'un vice quelconque dans la masse du sang ; & celle de la troisième espèce, qu'on peut désigner par le nom de morve de farcin. La morve de la première espèce ne se communique jamais, à moins qu'elle ne soit compliquée avec d'autres maladies ; mais ce dernier cas arrive rarement, & nous voyons tous les jours, avec une surprise aussi vive que dououreuse, qu'on massacre un nombre infini de chevaux atteints de la morve, sous prétexte que cette maladie se communique. La morve de la seconde espèce, au contraire, est communicable ; parce qu'outre que le cheval, ainsi que dans la morve proprement dite, jette par les narines & devient glandé, c'est qu'il est chancré, & ce chancre paraît être la seule cause de la contagion de la maladie.

La morve de la troisième espèce, est dans le même cas ; parce que non-seulement l'écoulement se forme par les narines, la tuméfaction des glandes, & la cloison du nez, se trouvent aussi chancrées, mais encore certaines parties du corps sont parsemées de boutons & de chancres, qui caractérisent la morve de farcin : maladie plus dangereuse, & non la plus commune. Ces deux dernières espèces de morves portent la contagion parmi les autres chevaux, parce que le vice réside principalement dans le sang : mais la morve de la première espèce, la

vraie morve, la morve proprement dite, n'est ja-
mais contagieuse, quoiqu'elle soit la plus com-
mune.

Les deux dernières espèces de morves sont incu-
rables; mais la dernière seule est mortelle. Quant
à la morve de la première espèce, la vraie morve,
la morve proprement dite, elle n'est ni incurable
ni mortelle. 1^o. Elle n'est mortelle dans aucun cas,
& il en est d'un cheval atteint de cette maladie;
comme d'un homme qui auroit perdu l'odorat;
maladie désignée vulgairement par le mot punais,
c'est la perte d'un sens; la perte d'un sens n'empê-
che pas le cheval de remplir toutes ses fonctions
animales.

Car comme on voit que l'homme affecté de
l'ozene, conserve toutes les qualités de son tempé-
ramment, & qu'il prend même de l'embonpoint,
de même l'on observe que l'animal atteint de la
morve, se maintient toujours en vigueur & en
santé. 2^o. Elle est incurable, seulement lorsqu'elle
est invétérée & confirmée; mais quand l'on s'y
prend de bonne heure, on peut en arrêter prompte-
ment les progrès. La morve de la première es-
pèce, la vraie morve, la morve proprement dite,
ne consiste donc absolument que dans la perte du
sens de l'odorat. Son remede, sont les saignées &
les fumigations adoucissantes, n°. 33. L'on pour-
roit juger par-là combien il est peu utile de tuer
les chevaux qui sont atteints de cette maladie: &
quels importans services rendroit un maréchal à un
régiment, s'il venoit à bout de savoir bien distin-
guer la vraie morve, la morve proprement dite,
de toutes les autres affections & maladies qui lui
ressemblent? Nous espérons que le tableauque nous
présentons, sera suffisant pour guider les maréchaux
des

TABLEAU des différens écoulements qui se font par les narines des chevaux, désignés sous le nom de morve.

M O R V E .	LES CAUSES SONT :	DIAGNOSTICS.	C H A N C R E S .	P U S .	G L A N D E S .	P R O N O S T I C S .	DANGER ET CONTAGION.
<i>De gourme.</i>	Vices internes, semblables à la petite vérole dans l'homme, dont la cause est parcelllement inconnue, & dont peu de chevaux sont exempts.	Les signes sont la jeunelle, la folie, le dégoût, l'abortion, la plénitude toute de la machine, quelquefois de la fièvre.		Celui du nez est blanc, mucligineux ; celui des débouts est cafreux, & soluble dans l'eau.	Sensibles ; s'absorbant.	Cette maladie est toujours fréquente, quand il y a dépit pour la gencive, aux paroisses, ou aux avives.	Se communique sans danger, & même s'inocule.
<i>De fange gourme.</i>	La maladie de l'homme sur le poumon ou sur le larynx.	Le cheval ne jette point, ou presque point ; râle, a difficulté de respirer, a le gosier tuméfié.	Quelquefois charrié, quand il y a putréfaction.	Séreux, fangoiselets, & peu abondants.	Quand le cheval s'envir, il devient glandé, & la gourme dégénère en morve de la seconde espèce.	Le cheval en pérît pour l'ordinaire.	Se communique presque toujours avec danger.
<i>De morfondure.</i>	Un passage du chaud au froid, une transpiration arrêtée : cette maladie ressemble au rhume de l'homme.	La toux, l'écoulement par les narines, séreux dans la commençante, épais sur la fin, & ne dure que quinze jours environ.		Limpide & abondant.		Elle peut dégénérer en morve de la seconde espèce, lorsqu'elle passe quinze jours, & qu'il se forme des glandes sous la gencive.	Sans danger, & ne se communique pas, même dégénérée en morve proprement dite, ou externe de la première espèce.
<i>De courbature.</i>	Les caufes sont les mêmes que celles de la pleurésie dans l'homme.	Le cheval a de la fièvre, porte la tête basse, est dégoûté, touffe, jette par les narines une humeur jaunâtre, quelquefois fangoiselette.	Épais, jaunâtre, quelquefois sanguijnolent.			Il guérit pour l'ordinaire ; mais quelquefois cette maladie dégénère en pulmonie.	Elle ne se communique pas, même étant dégénérée en pulmonie.
<i>De pulmonie.</i>	Une gourme maligne, ou une courbature, ou un vice farcinier, font, pour l'ordinaire, les caufes de la pulmonie ; & la pulmonie est toujours une ulceration dans le poumon.	Le cheval souffre, dégoûte, a le nez évidé, a presque toutes les narines, perd l'appétit, les forces diminuent, il fie plus ou moins, il a la gencive évidée.	Rarement y a-t-il des caufes, encore faut-il qu'il y ait complication de maladie ; ce qui n'arrive qu'aux chevaux qui vivent long-temps dans cet état.	L'animal jette, presque autant par la bouche que par le nez, un pus blanc, glaçieux, & souvent sanguijnolent.	Rarement il est glandé, encore les glandes ne surviennent-elles que quand il y a long-temps que l'animaux est pulmoné, & lorsque, dans cet état, sont petites, molâties, & exifient des deux côtés de la machine.	Cette maladie est toujours mortelle ; & quand elle dure long-temps, elle produit l'orene, ou la morte de la seconde espèce.	Cette maladie ne se communique que quand elle vient d'un vice de farcin.
<i>De pouffe.</i>	Les caufes sont l'épaississement de l'humeur des bronches du poumon, amassé dans les vésicules, des dépressions du poumon à la plèvre des tubercules pilonculaires, dans les veilloles pulmonaires, & souvent la phlegme.	Le cheval jette une humeur tamponnée par les narines, soit en bavant, soit en s'ébrouant, soit en expéditant ; il a de la toux, ou n'en a pas, & cela suivant les caufes qui produisent cette maladie ; mais il a toujours le battement de flancs en deux temps.				Il n'en pérît pas, ou au moins il vit long-temps.	Cette maladie ne se communique pas.
<i>Orene, ou morve proprement dite, de la première espèce.</i>	L'orene est une ulceration peu apparente de la membrane pulmonaire ; mais plus encore un dépôt de pus dans les trachées & bronches, dans un récipient du cheval au froid, un caufement sur le nez, des hémorragies ou des injections données dans cette partie, & jamais un vice dans le sang.	Le cheval ne touffe pas, est en embouington, ne dégorge pas, est glandé d'un côté, & jette de ce même côté, ou est glandé des deux côtés, & pourlours jette des deux, mange, boit bien, a de l'orene.					Cette maladie ne se communique ni pas des brevages si on en faitant de narines à narines ; cependant c'est elle pour laquelle on met tant de chevaux ; on met en usage la fâgneuse & les fumigations, n° 33.
<i>Orene, ou morve de la seconde espèce.</i>	Les caufes sont un vice de fausse gourme, ou un vice quelconque dans le sang.	Le cheval ne touffe pas, conserve très-long-temps son embouington, jette les glandes, comme dans la morve de la première espèce, se maintient long-temps dans cet état.	Le cheval est plus ou moins charrié, & souvent il s'ut dans toute l'étendue du membre pulmonaire.	Le pus est cafreux, friable, abondant, & soluble dans l'eau ; le direct & devient plâtreux dans les acides.	Les glandes sont dures, squameuses, infinies, adhérentes ou non adhérentes, ne s'absorbant jamais.	La maladie, prisée dans son principe, est curable ; elle est incurable, quand elle est confirmée. Cette maladie est communie dans les régimes, les postes & les mestigies.	Cette maladie se communique de naus à naus, & cela sur le champ ; c'est-à-dire, qu'un cheval fais qui emploie l'oleine d'un cheval affecté de cette maladie, prend sur le champ ; ce dont on s'aperçoit tout à dix minutes, par une glande sous la gencive ; on emploie le n° 33, & ensuite 34.
<i>De farcin, produisant la troisième espèce de morve.</i>	Les caufes du farcin sont à peu près les mêmes que celles du virus vénédeien, mais dont les savages font souvent plus prompt.	Le cheval a le corps tout parfumé de cordes de farcin ; il jette par les narines, touffe & feut très-mauvais.	Les caufes sont abondants, les cornets du nez sont canarisés peu de temps, & même les os.	Le pus est toujours faneux & friable.	Les glandes sont dures & insensibles ; les téguments de la peau de ces glandes s'absorbent en cul de poule.	Le cheval vit long-temps, ainsi affecté, & n'en pérît qu'à la longue : cette maladie se manifeste, pour l'ordinaire, par un farcement de nez, quelquefois confidérable.	Maladie très-dangereuse & comminable, & presque toujours mortelle : emploie les ferons, les folicritiques, les fumigations, n° 34 ; & rafex avec le bifurc le boutons en forme de cul-de-poule qui sont répandus sur le nez, lèvres, avec le n° 49, et surtout dans l'eau.

Ce tableau doit être placé après le mot *morce*, page 41.

TABLEAU servant à distinguer les différentes Morves, ou à caractériser les différens Écoulements qui se font par les Narines.

ECOULEMENT DES NARINES.	Sans gonflement ou tuméfaction sous la ganache, mais la toux existante	Par les narines	Ecoulement clair comme du blanc d'œuf, & de même consistance.	Morfondure.
			Ecoulement séreux, jaunâtre, & quelquefois sanguinolent.	Courbature.
Avec gonflement ou tuméfaction sous la ganache	Tuméfactions non circonscrites, ou plusieurs glandes molâtres, accompagnées de toux	Par les narines	Ecoulement de la nature d'un blanc d'œuf qui seroit en partie cuit, quelquesfois mêlé de petites parcelles de fang.	Pulmonie.
			Ecoulement glaireux, tenace & tamponné, presqu'indissoluble, souvent sans toux.	Pouffe.
Tuméfactions circonscrites, ou glandes très-dures, plus ou moins adhérentes du côté de l'écoulement ; sans toux ; l'écoulement par une narine seulement, ou par les deux.	Point de chancres dans les naseaux . . .	Par les narines	Ecoulement séreux, & de la nature d'un blanc d'œuf à demi-cuit.	Gourme.
			Ecoulement très-séreux & roussiâtre.	Fausse gourme.
Des chancres dans les naseaux . . .	Des chancres dans les naseaux . . .	Ecoulement blanc, casseux, ou de nature de fromage blanc.	Ozene de la première espèce, ou morve proprement dite, morve non communicable.	Ozene de la seconde espèce.
			Ecoulement très-peu abondant, presque toujours sanguinolent, des cordes de glandes, ou de chancres, ailleurs qu'aux naseaux.	Ozene de farcin, ou de la troisième espèce.

des régimens dans la pratique de cet art, & pour les rectifier dans les erreurs où peut les jeter la complication des différentes morves. Heureux si le gouvernement jette un coup-d'œil favorable sur cet ouvrage, & qu'il veuille seconder nos vues.

Ici le tableau des différentes espèces de morves.

Vertigo.

EST un assoupiissement presque continual, accompagné assez souvent de spalme & de convulsion, desquels l'animal périra, ou dont il restera une espèce d'imbécilité qu'on appelle immobilité.

Cette maladie vient, ou d'un grand engorgement des vaisseaux sanguins du cerveau, & alors ce vertigo est appellé vertigo furieux ; ou d'une très-grande surabondance du fluide nerveux, de laquelle il résulte une hidropisie dans le centre ou ventricule antérieur du cerveau, & c'est ce qu'on appelle vertigo séreux.

Au vertigo furieux, faites deux ou trois copieuses saignées, à deux & trois heures de distance, & tenez-vous en là. Donnez des boîflons & des lavemens nittés ; faites des embrocations d'eau fraîche sur la tête, & passez sur le champ des scèttons : dans les grandes crises, donnez les numéros 10, 32 & 31.

Au vertigo séreux, ne saignez pas, donnez le n°. 10 ; au bout de dix-heures, le n°. 13, le n°. 5, le n°. 20 & le n°. 31.

*Maladies externes de la tête.**Fistules aux barres.*

CETTE maladie est toujours produite par la casse de la mâchoire inférieure. Souvent les alimens, l'avoine, rongent les tables de l'os, s'insinuent dedans & les carient. Le remède est d'enlever toute la partie cariée avec une gouge, & de les toucher pendant trois ou quatre jours, avec la teinture de myrrhe & d'aloës, & ensuite lotionner avec le vin miellé.

Barres offensées.

LE vin miellé est le seul remède à employer, toutes les fois que l'os n'est pas à découvert ; autrement il faudroit le traiter avec le déterrif, n°. 46, & même ruginer l'os.

Chaffet.

CETTE humeur, dans l'animal, vient toujours d'un embarras dans les points lacrymaux. Employez les lotions fréquentes de décoctions légères & froides de bugle, & si ce remède ne réussit pas, injectez la même liqueur par les points lacrymaux, ou plus facilement par le canal lacrymal dont l'orifice se présente sur le bord de la lèvre supérieure, & que la plupart des gens prennent pour des chancres.

Cirrons.

ON reconnoit cette maladie à de petits boutons

jaumâtres , qui surviennent sur le râste des paupières ; il s'en forme même des chapelets le long des paupières , principalement de la supérieure : ce sont de petites obstructions qui , par leur dureté , occasionnent dans le frottement une surabondance de larmes.

Rarement y a-t-il du remede , vu la difficulté ou d'opérer ou de médicamenter. L'eau fraiche est la seule chose à laquelle on doit se tenir.

Clignotement.

Ou cette maladie vient d'un mouvement involontaire de la paupière , ou de la délicatesse de la rétine , qui ne sauroit supporter l'impression des corps extérieurs. Dans l'un ou l'autre cas , on ne sauroit qu'employer les lotions d'eau fraiche.

Glande.

C O N S I D È R E Z quelle espèce de glande c'est , sa situation & sa nature.

Les glandes de gourme , sont situées dans le milieu des mâchoires , & sont lobuleuses , & composées de plusieurs petites glandes. Pour l'ordinaire , elles acquièrent du volume en peu de jours , & souvent elles tiennent la plénitude de la mâchoire , souvent aussi elles s'abîcent. On a lieu de le croire , lorsqu'elles ont acquis le volume ci-dessus , qu'elles sont chaudes , sensibles , & sur-tout si l'on sent une fluctuation.

Les glandes de morve ne sont situées que vers les bords de la mâchoire , ou d'un côté ou des deux. Elles sont dures , insensibles , plus ou moins adhérentes , & n'excedent jamais la grosseur d'un œuf : rarement parviennent-elles à cette grosseur.

Plus bas , dans l'auge , il se trouve des glandes

D-ijj

assez attrondies ; ce sont presque toujours des squirres , des glandes salivaires , lublinguales , comme celles de la morve : elles ne s'abscedent pas.

Dans telle glande ou grosseur que ce soit , bauissez l'usage du feu ou des cautiques. Si c'est une inflammation , traitez - la comme telle. Si c'est un abcès , ouvrez - le avec le bistouri , & employez le n°. 47. Si c'est une glande de morve ou un squirre , eslayez le n°. 40 ; mais ne déglandez jamais. Quand vous guéiriez cette partie , vous n'ôteriez pas pour cela la cause du mal ; puisque la glande n'est que l'effet ou la cause secondaire : voyez le mot morve.

Goutte sérente.

UN cheval peut avoir les yeux très - beaux , & ne pas voir clair ; cette maladie est nommée goutte sérente : on s'aperçoit de cette maladie , en ce que l'animal en trotant leve les pieds de devant très - haut ; qu'il porte alternativement les oreilles l'une en avant & l'autre en arrière. Cette maladie , comme l'on fait , qui est une paralysie du nerf optique , est presque toujours incurable. Cependant , on peut mettre en usage les setons au cou , les sternutatoires , n°. 32 , les injections de donoricum , ou caltha-alpina ; ou tabac de voges , à la dose d'une petite poignée dans six livres d'eau.

Fistule lacrymale.

SOUVENT l'on confond l'embarras du canal lacrymal , avec les fistules de cette partie. Pour qu'il y ait fistule , il faut que l'on voye un ulcere à la glande ; & quelquefois même elle est si grande , que la caroncule en est attaquée ; où quelquefois aussi les points lacrymaux sont tellement engor-

gés, que l'entrée du canal l'est aussi; mais aussi le pus que l'on voit sortir, ne vient que du canal même, & n'est qu'un épaississement de l'humeur de ce canal. A l'ulcère de la glande & de la caroncule, on ne peut faire qu'une très-petite incision, & l'on touchera cela avec le collyre de lanfran pendant quelques jours, ensuite on continuera avec le vin miellé. A l'engorgement du canal, on le débouchera avec un crin, en s'y prenant du haut en bas, & mieux de bas en haut; ensuite on injectera des décoctions d'orge, d'aigraimoine, & même de l'eau tiède, & on continuera le traitement jusqu'à ce que la liqueur sorte des deux côtés.

Langue coupée.

A cette maladie, il n'est question que de faire sur la langue quelques lotions de miel & de vin.

Larmoiement.

CETTE maladie n'attaque point l'œil; mais elle est une preuve du relâchement des glandes lacrymales. Les lotions fréquentes d'eau fraîche, sont seules suffisantes pour leur donner du ton ou du ressort.

Plaie carie au palais.

LA destruction de la prétendue féve, occasionne des plaies plus ou moins graves. S'il n'y a qu'une plaie simple, le miel & le vin sont suffisants; s'il y a carie on la touchera avec le remède, n°. 46, jusqu'à ce que la partie brûlée soit tombée, ensuite on lotionnera avec le vin miellé.

Roux vieux.

CETTE maladie, qui est une gale dans la crête, demande qu'on emploie le n°. 41.

Saignée. (fistule à la)

LA fistule bien formée avec induration vers les glandes, demande qu'on l'incise. Appliquez après l'opération, des plumaccaux & tentes chargées du remede, n°. 44, que vous contiendrez avec de petits cordonnets que vous passerez dans la peau. Mais gardez-vous bien, dans cette maladie, d'appliquer le feu : ce remede détruit la peau, & ne va pas jusqu'au foyer du mal.

Taupe.

CONSIDEREZ toujours de quel genre est la taupe. Si elle est inflammatoire, employez le n°. 375 si elle veut s'abscéder, servez-vous du n°. 43. Une fois l'abcès ouvert, examinez si la plaie est simple ; & dans ce cas, employez le n°. 47. Si elle est compliquée, que le ligament épineux soit gâté, ou l'os carié, enlevez ces parties, & pansez la plaie avec le n°. 46, & continuez avec le n°. 47 jusqu'à parfaite guérison : mais dans aucun cas, n'appliquez jamais le feu, ni les caustiques pour marquer les filandres, comme le disent certaines gens.

Taye.

PETIT luirre de la cornée, résultat d'une inflammation : on le reconnoit à un petit point blanc sur la cornée transparente. Cet accident est sans conséquence, mais pour l'ordinaire incurable. On peut employer l'eau-fraîche, mais jamais de goudre,

*Maladies internes de la poitrine.**Cœur. (faiblesse du)*

DONNEZ des cordiaux, toutes les fois que vous ne sentirez pas au tact les battemens des artères, non plus que ceux du cœur : employez le n°. 7. La saignée, dans un tel cas, feroit mortelle.

Cœur. (palpitation du)

LES grands battemens de cœur, dans les maladies, dénotent toujours une fièvre. Dans ce cas, gardez-vous bien de donner des cordiaux ; au contraire, saignez l'animal, & donnez lui des lavemens d'une décoction légère de son ou de mauve, dans lesquels vous mettrez un gros de sel de nitro-par pinte d'eau.

Courbature.

GARDEZ-vous bien de donner des cordiaux dans cette maladie ; comme elle entraîne presque toujours une inflammation de poitrine, vous courrez risque de l'augmenter. Le repos, une bonne jutière, une bonne eau blanche sont les seuls remèdes à employer, à moins que l'inflammation ci-dessus n'ait lieu. Dans ce cas, employez les lavemens, n°. 16., les saignées & les fumigations émollientes, n°. 33.

Fumée. (cheval pris de là)

LE feu prend-il dans une écurie, si le cheval

s'en trouve suffoqué , sortez - le tout de suite , exposéz - le à l'air libre , faites - lui respirer sur le champ la vapeur de l'alkali - volatil - fluor , mettez - lui - en deux plumaceaux à l'entrée & dans la duplicitute de la peau des narines : l'air ordinaire est un aussi puissant remede que lui . Pour l'introduire , vous aurez soin de boucher les narines , si vous le communiquez par la bouche ; ou vous fermetez la bouche , si c'est par les narines : car autrement , tout passeroit derriere le voile palatin ; & il n'entreroit rien dans les poumons .

Mettez pareillement des petits plumaceaux aux deux commissures des levres ; & sitôt que vous sentirez un petit battement de cœur , saignez l'animal .

Hidropisie.

EMPLOYEZ , soit dans l'hidropisie de poitrine , soit dans celle de bas - ventre , les numéros 5 , 13 & 10 .

Phtisie.

LA phthisie est le dernier degré de pulmonie ; elle est incurable .

Pleurésie.

IL est très - difficile de reconnoître la pleurésie . L'animal , dans cette maladie , a une grande difficulté de respirer ; il se rassemble sous lui , pour éviter la douleur qu'il ressent aux côtes , dans leur mouvement d'élévation : & c'est dans ce même temps que l'hippiatrie doit reconnoître , au tact , s'il y a de la douleur . A cette maladie bien caractérisée , faites deux ou trois saignées , à deux heures de distance ; donnez intérieurement le remede , n° , 1 , & en lavement , le n° , 16 .

Pouffes.

Pouffif.

IL n'est pas nécessaire, pour juger un cheval pouffif, qu'il toussé, ni qu'il jete : le symptôme du battement en deux temps, suffit seul pour le caractériser tel ; & l'on voit souvent des chevaux pouffifs outrés, ne point tousser ni jeter. Les vieux chevaux pouffifs, sont ceux chez lesquels les côtes s'élèvent en deux temps, & qui, en buvant, jetent dans leur eau une humeur tamponnée par les narines. Les chevaux pouffifs sont souvent préférables aux chevaux cornards ou siffleurs. A l'un & à l'autre, il n'y aucun remède ; & ce sont des contes que de dire que l'on a arrêté la pouffe : cependant il peut arriver qu'un cheval devienne pouffif, par la trop grande quantité de sang ; le remède alors est une saignée & les lavemens d'eau simple.

Pulmonie.

LA pulmonie est un ulcere au poumon, dont le cheval jete, en toussant, le pus par la bouche & par les narines, & plus par cette dernière partie. L'animal est maigre, le poil hérisse, a des sueurs, presque toujours la fièvre, & la ganache très-évidée. Tentez, dans le commencement, le remède, n°. 1, & les fumigations, n°. 33. Voyez le tableau des écoulemens.

Toux.

C'est une erreur que de croire qu'une plume, ou plusieurs qui se trouveroient sur le fourrage, & que prend le cheval, soit capable de lui occasionner la toux ; 1^e. parce que la plume enfile le canal de l'œsophage, comme les alimens, & ne passe pas dans la trachée - artère ; 2^e. parce que la

E

plume , avant que de passer , s'imbibe tout comme les alimens , & subit le même mouvement de déglutition : ainsi on ne voit pas ce qui pourroit faire tousser l'animal. C'est encore une plus grande erreure que de jeter , comme font bien des gens , dans les yeux , pour guérir la toux , de l'eau de fontaine dans laquelle on aura fait dissoudre pour deux sous de couperose & de poudre d'iris de Florence , ou autre.

La toux est presque toujours une inflammation , plus ou moins grande , ou de larinx , ou de la trachée arrête. Le remede est une ou deux saignées , les fumigations adoucissantes , n°. 33 , & l'eau blanche.

Maladies externes de la poitrine.

Avant - cœur.

Nz mettez jamais de graisse , encore moins le feu sur les grosseliers qui surviennent au - devant du poitrail ; examinez de quel genre cette même grosselie peut tenir , & traitez - la en conséquence . Voyez tumeurs .

Cors.

Si le cor n'a pu se résoudre avec la suie & le vinaigre , la partie de peau tombera en mortification . On peut attendre la chute à l'aide des matutatifs , n°. 43 ; mais il vaut mieux quelquefois la hâter , en l'emportant dans le vif : car il arrive qu'en ne le faisant pas , le pus détruit les muscles

intercostaux, & gagne l'intérieur de la poitrine. On a vu des cors être deux mois & plus à tomber, & être ensuite obligé de scarifier au-dessous.

Égaroté.

Où le garot est enflé, ou il y a plaie. Dans l'un ou l'autre cas, voyez les observations sur les tumeurs & sur les plaies. Mais si les os ou apophyses épineuses du dos sont attaqués, ruginez-les, c'est-à-dire, emportez le dessus, sur-tout s'ils sont cartilagineux. En un mot si le cheval est au-dessous de huit ans, employez les remèdes propres ou à l'espèce de tumeur, ou à l'espèce de plaie. Gardez-vous bien d'y mettre le feu, ou les caustiques : cette méthode est pernicieuse.

Loupe au poitrail.

Quoique cette tumeur soit farcomateuse, consultez néanmoins l'observation sur les tumeurs ; voyez de quel genre elle tient, & traitez-la en conséquence : mais souvent on est obligé d'en venir à l'extirpation. L'opération faite, employez le n°. 45, & ensuite le n°. 47, mais jamais le feu.

Maladies internes du bas-ventre.

Constipation.

Les grands exercices, le trop d'avoine, ou des farineux quelconques, occasionnent la constipation. Dans ce cas, donnez les lavemens, n° 16, & tenez-vous-en là.

E ij

Dévoiement.

A u dévoiement simple , sans autre cause de maladie , donnez , dans les premiers jours , les lavemens , n°. 16 , ensuite mettez en usage le n°. 27 , & faites prendre deux ou trois jours de suite le même breuvage.

Dyffenterie.

C E T T E maladie , que bien des gens prennent pour le gras fondu , est toujours inflammation des intestins . Gardez - vous bien de purger , ni de donner des irritans comme bien des gens le font : contentez - vous de donner des lavemens adoucissans , n°. 16 ; faites manger à l'animal de l'oseille , & mettez un peu de vinaigre dans son eau blanche.

Épreinte.

L'ENVIE fréquent qu'a le cheval de fienter , ne venant que de picottement & d'irritation du sphincter de l'anus , on doit donner des lavemens , n°. 16 ; & s'il arrivoit qu'elle fut produite par des vers qui se trouvent attachés à cette partie , on donneroit des lavemens de décoction d'absinthe , ou d'une demi - once d'aloès dissout dans une pinte d'eau.

Faim - vale.

S O U V E N T les vers , dans les intestins , sont cause de cette maladie . L'animal à un grand appétit ; il est dans le marasme , il est mou , & rend très-peu de service . Aux vers , employez le remede , n°. 14 .

Gras - fondure.

C E T T E matiere blanche , jaunâtre , que rend un

cheval, soit-dit gras-fondu, n'est point de la graisse, comme le prétendent certaines gens; c'est un épaississement limphatique, & un amas du suc intestinal, produit par une grande inflammation, & occasionné par des digestions laborieuses, des plantes irritantes de mauvaise nourriture, des sueurs abondantes après des exercices forcés, & du passage du chaud au froid. Les lavemens, n°. 16, sont les seuls remèdes, à moins qu'il n'y ait un principe de putridité. Dans ce cas, l'on aculeroit les lavemens d'un peu de vinaigre.

Pierres.

Les chevaux sont sujets aux égagropiles, aux bœzards ou pierres des intestins, aux pierres des reins, à celle de la vessie, aux pierres billiaires, aux pierres pulmonaires, & aux pierres des canaux salivaires. Ces dernières, & les bœzards, se forment par couches, & ont au centre, ou un grain d'avoine, ou un petit caillou, ou un autre corps étranger : les autres ne sont qu'un amas moins dur de sédimens terreaux.

Il est impossible de pouvoir juger de l'existence d'une pierre, si ce n'est celle de la vessie, en portant la main dans le rectum. Celle-ci est aussi la seule curable, en faisant l'opération de la taille.

Rage.

A la rage décidée, il n'est encore point de spécifique ; le plus court remède est de tuer l'animal.

Tour-de-bateau.

Il est difficile de pouvoir définir la cause de la maladie nommée tour-de-bateau, ou tour des seins. Le vrai est que les chevaux qui en meurent,

B ij

ou qu'il faut tuer parce qu'ils ne peuvent plus se remuer, ne laissent, à l'ouverture qu'on en fait, aucune apparence de luxation des vertèbres, ni de tiraillement des muscles du dos, pas même la plus légère inflammation. Il y a tout lieu de croire que cette maladie vient du genre nerveux, & est une paralysie commençante. Les charges aromatiques, stimulantes & stiptiques, rarement guérissent cette maladie.

Tranchées.

DANS toutes coliques ou tranchées, à l'exception de celles d'eau froide, les lavemens sont à employer. Mais si vous avez les symptômes nécessaires pour caractériser les tranchées, traitez les suivant leur espèce, & gardez-vous des cordiaux, des eaux d'ardel, ou autres eaux spiritueuses que l'on a coutume de donner en pareil cas. Battez encore moins les avives, car elles n'ont aucunes correspondances avec le siège des tranchées.

Timpanites.

LA timpanite se guérit en faisant une saignée, en frottant la peau avec des brosses rudes, & en employant le remede, n°. 13.

Urine.

L'URINE du cheval, dans l'état de santé, doit être blanche, épaisse & opaque. Lorsqu'elle est claire, transparente & limpide, c'est un signe de maladie, ou de quelque dérangement dans l'économie animale. Les bains & les lavemens, n°. 16, sont seuls à employer lorsque la cause est cachée.

Urine. (incontinence d')

EXAMINEZ si la rétention ne vient pas d'inflammation ; si c'est elle qui la cause , saignez deux ou trois fois l'animal , donnez-lui les lavemens , n°. 16 , & faites-lui prendre les bains. Si la maladie vient de la paralysie de la vessie , ce dont on s'aperçoit en mettant sa main dans le rectum , en pressant sur elle , & en faisant sortir de l'urine ; si la maladie persiste , faites une incision au raphé , & injectez dans la vessie , au moyen d'une canule , une décoction du n°. 35 ; mais avant tout , expulsez l'urine par le rectum , comme nous venons de le dire.

Urine. (suppression d')

COMME cette maladie vient des reins , donnez le remede , n°. 53 mais si la cause vient d'une pierre , n'attendez aucun secours : l'animal doit en périr. Dans ce cas , on le voit plier les reins , & se bailler jusqu'à terre , & être sans cesse agité. La grande douleur que l'animal témoigne en appliquant la main légèrement sur les lombes , dénote souvent la pierre du rein.

Vents.

EMPLOYEZ les remedes , n°. 6 & 21.

Vers.

EMPLOYEZ , pour les vers des intestins , le n°. 4. Les vers qu'on trouve dans le cheval , sont dans l'estomac , les intestins , le foie , le pancréas , dans la capacité du bas-ventre , hors des routes de la chilification , & quelquefois entre les muscles pectoraux , & dans les canaux salivaires.

E iv

*Maladies externes du bas ventre.**Anus. (fistule à l')*

Un dépôt, ou l'opération du rossignol, est la cause de la fistule. On le reconnoît à un trou, duquel suinte une humeur fâneuse; & de cette maladie souvent l'animal périra.

Gardez - vous bien d'appliquer des caustiques dans cette partie, pour faire tomber les filandres. Débridez au contraire dans le sens circulaire, pour ne point altérer la direction des fibres du sphincter, & pansez cela selon le n°. 46, & ensuite le 47.

Avortement.

DONNEZ à la bête une bouteille de vin, avec deux gros de canelle, ensuite le repos, & quelques bains si c'est la saison.

Battre du flanc.

TOUT cheval qui bat du flanc, dénote un embarras dans le bas-ventre ou dans la poitrine, principalement dans cette dernière; & lorsque ce symptôme se joint avec celui de la difficulté de respirer, c'est presque toujours une preuve de l'inflammation du poumon ou de la plèvre. Les lavemens, n°. 16, & les saignées, sont les seuls remèdes à mettre en usage. Gardez - vous bien de donner des cordiaux, comme bien des gens le pratiquent en pareil cas; ce seroit le moyen d'aggraver cette maladie.

Descente ou hernie.

AUTANT que faire se pourra, réduisez l'hernie; mais si elle tombe dans le scrotum, ou l'enveloppe des testicules, ne l'opérez pas, elle a trop de difficulté; mais tâchez d'appliquer un appatier sur les parties, avec des compresles, ou de l'étoope imbibée de litharge bouillie dans le vinaigre. Ce traitement suivi long-temps, crispe la peau, & sert comme de bandage: quelques-uns ont été guéris ainsi. Mais gardez-vous bien de châtrer l'animal, comme quelques-uns le conseillent: ce seroit le moyen de donner plus d'accès à la descente.

Érection.

À l'érection continuée, employez les bains & les lotions d'eau froide, les saignées & les boissons nitrrées.

Fondement: (ouverture du)

L'ANUS ou le fondement se trouve quelquefois tellement ouvert & dilaté, qu'on y introduiroit le poing fermé, sans toucher la circonference. Cette maladie n'est point un relâchement du sphincter, comme il le paroitroit; mais c'est au contraire un éréthisme & une contraction des muscles relevateurs de l'anus. Mettez en usage les adoucissans, n°. 16 & 37, & les compresles de la même décoction.

Fourreau.

LES accidens qui arrivent au fourreau, sont des fics ou poireaux, & les chancres. Les gros fourreaux sont sujets aux squirres & aux cancers. Voyez ces mots; mais rien n'est plus difficile à guérir que les squirres & cancers de cette partie.

Fourreau ou scrotum. (fistule au)

LA fistule est toujours une suite d'une mauvaise castration ; elle se reconnoit au pus qui en sort continuellement : le cheval à la longue dépérît. Il en faut venir presque toujours à une nouvelle section des cordons ; mais rarement peut-on en obtenir la guérison, par la difficulté de rattraper les cordons, qui souvent se trouvent gâcés trop près des anneaux. Voyez le mot castration.

Groseurs des testicules.

CONSULTEZ les observations sur les tumeurs & sur les plaies, & traitez la grosseur selon son genre.

Hernie.

TOUTES les fois que vous pourrez appliquer un bandage dans les hernies, faites-le. Les opérations sont presque toujours infructueuses, par la situation de l'animal sur ses jambes, par la pente continue des intestins vers la terre. Employez, comme restinctif, le n°. 40, & mieux le vinaigre de saturne.

Paraphimosis.

IL arrive quelquefois que la verge soit du fourreau, & que celui-ci forme un étanglement qui empêche la rentrée de cette même verge ; c'est ce qu'on appelle paraphimosis. Faites une incision longitudinale au fourreau, & bâsinez souvent avec le n°. 37.

Phimosis.

LA verge ne peut-elle pas sortir du fourreau ; y a-t-il un étanglement de cette partie, l'on dit

que le cheval a un phimosis. Dans ce cas, fendez le fourreau, & traitez-le comme le paraphimosis.

Pisser dans son fourreau.

SOUVENT cet accident arrive, par la raison que le fourreau est trop petit; mais cela peut aussi arriver de cause accidentelle, tel qu'un amas de cérumen ou de cire dans le fourreau, des chancres dans cette partie, ou par défaut de ressort de la verge. Les vieux chevaux sont sujets à pisser dans leurs fourreaux, par le défaut d'érection, qui ne manque pas d'arriver plus ou moins dans les jeunes, lorsqu'ils veulent pisser.

A la cire du fourreau, il faut souvent laver la partie avec de l'huile, & ensuite l'ôter avec un vieux linge.

Testicules. (grossiers aux)

TRAITEZ la grosseur suivant le genre de tumeur dont elle tient: car tantôt ces tumeurs sont inflammatoires, souvent elles tournent en abcès, souvent ce sont des œdèmes, & quelquefois ces tumeurs ou grossiers sont squameuses. Voyez, quant au traitement, les observations sur les tumeurs.

Verge chancrée.

TOUS les chevaux qui ne tirent pas la verge hors du fourreau, & auquel on voit suinter une humeur fétide, sont soupçonnés avoir des chancres. Dans cette maladie, il faut tirer la verge, frotter les endroits ulcérés avec une brosse rude jusqu'au sang, & laver, avec le n°. 49, jusqu'à ce que la suppuration s'établisse, & ensuite continuer avec le vin miellé.

*Maladies des jambes de devant.**Bleime.*

PUISQUE cette maladie est le plus souvent causée par la longueur des éponges du fer, & le parement de la sole, le remede est de couper ces mêmes éponges & de fermer court, faisant en sorte que la fourchette pose à terre. Si cependant il y a du pus, faites ouverture avec la cornière du boutoir, & employez le remede du n°. 47.

Écart

Ne jugez jamais l'écart, par la raison que le cheval fauche ou écarte sa jambe en dehors. Souvent une enclouure en dedans du pied, ou un javart en dedans du paturon, fait le même effet. Ne le jugez que par le gonflement du dessous du poitrail, & de la pointe de l'épaule. Méfiez - vous de cette sensibilité que tous les chevaux ont sur l'épine de l'épaule, & que des gens ignorans admettent pour donner des raisons de la clodication; faites attention, soit que l'animal ait pris un écart, soit qu'il soit entrouvert, que l'épaule ne souffre jamais d'efforts, & que toute la partie affectée est dans celle que nous venons de nommer. A cette maladie, saignez une fois ou deux, & employez les numéros 36 & 37. Lorsque le gonflement & la douleur sont passés, employez le n°. 38; mais ne passez jamais ni serons ni baguettes, car vous relâcheriez les parties, bien loin de leur donner du ressort.

Encastellure.

QUE l'encastellure soit naturelle ou accidentelle, ne mettez jamais de fers à pantoufle : c'est une suite de l'ignorance de l'anatomie du pied. Cette maladie venant toujours de la forme de l'os du pied, un fer quelconque ne pourroit y remédier ; le seul remede, si la maladie est accidentelle, est de ne point patrer la sole, de ferrer court, & faire ensorte que la fourchette porte à terre.

Entr'ouverture.

IL est plus ordinaire qu'un cheval s'entrouvre, que de prendre un écart ; & à en croire le vulgaire, l'écart a plus lieu. Cependant à bien dire, on devroit rejeter l'écart, & admettre l'entrouverture ; parce que dans celle-ci, il y a toujours gonflement, tuméfaction au poitrail, & que dans l'autre il n'y en a pas. Le remede est le même que celui de l'écart.

Loupe au coide.

N'APPLIQUEZ jamais le feu sur les loupes, pour extraire le pus qui pourroit y être contenu ; fendez-la toujours avec le bistouri dans la plus grande pente ; pansez la plaie avec le remede, n°. 45 : mais rarement elles sont curables totalement.

Malandre.

L'HUILE & le vin battus ensemble, sont les remedes qui guérissent cette maladie.

[Nerf-ferure.

ON reconnoît cette maladie à une grossurue

le tendon de devant , venu par un coup que le cheval s'est donné avec le pied de derrière. On la reconnoit aussi à une dépression sur le tendon , & au poil blanc qui y survient par la suite : quand il y a eu plaie , l'animal conserve pour l'ordinaire beaucoup de foiblesse sur cette jambe. Employez le remede , n°. 37 , ensuite le n°. 40.

Oignon.

CETTE maladie ne vient que d'une mauvaise ferrure ; & quoiqu'elle soit incurable , on peut cependant empêcher le cheval de boiter , en farrant court , & en entollant son fer de maniere qu'il ne porte pas sur la sole.

Pied-comble.

LA ferrure , les fers voutés rendent les soles des pieds convexes. Une ferrure courte ne guérit point cette difformité ; mais elle fait profiter le talon qui manque ordinairement à ces sortes de pieds , & rend droit le cheval s'il est boiteux.

Quartier renversé.

LA mauvaise construction & la ferrure sont souvent les causes du renversement de quartier. A la mauvaise construction , il n'y a pas de remedie. A la mauvaise ferrure , on mettra une éponge mince de ce côté , dont le bout de l'éponge ira jusqu'à la pointe du talon.

Talon renversé.

LE talon renversé vient presque toujours de ce qu'on aura ferré avec des fers voutés , dont les éponges auront été fortes & épaisses ; mais l'animal peut naître avec ce défaut. Le remedie du talon

Tubérose.

Nous appellons de ce nom, des grosses qui surviennent en dehors & en dedans du genou, & qui sont, ou de nature de sur-os, de l'éparvin, ou de la courbe. Il est étonnant que ces maladies, qui sont aussi communes que celles que nous renons de décrire, soient négligées & ignorées par les connoisseurs en chevaux; & que ceux qui se mêlent d'acheter, s'attachent si peu à l'examen de cette partie, comme si le genou ne méritoit pas d'attention. Cette maladie est un effort du ligament du genou, & souvent des extensions de tendon fléchisseur interne de cette partie, à la suite de laquelle il survient des points osseux, comme des os sésamoïdes. Pour traiter cette tumeur, considérez de quelle nature elle peut tenir. Voyez les observations sur les tumeurs.

Véficulté.

Nous donnons ce nom à une maladie qui est des plus communes, pareillement inconnue des connoisseurs & amateurs. On la reconnoit à une grosseur derrière le genou, entre l'os crochu & le dedans du genou; ou en dehors, à la partie latérale & supérieure. Cette tumeur est de la nature du vésicule, & par conséquent demande le même remède.



*Maladies des jambes de derrière.**Capelet, ou pâsse-campagne.*

C'EST une mauvaise méthode de mettre une pointe de feu , pour extraire la sérosité qui y est contenue ; & encore est-il souvent dangereux de faire cette ouverture avec le bistouri. Et si on y est obligé , il faut la faire après qu'on a employé les remèdes , n°. 39 & 40. Cette ouverture doit être faite dans la partie la plus basse. Quoiqu'il en soit , les capelets sont très-difficiles à guérir : la plupart sont incurables.

Courbe.

A cette maladie , appliquez le feu , si elle est ancienne : autrement employez les remèdes , n°. 39 & 40 ; ou le feu , si ces remèdes sont insuffisans. Gardez-vous bien d'y appliquer aucun corps gras , ce qui endurciroit la peau , & arrêteroit la transpiration.

Éparvin.

N'ez dites jamais , avec les ignorans , ou ceux qui veulent trouver le défaut que la nature cache , qu'un cheval a un épavrin qui veut sortir , comme si c'étoit un animal qui fut caché dans une boîte. Ou le cheval a un épavrin , ou il n'en a pas ; s'il en a un , il est visible ; s'il n'en a pas , comment peut-on présumer qu'il en viendra ? A tout épavrin commençant , employez le n°. 40 : s'il ne guérit pas
pâssé

passé un mois, appliquez-lui quelques pointes de feu, mais jamais de corps gras ni onguent.

Hanches. (effort de)

CETTE maladie est fort rare ; cependant rien n'est si commun que d'entendre dire que le cheval a fait un effort à la hanche. La hanche est un os immobile ; les efforts qui peuvent arriver aux environs, ne sont que des distensions des muscles fessiers ; & si on considère encore bien ces efforts, les effets ne se font sentir qu'à un pied au-dessous, dans les parties tendineuses de ces mêmes muscles, & par un gonflement. C'est donc une erreur, ou une charlatanerie des plus grandes, que de dire qu'un cheval a fait un effort de hanches ; puisque ce n'est pas cette partie qui est susceptible de tiraillage, & qu'on ne peut juger de celle que nous décrivons, que par un gonflement qui ne manque jamais d'y survenir. A cette maladie, employez le n°. 37 ; & la douleur passée, le n°. 38.

Jardon.

Ne confondez pas la courbe avec le jardon ; cette première vient en dedans ou en dehors du jaret, & quelquefois à l'entour. Le jardon est toujours situé au-dessous de la pointe du jaret, & a pour l'ordinaire une figure oblongue : c'est un effort de tendon de l'os coronaire. Si après avoir employé les numéros 37 & 40, il persiste toujours, appliquez-y le feu.

Musaraigne.

SCARifiez la tumeur jusqu'aux muscles ; badinez-la avec le vinaigre : donnez intérieurement F

ment le remede, n°. 9, & traitez la plaie avec le n°. 49.

Solandre.

EMPLOYEZ les fomentations d'huile & de vin. Ce mal, ainsi que la malandre, est de peu de conséquence.

Varice articulaire.

COMME cette maladie est la même que celle qui produit le vessigon, la molette, on emploiera le même remede.

Vessigon.

AU vessigon simple ou chevillé, employez le remede, n°. 40; mais si ce remede, après avoir été mis en usage deux mois environ, est infructueux, appliquez-y le feu : mais gardez-vous bien de suivre l'avis de ceux qui conseillent les scelons, ou d'ouvrir les vessigons.

Maladies communes aux quatre jambes.

Atteintes.

NE négligez pas cet accident, sur-tout s'il touche le sabot ; ne brûlez de la poudre à canon que sur celle qui est légere : autrement vous occasionneriez un javart encorné, ou vous attaqueriez le tendon extenseur de l'os du pied. Employez le n°. 47.

Boue.

TOUTE boue ou matière qui souffle la cou-

onne , ne doit point être arrêtée par des restinctifs ou astringens , comme le pratiquent journellement les matéchaux. On doit au contraire en favoriser la forte par des maturatifs , n°. 43 , & employer ensuite le n°. 47.

Cercle , ou cordon.

CET accident dénote un cheval qui a été fourbu , ou qui a un effort de l'os coronaire sur l'os du pied. Ceux qui le rappent , ne pallient pas même cette maladie , attendu qu' c'est la chair de la couronne qui la produit & qui en est le moule , surtout dans ce dernier cas.

Clou de rue.

IL n'est point de secret à mettre en usage , plus dans le clou de rue que dans toute autre maladie ; comme on le voit souvent , un clou de rue peut être curable sans traitement , comme il peut être incurable avec tout le traitement requis : il est plus ou moins dangereux , à raison des parties qu'il attaque. Tout clou de rue qui avoisine la fourchette , ou qui la traverse , ainsi que la sole des talons , est plus ou moins conséquent , en raison de sa direction & de sa profondeur : dans l'un ou l'autre de ces cas , s'il est profond , il faut dessoler & fendre toujours en long. Employez les baumes naturels , le n°. 47.

Couronne. (effort de la)

CETTE maladie se reconnoît à une grosseur en devant de l'os coronaire , qui , quand elle est négligée , devient osseuse. Ne confondez pas cette maladie avec la forme qui vient sur les parties la- F 4j

térales. Employez le remede , n°. 40; & s'il est infructueux , mettez - y des raies de feu.

Crampe.

A la crampe passagere , le mouvement seul rétablit le membre engourdi à celle qui est de continuité , employez , en fommentation , le n°. 47.

Crapaud.

N e traitez jamais les fics ou crapauds avec le feu , ni les caustiques : ces moyens sont toujours infructueux. Servez - vous du bistouri , & enlevez tous les accroissemens jusqu'au sang , ensuite employez le traitement , n°. 47. Voyez fic.

Croissant.

S i la sole de corne est crevée , c'est - à - dire , s'il y a séparation de l'os du pied de la sole charnue , gardez - vous bien de dessoler l'animal , encore plus , si cette premiere n'est que bombée ; car autrement , la chagne se recouvre - t - elle de corne , employez les déssicatifs , n°. 48.

Eaux aux jambes.

E M P L O Y E Z les numéros 37 & 38. Mais il arrive que les fibres de la peau ont tellement perdu leurs ressorts , qu'on est obligé de mettre la partie en sang. Dans ces cas , on prend une brosse rude , & on en frotte la partie affectée , puis on emploie le remede , n°. 44.

Empietrure.

S I L n'y a eu que la peau d'attaquée , le mal est peu de chose : l'huile & le vin battus ensemble suffisent. Si les gaines des tendons sont attaquées ,

employez le n°. 46. Mais comme il est rare que l'empieture ne soit pas accompagnée de tiraillement des jointures, cela est cause que le cheval boite encore long-temps après être guéri, de même qu'il boite sans qu'il y ait plaie: dans ce cas, on emploiera le remede, n°. 33.

Enclosure.

COMME cet accident vient toujours de la ferrure, le premier soin est d'ôter le clou, & ensuite de faire une large ouverture pour donner issue au pus, & empêcher qu'il ne filtre à la couronne; mais s'il arrive qu'on ne se soit apperçu de l'enclouure que long-temps après, & que la matière veuille souffler à la couronne, ne l'empêchez pas en y mettant les restinctifs, comme c'est l'ordinaire: au contraire, favorisez sa sortie au moyen des maturatifs; car autrement, le plus occasionneroit un délabrement considérable dans le pied. Employez le n°. 47.

Fic, ou crapaud.

COMMENCEZ par dessoler, ensuite coupez le fic jusqu'à sa base. S'il a gagné les quartiers, coupez la muraille. Extirpez de dessus la chair de la couronne; & dessus l'os, jusqu'au sang, tout ce qui est livide & blanchâtre. Prenez garde aussi de découvrir les cartilages, car vous formeriez un jambon encorné. L'opération étant faite, employez le n°. 47, & comprimez également & assez fort pour que les chairs qui, dans cette partie, tendent toujours à l'accroissement, ne surmontent pas. Sur-tout portez la plus grande attention aux parties de murailles que vous avez enlevées, appliquez-y des petits plumaceaux, de manière qu'ils remplissent

bien le vide de cette partie ; car c'est sur-tout dans ces endroits que la chair cherche toujours à surmonter la corne.

Forme.

COMMENCEZ toujours , quand la forme est récente , par employer les émollients , ensuite les résolutifs. Si ces remèdes ne font rien , appliquez-y des raies de feu ; mais jamais d'onguent ou de cautiques. Si elle est dure , & que ce soit le cartilage ossifié , ne tentez rien. Si la partie supérieure de ce même cartilage est encore cartilagineuse , prenez garde de la mettre à découvert , car vous formeriez un javart encorné ; & s'il existe , considérez ce qui vous reste de cartilage , pour n'enlever que ce qui est blanc & mou. Les javarts survenus aux pieds qui ont des formes , sont , par cette raison , plus faciles à opérer , & guérissent plus promptement. Voyez le mot javart.

Fourbure.

COMME cette maladie vient toujours d'une tension continue des tendons , & qu'elle empêche le retour du sang & principalement de la lymphé , le seul remede est de saigner & de détendre. Dans ce cas , employez le n°. 16 ; mais ne suivez pas l'avis de ceux qui saignent à la pince , encore moins de ceux qui desfendent ; & sur-tout gardez vous bien de mettre des ligatures de paille ou autres au canon , dans l'intention d'arrêter la fourbure , & d'empêcher qu'elle ne descende , comme si c'étoit un canal qu'on voulût supprimer : ce seroit le moyen d'aggraver le mal , & même d'occasionner la gangrene. Une telle opération est le comble de l'ignorance de la circulation du sang.

Fourmilliere.

LA fourmilliere étant bien connue, il faut en venir à l'opération, qui est de pratiquer, dans la partie où elle regne, une scime artificielle. Employez le remède, n°. 47 ; & comme dans toutes les maladies du sabot, comprimez également, & empêchez que les chairs ne surmontent la corne.

Fusée.

LA fusée ne diffère du sur-os, qu'en ce que cet exostose est allongé, & qu'elle touche le rendon. Si elle est récente, employez les résolutifs, n°. 49, & même le feu ; mais rarement elle est curable.

Ganglions.

ON appelle ainsi une grosseur qui vient sur les tendons : c'est toujours une suite ou le noyau d'une grande inflammation de cette partie.

Bien loin d'employer les graissés ou les onguents, il faut y mettre le feu : un cheval affecté de cette maladie, est sujet à redevenir boiteux.

Grappe.

BIEN des personnes appellent grappes, des poiteaux aux jambes, dont la figure approche des grappes de raisin ; mais les grappes, les peignes, les arêtes sont synonymes, c'est à-dire, qu'ils sont la même maladie. Ce sont des portions de corne qui surviennent après la guérison des poiteaux, ou des eaux aux jambes qu'un cheval a eues. Ce n'est point une maladie, mais bien une espèce de cicatrice.

Javart nerveux.

LE javart nerveux est un ulcere fistuleux , qu'il faut débrider longitudinalement , en suivant la direction des tendons , & auquel on appliquera le remede , n°. 47.

Javart encorné.

N'APPELLEZ de ce nom que les plaies avec gonflement sur les talons , dont le pus est en plus grande quantité que n'en peut fournir l'étendue de cette même partie. Faites l'opération ou la section entière du cartilage , qui est ce qui produit la fistule , & employez le n°. 47 ; mais gardez - vous de suivre la vieille routine , en y appliquant le feu.

Javart simple.

EMPLOYEZ le n°. 13. Le bourbillon tombé , si la plie est grande , appliquez le remede , n°. 47.

Mémarchure.

L'ENTORSE ou la mémarchure est une luxation incomplète : employez le n°. 37 , tant qu'il y a de la douleur ; la sensibilité une fois passée , mettez en usage le n°. 38.

Molette.

Si après avoir employé le remede , n°. 40 , la molette existe toujours , appliquez - y le feu , c'est le seul remede.

Mule traversine.

CETTE maladie est une petite crevassè qui survient au - dessus & derrière le boulet , & qui ne differe point des caux aux jambes : aussi se traitez - elle de même.

Quarquier

Quartier défectueux.

LA suite d'un javart encorné , ou d'une plaie mal traitée , produit le quartier défectueux. À ces sortes de pieds , on ne fauroit y attacher solidement des clous , par la raison que la corne est molasse & filamenteuse.

Quartier foible.

DÉFAUT de construction. Mais comme ces sortes de pieds ont pour l'ordinaire du ta'on , il faut ferret long & à éponge mince , pour que la fourchette puisse poser à terre.

Quartier resserré.

LA construction , souvent la ferrure , le rapettement de la muraille , & le parement de la sole , sont aussi les causes du resserrement de quartier. Ne point parer le pied , & ferter court , font les remèdes pour rétablir le quartier.

Quartier renversé.

LA mauvaise construction & la mauvaise ferrure , sont souvent les causes du renversement du quartier. Le remède est le même que celui du quartier foible.

Seimes.

NE mettez jamais le feu aux seimes , de telle nature elles soient ; opérez - les avec la renette vers la couronne , & employez le remède , n°. 47 : dessus le sabot , telle graisse on voudra pour le détendre.

Sole battue.

LES repos , les éminieillures ou graisses quelcon-

G

ques que l'on mettra sur la sole , sont les seuls remedes à employer.

Sole brûlée.

PAREZ la sole , & employez le remede , n°. 47 ; dont vous chargerez des plumaceaux , que vous mettrez sur la sole , après l'avoir bien parée , & avant que d'attacher le fer.

Talons bas.

LA mauvaise construction , la mauvaise ferrure , les éponges épaisse , les crampons , sont les causes du talon bas : à ces dernieres , on y reméde par la ferrure courte , & laissant porter la fourchette à terre.

Varice veineuse.

LA dilatation de la veine , dans l'endroit de l'articulation , est dite varice veineuse. Employez le remede , n°. 40.

Maladies qui peuvent avoir lieu par-tout le corps , qui dépendent pour la plupart d'un vice dans les humeurs.

Ankloſe.

TOUTE jointure qui ne se meut pas , à laquelle on voit des grosseurs dures & insensibles , prouve l'existence de cette maladie. N'employez nul remede.

Anthrax.

A cette maladie, qui peut arriver par-tout, ne mettez jamais ni feu ni onguent; mais scarifiez ou incisez, &c. Voyez pour exemple le mot musaigne.

Aphètes.

Tous les petits ulcères que l'on trouve dans la bouche, qui sont blanchâtres, superficiels, dont les bords de la peau ressemblent à une petite pellicule à demi-détachée, demandent que l'on emploie le collyre de l'enfran, ou à son défaut, le vinaigre & l'ail. Ces accidens dénotent toujours une putridité, ou au moins une bouche échauffée : mettez en usage les lotions de l'ail & de vinaigre. Ces accidens existent toujours dans le farcin, dans la phthisie, & sur-tout dans les maladies épidémiques de tous les animaux en général, à la suite des maladies inflammatoires : examinez toujours la bouche, le nez & l'arrièrè-bouche, autant qu'il sera possible.

Blessures.

TOUTES blessures ne pouvant pas être les mêmes par-tout, considérez les parties qui sont attaquées, si c'est la peau, si ce sont des parties charnues, des parties tendineuses, ligamenteuses, cartilagineuses, osseuses, &c.; c'est de cette différence que vient la gravité du mal, & des différents moyens à employer pour la guérison. En général à la peau, & dans les parties charnues, la suppuration une fois établie, est elle-même un baume qui conduit à une parfaite guérison. Dans les parties tendineuses, ligamenteuses, employez les baumes naturels, n°. 47 : dans celles des os des

G ij

cartilages , souvent il faut avoir recours aux exfoliatifs , & même à l'instrument ; & pour médicamenteusement , le n°. 46.

Bourbillon.

N'ARRACHEZ jamais le boutbillon ; favorisez sa chute au moyen des matutatifs , n°. 43 , & par là vous éviterez les fistules. Et comme il n'arrive , pour l'ordinaire , qu'aux extrémités des jambes , vous éviterez celles qui sont ou tendineuses , cartilagineuses , ou encornées.

Bourfouffure.

Si la bourfouffure , ou emphysème , est générale , contentez - vous d'échauffer l'animal , ou par l'exercice , ou par les sudorifiques , n°. 13 ; & si cela continue , scarifiez de distance en distance : pour lors vous verrez bientôt cette maladie disparaître. Gardez - vous bien d'y appliquer le moindre onguent , la moindre graisse ou huile , car vous boucheriez les pores de la peau , & l'animal seroit exposé à périr.

Brûlure.

A toute brûlure , employez les adoucissans , n°. 37. Si elles sont légères , si elles sont profondes , servez - vous de l'essence de téribentine : mais si la brûlure a occasionné la gangrene , extirpez jusqu'au sang la partie affectée , avec le bistouri , & employez le n°. 47.

Bubon.

A toute élévation avec chaleur , sur-tout dans les parties glanduleuses , telles qu'aux avives , sous la ganache , aux aïselles , ou entre l'épaule , ou le poi-

trail, en dedans de la cuisse vers l'aïne, appliquez les maturatifs, n°. 43, s'il y a lieu lieu d'espérer de la suppuration. Si au contraire le bubon devient froid, extisez ou fendez-le dans toute sa profondeur, plus ou moins suivant la grosseur, & employez le n°. 47.

Cancer.

Le fourreau, les mamelles, les avives, & généralement toutes les parties glanduleuses sont exposées au cancer : cette maladie est toujours un squirre enkisté, qui, avec le temps, s'ouvre en un & plusieurs endroits. A cette maladie, opérez du bifbouï, & non avec le feu, qui ne fauroit jamais guérir, & qui au contraire aggraveroit le mal ; mais avant d'opérer, prenez bien garde aux parties sur lesquelles vous allez travailler, les unes étant plus délicates que les autres. Employez les remèdes, n°. 47 : quant au cancer en général, voyez les observations sur les tumeurs, aux mots squirre & kiste.

Carie.

La carie étant une gangrene seche à l'os, rugez - le ; c'est - à - dire, enlevez avec un instrument la partie affectée, & employez d'abord les remèdes, n°. 36, & terminez par le n°. 47.

Chancre.

L'ULCÈRE bien caractérisé chancreux, coupez ou ébarbez - le jusqu'au sang ; passez - y sur le champ, ou la pierre infernale, ou la dissolution de vitriol, & ensuite appliquez - y le remede, n°. 45 ; & la suppuration établie, continuez votre pansement avec le n°. 47.

G iiij

Cliqueitis.

TOUT OS fracturé se reconnoît au tact léger, qu'on appelle cliquetis. A l'exception de certaines fractures de la cuisse, il n'est point d'os dont le cliquetis soit plus caché que celle de l'os coronaire. On s'en assure en tenant le pied en avant des deux mains, en appuyant le pouce sur cet os, & en le poussant en arrière : sa fracture est incurable, on est obligé d'abandonner le cheval.

Convulsion.

QUOIQUE les convulsions n'arrivent, pour l'ordinaire, qu'aux événemens de la mort, néanmoins il arrive quelquefois qu'elles surviennent aux chevaux bien portans, & chez lesquels elles ne sont que passagères. On a vu quelquefois des chevaux attelés à un chariot, tomber & se rodir comme s'ils alloient expirer, & un moment après se relever. Ou cette maladie tient du mal caduc, ou de l'épilepsie, ou d'autres causes particulières inconnues : dans l'un & dans l'autre cas, il faut mettre sous la dupliciture de la peau des narines, deux petits plumeaux de coton ou d'étope de corde, de la grosseur d'une petite noisette, imbibés d'alkali-volatil-fluor ; on en mettra pareillement aux deux commissures de la bouche. Si le local le permet, on donnera un breuvage d'eau simple, dans lequel on en mettra une demi-cuillière à café.

Corde de farcin.

NE mettez pas de pointes de feu, ou de raies, à l'entour des boutons de farcin, dans l'espérance

d'arrêter les progrès du mal, comme bien des gens le font. Le vice étant dans le sang, traitez-le; & quant aux boutons, coupez-les, & appliquez-y, ou la pierre de vitriol, ou la pierre infernale. Voyez farcin.

Crotin.

Le crotin doit être arrondi, dur, d'une couleur de marron, & enduit à sa superficie d'une espèce d'huile. Noir, il dénote un cheval échauffé, & qui a besoin de laveinent d'eau tiède; jaune, il dénote une surabondance de bile dans l'animal: & quand, dans cet état, il se trouve enveloppé d'une espèce de peau glaireuse de même couleur, on dit qu'il est gras-fondu. Cette maladie ne vient point de graisse, mais est la suite ou l'effet d'une maladie inflammatoire; & cette coëffe, ou enveloppe, est de la lymphe épaisse. On guérira cette maladie avec les lavemens, n°. 16, pour tout traitement.

Cul-de-poule.

Rasez-le avec le bistouri, cernez les bords de la plaie jusqu'au sang, & lavez-les sur le champ avec la dissolution de vitriol, & appliquez le remede, n°. 47; mais n'employez point le feu.

Dartre.

DANS cette maladie, ne saignez point, de peur de répercuter l'humeur dans la masse du sang. Employez au contraire les remedes du n°. 41.

Dégoût.

CONSIDÉREZ d'où peut venir le dégoût: il est quelquefois le commencement d'une maladie interne, dont la cause est inconnue; mais souvent

G iv

il n'est occasionné que par la plénitude, la lassitude, la boisson ou les alimens mal faîns, la pouffe des dents, leur catie, ou quelques causes qui existent dans la bouche, & jamais du lampas. Employez au dégoût le n°. 29.

Démangeaison.

EMPLOYEZ les lotions, n°. 37 ; mais ne saignez jamais, car c'est une humeur qui se porte à la peau. Donnez pour breuvage le n°. 13.

Distension.

TOU T allongement de tendon, vulgairement appellé nerf, toute mémarchure ou entorse, demandent les embrocations émollientes, n°. 37 ; dans le commencement, n°. 38 ensuite : mais les bains de rivière ou autres, & le repos, font les plus puissans remèdes. Evitez tous les onguens & graffles.

Durillon.

CETTE maladie, pour l'ordinaire, est ou un squiffe, ou une cicatrice, & consiste toujours dans la peau ou ses tissus. Dans la dernière cause, il n'y a pas de remèdes ; dans la première, il n'y a que l'instrument tranchant qui puisse l'enlever. Evitez toujours les onguens.

Ebullition.

CETTE maladie s'enva aussi-tôt qu'elle est venue ; mais pour cela faire, il faut bien se garder de saigner l'animal. Donnez-lui un breuvage sudorifique, n°. 13, & sur-tout gardez-vous bien de faire étirer l'animal, car les boutons seraient plusieurs jours à disparaître.

Écume.

Les jeunes chevaux, ayant la salive plus lym-pide que les vieux, jointe au mors qu'on leur met dans la bouche, & à l'ardeur, écument facilement. Cette déperdition annonce une bouche fraîche ; mais il en est qui écument dans le repos des ma-choires, vers les commissures de la bouche, & dont la salive est épaisse & glaireuse comme du blanc d'œuf. Cette déperdition est la preuve d'une bou- che échauffée, ou d'une inflammation. Mettez à l'animal un billot enveloppé d'un linge trempé dans le vinaigre.

Epidémie.

UNE maladie paraît - elle être commune à quel-ques chevaux, ou quelques autres animaux domes-tiques, tout de suite on lui donne le nom d'épi-démique ; le plus souvent très - mal - à - propos.

Il est peu d'épidémies ; les trois quarts des ma-ladies, dont les ouvrages donnés au public four-millent, sous ce nom, sont endémiques, & peu sont communicables. La plus grande partie de ces maladies sont de faisons, & plus générales dans certaines années que dans d'autres.

Leur cause première sera ignorée long - temps. Cependant il y a lieu de croire que l'air altéré, par une cause quelconque, est le principe de ces maladies.

Elles auront plus lieu dans les années où les fourrages n'auront pas été de bonne qualité ; que les animaux auront été obligés de boire de mau-vaises eaux, ou qu'ils en auront manqué. On peut joindre à ces causes les travaux excessifs, la

mal - propreté , & sur - tout la mauvaise constitution.

Ainsi il est aisé de concevoir , d'après ce que nous disons , que des chevaux dont le chyle mal élaboré , & qui aura passé dans la masse du sang , doit nécessairement produire des maladies sans nombre , telles que

Le marasme ,	La dysenterie , ou gras-
Les fièvres ,	fondue ,
La péripneumonie ,	Les galcs ,
La morve de courbature ,	Les dartres ,
L'hydropisie de poitrine ,	Les œdemes générales ,
Le farcin & la morve qui en provient , & plusieurs maladies qui se portent sur les viscères les plus foibles , telles que	
La morve de la première espèce ,	La lunatique ,
L'équinancie ,	Le tour - de - bateau ,
Les aphes de la bouche ,	Les tranchées , & la néphrite , &c.

Dans les bêtes ruminantes , les effets sont une dissolution dans les humeurs , des phlébites , ou perites vésicules répandues sous la peau & sur les viscères , des aphes dans la bouche , le pharynx & le latinx , & presque toujours une écume jaunâtre sortant des narines , une plénitude & une induration d'alimens dans le premier & second estomac , & une gangrene aux intestins ilion & cœcum , desquels sort , dans les premiers temps de la maladie , une sécrétion bileuse & lymphatique.

Comme ces maladies sont presque toujours alkalescentes , qu'elles tendent & qu'elles finissent par la putridité , on doit employer les acides végétaux en alimens ; en boisson & en breuvage ,

L'acide vitriolique concentré, étendu dans l'eau, à la dose de trente gouttes dans une pinte d'eau.

En outre, on emploiera en boisson & en lavemens, l'eau de fontaine saturée d'air fixe, au point de laisser sur la langue un goût acidulé.

Mais si la maladie venoit de vapeurs méphitiques, on emploiera l'alkali-volatil-fluor, soit en boisson, soit en lavemens, à la dose d'un gros dans une pinte d'eau, & la respiration de cette même liqueur. Au reste, on peut consulter le mémoire sur ces maladies, que nous avons donné à M. de Turgot, contrôleur-général, & qui fut inséré dans la gazette d'agriculture de Deux-Ponts, folio 64, année 1774.

Épilepsie.

CETTE maladie qui, depuis quelques années, vient assez fréquente, est presque toujours incurable. Les bains froids, un grand air, l'herbe de pature tous les ans, doivent être employés pour remede.

Eſquille.

ATTENDEZ que les esquilles tombent d'elles-mêmes, ou à la faveur des digestifs; ne les traitez jamais, car vous augmenteriez le mal, sur-tout si elles tenoient à des parties tendineuses & ligamentueuses. Traitez la plaie comme il est dit au mot plaie, à l'article fistule.

Exostose.

TOUTE élévation dure, insensible, qui se trouve située sur un os, ou sur une articulation dont la peau est détachée, est nommée exostose. Si vous tentez un remede, enlevez l'exostose avec la ruginne & le maillet; mais n'y appliquez

pas le feu : il est infructueux , & encore la rugine ne convient - elle que sur le corps des os. Employez le n°. 46 , & ensuite le n°. 47.

Extension.

TOUT tendon gonflé depuis le genou jusqu'à la couronne , ou depuis le jarret jusqu'au sabot , annonce une extension ou un effort des muscles. Déferrez le pied , parez - le. Si l'animal faint , ou est sensible à la pression des tricloïtes , amincissez - lui la sole , & saignez - le en pince. S'il boite tout bas , & que le gonflement du tendon soit considérable , désolez - le , & appliquez dessus le tendon les émolliens dans le commencement , & ensuite le n°. 36. Mais comme il reste toujours une grosseur sur le tendon , il convient , au bout de six semaines , d'y appliquer le feu en patte d'oie. Gardez - vous bien d'y appliquer le moindre onguent , ou emplâtre. Le feu appliqué , on frotte une seule fois la partie avec de l'huile de laurier , & on s'en tient là.

Farcin.

DANS cette maladie , comme dans toute autre , ne tentez point la guérison par les prétendus secrets , tels que de mettre des poudres , onguents , ou huiles dans les oreilles , de pendre à la crinière & à la queue des canonières de sureau , dans lesquelles on met des toiles d'araignées & de l'arsenic ; de mettre des compositions dans le pied. Une ou deux saignées , les fêtons appliqués dans les parties charnues , les breuvages sudorifiques , n°. 13 , & l'exercice , sont les seuls remèdes connus à employer.

Filandres.

On ne s'apperçoit des filandres , qu'au bout d'un certain temps qu'on a pansé une plaie. Tout ulcère qui se rapproche & qui laisse un fond , d'où découlle un pus que ne fauroit fournir l'étendue de la plaie que l'on voit , dénote même , sans le secours de la sonde , qu'il y a une filandre , un os ou un corps étranger.

Dans ce cas , débridez de nouveau la plaie , ou entretenez , ou dilatez - la au moyen de l'éponge préparée ou d'un bourdonnet très - dure ; & attendez la chute de cette filandre qui est , pour l'ordinaire , une portion de membrane , de tendon ou d'aponevrose. Ne la tirez jamais de force , car en l'arrachant , vous en formeriez un autre : la suppuration doit seule la détacher. Employez - le remede , n°. 46 ; mais gardez - vous d'appliquer aucun caustique.

Foulure.

CET accident est le même que la mémarchure. Voyez ce mot. C'est toujours une distention d'un tendon & plus souvent des ligaments.

Fourreau.

LES accidens qui arrivent au fourreau , sont des fics ou poireaux , & les chancres ; les gros fourreaux sont sujets aux squires & aux cancers. Voyez ces ces mots. Mais rien n'est plus difficile à guérir que les squires & cancers de cette partie.

Furoncle.

CHEZ le cheval , on appelle javart , tout clou ou furoncle qui lui survient depuis le genou ou

jarret, jusqu'à la couronne ; mais le même accident peut arriver sur toute l'habitude du corps de l'animal : ainsi, traitez-le de même que le javart.

Gale.

Ne saignez pas dans cette maladie, ne rafraîchissez pas non plus l'animal ; au contraire, tâchez de porter à la peau l'humeur qui veut sortir. Employez intérieurement le remède sudorifique, n°. 13, & extérieurement le n°. 41.

Gangrene.

A la mortification presque totale, ou au sphacèle d'une partie, ne perdez pas de temps ; emportez toute la partie affectée jusqu'au sang avec le bistouri, & évitez le feu. Employez les lotions de vinaigre fort, & ensuite le n°. 45.

Groffeur.

EXAMINÉZ de quel genre peut être la tumeur ou grosseur. Voyez à cet effet les observations sur les tumeurs & sur les plaies.

Jaunisse.

L'ON ne peut juger la jaunisse que par la couleur des yeux, la commissure des lèvres, le dedans du sphincter, & par la fièvre qui est noisâtre. Employez les numéros 16 & 12.

Immobilité.

COMME cette maladie vient toujours à la suite du vertigo, il n'y a pas de remède : la pâture & l'exercice font plus que tous les médicaments possibles. Quelquefois l'immobilité est la cause première du vertigo, pour lors traitez-la comme tel.

Insensibilité.

IL est des chevaux qui naissent insensibles aux mors & aux châtimens : dans ce cas , il n'y a pas de remede. —

D'autres le deviennent par maladie , par un relâchement général , un défaut de reflet : pour lors on emploiera les bains froids , & les boillons ferrugineuses.

Luxation.

CETTE maladie est le déplacement d'un os sur un autre. Cet accident est très - rare chez les chevaux ; cependant , quand la luxation a lieu , il faut commencer par remettre les os à leur place , & on fomente la partie avec les remedes , numéros 38 & 39. Il arrive souvent aux chevaux des efforts d'articulation , où les ligamens qui les tiennent , se trouvent tellement tirailles , que souvent ces animaux en restent boiteux toute leur vie , tels que la luxation incomplète du bras avec l'épaule , du canon avec le paturon , enfin de l'articulation du boulet. Le remede est celui du n°. 37 , quand il y a douleur & gonflement ; & le n°. 40 , si aucun de ces accidens n'existe.

Maigreur.

TOUT cheval à qui la bonne nourriture ne manque pas , & qui est maigre par accident , a une cause particulière , telle que les vers , ou embarras dans quelques viscères. Si la cause provient des vers , employez le n°. 14 ; si la cause secondaire vous est cachée , employez les bains & les boillons d'eau ferrugineuse.

Meurtrissure.

EMPLOYEZ sur le champ l'eau fraîche, ou l'eau végéto-minérale, ou l'eau d'alibourre; ou à son défaut, l'eau & le sel, ou le vinaigre & l'eau avec la suie de cheminée: c'est ainsi que l'on guérit les cors récents, les tumeurs du garot, du rognon, & autres de cette nature. Bannissez les onguents & tout corps gras.

Mue.

Tous les chevaux muent au renouvellement des saisons, sur-tout au commencement du printemps; mais il en est qui muent à la suite d'une maladie inflammatoire, telle qu'à la suite du mal d'Espagne, d'autres par l'application de certains médicaments sur la peau.

Noyé.

IL en est à-peu-près de même d'un animal noyé, que de celui qui auroit été pris de la fumée. Dans le dernier, c'est une vapeur méphytique qui entre dans le poumon : dans le premier, c'est l'air qui le devient, faute de pouvoir se renouveler; (car rarement l'eau entre-t-elle dans les poumons, & cest-elle la cause subite de la mort de l'animal.) Il s'ensuit de-là une cessation totale de circulation dans l'artère pulmonaire; le sang est obligé de refluer au cerveau: ce qui produit l'apoplexie. Nous sommes d'autant plus portés à croire, que cette dernière cause accompagne toujours la première, c'est que toutes les fois que nous avons été témoin, par expérience, des animaux noyés, avec quelques apparences de vie, nous avons senti les battemens de cœur, mais pas le moins-

dre

dre mouvement d'élévation de la poitrine, en un mot, la moindre respiration. On voyoit les jugulaires s'enfler à vue d'œil, & il n'en étoit pas de même des veines des extrémités. On doit donc commencer par rétablir la respiration, & ensuite la circulation. Pour cet effet, on soufflera dans la bouche, avec un soufflet, par interruption, ayant soin de ne pas trop introduire d'air. Pendant ce temps, des gens presseront sur la poitrine de l'animal, en le remuant autant que faire se pourra ; d'autres lui couvriront de fumier le reste du corps : une autre personne lui administrera l'alkali-volatil-fluor, comme il a été dit au mot, cheval pris de la fumée ; un autre lui appliquera les ventouses ; un autre lui donnera des lavemens de tabac, & ensuite le frictionnera sur le ventre avec un bouchon de paille.

Un demi-quart d'heure après que l'animal aura été réchauffé, on le saignera d'un côté du col, & de l'autre on lui ouvrira l'artere temporale en même temps. On ne lui tirera du sang, qu'à raison de sa chaleur & de sa fluidité. Plus le sang est chaud & liquide, moins on doit appréhender de fortes saignées. Mais il seroit dangereux de le faire dans le temps où la circulation est presque imperceptible, & où l'animal est froid partout le corps.

La saignée faite, on fera avaler à l'animal quelques eaux vulnéraires, & à leur défaut, de l'eau de-vie mêlée avec une partie égale d'eau, à la dose d'un verre ordinaire.

Enfin, nous le répétons, les trois grands moyens de rappeler à la vie un animal noyé, sont d'insuffler l'air ordinaire dans ses poumons, de désemplir les vaisseaux, & de le tenir chaudement. Mais

H

pour que ces moyens aient lieu, il faut qu'en retirant l'animal de l'eau, on s'aperçoive encore d'un reste de circulation ou de respiration, autrement tout secours est infructueux : & tous ceux qu'on dit avoir été guéris après avoir resté trois ou quatre heures au fond de l'eau, ont vraisemblablement conservé l'une ou l'autre de ces apparences de vie ; fait dont nous doutons beaucoup, à moins que ce ne soit un fœtus sorti depuis peu de jours du ventre de sa mère. Mais nous assurons que tous les animaux que nous avons fait périr, après s'être débattus dans l'eau, qui ont coulé au fond, & qui y ont resté sept à huit minutes de temps, il nous a été impossible de les rappeler à la vie, quoique nous ayions employé tous les moyens indiqués.

Nous ne sommes point de l'avis de ceux qui administrent le tabac en fumigation par l'anus ; cette méthode ne fert qu'à distendre les intestins, & faire refluer le diaphragme vers la poitrine, & en diminuer la capacité : nous le sommes encore moins de l'administrer de la même manière, dans la bouche.

Nous avons fait périr, par expérience, nombre d'animaux, en introduisant cette même vapeur de tabac, dans les poumons. Nous croyons d'après cela, qu'il ne faudroit pas pour réussir, y ajouter un charbon dans la boîte fumigatoire, qui seul seroit bien capable de suffoquer l'animal.

Nous ajouterons encore, qu'il est inutile de verser l'alkali-volatil dans la bouche, quoiqu'étendu dans l'eau encore moins pure, comme nous l'avons vu donner il y a peu de temps. Tous les gens de l'art savent & connaissent les effets éruptifs de

cette liqueur ; il seroit inutile de s'étendre là-dessus plus au long.

Offication.

Si, à la suite d'un effort de l'os du pied, ou d'un clou de tue, il survient une soudure de ces deux os, ne tentez aucun remede, l'animal en restera boîteux, & ne pourra servir qu'au pas.

Phlictènes.

IL survient sur l'habitude du corps des petites tumeurs remplies d'eau, c'est ce qu'on appelle phlictènes ; cette maladie arrive à la suite des fievres putrides : ouvrez-les, & faites des fomentations avec le remede, n°. 30, dans lequel vous ajouterez un peu de vinaigre.

Piqûre de mouches ou autres insectes.

IL arrive quelquefois que les chevaux sont couverts & harcelés par les taons, qu'ensuite ils deviennent enflés au point d'en avoir une difficulté de respirer : faites une saignée à l'animal, employez extérieurement le n°. 37 ; & si la maladie est grave, donnez intérieurement le n°. 12.

Plaie.

POUR traiter une plaie, il faut savoir de quelle qualité elle est. Voyez les observations sur les tumeurs & sur les plaies. Mais dans telle plaie que ce soit, n'essuyez point le pus, mais pompez avec l'étoupe la surabondance ; & ne nétoyez pas entièrement l'ulcere, de peur de faire du sang qui retarderoit la cure. On ne doit mettre les plaies au sang, que quand elles sont froides, & qu'on

H ij

désire y attirer une bonne suppuration. Traitez la plaie selon son genre. Voyez les observations sur les plaies & ulcères.

Poireau.

LA méthode de lier les poireaux ne guérisson pas toujours, & laissant souvent une racine, il vaut mieux les emporter avec le bistouri, & les laver une couple de fois avec le n°. 49, & y appliquer, jusqu'à parfaite guérison, la dissolution de vert-de-gris dans le vinaigre.

Pouls.

Les endroits où l'on peut sentir les battemens des artères, sont à l'angle de la machoire inférieure, à l'artere temporale, en dedans & en dehors du boulet, en dedans du jasset ; & mieux au cœur, en appliquant la main du côté du montoir. Dans les fièvres ardentes, il est des chevaux chez lesquels on sent l'artère aorte battre en mettant la main sur les reins.

Poux.

EMPLOYEZ le remede n°. 42.

Putréfaction.

ON dit que le cheval a une maladie putride, lorsque la bouche, la respiration, sa fiente ou ses excrémens, sa transpiration & les urines sentent mauvais. On dit qu'une tumeur est putride, quand le sphacèle, qui est le dernier degré de gangrene, est établi, & qu'il produit une odeur puante. On dit de même d'un ulcere, lorsque la couleur est noirâtre, & que le pus qui en découle a une mauvaise odeur. Dans les maladies putrides inter-

nes, employez le remede, n°. 9, & les acides; & quant aux tumeurs & aux plaies, après avoir scatifié, employez les lotions de fort vinaigre, & ensuite le n°. 45.

Sang.

TOUT sang des veines doit être noirâtre & épais: s'il étoit rouge & limpide, ce seroit une preuve d'un dérangement dans la circulation.

C'est donc une erreur que de dire: le cheval qui a un sang noir, est mauvais. C'en est encore une, de juger de sa qualité, sur sa figure, quand il est congelé; rien n'est plus commun, que d'entendre dire: ce sang est coenneux. Si l'on fait attention, on verra que le sang ne devient tel, que par le plus ou moins de chaleur auquel il est exposé. Tel sang qui est coenneux, pour avoir été exposé, dans une écurie, ne le seroit point devenu, exposé à l'air libre; de même qu'il seroit bien différent dans l'hiver & dans l'été.

Un sang veineux dans la belle nature, doit avoir ses trois parties bien distinctes, dans les proportions ci-jointes, savoir:

Sur une livre de sang,
Huit onces de lymphé épaisse,
Cinq onces de partie rouge,
Trois de partie séreuse.

Dans les grandes inflammations, la partie séreuse est en bien moindre quantité, la partie lymphatique moindre, la partie rouge est la plus considérable.

Dans les maladies de langueurs, dans les œdèmes universels, la partie séreuse est la plus considérable; & nous avons vu plusieurs chevaux,

chez lesquels la partie rouge étoit presque totalement anéantie.

Sphacèle.

EMPORTEZ, avec le bistouri, la partie sphacelée; quant à la description & à la cure, voyez les observations sur les tumeurs.

Squirre.

QUANT à la description & au traitement, voyez les observations sur les tumeurs. L'opération est d'enlever le squirre en totalité, ou en partie, avec l'instrument tranchant.

Sueurs.

Nous n'entendons pas parler des sueurs occasionnées par le travail, mais de celles qui arrivent dans les maladies inflammatoires, ou dans les maladies chroniques. Faites des fomentations partout le corps, avec le remède, n°. 38.

Transpiration arrêtée.

A cette maladie, employez le n°. 7, & gardez-vous bien de saigner.

Tremblement.

LORSQU'ON présume que cette maladie vient d'un défaut de transpiration, d'une digestion laborieuse, ou autres causes semblables, couvrez le cheval, promenez-le, & donnez-lui une bouteille de vin. Cette maladie, dans ce cas, n'est que passagère; mais souvent, dans les maladies graves, le tremblement est un symptôme de mort.

Tumeurs.

V O Y E Z les observations au commencement de cet ouvrage.

Ulceres.

V O Y E Z leur article , dans les observations sur les tumeurs & sur les plaies.



ARTICLE IV.

OPÉRATIONS LES PLUS USITÉES.

Atelles.

On appelle ainsi toute pièce de résistance propre à servir d'appareil. Evitez toujours la grande compression, surtout dans les parties osseuses, telles que dans la concavité de l'os du pied, &c.

Bretauder.

C'EST raccourcir les oreilles dans toute leur étendue; mais comme cette opération ne se fait qu'aux chevaux qui ont les oreilles longues, & qui les ont presque toujours mal placées, elle n'ôte que la moitié de ce défaut.

Castration.

Dès quelle manière que vous coupez un cheval, ne tirez jamais avec force les testicules; encore moins, ne les coupez le lendemain ni le surlendemain, mais sur le champ: parce que restant, & n'étant plus soutenues par leur enveloppes, elles traillent les parties du bas-ventre où elles sont attachées, & souvent l'animal en pérît d'inflammation. Préférez toujours la ligature dans le corps du cordon au lieu du billot, & jamais ne le faites avec le feu, & encore moins les bûstourner.

Cataracte.

Cataracte. (Voyez dragon.)

CETTE maladie pour laquelle on fait l'opération de la cataracte , s'apperçoit en se posant en face de l'œil : c'est un diamant blanc ou jaune que l'on voit dans le fond de l'œil. Pour peu que l'on connoisse la structure de cet organe , on ne fauroit s'y méprendre , comme le font cependant tous les jours certaines personnes qui la croient superficielle , & qui , en conséquence , appliquent les remèdes sur la cornée transparente. L'eau fraîche , à bien dire , est le seul remede que l'on doive appliquer ; comme on ne fauroit porter de remede qu'à la vitre de l'œil , ce seroit attaquer vainement cette partie , pour vouloir guérir le cristallin. A la cataracte formée , ne tentez pas de remede ni d'opération , car les suites de celle-ci sont toujours dangereuses.

Courtauder.

C'EST amputer , couper la queue & les oreilles du cheval : cette première opération se fait , en posant la queue sur un billot , & la coupant avec un couperet , à l'aide d'une petite masse de bois. L'opération faite , on arrête le sang avec la poudre de lycoperdon ou l'agaric , ou en cautérisant le bout de la queue avec un fer chaud.

Fumigation.

ÉVITEZ toute fumigation à feu nud , soit que vous la fassiez prendre par les narines , soit dans une écurie ; la vapeur qui s'en exhale , ferroit aux chevaux le même effet que la fumée : que vos fumigations soient toujours des décoctions de plantes émollientes ou détersives. Sont-ce des fumigations

générales dans une écurie , en cas d'épidémie ou de putridité ? Faites bouillir des plantes anti-putrides , ou dans l'eau ou dans le vinaigre.

La maniere dont on fait fumiger un cheval , est de prendre les herbes toutes chaudes , de les mettre dans un sac , comme font les cochers qui donnent à manger à leurs chevaux ; c'est - à - dire , leur pendre à la tête , pour que les vapeurs pénètrent entret dans les narines & dans les poumons . Il faut avoir soin , 1^o. que le sac soit une fois plus long , pour que les vapeurs n'arrivent pas trop chaudes ; 2^o. qu'il ait le double de largeur , pour qu'une partie de la vapeur sorte dehors , & que le cheval puisse respirer aisément ; 3^o. qu'il ait la tête libre . Vous lui laisseriez le sac au nez , jusqu'à ce que les herbes ne produisent plus de vapeurs . Les plantes émollientes , sont pour l'inflammation ; les détergives , sont pour les chancres & ulcères de la membrane pituitaire .

Éclisses .

Ces appareilles , dont on se sert pour contenir les plumaceaux dans la sole , doivent être un peu flexibles , joints ensemble , sans laisser d'intervalle , & ne doivent pas être trop serrés en pince .

Maladies .

Ne médicamentez jamais un cheval , que vous ne sachiez la cause de la maladie ou que vous ne connoissiez exactement son espece : il vaut mieux laisser agir la nature , que de risquer de la contrarier . Mettez toujours les chevaux à la diète , au son , à l'eau blanche , dans les maladies internes principalement . Ne saignez que dans les cas inflammatoires , où il y a difficulté de respirer , &

battement de flanc ; les saignées de précaution & de saison , étant souvent dangereuses. Les endroits où l'on doit saigner sont au cou , aux ars , au plat de la cuisse , à la queue , & en coupant quelques neuds selon le cas : le reste est de peu d'utilité. Dans les maladies inflammatoires , faites deux , trois , quelquefois quatre saignées sur le champ , d'heure en heure , ou de deux en deux . Si le cas n'est pas pressant , tenez vous - en là. Les autres saignées éloignées , sont rarement utiles , & souvent funestes : mettez en usage les numéros 1 & 16 , ensuite ceux qui conviennent au genre de maladie. Employez les cordiaux stomachiques dans les maladies de langueur , dans la morfon- dure , transpiration arrêtée , & généralement pour tous les chevaux froids par - tout le corps. Si vous n'appercevez ni fièvre , ni difficulté de respirer , ni battement de flancs , gardez - vous bien de saigner.

Vider.

C'EST mettre sa main dans le rectum , pour en extraire les excréments. Avant de le faire , on doit couper ses ongles , graisser la main d'huile d'olive , ensuite l'introduire doucement , & prendre garde de toucher les parois de l'intestin avec force , car on risqueroit de porter inflammation. Après cette opération , on donnera un laveinent , n°. 16.

Feu.

N'APPLIQUEZ le feu que pour fondre ou résoudre des tumeurs lymphatiques ; les parties sur lesquelles on l'applique ordinairement , sont les tendons , les articulations , depuis le genou &

1 ij

jarret jusqu'à la couronne : le feu doit se mettre légèrement, sans appuyer.

Le couteau doit être presque tranchant ; sa couleur doit le rendre couleur de cerise claire : on applique le feu en raies ou en pointes. Dans l'une & l'autre maniere, on ne doit point cautériser totalement la peau. Si on le met en raie, on doit descendre tout doucement & légèrement son couteau, remonter de même, & s'en tenir là ; ensuite passer à une autre raie, c'est le vrai moyen que les escars tombent toutes en même temps. Si le couteau étoit trop large, l'escare feroit plus grande. Si l'on passoit la peau, le feu, au lieu d'être résolutif, deviendroit relâchant. On doit toujours tenir son couteau droit, perpendiculaire à la tumeur sur laquelle on l'applique : car étant panché, l'escare feroit plus large, & on coureroit risque que toutes les bandes de peau ne fissent qu'une seule & même plaie.

Le feu s'applique pour les vessigons, les jardons, les varices veineuses & articulaires, les courbes & épavins commençans, les gonflementz de jarrets, les extensions de tendons, les molettes, les loupes sur le boulet, les gonflementz de cette partie, les formes, les efforts de l'os coronaire ; en un mot, ceux qui ont des tumeurs ci-dessus, tels que ceux qui sont vessiculés & tubérosés ; mais jamais n'appliquez le feu pour conserver les jambes, comme cela se pratique encore, ni même pour détruire quelque partie : car l'on doit, dans ce cas, se servir de l'instrument tranchant, & non du feu.

Dessoler.

AVANT que de dessoler, ayez soin que votre

fer soit ajusté au pied , que votre appareil soit tout prêt; préparez votre sole de corne, de façon que vous puissiez l'enlever d'une seule pièce. Si vous vous servez du bistouri pour décerner la sole, évitez de trop l'enfoncer , & de couper la pointe des cartilages; prenez garde de machurer la sole avec l'élevatoire ou leve-sole. Si vous avez quelques ouvertures à faire dans le pied , faites -les toujours suivant la direction des tendons , & que ce soit la structure du pied & la maladie qui vous guide dans l'opération. Évitez la trop grande compression sur l'os du pied , de peur de gangrene ; mais comprimez également , de peur que la sole ne surmonte , ou qu'il ne survienne des écrases. Quant au traitement , employez le n°. 47.

Ferrure.

FERRÉZ court, ne parez jamais le pied , la nature se débarrassant elle-même de ce qu'elle a de trop.

N'abatsez jamais de pied ou de muraille , que ce qu'il faut pour faire poiter votre fer.

Ne montez pas votre fer en pince , comme le font la plupart des maréchaux , pour éviter la peine d'abattre du pied. Prenez la tournure du pied , & pour lors vois brocherez en bonne corne , & vos rivets tiendront; au lieu qu'en rognant la pince , il ne vous reste que la sole , ou la partie de muraille , qui est continuellement humectée , qui la rend tendre , & la fait fendre quelques heures après par le contracté de l'air.

Ne rapez jamais la muraille , lui conservant cette pellicule grasse que la nature lui a donnée : vous éviterez les feumes & les altérations du labor.

I iij

Si vous avez brûlé ou échauffé la sole , ce dont on s'aperçoit en la parant légèrement par des trous semblables à un tamis , amincissez -la davantage , & appliquez à tout son pourtour des plumaceaux tiempés dans de l'essence de térébenthine : par ce moyen , vous éviterez la gangrene qui pourroit y survenir.

Fitez cout à éponges minces. Faites en sorte que la fourchette porte à terre , puisqu'elle est la base du cheval , comme à l'homme le talon ; cette partie n'est point sensible , comme quelques uns le disent encore : les chevaux des Pays - Bas & d'Allemagne , qui vont sans fer , le démontrent clairement.

L'expérience prouve que les chevaux qui ont des fics à la fourchette , & qui sont dénusés totalement de corne , n'en boitent pas. Une preuve encore plus convaincante , c'est que quand on est obligé de couper la fourchette charnue , pour caule de clou de rue , le cheval n'est sensible qu'à la portion de sole charnue qui la recouvre : & à la lession entiere de sa masse , l'animal ne marque aucune douleur.

Bannissez , par la raison ci - dessus , les crampons , les fortes éponges ; par ce moyen , vous conserverez l'affillette du cheval : il sera moins exposé à devenir bouleté ou long-jointé. Si vous êtes obligé de manœuvrer sur la pelouse , la fourchette , qui n'aura point été parée , fera fonction de crampons. D'ailleurs , mettez deux clous à chaque pied , les deux du milieu de la branche d'en dehors , & n'ayez en général pour but en ferrant , que de conserver le pied , la propriété ne devant être recherchée que toutes les fois qu'elle n'est point préjudiciable.

Forger.

UN maréchal doit savoir 1^o. frapper, 2^o. chauffer son fer, 3^o. forger en raison du pied qu'il a à ferrer. Ses fers doivent être couverts selon la grandeur; l'étampure doit se suivre; en un mot, son fer doit avoir la tournure de la bigorne qui, quand elle est une fois bien prise, donne de la facilité à prendre celle du pied. Mais malheureusement peur d'ouvrir aujourd'hui savent la prendre; ce qui prouve que la partie de la forgure & de la ferrure, sont dans une décadence singulière.

Parer.

C'EST vider la sole ou le dedans du sabot; mais on ne doit jamais parer le pied, que pour cause de clou de rue, de bleime, ou autre maladie du pied.

Queue. (section de la)

L'INTENTION en mettant le feu à la queue, après l'avoir coupée, est de crisper les vailloux, & d'en arrêter le sang, & non de cuire les chairs. Le couteau, ou le brûle-queue, doit être d'un rouge vif, & ne doit être appliqué que l'espace d'un clin d'œil. Ceux qui le laissent long-temps, & qui reviennent plusieurs fois à l'opération, courtent risque de faire survenir la gangrene: ce que l'on voit arriver assez souvent. Il ne doit tomber qu'une légère escare; quand il tombe un os, c'est qu'il a été coupé en deux par le couperet: c'est toujours d'ailleurs une preuve que l'on a brûlé les chairs, & que l'on a exposé le cheval à avoir la gangrene.

I iv

Saignée.

Ne saignez que dans les cas inflammatoires, Ne pratiquez pas cette opération sur les grosseurs ou valvules ; faites - la toujours le plus près de la tête , sans cependant aller sur les glandes parotides ; que votre flamme soit propre. Ne prenez pas trop de peau , en mettant l'épingle ; & sur - tout évitez de prendre les bords de la veine , car vous occasionneriez une fistule dans cette partie.



ARTICLE V.

PRÉJUGÉS

Avives.

Ne battez jamais les avives, elles n'ont aucune correspondance avec le ventre où siegent les caufes des tranchées. Elles ne se trouvent gonflées que dans la gourme ; & dans ce cas, évitez le feu ; fendez-les avec le bistouri, s'il y a du pus, comme cela arrive presque toujours, & suivez le traitement, n°. 44, & ensuite le n°. 47.

Barbillon.

Ne coupez jamais les barbillons, qui sont les deux filets de la langue, que la nature a placés dans tous les quadrupèdes : c'est une erreur de croire qu'ils empêchent de boire. Rappellez-vous que le cheval hume, & ne lappe pas, qui est le seul cas où l'on pourroit croire qu'ils empêchent de boire.

Barrer la veine.

BIEN loin de barrer la veine pour l'engorgement d'une partie, il seroit à souhaiter que l'on pût y en ajouter d'autres pour hâter le retour du sang au cœur. Une telle opération, prouve le peu de connoissance d'anatomie qu'a l'opérateur, lequel devroit faire attention que tous les chevaux qu'il a traités,

ont eu les jambes ou les parties barées, bien plus grosses qu'avant l'opération.

Biflourner.

IL est très-rare qu'en biflournant un cheval, on le rende impropre à la génération. Cette opération a souvent des suites dangereuses, tel que le squitte des testicules, ou un marasme dans lequel l'animal tombe. Le seul remede est la catétration.

Boucler.

OUTRE que c'est un abus de boucler une jument, vu qu'elle n'est qu'un certain temps en chaleur, cette opération occasionne souvent au vagin des fistules qui sont, pour l'ordinaire, incurables.

Coup de lance.

C'EST une erreur que de croire que les chevaux marqués du coup de lance, sont meilleurs que les autres; & encore plus de croire qu'ils descendent du cheval qui reçut un coup de cette arme à la bataille de Maxence. Si l'on vouloit faire attention à cette marque, on verrait que c'est un tournoiement de poils qui, dans certains chevaux, est plus haut & plus bas à l'encolure. Cette marque vient de la situation du poulin dans le ventre de sa mère, & l'anatomiste y reconnoîtra toujours une dépression de peau, qui tient à un os quelconque par une petite bande ligamentueuse; ce qui fait que, dans certains chevaux, le muscle sur lequel cette marque est située, est coupé en forme de bi-ventre.

Déglander.

En déglantant un cheval , pour cause de morve , on ne fait qu'ôter la cause secondaire du mal ; & d'un autre côté , on l'aggrave : c'est donc une erreur que de déglander. Cette opération ne se pratique que par des gens qui veulent tromper le public , ou qui ignorent totalement la circulation du sang.

Énérer , ou dénérer.

Il étoit , & il est encore de la vieille hippia-trique , de dénérer au bout du nez & à l'avant-bras ; au premier , dans l'intention de dégraissier la vue ; au second , dans celle de redresser une jambe. Cette dernière a eu lieu quelquefois , & elle paraît raisonnée ; mais il est contre toute connoissance anatomique , d'enlever un des muscles releveurs de la levre , pour soi-disant dégraissier ou décharger la vue.

Fève , ou lampas.

C'EST par ignorance , c'est faute d'avoir étudié la nature , que bien des gens encore donnent le nom de fève ou lampas , à un débordement des gencives , vers les dents incisives , & qu'ils prétendent que cette maladie imaginaire , empêche l'animal de manger. Ils ne savent pas que les vieux chevaux n'ont jamais ce prétendu lampas , & qu'il n'en est pas de jeunes chevaux qui ne l'aient : il en est de même de tous les quadrupèdes. Les dents n'étant pas sorties totalement , il faut nécessairement que les gencives & le bord du palais débordent les dents. D'ailleurs , les jeunes chevaux ont le palais plus plein dans cette partie , pour dop-

ner de la nourriture à la dent , jusqu'à ce qu'elle soit formée; aussi plus les dents sont vieilles , plus le palais ou lampas se desfèche. Mais pour revenir à l'appétit , où ces mêmes gens ont-ils trouvé que le palais étoit l'organe du goût ? Qu'ils jugent par eux-mêmes : est ce le palais qui est affecté par un mëts quelconque ? N'est-ce pas la langue ? C'est une erreur , dans le vulgaire , que de dire que l'on a le palais fin & délicat : cette partie est démontrée dénuée de papilles nerveuses , & presque même de sensation ; mais on fait que la langue est pourvue de ces qualités , étant le siège du goût.

V

Morve.

CET article n'auroit pas eu lieu ici , si au moment que nous écrivons , nous n'eussions pas reçu avis de plusieurs régimens d'Alsace & de Lorraine , qu'on leur avoit donné le conseil des cauteries , pour obtenir la guérison des chevaux morveux ; aux uns , d'appliquer trois raies de feu sur la glande de dessous la mâchoire , suivant sa direction ; à d'autres , de cautériser les os du front , & ceux du nez , &c. Mais enfin , ce qu'il y a de plus merveilleux , c'est de voir une quarantaine de chevaux , auxquels on a mis des raies de feu autour des paupières , pour guérir la lunatique.

Nager.

IL n'est jamais de cas où il faille faire nager un cheval ; & lorsqu'on le fait , il est plus fatigué , au bout d'un quart d'heure , que s'il avoit fait quatre lieues.

Ne faites jamais nager à sec , ce seroit le comble de l'ignorance que de faire ce remede.

Onglet.

C'EST une erreur que de croire que l'onglet soit susceptible de maladie ; cette partie , à la vérité , paroit se prolonger dans certaine maladie , tel que dans la maladie du cerf : mais cette action ne lui vient que de l'étréisme du muscle rétracteur qui , plus il retire l'œil au fond de l'orbite , plus il fait sortir l'onglet , & le porte en avant. C'est donc une erreur que de l'emporter à la faveur d'une piece de six liards ou autre piece de monnoie. Une telle opération , accélère plutôt le mal que de le diminuer. Les saignées , les lotions , ou les vapeurs d'eau tiede , sont les seuls remedes à employer.

Secret.

MÉFIEZ-VOUS de ces gens à secret ; l'effet de leurs remedes ne consiste que dans leur électrotaire , dans le débit & le produit de leurs antidotés.

Agissez par principe , & soyez persuadé qu'il n'y a point en médecine de préservatifs au-delà de quelques jours , attendu que la circulation change par les alimens que l'animal prend.

Sifflet , ou rossignol.

PRATIQUER un rossignol sous la queue , pour faciliter la respiration du cheval , & chasser les vents qui peuvent l'incommoder , c'est la preuve de la plus grande ignorance de la structure de l'animal.

Surdents.

ON ne doit appeler de ce nom , à toute ri-

gueut, que les doubles rangées de dents, ou leur mauvaise situation. Mais c'est une erreur que de dire que les inégalités qu'on observe sur les molaires, sont des furetants, & qu'elles empêchent de manger. Si les dents étoient plates & rases, elles ne broyeroient pas les alimens. Les gens qui enlèvent ces inégalités, ne savent pas qu'ils ébranlent considérablement les alveoles; ce qu'ils enlèvent, est l'email: & que quand il est une fois détruit, le corps de la dent se casse.

Tirer l'épine.

IL est aussi rare de voir aujourd'hui tirer l'épine, que de voir arriver la maladie pour laquelle on a pratiqué cette dangereuse opération. Ceux qui la pratiquent, croient que l'os de la cuisse est déplacé de dedans le bassin. En conséquence, ils attachent une corde dans le paturon de la jambe malade, & l'autre bout à un arbre flexible, ensuite ils foulent l'animal qui, étant posé sur trois jambes, tire de toutes les forces. Qu'arrive-t-il? Que cette articulation, qui étoit dans son état naturel, sort de place, & l'animal en reste étrahié. Rien n'est encore plus commun que de voir certaines gens qui, quand ils ne trouvent la cause du mal, font entendre que la maladie est un écart ou un effort de hanche, quoiqu'il n'y ait ni grosseur ni gonflement. Il semble que ces parties soient un labyrinthe où leurs connaissances vont se perdre: & le particulier qui n'est point instruit, & qui ne voit rien, admet avec eux que cette maladie peut bien exister; mais que la trop grande quantité des chairs, empêche de voir les caules apparentes. Souvent l'animal guérit par des remèdes contraires, parce que la véritable maladie étoit une

petite mémarchure , des autres articulations , ou parce que la nature a été plus forte que leurs remèdes ; & ces gens sont réputés infirmités , d'après un succès auquel ils n'ont point de part , & ils reçoivent les applaudissemens que le vulgaire ignorant leur prodigue à outrance.

Veines.

Ne barrez jamais les veines , comme font les gens qui ignorent la circulation du sang . Elles sont exposées aux trombustes & aux fistules . quand la flamme , avec laquelle on a saigné , est mal - propre , quand on a saigné sur une valvule , quand , en mettant l'épingle , on a pris les bords de la veine .

Cet accident arrive encore , lorsque le cheval s'est frotté . Voyez les mots varices & saignées .



ARTICLE VI.

TARES, OU DÉFAUTS NATURELS:

D e toutes les parties dont il a été traité ci-dessus, il n'en est pas qui soient aussi nécessaires à un officier de cavalerie que celle-ci ; nous dirons de plus qu'elle est indispensable à celui qui est chargé d'inspecter, soit dans les réformes, soit dans les remontes.

Pour bien juger les défauts d'un cheval, il faut nécessairement connoître sa belle conformation ; & quoique nous n'ayions pas encore de règle & de proportion bien certaine pour statuer sa bonté, il en est néanmoins de générales qui annoncent ses qualités plus ou moins grandes. Par exemple, on fait qu'un cheval court n'a aucunes allures allongées ; qu'un cheval ensellé, est foible des reins, qu'un ventre de vache est pesant ; qu'un cheval chevillé se berle, & n'a pas de fixité dans ses allures ; que celui qui est droit sur ses jarrets, ou qui a la croupe avalée, est foible sur son train de derrière, & trotte menu ; qu'un cou court, & une grosse tête, dénotent un cheval lourd, pesant à la main, & portant bas, &c.

Un cheval de cavalerie, pour être bon, autant que l'expérience le prouve, doit avoir une longueur depuis la pointe de l'épaule à celle de la fesse, d'un dixième de plus que sa hauteur, prise du sommet du garot au sol. Son dos & son rein doivent être sur un plan horizontal, parallèle

avec

avec la croupe ; il doit avoir le cerceau bien fait , & son ventre à l'égalité des flous de la poitrine , baissant de peu de chose la jointure du grasset ; ses épaules doivent presque être sensibles à la vue ; minces dans leur partie la plus haute , charnues dans leur partie la plus basse , & ne formant aucunes distinctions avec le bras . Son coude doit être mince , apparent & détaché du corps , & doit être placé dans la direction du grasset ; son avant-bras doit former un cône , dont la base est en haut ; sa face extérieure doit être ventrue ; cette même face , & l'antérieure & la postérieure , doivent être charnues ou musclées . Sa face interne doit être plâtre , & tomber en ligne droite . La jambe à partir du grasset au jarret , doit être faite comme cette dernière partie , & les jarrets doivent être écartés dans la direction avec le coude ; les tendons doivent être détachés des os du canon ; les paturons , & le reste des jambes , doivent former une inclinaison , qui suive celle du sabot . V oyez ci-après la description du pied du cheval .

Voilà en gros les proportions qui annoncent qu'un cheval doit être bon , & rattemen t il est mauvais étant construit ainsi .

V oyons maintenant quels sont les tares ou défauts qui doivent le faire réformer , ou rejeter dans un achat .

Tares , ou défauts de la tête .

Bégut .

C'EST une erreur de dire qu'un cheval est bégut . Si on veut considérer les dents incisives , on

K

verra qu'elles sont beaucoup plus longues que dans l'état de nature. En supprimant d'idée ce que l'animal devroit avoir d'usé , il se trouvera avoir l'âge requis. Cet accident vient de ce que l'émail de la dent est plus dur dans certains chevaux que dans d'autres , ou de ce que les macheoires ne portent pas immédiatement l'une sur l'autre , ou bien encore , de ce que les tables alveolaires se rapprochent plus les unes des autres , font monter la dent en haut ; en un mot , on ne verra jamais de chevaux béguts avoir les dents courtes.

Bégut. (contre)

J'APPELLE RAI contre-bégut un cheval qui a les dents courtes , & qui marque vieux quoique jeune ; ajoutez d'idée , à l'extrémité de ses dents , ce qu'il y a de trop d'usé , Pour lors vous aurez son âge.

Bout du nez gros. (le)

CETTE disposition naturelle entre les parties de la tête , dénote assez souvent un cheval lourd à la main.

Brailleur.

Le désir de quelques choses , ou la souffrance , rend le cheval brailleur. C'est une espèce d'hennissement perpétuel , qui est un défaut essentiel pour un cheval de troupes : on y remédie quelquefois en fendant les narines ; mais cet usage est souvent pénitueux.

Chansfrein renfoncé. (le)

Ce défaut , qui est presque toujours de construction , rend assez souvent le cheval siffleur &

cornard, & le rend même courte haleine dans ses exercices.

Faire les forces.

Le cheval, ainsi que tous les animaux herbivores, a un roulis de mâchoires dans la mastication, c'est-à-dire, qu'il ne pile pas comme le chien & le loup, &c. mais que sa mâchoire inférieure froisse, & se porte de droite & de gauche sur la supérieure. Quand ce mouvement est outré, il est réputé faire les forces. Cet accident, qui est quelquefois un symptôme de mort, est plus commun aux vieux chevaux qu'aux jeunes ; quelquefois il tient à l'organisation : on voit même ce mouvement marqué chez les vieillards. Les chevaux auxquels on observe ce mouvement, sont sujets à s'user promptement les dents, ce qui induit souvent en erreur du côté de la connaissance de l'âge.

Fort cheval.

ON appelle fort cheval celui qui a la bouche gâtée, qui s'emporte, qui se ramène, & qui bat à la main. Souvent ce vice est très-grand dans un cheval de cavalerie : il n'y a point de remède pour l'ordinaire, & les mors de bois réussissent rarement.

Fougueux.

UNE bouche gâtée, & souvent les caprices, rendent le cheval fougueux. Il a les mêmes défauts que celui qui est appellé fort cheval.

Groffe ganache.

CÉ défaut, qui est naturel, rend la tête pesante,

K ij

& fait que le cheval ne se manie pas ; il est peu sensible au mors , ce qui s'appelle avoir peu de barre.

Geulard.

- Les barres offensées , ou la mauvaise éducation , & les mauvais jarrets , rendent la bouché dure. Ces sortes de chevaux s'emportent facilement.

Hennissement.

C'EST un grand défaut , sur-tout pour un cheval de troupe , que de hennir perpétuellement. Le remede qu'on a coutume de faire , en fendant les narines , ne réussit jamais parfaitement , en ce que la cause vient du latinx & du voile palatin. On a vu souvent des chevaux , à qui on avoit fait cette opération , devenir morveux. La raison seroit-elle du trop grand accès que l'air a à entrer dans les narines ? Si cela est , l'opération est inutile & dangereuse.

Joues charnues.

Ce défaut n'est pas de grande conséquence , mais il dénote un cheval lourd à la main.

Langue pendante.

Les chevaux dont la langue pend , perdent souvent leur salive. Il est peu de remede pour cette maladie ; cependant on a guéri plusieurs chevaux , en leur coupant une certaine portion de la langue.

Langue petite

Ce défaut , qui est naturel , n'est point de conséquence.

Levre inférieure pendante. (la)

Ce défaut vient ordinairement de vieillesse ; mais il est des chevaux chez lesquels les muscles releveurs de cette partie sont tellement relâchés, qu'ils produisent cet effet. Il n'est point de remède connu pour cette maladie.

Levre supérieure grosse. (la)

CETTE conformation n'est que défectueuse à la vue.

Narines peu fendues.

CES sortes de chevaux sont ordinairement siégeurs, ou le deviennent dans les exercices violens. De les fendre, comme certaines gens font, ce n'est point un remède ; & à parler vrai, il n'en est pas.

Oreillard.

COMME c'est un défaut de construction, il n'y a pas de remède ; la chose n'est que désagréable à la vue.

Oreilles mal placées.

SI vous tentez l'opération, ou la section des muscles des oreilles, n'incisez point entre les deux, ce seroit le moyen de les faire pencher davantage. C'est faute de connoître l'anatomie, que certaines gens font cette opération ; mais incisez le muscle abaissant des oreilles qui recouvre la glande parotide, & prenez bien garde de l'attaquer.

Portant au vent.

LES chevaux ferrés dans leur devant, & qui

par conséquent sont foibles de jambes , & qui ont le cou allongé , portent au vent. Les chevaux aveugles sont dans le même cas , & tous sont appellés *café-cou*.

Portant bas.

Ce défaut est quelquefois naturel ; mais plus souvent , il est la preuve d'un cheval usé. Les chevaux qui ont la tête penchée , le cou de hache , ou le goletier pendant , portent ordinairement bas.

Ramingue.

Mauvaise éducation , ou l'insensibilité. Le cheval se défend , ou reste en place au pincé de l'éperon ; ce défaut est dangereux pour un cheval de troupe : rarement y a-t-il du remède.

Renifleur.

LA peur ou l'inquiétude , font renifler le cheval. Ce défaut n'est qu'impatientant , pour l'ordinaire , car la plupart ne font point d'écatt.

Salieres creuses. (les)

Les salières creuses ne sont point un défaut essentiel , mais une disformité qui vient ou de nature ou de vieillesse.

Siffleur , ou cornard.

On peut tenter de fendre les naseaux ; mais ce remède est dangereux , & ne réussit pas toujours , attendu que la cause vient du poumon & du larynx : un cheval siffleur est souvent pire qu'un poulié. Or , voyez cornards & hennissement.

Tic.

UN cheval qui tique sur la mangeoire ou qui tique en l'air, se guérit quelquefois en lui mettant un collier de cuir. Celui qui a le tic de l'oues, se guérit rarement : on lui met les entraves. Le premier tic fait souvent périr l'animal, par la perte de la salive dans la mangeoire ; le second n'est que désagréable, & le troisième fatigue prodigieusement.

Yeux petits. (les)

Ce défaut, est le moindre de tous ceux qui sont connus ; il est de nulle conséquence.

*Tares, ou défauts du cou.**Cou allongé.*

LA mauvaise construction. Le cheval a la marche incertaine, & souvent l'avant-main en devient lourde.

Cou court.

CES chevaux ont, pour l'ordinaire, la bouche dure, se manient difficilement du devant.

Cou de hache.

L'ENFONCEMENT de la criniere, & le gofier pendant, sont ce qu'on appelle cou de hache. Comme c'est un vice de construction, il n'y a point de remede ; & un tel cheval eit, pour l'ordinaire, foible dans son ayant-main.

Fauffe encolure.

Ce défaut, outre qu'il est désagréable à la vue, dénote un cheval foible dans son devant, & sur-tout difficile à s'enlever dans le galop.

Gosier pendant.

Ce défaut est toujours de construction. Il est assez ordinaire aux chevaux dont le cou est court, & il est à remarquer que ces sortes de chevaux portent bas.

Tares, ou défauts du corps.

Arête, ou queue de rat.

CONSIDÉREZ la cause qui a fait tomber le ferin. Si ce sont des dartres ou des poux ; aux dartres, employez le n°. 41 ; aux poux, le n°. 42. Ne donnez point de coup de flamme sur la queue ; scarifiez encore moins : une telle opération est le comble de l'ignorance. On appelle encore de ce nom, des espèces de cornes qui surviennent aux chevaux qui ont des eaux aux jambes. Ne tentez aucun remède, car il n'y en a pas.

Côte platte.

C'EST toujours un défaut de construction. Les chevaux ainsi construits, sont, pour l'ordinaire, ferrés du devant, & la plupart sujets à la pulmonie, & presque toujours à la maigreut.

Courc.

Court.

DANS ce défaut, qui est de construction, le cheval se donne des atteintes, & bronche souvent. Nul remede.

Courte-haleine.

QUE le cheval soit courte-haleine par construction, ou qu'il le devient à la suite de quelques maladies de poitrine, il n'est point de remede à tenter, à moins que cette maladie ne soit elle-même une suite d'une autre maladie. Un tel cheval, pour l'ordinaire, est moins de service qu'un cheval poussif.

Coufù.

UN cheval est coufù, a le ventre renté en dedans, quelquefois de nature ; & alors il n'y a nul remede. Quelquefois il l'est à la suite d'une maladie inflammatoire, ou de la faim-vale. Dans le premier cas, employez les saignées ; & les lavemens, n°. 16, dans le second. Voyez le mot faim-vale.

Croupe avalée.

CE défaut est de construction : on le reconnoît à la pente de la croupe. Un cheval ainsi constitué, à peu de reins, & est foible dans ses jarrets.

Défait.

VOYEZ maigreur.

Dos de carpe.

DÉFAUT de construction. Le cheval a le dos voûte, est raide & dur dans ses mouvements.

L

Efflanqué.

CETTE difformité est , pour l'ordinaire , la suite d'une maladie , ou la privation de nourriture. Le remede est une bonne & abondante nourriture farineuse.

Ensellé.

LA mauvaise construction , les trop grandes charges dans la jeunesse ou la vieillesse de l'animal , le rendent ensellé. On reconnoît cet accident , en ce que le dos est enfoncé. Ce défaut dénote peu de force dans les reins , mais rend l'animal doux dans ses mouvements.

Estrac.

ON appelle estrac , le cheval qui n'a pas de boyaux. Ces sortes de chevaux sont , pour l'ordinaire , peu mangeurs : à cela il n'y a pas de remede.

Flanc serré.

UN cheval peut avoir beaucoup de ventre , même ce qu'on appelle ventre de vache , & avoir le flanc serré & rentré en dedans. Si la maladie est accidentelle , on y remedie par les alimens farineux.

*Flanc retroussé.***V O Y E Z** portraits.*Portrait , ou étroit.*

Les chevaux qui ont les dernières côtes rentrées en dedans , & qui sont longs de corps , sont sujets à avoir le flanc comme coussu aux reins ,

les flancs tendus comme des cordes. Dans ce cas, on dit que le cheval est foitrait & étroit : comme c'est un vice de constitution, il n'y a point de remede. Ces sortes de chevaux sont peu mangeurs, & quelques uns ont trop d'ardeur.

Fourreau petit.

Ce défaut, qui est de nature, expose le cheval à avoir des chancres ou poireaux dans cette partie, souvent parce qu'il pise dans son fourreau.

Garot gros.

A u défaut de construction, il n'y a nul remede. Mais si c'est une tumeur, considérez de quel genre elle est. Évitez les onguens, à moins que vous ne foyez sûr qu'il veuille se former un abcès. Dans ce cas, employez le remede, n°. 43 ; mais s'il n'y a pas lieu de l'espérer, employez le remede, n°. 40, & jamais n'y mettez le feu ou les caustiques : il en sera de même de l'ulcere qui peut y survenir.

Refaît.

U n cheval refait est un cheval engrâssé, & à qui on a donné du repos. Il ne faut pas croire que pour cet effet, les maquignons aient un secret particulier : c'est une erreur.

Rein bas.

U n cheval dont le rein est bas, s'il est de monture, est très-doux à son cavalier ; mais aussi est-il foible en revanche : c'est toujours un défaut essentiel.

L ij

Ventre de vache.

LA construction , & souvent la trop grande abondance de nourriture , sont les causes de cette conformation qui rend l'animal lourd. La diète est le remede de la trop grande abondance de nourriture.

Tares , ou défauts des jambes de devant.

Avant - bras menu.

COMME c'est toujours un vice de construction ; il n'y a pas conséquent point de remede. Un tel cheval est toujours foible sur son devant.

Arqué.

UN cheval dont les genoux sont continuellement pliés , est nommé arqué. Les grands travaux , & la foiblesse provenue d'une mauvaise constitution , sont souvent la cause de cette maladie. Un tel cheval est souvent exposé à broncher & même à tomber , & il n'y a aucun remedes à tenter.

Bercer.

ON reconnoit qu'un cheval se berce , aux mouvements des épaules qui se jettent en dehors. Ou c'est un vice de constitution , ou la ruine de l'animal : à l'un & à l'autre il n'y a pas de remede.

Billarder.

TOUR cheval qui jette ses jambes , tantôt en

dehors , tantôt en dedans , est dit billarder ; un tel animal n'est point solide sur son devant , & ordinairement s'entrecoupe .

Brafficourt.

COMME c'est un vice de constitution , il n'y a nul remede à tenter .

Broncher.

OU le cheval bronche par foibleſſe de ſes jambes , ou de ce qu'il eſt ruiné , ou à la ſuite d'une maladie . Dans les deux premiers cas , il n'y a pas de remede ; quant au dernier , l'on emploiera les remedes du n°. 37 .

Chevillé , ou ferré dans ſon devant .

DÉFAUT de construction ; cheval dont les épaules ſont ferrées , qui n'a nulle force dans ſon devant , & qui ſe berce . Nul remede .

Couronné.

ON appelle ainsi un cheval qui a une plaie ou cicatrice aux genoux , ce qui provient de chutes ; à la meurtrissure où le poil manque , nul remede : à la plaie , les baumes naturels , n°. 47 .

Croissant.

SI la ſole de corne eſt crevée , c'eſt - à - dire , ſ'il y a séparation de l'os du pied d'avec la ſole charnue , gardez - vous bien de defolter l'animal ; encore plus , ſi cette premiere n'eſt que bombée , car rarement la charnue ſe recouvre - t - elle de corne . Employez les deflicatifs , n°. 48 .

L iij

Droit sur son devant.

LA cause est la même qu'à celui qui est droit sur ses jarrets. Un tel cheval est toujours foible.

Épaule charnue.

QUOIQU'EN général cette maladie soit le contraire de celle ci-dessous, & que comme elle, elle vienne de construction, le remede est cependant le même; c'est-à-dire l'exercice, parce qu'il donne jeu aux muscles de cette partie, qui ordinairement en sont dénués.

Épaule décharnée.

L'ÉPAULE est telle, ou par constitution, ou par accident. Dans le premier cas, il n'y a point de remede, à moins qu'un fréquent exercice ne lui donne de la force. Dans le second, comme elle peut y être à la suite d'une entr'ouverture, de quelques coups, ou de quelques abcès, on y remédiera en employant le n°. 38.

Faire des armes.

TOUS chevaux qui tendent alternativement les jambes de devant en avant, sont réputés faire des armes, ou montrer, dit-on, le chemin de Saint-Jacques : la cause est la ruine, la fatigue, & plus souvent la première. Un tel cheval est foible sur son devant, & bronche souvent. A la fatigue, il faut le repos & les bains froids.

Faucher.

LE cheval, dans cette allure, jette ses jambes de devant en quart de cercle de dedans en dehors : c'est toujours une preuve de foiblesse, & il est

Flagéoler.

UN cheval qui fléchit souvent les genoux, mais sans broncher, est dit flagéoler. Cet accident vient de la foibleſſe de ſa conſtitution, peut-être auſſi de ce qu'il eſt uſé : à l'un & à l'autre il n'y a point de remede.

Froid des épaules.

C'EST une erreure que de dire & de croire qu'un cheval eſt pris des épaules, tandis que c'eſt la partie ſeule qui ſoit en jeu. Si l'on veut faire attention, on verra que cette roideur du devant, ne vient que depuis le genou jusqu'en bas, & qu'à peine ces articulations jouent-elles. La-cauſe de cette maladie, vient d'un épaiffiſſement de l'humeur synoviale : ce que l'ouverture des cadavres démontre aisément. Le remede ſeroit les bains d'eau ferrugineufe.

Jouer des timbales.

OUTRE que ce défaut, où le cheval jete ſes pieds en dehors, & les eroife en dedans, eſt désagréable, il rend encore la marche incertaine, lente, & fait que le cheval eſt lourd.

Panard, ou jambes de veau.

ON appelle ainsi un cheval dont les genoux fe touchent, les pieds paroiffent fe déverſer en dehors : c'eſt un défaut de nature qui annonce toujouſrs la foibleſſe.

Piaffeur.

L'INQUIETUDE , & souvent la mauvaise constitution , sont la cause de ce que le cheval piaffe. Un tel animal a souvent plus d'apparence qu'il n'est bon.

Pied en maître à danser.

ON dit qu'un cheval a les pieds en maître à danser , principalement ceux de devant , lorsqu'ils se déversent en dehors. Ce défaut , qui est de nature , vient de l'articulation de l'épaule avec le bras , & annonce presque toujours un cheval foible sur son devant.

Raser le tapis.

LA cause de la ruine du cheval. Il ne leve pas ses jambes , il bronche souvent , & un tel cheval est de peu de valeur.

Tâter le pavé.

QUORQUE ce défaut puisse venir de foiblesse d'articulation , & de pied foible , cependant faites attention si la cause ne viendroit pas de la ferrure , ou de quelque corps étranger qui comprimeroit la sole , ou bien , comme il arrive souvent , d'un commencement de fourbure.

Tricoter.

LE cheval qui croise ses jambes de devant , est dit tricoter. Comme c'est un vice de conformatio[n] , il n'y a pas de remede : c'est toujours une preuve de peu de solidité.

*Tares, ou défauts des jambes de derrière.**Cornu.*

UNE hanche plus haute que l'autre, est dite cornue : cette maladie est quelquefois naturelle ; mais elle survient plus communément d'un coup, ou d'une chute, qui aura occasionné une fracture à la pointe de l'os iléon : c'est une difformité, & non une maladie.

Crochu.

UN cheval dont les jarrets se touchent, est dit crochu. Ce défaut est des plus graves, en ce qu'un tel cheval n'a point de force dans son train de derrière.

Cuiffe plate.

LA mauvaise construction. Ces sortes de chevaux n'ont pas d'aplomb, écartent en dehors, & manquent de force.

Droit sur ses jarrets.

DÉFAUT de nature, ou ruine du cheval, qui entraîne toujours une foibleesse de ses articulations, ce que bien des gens appellent foible de rein. Que la cause vienne de l'un ou de l'autre, il n'y a point de remède.

Épointé.

UNE fracture de l'os de la hanche, peut occa-

tionner cet accident. Ce défaut est de nulle conséquence.

Harper.

Le cheval qui trouble une jambe de derrière plus que l'autre, est dit harper. Ce mouvement triste du jarret, est convulsif : on lui donne le nom d'éparvin sec. Cette maladie est presque toujours naturelle ; mais il est des chevaux à qui une fusée survenue proche le tendon du canon, occasionne ce mouvement : d'autres harpent des deux jambes, par la raison que les tendons sont trop comprimés par les os styloïdes. A la fusée commençante, le remède est le feu.

Haut monté.

Sz dit d'une longueur disproportionnée des jambes avec le corps. Ces sortes de chevaux sont toujours serrés du devant, & foibles, par la raison que l'avant-bras & la jambe sont grêles.

Juché, ou huché.

Sz dit d'un cheval droit sur ses jarrets. Ce défaut est naturel, & démontre un cheval foible sur son train de derrière, sur-tout lorsqu'il est de trait.

Jambes menues.

A cette mauvaise constitution, il n'y a pas de remède. Un tel cheval est toujours foible sur son devant, de peu de fatigue, & de peu de durée.

Jarreté.

Un cheval dont les jarrets se touchent, & dont

les pieds se déversent en dehors, est dit jarreté. Ce défaut, qui est de nature, vient de l'articulation de la cuisse avec le bassin, & non du jarret. Un tel cheval est toujours foible sur son train de derrière.

Tares, ou défauts communs aux quatre jambes.

Avalure.

A la suite d'une atteinte encornée, d'un javart encorné, d'une matière soufflée au poil, d'une scime, d'une fourbure, il se forme une séparation du sabot qui descend, que l'on appelle avalure, & qui prouve la guérison. Le sabot poussant comme les ongles, fait qu'avec le temps cette séparation ou avalure descend, & disparaît à la longue.

Boiterie.

A moins qu'il n'y ait une cause bien apparente de la boiterie, telle qu'une matière soufflée au poil, un javart, une grosseur sensible, ou une plaie, examinez la jambe dans toute son étendue, déferrez le pied, parez également, & fondez ou pincez-le avec les tricoïses; & s'il ne flint pas, soupçonnez quelques entrofes ou mémarchures que se sera donné le cheval, & n'admettez pas sa cause dans l'épaule, comme il est dit au mot écart. Les bains, les fomentations d'eau froide, & sur-

tout le temps, sont les seuls remèdes ; ou la cause n'est pas apparente. C'est une ignorance, & une charlatanerie de traiter le pied & l'épaule en même-temps, comme bien des gens le font. Voyez feindre.

Bouleté.

QUOIQUE cette maladie vienne le plus communément de la ferrure, de ce que l'on a ferré long, de ce que l'on a mis de fortes éponges, ou des crampons qui ont éloigné la fourchette de terre, on ne peut pas néanmoins se flatter de rétablir cette articulation par la ferrure courte ; le mal est presque toujours incurable : cependant on doit la tenter.

Canon menu.

Ce défaut naturel entraîne souvent avec lui la faiblesse des jambes.

Court-jointé.

Ce défaut vient de la mauvaise construction : on le reconnoît au paturon qui est court. Un tel cheval est dur à la monture, & exposé aux efforts de l'os coronaire.

Feindre.

UN cheval feint-il ? Examinez la jambe dans toute son étendue, examinez s'il ne boîte pas de l'articulation de l'épaule avec le bras : car, comme il est dit au mot écatt, cette première partie ne souffre jamais, comme bien des gens le pensent. Examinez le genou, s'il n'y a point eu d'efforts, s'il n'est point vésiculé ou tubérosé : voyez ces mots. Voyez si les tendons ne sont point

tuméfiés ou gonflés , s'il n'y a pas de molette , si l'articulation du boulet n'est pas plus grosse que celle de l'autre jambe , s'il n'y est pas sensible , s'il n'y a pas de javarr dans le paturon , si la couronne n'est pas gonflée ou déprimée , si les caillages ne sont pas plus gros que dans leur état naturel , ou s'il n'a pas de forme ; enfin , si vous n'y trouvez rien , déferiez le pied , parez-le également , de maniere que la substance farineuse de la sole soit totalement enlevée , & que la sole puisse prêter sous les tricoïles ou tenailles . Si il feint plus dans un endroit que dans l'autre , faites-y ouverture , & employez le remede , n°. 47. Mais si vous ne trouvez aucune cause , abandonnez la guérison à la nature , le temps & l'eau sont les seuls remedes ; & ne traitez pas , comme des charlatans , l'épaule & le pied , avec les charges . Voyez boiterie .

Long-jointé.

LA mauvaise construction , ou une ferrure continuée à crampons ou à fortes éponges , sont les causes de ce que le boulet se porte en arriere . Ces chevaux sont doux à la monture , mais foibles & exposés aux extenions de tendons ; il en est aussi dont les paturons sont longs , quoique bien placés : on les appelle long-jointés . A la premiere cause , la ferrure courte ; à la seconde , nul remede .

Nerf collé à dos. (le)

Ce défaut , qui est naturel , fait que le cheval se manie mal , & qu'il est plus exposé que les autres aux extenions de tendons .

Pied foible.

UN cheval dont la muraille est mince, est dit avoir le pied foible. Ce défaut est de conséquence, en ce qu'il est difficile à fermer solidement; & que souvent, lorsqu'il se déferre, il est obligé de garder l'écurie long-temps, parce qu'il a le pied dérobé.

Pied plat.

BEAUCOURP de chevaux naissent avec des pieds plats : c'est l'os du pied qui donne la forme à la muraille, & non celle-ci à l'os. Lorsque l'animal naît, sa corne est molle, & a la forme d'un pinceau, tandis que l'os du pied est totalement formé.

Pinçart.

UN cheval pinçart, prouve un cheval ruiné; ou il est devenu tel, parce que naturellement, il étoit bouleté, ou par une suite consécutive de mauvaises ferrures.

Rampin.

CETTE maladie est l'excès du cheval pinçart. L'animal a tellement les tendons fléchisseurs raccourcis, qu'il marche sur le devant de la muraille. À cela, il n'y a pas de remède.

S'entrecouper.

SI après avoir ferré à demi-branche, un cheval s'entrecoupe, c'est une preuve de foiblesse. C'est un grand défaut; & on ne fauroit y faire trop d'attention.

Sous lui.

LA mauvaise construction , & quelquefois la ruine , sont les causes que le cheval a ses quatre jambes rasssemblées sous le ventre.

Sur - os.

IL est peu de remede à tenter pour cette maladie. Le feu , dans le commencement , peut la guérir ; d'ailleurs , le sur - os n'est pas un mal de conséquence : il n'est que difforme.

Talons bas.

LA mauvaise construction , la mauvaise ferrure , les éponges épaisles , & les crampons , sont les causes des talons bas. A ces dernières , on y remédie par la ferrure courte , en laissant porter la fourchette à terre.



ARTICLE VII.

CONNOISSANCES PARTICULIERES

Que tout acquéreur ou marchand de chevaux doit avoir.

De l'âge.

L'AGE du cheval se connoit par l'inspection des dents incisives, ou par celles de la mâchoire inférieure. Ces dents varient pendant le cours de la vie de l'animal, à ne pas s'y méprendre; c'est cette variété continue qui fait, qu'avec un peu d'expérience, on peut assurer qu'un cheval a tel âge. Cependant, combien de fois n'avons nous pas vu des gens prendre un poulain de dix mois à un an, pour un cheval qui avoit rasé, & prendre pour vieux un jeune cheval dont les dents étoient rasées, ce que j'appelle contre-bégut?

Le cheval, en naissant, n'a point de dents incisives; quinze jours après sa naissance, les dents de la pince sortent de l'alvéole. La partie de ces dents, qu'on apperçoit la première, est en dehors, le dedans alors n'est que de la chair. Cette partie de dehors est nommée muraille externe. La partie de dedans, qui ne tarde pas à paraître, se nomme muraille interne, laquelle, peu de temps après, se réunit avec l'externe, ce qui produit une dent creuse.

Ces

Ces deux murailles, en sortant de l'alvéole, sont toujours tranchantes; l'externe, qui est sortie la première, se trouve par conséquent la plus haute. Aussi est-elle la première qui s'use à force & mesure que la dent fort de l'alvéole.

Ces dents creuses cessent de l'être à un an environ: on remarque à leurs racines un collet.

Les dents mitoyennes commencent à pousser quinze jours après, & tiennent la même marche que celles des pinces; à treize mois, elles cessent d'être creuses, & ont de même un collet.

Les coins sortent à quatre mois; elles ont la même marche que les pinces & les mitoyennes, à leur muraille, leur creux & leur collet; à seize ou dix-sept mois, elles sont pleines: de manière qu'à dix-huit, le poulain a rasé de ses six dents incisives de lait.

D'après ces remarques, on verra qu'il est facile de se tromper sur l'âge, & qu'on peut prendre un poulain pour un cheval. Cette méprise a souvent lieu à l'égard des chevaux des Pays-Bas, des Nord-Hollandais, & de tous ces grands chevaux de coche, dont la crue subite en impose à ceux qui ne font pas attention aux caractères du poulain, qui sont d'être haut monté sur jambes, d'avoir les genoux & les jarrets excessivement gros, les talons très-évasés, leur mâchoire grosse, ouverte & arrondie, & sur-tout le poil frisé de poulain, ainsi que le crin de sa queue. On peut encore le juger par son trot incertain, & son berçlement.

Le poulain se maintient, avec la plénitude de ses dents, jusqu'à deux ans & demi, trois ans, où celles de la pince tombent, & sont remplacées par celles de cheval, dont la marche est la même

M

que celles de lait , à l'exception qu'elles n'ont pas de collet , qu'elles sont plus larges , & d'un blanc mat ; c'est - à - dire , que ces dents présentent la muraille externe , ensuite l'interne fort ; que peu de temps après , elles se réunissent pour former un creux qui diminue insensiblement comme la dent de lait , & qui finit comme elle par raser.

A trois ans & demi , la dent mitoyenne de cheval , succede à celle de lait dans l'ordre égal , en tout à celle de la pince , & est remplacée par celle de cheval. A quatre ans ou quatre ans & demi , la dent du coin , de lait , est semblable , dans ses mutations , à celle de la pince & à la mitoyenne.

Les six dents incisives de cheval , sont donc creuses dans leur premier temps , comme celles des mâchoires de lait ; comme elles , elles se remplissent avec l'âge : ce qui peut induire en erreur. Mais les dents de lait ne diffèrent de celles de cheval , qu'en ce qu'elles sont d'un blanc de lait dans tous les temps , & que celles de cheval sont d'un blanc mat , pour ne pas dire jaune ; & que dans leur vieillesse , elles se chargent d'une substance lapidifiée , qu'on nomme tarte.

Les dents de cheval diffèrent encore de celles de lait , en ce qu'elles sont plus larges & plus longues , & qu'elles ont des canelures à leur muraille externe.

A cinq ans , comme on le voit , le cheval a mis bas toutes ses dents de lait. A cet âge , les pinces sont creuses ; mais leur muraille est un peu usée , l'externe plus que l'interne. Les mitoyennes sont moins remplies que les pinces ; & les murailles commencent à vouloir se raser , ou au moins le

creux de la dent est dans sa plus grande profondeur : la muraille interne des coins, n'est pas encore de niveau avec l'externe, & son creux n'est pas parfait.

A six ans, les pinces sont rasées, ou peu s'en faut ; les mitoyennes sont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans. Les murailles des coins sont réunies partout ; l'extérieure est un peu usée, mais l'intérente est manchante, & par conséquent la dent est creuse.

A sept ans, les pinces sont entièrement rasées ; les mitoyennes ne conservent plus qu'un très-petit creux, & la dent du coin a ses murailles déjà fort usées.

A huit ans, le cheval a rasé entièrement de ses six dents. Passe ce temps, on ne peut plus tirer induction de l'âge que la forme des dents, les crochets ne pouvant être daucun secours ; & c'est toujours la mâchoire inférieure qui sert de règle.

Pour connoître l'âge du cheval, passé huit ans, il faut favorir qu'une dent incisive, considérée dans toute son étendue, hors de la bouche du cheval, a une figure pyramidale recourbée, dont les contours sont difficiles à décrire ; mais étant confondue dans son alvéole, on verra que la portion qui en sort, a une figure ovalaire dans ce sens

ci, & qu'elle la conserve depuis la réunion de ses murailles, jusqu'à dix & onze ans, cependant approchant toujours de la seconde figure ; que depuis cet âge, jusqu'à quatorze,

elle a une figure à-peu-près ronde ;

M ij

depuis quatorze jusqu'à dix-sept , elle a cette figure triangulaire ;  & en partant de cette dernière époque , jusqu'à sa chute , elle a constam-
ment la figure ovalaire dans ce sens ci. 

Il faut remarquer que depuis l'âge de quinze ans , toutes les dents qui étoient recourbées en dedans de la bouche , plongent en avant de plus en plus ; & que cette partie de mâchoire , qui est très-large dans les jeunes chevaux , est très-étroite dans le cheval qui est prêt de mettre bas ses dents de cheval ; & cette diminution va à près d'un tiers.

Dans la vieillesse , les chevaux se trouvent , a-
voir non seulement le ratelier diminué de lar-
geur , mais le dessous des mâchoires est tran-
chant. Ils ont les salières creuses , ils sont ciliés ,
la levre inférieure est pendante , les commissures
des levres se renversent en dehors , ils sont ensel-
lés. Et s'ils sont nés gris , rouan ou cap-de-mau-
re ; ils se trouvent être blancs , en commençant
par la tête , & finissant par le bas des jambes.

Résumé de l'âge du cheval.

Les dents du poulain naissent comme celles
de cheval , c'est-à-dire , qu'elles sont creuses , que
leur forme est ovalaire , qu'elles finissent par se
remplir , & que leur chute est la même.

Les dents de cheval diffèrent de celles de pou-
lain , en ce qu'elles sont plus larges , plus longues ;
qu'elles n'ont point de collet à la racine , & qu'elles
sont d'un blanc mat , & pour l'ordinaire recou-
vert de tartre.

Toute dent de la pince qui est creuse, tandis que les autres sont pleines, annonce un jeune cheval, ou pour mieux dire, un vieux poulain de deux ans & demi à trois ans.

Lorsque les pinces & les mitoyennes sont creuses, & les coins pleins, il a trois ans à trois ans & demi ; & quand le cheval met bas son coin, il a quatre ans à quatre ans & demi.

A cinq ans, la muraille interne du coin est tranchante, & n'est pas encore de niveau avec l'externe.

A six ans, la dent du coin a ses murailles égales, & l'externe un peu usée.

A sept ans, cette même dent du coin a son creux diminué de plus de moitié.

A huit ans, cette même dent est entièrement rasée. Depuis huit ans jusqu'à onze, sa forme ovalaire diminue, pour prendre la figure ronde qu'elle a jusqu'à quatorze ans. Depuis quatorze jusqu'à dix-sept, elle est triangulaire ; & passé ce temps, les dents paroissent se rapprocher de plus en plus, & elles prennent la dernière figure ovalaire, dans le sens opposé à celles de six à sept ans.

De la vue.

RIEN n'est plus difficile que de juger la vue du cheval ; cette partie demande une connoissance particulière de la structure interne de l'œil : c'est par elle qu'on se met à l'abri de prendre une maladie pour une autre.

Un œil, pour être beau, doit être vif, bien placé dans son orbite, débordant un tant soit peu les paupières ; sa vitre, ou sa cornée antérieure, doit être transparente ; il doit laisser appercevoir distinctement toutes les humeurs qu'il renferme.

Pour bien examiner un œil, il faut placer un cheval à la porte d'une écurie, ou sous une remise, le corps en dedans, & la tête regardant la porte ; on se place en face, & là on considère toutes les parties internes & externes qui composent l'œil. Toutes les fois qu'on apperçoit un certain louché, ou un blanc, il faut l'examiner de plus près, & voir quelle est la partie qui se trouve affectée.

La première chose qu'on doit considérer, & qui se présente la première, c'est la vitre de l'œil ; derrière elle, est de l'eau ; derrière cette eau, est le diamant de l'œil ; & derrière lui, est une eau environnée d'une peau ou membrane qui, dans certains chevaux, est noire, d'autres verte, & d'autres bleue. Pour qu'un œil soit beau & sain, il faut que cette dernière partie se laisse bien appercevoir ; autrement, il y en a une de celles ci-dessus qui est viciee : & c'est l'anatomie qui apprend à connoître ses maladies.

Les maladies les plus communes de l'œil, sont les inflammations de la cornée opaque, ou du blanc de l'œil.

L'opacité totale, ou la blancheur de la vitre.

Les taies, qui sont le noyau ou le résultat des déchiremens, ou de cette opacité.

L'épaississement de l'eau qui est derrière la vitre, qui produit la lunatique.

L'épaississement du diamant, qui cause la cata-racte. Et il en est une autre qui est bien plus dangereuse que celle-ci, laquelle arrive aux chevaux qui ont les yeux beaux ; c'est celle qu'on appelle la goutte-sérente. Dans cette maladie, le cheval ne voit point du tout ; on s'apperçoit de cet accident à la marche de l'animal, en ce qu'il

leve ses jambes de devant très-haut, & qu'il porte ses oreilles alternativement l'une en avant, l'autre en arrière.

Mais un défaut qui est bien plus commun que les maladies que nous venons de nommer, & qui vient de construction, ce sont des prolongations arrondies qu'on observe à la prunelle, au bord inférieur de l'uvée ou de l'iris, & qu'on nomme grains de suie. Il est peu de chevaux qui n'en aient pas ; ils ne causent de préjudice à l'animal, que quand ils se portent au centre du cristalbin ou du diamant de l'œil : alors l'animal voit devant lui quelque chose de trouble & d'opaque. Et comme cette uvée est susceptible de rétrécissement & de dilatation, il arrive que ces grains de suie paroissent & disparaissent dans ces différents mouvements, & font vis-à-vis de l'œil comme une espèce de pantin qui va & vient ; ce qui rend le cheval ombrageux. A cet accident, il n'y a pas de remede.

Des allures.

A l'exception du reculé, du changement de main sur deux pistes du traversé, toutes les allures ou mouvements que fait le cheval¹, lui sont naturels ; c'est-à-dire, qu'il les exécute en pleine liberté. En équitation, on n'appelle cependant allures naturelles que le pas, le trot & le galop ; aussi n'allons-nous parler que de ceux-ci, les autres mouvements n'étant qu'une modification de ces trois allures.

Le pas s'exécute en levant les quatre jambes les unes après les autres, avec des distances & des frappés égales entre elles. Par exemple, un cheval entame-t-il le terrain du devant du montoir, la jambe de derrière, hors le montoir, suit aussi-tôt,

ensuite la jambe de devant hors montoir, & après celle de derrière montoir.

Dans le trot, le cheval lève deux jambes à la fois, une de devant, & l'autre de derrière; mais dans la diagonale, ce qu'on appelle transversal. Par exemple, le cheval entame-t-il le chemin de devant montoir, celle de derrière, hors montoir, se porte en même-temps en avant, ensuite les deux autres se meuvent de même.

Dans le galop, le mouvement se fait aussi en deux temps, mais dans un sens bien différent; ce sont les jambes de devant qui se portent en avant, & ensuite celles de derrière. Cependant on observe, dans ce mouvement de galop, quatre temps, deux de devant qui se suivent rapidement, & deux de derrière qui se suivent de même; mais ces mouvements d'une jambe de devant ou de derrière à sa voisine sont si prestes, qu'on a peine à s'en appercevoir.

D'après ce qui vient d'être dit, le pas se fait en quatre temps, le trot en deux, & le galop en quatre au départ; & en deux, quand le devant ou le derrière est en l'air: mais dans toutes ces allures, les frappés sont égaux entre eux; & quand il y a irrégularité, le cheval est réputé boiteux. On s'aperçoit au pas si le cheval est boiteux, & même encore au trot, & rarement s'en apperçoit-on au galop. Mais veut-on bien juger si un cheval est boiteux ou non, il faut le faire aller au très-petit trot, parce qu'au grand trot, il est beaucoup plus difficile de s'en appercevoir. Aussi est-ce une des raisons des marchands, de faire trotter ou galoper un cheval qui boite, ou bien de le mettre alternativement au trot & au galop.

C'est donc au pétit trot qu'on examine si un cheval

val est boiteux. Pour juger si c'est du devant, il faut le faire venir à soi: alors la jambe de devant qui tombe le plus promptement, est celle qui est laine; & c'est celle qui est opposée, qui est affectée. Pour juger de la claudication de derrière, il faut, dans ce cas, faire trotter le cheval devant soi; & la jambe qui restera le plus long-temps en l'air, est celle dont l'animal boite. A moins qu'on ait un grand usage, il ne faut pas considérer les quatre jambes ensemble, ce seroit le moyen de se tromper, fut-tout s'il arrivoit qu'un cheval boît du devant & du derrière en même- temps.

*Précautions à prendre dans l'achat
des chevaux.*

CELUI qui est chargé de faire une remonte, doit savoir quelle est la branche des chevaux dont il doit faire emplette; les proportions devant être différentes entre le cheval de selle, & celui de trait: il doit être instruit de la couleur de la robe, de la taille, de l'âge qu'on désire avoir, & le prix qu'on y veut mettre; il doit connoître le pays dans lequel on l'envoie.

Les tares qui y sont propres.

Il doit s'instruire où, & dans quel temps se tiennent les foires.

Quels sont les marchands qui ont coutume d'y aller, & où ils demeurent.

Il doit s'informer quels sont les herbagers, & la situation de leurs pâturages.

Si ces herbagers font des élevages, ou s'ils achètent des poulains pour les nourrir.

N

Il doit visiter les poulinières & les étalons, & voir s'ils n'ont pas des défauts héréditaires : tels sont ceux qui proviennent de la charpente osseuse.

Il doit s'informer si leurs poulains réussissent, & s'il n'est pas des accidents propres au sol, tel que les vues grâsses, les pieds plats, des principes de poussée.

Il doit savoir le prix des différentes branches de chevaux ; ces prix variant dans certains cantons & dans certaines saisons.

Il préférera de courrir le pays, sans attendre les foires. Il verra chez le payfan & l'herbager les chevaux qui sont à vendre,

L'acquéreur, lorsqu'il va à une foire, doit avoir fait, quelques jours avant, la plus grande partie de ses emplettes. Pour cet effet, il battra les villages circonvoisins de l'endroit où se tient la foire, deux, trois ou quatre jours avant qu'elle se tienne, se persuadant bien que la foire n'est que d'appareil, le bon étant déjà vendu.

Connoissances particulières.

LA branche de chevaux une fois déterminée, supposons un cheval de cavalerie ; l'acquéreur examinera :

La robe, ou le poil auquel il est borné.

L'âge, qui doit être entre quatre & cinq ans, & le moins au-dessus que faire se pourra : ce qui donneroit à soupçonner que le cheval a été vendu pour cause de défaut.

La taille qui doit être d'onze pouces sous potence, & jamais au-dessous de dix.

Ces trois choses considérées, l'acquéreur posera le cheval en profil devant lui, en se mettant à une assez grande distance, & il l'examinera dans

son ensemble : il le choisira , autant que faire se pourra , d'un dixième plus long que haut , en le mesurant de la pointe de l'épaule à celle de la fesse , & du garot au sol : de maniere que si le cheval se trouve avoir cinq pieds de hauteur , sa longueur soit de cinq pieds & demi.

Étant toujours dans la même position , il verra :
 Si le cheval a la tête petite , bien décharnée , & bien placée , si elle est bien dégagée des avives .
 S'il n'a pas une fausse encolure .
 S'il n'a pas le coup de hache .
 * Si son gosier n'est pas pendant . (a)
 * Si le cheval ne porte bas , ou s'il ne porte pas au vent .
 Si son garot n'est pas trop tranchant , ou s'il ne l'a pas gras .
 * S'il n'est pas ensellé .
 S'il n'a pas le dos de carpe .
 S'il n'a pas le rein bas .
 * S'il n'a pas le cerceau mal fait , ou si les côtes ne sont pas trop cerclées , ou trop plates .
 * S'il n'a pas un ventre de vache .
 * S'il n'est pas fortrair .
 S'il ne bat pas en poussif .
 S'il n'a pas le fourreau petit .
 S'il n'a pas de fistule au fourreau , ou au plat de la cuisse .
 S'il n'est pas entier , au lieu d'être hongre .
 Si ses épaules ne sont pas trop charnues .
 * Si ces mêmes épaules ne sont pas chevillées & collées .
 * Si son coude n'est pas trop rentré en dedans .

(a) Les articles marqués d'une * , désignent les maledicentes graves , & qui doivent à rejeter dans une acquisition .

N 1j

- * Si son avant - bras n'est pas trop menu.
 - S'il n'a pas le canon trop menu.
 - * Si ses tendons , vulgairement nommés nerfs , ne sont pas faillis , ou collés à l'os.
 - * S'il n'a pas de nerf - férure , & de ganglion.
 - S'il n'a pas de sur - os , & des fusées.
 - S'il n'a pas de molette.
 - S'il n'a pas de loupes sur le boulet.
 - S'il n'est pas long - jointé , ou court - jointé.
 - * S'il n'est pas droit sur ses boulets.
 - * Si le cheval ne se coupe pas.
 - * S'il n'est pas étroit de la couronne , ou si elle n'est pas cerclée.
 - * S'il n'a pas le pied plat , & les talons bas.
 - * S'il n'a pas le quartier de dedans ferré.
 - S'il n'a pas de scime ni d'avalure.
 - * S'il n'a pas de cercle , ou cordon.
 - * S'il n'a pas de forme.
- Et en se rapprochant , levant le pied du cheval , l'acquéreur examinera :
- * Si ce même cheval n'est pas encastlé.
 - * S'il n'a pas le pied comble.
 - * S'il n'a pas d'oignon.
 - S'il n'a pas de bleime.
 - S'il n'a pas de fourmillière.
 - S'il n'a pas de fic , ou crapaud.
- Après cela , en se remettant dans la première position , l'acquéreur considérera la jambe dans toute son étendue , & verra :
- * Si l'animal ne montre pas le chemin de Saint-Jacques.
 - * S'il n'est pas arqué.
 - S'il n'est pas couronné.
 - * S'il n'est pas sous lui.
 - * S'il ne flageole pas.

L'acquéreur examinera après, son train de derrière, & verra :

- * S'il n'a pas la croupe avalée.
- S'il n'est pas cornu, ou si la hanche n'est pas trop haute.
- * Si la jambe, depuis le grasset jusqu'au jarret, n'est pas trop menue, & si elle n'est pas trop effilée.
- * S'il n'est pas droit sur ses jarrets.
- * S'il n'est pas fous lui.
- * S'il n'est pas huché sur son derrière.
- * S'il n'a pas les quatre jambes ensemble.

Enfin, si le reste de ces jambes de derrière ne sont pas affectées des mêmes défauts que celles de devant.

Le cheval examiné ainsi, l'acquéreur se mettra en face de l'animal, & examinera :
S'il n'a pas les oreilles mal placées.
S'il n'a pas les salières creuses.
S'il n'a pas les yeux trop petits, & s'il ne débordent pas trop les paupières ; s'ils ne sont pas larmoyans ; si les humeurs de l'œil, & sa vitre, n'ont pas quelques défauts de ceux dont nous avons parlé plus haut.

S'il n'a pas de goutte-sérene.

- * S'il n'est pas glandé.
- Si son chanfrein n'est pas renfocé.
- Si ses narines ne sont pas peu fendues.
- S'il ne jette pas.
- * S'il n'a pas les barres offensées.
- S'il n'a pas de furdents.
- S'il n'a pas de fistule au palais, ou à l'œil.
- * Si l'animal n'est pas ferré du devant.
- Si le dessous de sa poitrine n'est pas trop effilé.
- * S'il n'est pas panard.
- * S'il n'a pas les jambes de veau.

N iii

- S'il n'est pas vessiculé.
* S'il n'est pas tubérosé.
* S'il n'a pas les pieds en maître à danser.
L'avant-main étant examinée, l'acquéreur se posera derrière le cheval, & verra :
* Si le cheval n'est pas trop serré dans son derrière,
 & s'il n'a pas la croupe étroite.
* S'il n'a pas de fistule à l'anus.
Si on ne lui a pas passé un sifflet, ou rossignol.
S'il n'est pas mal gigoté.
* S'il n'est pas crochu.
S'il n'a pas de capelet, ou pâle-campagne.
* S'il n'a pas de jardon.
* S'il n'a pas de courbe.
S'il n'a pas de vessigou.
S'il n'a pas de varice.
* S'il n'a pas d'éparvin.
S'il n'a pas de solandre.
* S'il n'a pas le jarret gras, ou plein ; & en un mot, s'il n'a pas les tares dans le reste de cette extrémité, semblables à ceux de devant.
L'acquéreur ayant bien examiné son cheval, relativement aux défauts ci-dessus, ce qu'il doit faire, avec un peu d'expérience, dans un demi-quart d'heure au plus ; il fera trotter le cheval, & verra :
* S'il ne s'ébranle pas mollement.
* S'il n'est pas boiteux.
* S'il n'a pas les épaules froides, ou s'il n'est pas pris des épaules.
* S'il ne billarde pas.
* S'il ne nage pas en trottant.
* S'il ne joue pas des timballes.
* S'il ne se croise pas.
* S'il ne se berce pas.

* Sil ne bronche pas souvent.
 Si , étant tenu de long , il ne paroît pas battre à la main.
 Sil ne baîsse pas la tête.
 * Sil ne tend pas au vent.
 * Sil ne s'entretaille pas.
 * Sil n'est pas fiffleur.
 Sil n'est pas brailliard.
 * Si de derriete il n'est pas foible des reins.
 Sil n'a pas le tour-de-bateau.
 * Sil ne forge pas.
 * Et si en général les mouvemens de ses jambes ne sont pas bornés , ce qu'on appelle rafir le tapis . C'est après les connoisances ci-dessus , qu'un acquéreur doit se décider à refuser ou à acheter le cheval , selon sa valeur ; mais il en est , comme nous avons dit , qui sont propres aux pays . Par exemple , les chevaux de Frise , & du Jutland , sont haut montés sur jambes , les avant-bras & les jambes peu charnues , peu de boyaux , & les pieds plats & écrasés , & ce sont malheureusement ceux dont la plus grande partie de notre cavalerie est montée aujourd'hui . Les Bretons sont bas du devant , avec la tête de vieille , foibles , ferrés dans leur devant , la plupart crochus , & leurs pieds de même évasés . Les Comtois ont la tête pesante , l'encolure courte , trop de dessous ; ils sont lourds pour l'ordinaire . L'ancienne race Limousine , est haut montée sur jambes , l'encolure effilée , ferrée du devant , & la côte plate . L'espèce régnante aujourd'hui , y est bonne , & de belle taille , & ne demande pas qu'on l'attende jusqu'à sept ans , comme est encore l'ancienne , il ne faut qu'attendre qu'elle se soit multipliée .

La vraie race Normande , comme nous l'avons

N iv

dit dans notre traité des haras, est totalement perdue, par la cupidité des particuliers, & des herbagets, qui reçoivent par troupeaux des poulaillans à quinze & dix-huit mois, qui viennent de la Bretagne, de l'Attois, du Berri, du Perche, & autres provinces circonvoisines; lesquels poulaillans ces gens gardent jusqu'à deux ans & demi, trois ans, & qu'ils vendent, au bout de ce temps, des prix excessifs, tant la concurrence des acheteurs de toute espèce est grande. C'est un brigandage, qui ne cessera qu'autant que le gouvernement jetera un coup d'œil sur cette partie aussi négligée qu'elle est essentielle. Le vice primitif vient du déplorable état où sont nos haras. Il semble que depuis le grand Colbert, on n'aie pu en établir d'autres qu'en Normandie & en Limousin; comme s'il n'étoit point, dans les autres provinces, des prairies, des collines, des sols, les unes propres aux chevaux de cavalerie, les autres aux chevaux de trait. Le vice du pays dont nous avons parlé ci-dessus, vient plutôt de ce qu'on a perpétué la même race, sans la croiser ou la changer.

Nous osons assurer, en prenant les moyens que nous avons tant de fois indiqués, qu'en quinze ans de temps, la France pourroit fournir à l'étranger, après ses remontes faites, plus de trente mille chevaux; même au-delà, si on encourageoit & aidoit le fermier & le laboureur, sur certains points d'agriculture.





CATÉCHISME,
OU NÉCESSAIRE
INDISPENSABLE
DU MARÉCHAL.

D. *Qu'est-ce que la maréchalerie ?*

R. C'est l'art de fermer les chevaux, tant en santé, que dans l'état de claudication.

D. *Comment divise-t-on la maréchalerie ?*

R. En théorique ou spéculative, & en pratique ou expérimentale.

D. *Qu'entendez-vous par la théorie ?*

R. La théorie mène à la connaissance de toutes les règles & préceptes, tant généraux que particuliers de la maréchalerie, & de toutes les choses nécessaires pour fermer un cheval, suivant la construction de son pied, & pour lui faire les opérations quelconques avec succès.

D. *Qu'entendez-vous par pratique ?*

R. C'est l'exécution méthodique des connaissances ci-dessus; c'est une habitude de la main à fermer & opérer avec justesse.

D. La maréchalerie, considérée sous le point de vue ci-dessus, exige-t-elle de celui qui l'exerce un grand nombre de connaissances ?

R. Il doit connoître à fond :

1^o. La structure du pied du cheval.

2^o. La ferrure dans l'état de belle conformatio-

n.

3^o. Les maladies du pied, que l'opération

seule peut guérir.

4^o. Les remèdes à administrer, & les diffé-

rentes ferrures à pratiquer, soit avant, soit

pendant, & même après la cure.

D. Qu'est-ce donc qu'un maréchal ?

R. C'est celui qui exerce la maréchalerie, avec

toutes les connaissances ci-dessus.

D. Quel doit être le but du maréchal ?

R. C'est d'appliquer un fer au pied du cheval,

relativement à sa conformatio-

n, & non de faire

le pied comme le fer, & d'éviter tous les acciden-

ts qui peuvent être relatifs à son état.



DE LA STRUCTURE,

Ou anatomie du pied.

D. *Quel nom appellez-vous le pied?*

R. C'est cette partie de corne qui termine l'extrémité d'une jambe, & dont on voit la plus grande partie, la jambe étant posée à terre, & l'autre, le pied étant levé.

D. *Quelle figure le pied doit-il avoir pour être bien construit?*

R. Pour cet effet, il faut le considérer étant posé à terre, pour juger de son inclinaison, & ensuite le lever, pour lui assigner sa figure; quoiqu'avec un peu d'expérience, on doive assurer sa forme, dans l'une & l'autre situation, sans y toucher.

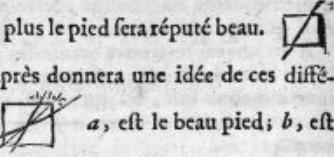
Le pied doit être petit; sa partie antérieure, celle qui se présente à l'œil, le pied étant à terre, doit avoir son inclinaison semblable à l'obliquité d'une ligne qu'on tireroit d'un angle, d'un quarté parfait à l'autre, tel qu'il est représenté

dans cette figure:  a, est le carré;

b, est la ligne d'inclinaison que le pied doit avoir. Toutes les fois que cette ligne sort de cette inclinaison, pour se porter en arrière dans la

forme ci-jointe,  le pied est réputé plat;

plus cette ligne approchera de la verticale ou perpendiculaire , & plus le pied sera réputé beau.



La figure ci - après donnera une idée de ces différens pieds : *a*, est le beau pied ; *b*, est le pied ordinaire ; *c*, est le pied plat.

Le pied étant levé , la partie inférieure doit avoir la figure d'un ovale dont on a rettanché un

tiers : 

a , est l'ovale ; *b* , est le pied ; la partie doit être creuse , ce qui se trouve toujours aux beaux pieds. Ceux qui ont la partie antérieure inclinée comme en *c* , ont la partie inférieure pleine , & même bombée , si on a fait de mauvaises ferrures , ou que le cheval ait effuyé une maladie dans cette partie (*a*).

D. *Les proportions que vous admettez sont-elles toujours constantes dans tous les pieds , & sont-elles les seules auxquelles on doive s'en tenir ?*

R. La plus grande partie des pieds sont constants de même ; mais comme en tout il y a des especes & des variétés , il y a parcelllement différentes configurations de pieds. Les plus communs se réduisent à trois figures , qui sont le pied rond ,

(a) Les proportions du pied , & ses différens appuis sur la sole , ainsi que la bouche du cheval , seront amplement traités dans un ouvrage que nous espérons donner au public , & qui aura pour titre : *le cheval démontré mécaniquement , ou nouvelle théorie - pratique d'équitation.*

le pied mulage ou allongé, & le pied en U, ou celui qui en a la forme.

Si un cheval se trouve avoir ses pieds avec une de ces configurations, & que sa muraille ait sa ligne d'inclinaison, tel qu'il est représenté à la quatrième figure, lettre *a*, ils seront réputés beaux.

Tous pieds qui s'écartent des proportions & figures ci-dessus, est vicié dans quelqu'unes de ces parties, & est appellé mauvais pied, tel qu'un quartier rentré, un talon bas, &c.

D. N'est-il pas des pieds bien construits, dans lesquels on puisse trouver quelques défauts?

R. Il en est plusieurs qui tiennent, ou de la substance de la corne, ou de sa solidité. Quant à la substance, ce sont ceux dont le pourtour est mince, au point qu'on ne fauroit y brocher des clous, & qu'on appelle pieds plats, pieds gras, ou pieds faibles ; quant à sa solidité, ce sont ceux dont la corne est molle, ou chez lesquels les sucs nourriciers abondent trop, ce qu'on appelle vulgairement corne tendre, & dans laquelle les rivets ne tiennent pas ; d'autres, au contraire, qui manquent de nourriture, & dont la corne casse facilement, & qu'on appelle cornes cassantes. Il est encore d'autres défauts, ce sont ceux qui regardent les maladies du pied.

D. Quelles sont les parties qui composent le pied du cheval?

R. Le pied est composé de parties dures & de parties molles, de parties sensibles & d'autres insensibles, qui sont renfermées dans une boîte de corne, qu'on appelle sabot.

D. Que considere-t-on au sabot?

R. Le sabot présente deux parties, l'une qu'on

apperçoit le pied étant à terre , qu'on nomme muraille , l'autre qu'on ne voit que quand le pied est levé , & qui s'appelle sole de corne.

D. Que considère - t - on à la muraille ?

R. La muraille formant tout le contour du sabot , & étant obligé , dans des circonstances de maladies , de lui assigner un local , on l'a en conséquence divisée en trois parties , qui sont , la muraille de la pince qui occupe le devant , la muraille des quartiers qui occupe les côtés , & la muraille des talons qui est située derrière.

D. Quelle est la composition de la muraille ?

R. La muraille présente deux faces , une externe , & une interne ; cette première est composée de différentes petites fibres de corne , situées perpendiculairement à côté les unes des autres , qui sont produites par l'expansion de la peau , & dont la consistance vient de la densité , ou du resserrement plus ou moins grand de ces mêmes fibres . Ces fibres s'aperçoivent aisément dans les sabots qui ont été exposés à l'air , ou qui ont macéré long-temps dans l'eau . Ces mêmes fibres sont recouvertes d'une pellicule grasse , qui fait fonction d'épiderme , dont l'usage est d'empêcher la séparation de ses parties , & que tous matéchaux doivent conserver , bien loin de l'enlever avec la rape , comme ils ont coutume de faire : c'est de l'enlèvement de cette pellicule que viennent , pour l'ordinaire , les fentes des rivets , & la plus grande partie des maladies de la muraille .

La muraille , considérée dans sa partie interne , présente , dans toute son étendue , des petits feuillets étroitement serrés en forme de goutiere . qu'on nomme corne crenelée ou cannelée , dont l'usage est de recevoir de pareilles lames de chair

du même nom ; au-dessus de ces feuillets se trouve une goutiere transversale , qui forme le commencement de la muraille , dont l'usage est de recevoir la chair de la couronne.

D. Que considere-t-on à la seconde partie du sabot , que vous appellez la sole ?

R. La sole se divise de même que la muraille , & retient les mêmes noms ; c'est-à-dire que la partie qui regarde la pince , se nomme sole de la pince ; celle qui regarde ou avoisine les quartiers , se nomme sole des quartiers ; & sole des talons , celle qui se joint à la muraille de ce nom. La sole est encore formée d'une quatrième partie qui occupe son milieu , & qui est située entre la sole des talons & celle des quartiers , qu'on appelle fourchette , qui a la figure d'un V.

D. De quelle nature est la sole ?

R. Elle est de deux sortes , l'une qui est de la même nature de la muraille , soit qu'on la considère extérieurement , soit qu'on la considère intérieurement ; c'est-à-dire qu'elle est fibreuse extérieurement , & cannelée intérieurement : c'est celle qui s'observe à la sole des talons , aussi paroît-elle être produite par le contour de la muraille des talons ; elle est plus liante , & par-là , plus à l'abri de s'éclater , comme il arrive principalement à la muraille des quartiers . L'autre partie de la sole est d'une nature bien différente , elle s'en va en écaille lorsqu'elle a acquis une certaine épaisseur : c'est celle qu'on voit à la sole des quartiers , & principalement à la sole de la pince . Celle-ci paroît en partie être produite par l'expansion de cette première ; l'une & l'autre tombent en espece de farine , au bout d'un certain temps ; de manière

que la nature se dépouille elle-même de ce qu'elle a de trop , ce qui prouve au maréchal l'inutilité d'enlever cette partie. On n'en peut pas dire autant de la muraille qui est l'ongle du cheval ; elle doit nécessairement être coupée , par la raison qu'elle ne se détache pas comme la sole , & qu'elle est préservée de son éclat par le fer qui la garantit : aussi voit-on que les chevaux qui ont séjourné plusieurs mois dans les écuries , ou qui ont habité des terrains mous & marécageux , ont la sole mince , & la muraille prodigieusement longue ; ce qui démontre clairement qu'on doit abattre celle-ci lorsqu'on ferre un cheval , & qu'on doit s'abstenir de toucher à l'autre en aucune manière , puisqu'elle tombe d'elle-même.

D. *De quelle nature est la fourchette ?*

R. Elle est spongieuse , plus molâtre qu'aucune partie du sabot ; elle ne s'enva ni en écaille comme la sole , ni ne s'éclate comme la muraille : mais elle se détache par lames , en commençant par sa pointe , & finissant vers les talons. C'est une corne très-élastique , qui sert de coussinet à la fourchette charnue , & qui est la base du corps de l'animal , comme le talon l'est à l'homme.

D. *Quelles sont les parties renfermées dans le sabot ?*

R. Ce sont , comme il a été dit , les parties dures & les parties molles.

D. *Quelles sont ces parties ?*

R. Ce sont :

Les os qui servent de soutien aux parties molles , & qui servent de charpente au reste du corps.

Le périoste qui les recouvre.

Los

Les cartilages articulaires , sur lesquels ils se meuvent réciproquement.

Les ligamens qui les assierrissent entre eux.

Les glandes synoviales qui produisent la synovie , laquelle facilite leur mouvement.

Les capsules qui contiennent la synovie dans les articulations.

Les tendons qui font mouvoir les os.

Les nerfs qui produisent le mouvement.

Les vaisseaux qui les nourrissent , & les parties adjacentes qui environnent ces mêmes os , & qui sont :

Les cartilages latéraux.

La chair de la couronne.

La chair cannelée.

La sole charnue.

Et la fourchette charnue.

D. Quel ordre le maréchal doit - il mettre dans la description qu'il doit faire d'une partie quelconque ?

R. Le maréchal doit être bref dans sa narration ; il doit parler clairement & intelligiblement , & se servir des termes propres & usités ; ensuite il doit , 1^o. nommer la partie dont il va parler ; 2^o. la situation de la partie qu'il vient de nommer ; 3^o. la figure de cette même partie , si toutes fois elle en est susceptible ; 4^o. ce qu'on y remarque ; 5^o. l'usage de la partie qu'on vient de décrire.

D. Qu'est - ce qu'un os ?

R. C'est une partie dure & insensible , qui sert de base & de charpente aux parties molles.

D. Que considère - t on dans les os ?

R. On considère dans les os , leur conforma-

○

tion externe , & leur conformation ou structure interne.

D. Qu'entendez - vous par conformation externe ?

R. Nous entendons tout ce qu'on peut appercevoir sur les os sans les casser , telle que leur grandeur , leur figure , leur connexion , & leur couleur.

D. Qu'appellez - vous la figure d'un os ?

R. C'est la forme qu'il a , & les choses qu'on y remarque sur toute son étendue.

D. Quelles sont ces choses ?

R. Ce sont les éminences & les cavités.

D. Qu'appellez - vous une éminence ?

R. Une éminence est une élévation sur un os.

D. Ces éminences ont - elles des noms particuliers ?

R. Elles en ont plusieurs , à raison de leur situation , de leur figure , & de leur usage. On les distingue encore de deux manières ; on nomme apophile , une éminence qui est continue à l'os , & qui ne sauroit en être séparée ; on appelle épiphile , celle qui n'est que contiguë à l'os , qui patoît comme une pièce rapportée , & qui tient à l'os par une pièce intermédiaire.

D. Qu'est - ce qu'une cavité ?

R. C'est une dépression sur l'os ; il en est de profondes & de superficielles , il en est d'articulaires & de non-articulaires.

D. Que considere - t - on encore relativement à la figure des os ?

R. On observe encore dans les os des faces & des angles ; ainsi on dit une face supérieure , quand elle est élevée , ou qu'elle domine quelques parties

voisines. On appelle une face inférieure, quand elle est située dans la partie la plus basse; face antérieure, quand elle est devant; face postérieure, quand elle est derrière; face latérale, quand elle se trouve sur le côté; face interne, quand elle située en dedans, ou qu'elle est en comparaison avec un autre os; face externe, quand au contraire elle regarde le dehors. A raison de la figure, on dit encore qu'un os est convexe, pour dire qu'il est bombé ou arrondi; qu'il est concave, pour dire qu'il est creux: il en est de même des angles.

D. Qu'appellez-vous connexions des os?

R. On appelle connexion, la jonction des os, d'où dépend leur assemblage & leur union. L'assemblage forme l'articulation, & l'union est la tenue de ces mêmes os, par divers moyens appelés symphise, mais qui, dans le pied du cheval, se bornent à la tenue par des liens nommés ligamens.

D. Qu'entendez-vous par la conformation ou structure interne des os?

R. On entend par structure interne, la substance des os, leur périoste, & la moelle.

D. Qu'avez-vous à dire sur la substance des os?

R. On considère dans les os trois substances: la première qui est extérieure, & qu'on nomme compacte ou serrée, qui est la plus dure; la seconde, appellée cellulaire, qui est aux extrémités des os; & la troisième, qui est intérieure, nommée réticulaire.

D. Combien y a-t-il d'articulations dans le pied du cheval?

R. Il n'y en a qu'une; elle est formée par l'os du pied, l'os de la noix, ou l'os de la navette, & en partie par l'os coronaire.

D. Décrivez-nous l'os du pied?

R. L'os du pied est situé dans le sabot : étant considéré à plat, & dans sa position naturelle, il a la figure approchant d'un croissant ; lorsqu'on le renverse, il présente assez celle d'un talon de soulier de femme.

On considère à cet os cinq faces, une supérieure, une antérieure, une inférieure, & deux latérales ; dans l'une & l'autre de ces faces, on y remarque des éminences & des cavités.

La face supérieure présente deux cavités en forme de facettes, séparées par une espèce de crête, pour se joindre avec l'os coronaire.

La face antérieure est convexe ; on y observe de petites inégalités, où va s'insérer la chair cannelée, & plusieurs petits trous, pour donner passage aux vaisseaux sanguins & lymphatiques. La partie la plus élevée de cette face, présente une forte éminence, qui donne attache au tendon qui porte le pied en avant, & qui, à cet effet, est nommé extenseur.

La face inférieure est concave ; on y observe une ligne saillante, en forme de quart de cercle, qui donne attache au tendon fléchisseur, ou à celui qui le fléchit & le ramène vers le paturon ; au-dessus de cette ligne, se voient deux trous assez considérables, pour donner entrée à deux artères, qui vont se distribuer dans la substance de l'os, pour ensuite en sortir par les petits trous de la partie antérieure dont il vient d'être parlé.

Sur chaque face latérale, on y considère une éminence & deux cavités. L'éminence est arrondie, & servira à donner attache au cartilage latéral ; au-dessus de cette éminence, & un peu en avant, vers le corps de cet os, on y remarque une cavité assez

marquée, où va s'insérer le ligament latéral qui unit cet os avec l'os coronaire; au-dessous de cette éminence, on voit la seconde cavité qui, tantôt est un trou, tantôt une échancrure, laquelle donne passage à une veine considérable, qui rapporte le sang qui a été distribué dans le pied.

L'usage de cet os, est de servir de moule au sabot dans le commencement de sa formation, & de maintenir sa forme dans tous les autres temps de la vie de l'animal : c'est de sa configuration que dépend la bonne ou mauvaise conformation du pied.

D. Quels sont les vices naturels du sabot qui dépendent de la conformation du pied?

R. Ce sont :

- Le pied plat.
- Le talon bas.
- Les quartiers serrés.
- Le pied foible, ou pied gras.
- L'encaustelure.
- La forme.
- L'excroissance des talons.
- La petitefille de la fourchette.

D. Donnez-nous la description de l'os coronaire?

R. L'os coronaire est ainsi nommé, à cause de sa situation à la couronne du pied. Il est placé en partie dans le sabot, & en partie dehors; la figure approche d'un quarté. En conséquence, on y considérera six faces, une supérieure, une inférieure, une antérieure, une postérieure, & deux latérales.

La face supérieure présente deux facettes articulaires, séparées par une crête, pour se joindre à l'os du paturon.

La face inférieure laisse appercevoir deux éminences, séparées par une petite sinuosité, pour s'articuler avec l'os du pied.

La face antérieure est inégale & raboteuse ; on y observe quelques lignes saillantes, où va s'insérer le tendon de l'os du pied, qui lui fert d'extenseur.

La face postérieure de cet os présente, dans la partie la plus élevée, deux fortes éminences, où va s'attacher son tendon fléchisseur. Dans la partie la plus basse, on y voit la prolongation des éminences de la face inférieure, où va s'articuler l'os de la noix.

Les faces latérales sont arondies supérieurement, & aplatises inférieurement : c'est dans ces endroits que sont situés les ligaments latéraux.

L'usage de cet os est de servir de point fixe dans le mouvement de flexion de l'os du pied sur le paturon.

D. Quel est le troisième os qui forme l'articulation du pied, & quelle description avez-vous à en faire ?

R. L'os dont nous avons à parler, est nommé os de la noix, anciennement connu sous ce nom, quoique sa figure n'approche nullement d'une noix, mais bien d'une navette de tisserand, dont les bords sont coupés ; d'après cela, on lui considérera quatre faces qui sont, une externe, une interne, une supérieure, & une inférieure.

La face supérieure présente, dans toute sa longueur, une demi-goutiere où se logent les glandes synoviales ; les bords de cette demi-goutiere sont inégaux & arrondis, pour donner attaché à un ligament capsulaire.

La face inférieure est plate ; on y observe une

partie lisse & cartilagineuse, avec laquelle l'os du pied s'articule ; de plus, on y voit un bord arrondi, où va s'attacher un ligament transversaire, qui unit cet os avec l'os du pied.

On observe à la face interne, deux facettes cartilagineuses, séparées par une ligne faillante, pour s'articuler avec l'os coronaire.

La face externe est arrondie, & parcilemement cartilagineuse, formant dans son milieu une légère éminence, sur laquelle glisse le tendon fléchisseur de l'os du pied.

Cet os fert de poulie, pour faciliter le mouvement du tendon ci-dessus, sur lui, dans la flexion.

D. Qu'est-ce qui recouvre les os ?

R. Les os en général sont recouverts d'une membrane qui retient son nom, ou de sa situation, ou de son usage ; celle qui recouvre le corps de l'os, s'appelle périoste ; celle qui recouvre les extrémités articulaires, ou les cartilages de ces mêmes os, se nomme périchondre. Cette première ne se considère que dans la partie postérieure de l'os coronaire, & manque dans tout le reste du pied, où l'insertion des tendons & des ligaments en fait fonction ; & cette dernière ne se trouve que dans les jeunes chevaux.

D. Qu'appellez-vous glandes synoviæ ?

R. Ce sont des petits points rougeâtres, ou de petits vaisseaux, composés de plusieurs vaisseaux, dont quelques uns sont nommés vaisseaux sécrétateurs, & dont l'usage est de verser une liqueur onctueuse & mucilagineuse appellée synovie, qui fert aux articulations, comme de la graisse ou du vieux oing à une roue, pour faciliter son mouvement sur l'essieu.

D. *Par quel moyen les os sont-ils affermis entre eux ?*

R. Ils sont affermis entre eux par le moyen de cordons blanchâtres très-ferrés, & très-peu élastiques, qu'on nomme ligamens.

D. *Vous avez dit que les os qui composoient le pied ne formoient qu'une seule articulation ; quels sont donc les ligamens qui les tiennent ensemble ?*

R. Il en est de trois sortes ; les ligamens latéraux, les ligamens transversaires, & les capsulaires.

Les ligamens latéraux sont au nombre de deux, un de chaque côté ; leur attache est, d'une part, à la cavité au-dessus de l'éminence latérale de l'os du pied, & de l'autre, à la partie inférieure de l'os coronaire. Ces ligamens sont ronds extérieurement, & aplatis dans la face qui regarde l'articulation ; leur usage est de maintenir les deux os ci-dessus, & d'empêcher qu'ils ne se portent en dedans ou en dehors, ce qu'on appelle luxer.

Les ligamens transversaires, ainsi nommés à cause de leur situation, sont de petites bandes minces, qui affermissent l'os de la noix dans tout son pourtour ; d'une part, au tendon sur son bord supérieur, & de l'autre, à l'os du pied par sa face inférieure : ces ligamens font en même temps fonction de capsule, pour contenir la sinovie.

Le ligament capsulaire est, à proprement parler, une petite vessie qui entoure toute l'articulation, & dont l'usage est de contenir & d'affermer la capsule qui, elle-même, est une petite vessie très-lisse du côté de l'articulation, & qui est humectée par la sinovie.

D,

D. Qu'est-ce qu'un tendon?

R. C'est la terminaison d'une partie charnue & rougeâtre, qu'on appelle muscle.

D. Combien y a-t-il de tendons dans le pied?

R. Il y en a deux; un extenseur qui porte le pied en avant, & un fléchisseur qui le ramène vers le paturon. Le premier, après avoir passé sur l'os du paturon, vient, en s'amincissant & en s'élargissant, s'adhérer sur l'éminence antérieure de l'os du pied. Le second a la forme d'un cylindre aplati: après avoir passé dans la bifurcation du tendon fléchisseur de l'os coronaire, autrement nommé perforé, il devient pyramidale; & dans sa plus grande largeur, après avoir recouvert l'os de la noix en totalité, il diminue de largeur, pour ensuite se terminer à la ligne failante de la partie concave de l'os du pied, dont il a été parlé.

D. Qu'est-ce qu'un nerf?

R. C'est un petit cordon blanchâtre & laiteux, qui part du cerveau ou de la molle de l'épine, & qui, dans le pied, est produit par cette dernière, & va porter le sentiment aux muscles d'où dépendent les mouvements d'extension & de flexion.

Les nerfs qui vont se distribuer dans le pied, sont au nombre de deux, un de chaque côté, situé sur la partie latérale de l'os coronaire; lesquels, après s'être divisés, & avoir fourni plusieurs branches collatérales, vont se distribuer dans le pied, en accompagnant l'artère dont il a été parlé.

D. Qu'appellez-vous un vaisseau?

R. Un vaisseau est un canal destiné à charier une liqueur quelconque.

D. Combien y a-t-il de sortes de vaisseaux dans le pied?

R. Il y en a de trois especes, qui sont les artères qui charient le sang que le cœur y envoie, les veines qui reprennent la partie du sang la plus épaisse pour le porter au cœur, & les vaisseaux lymphatiques qui contiennent la partie blanche & la plus limpide du sang qui a été distribué dans le pied.

D. Où sont situés ces vaisseaux?

R. Chaque partie latérale de l'os coronaire est pourvue d'une artère, d'une veine, d'un nerf & d'un vaisseau lymphatique qui s'accompagnent mutuellement pour aller ensuite se ramifier dans le pied.

D. Vous avez dit que les parties adjacentes de l'os du pied, étoient les cartilages, la chair de la couronne, la chair cannelée, la fourchette charnue & la sole charnue; présentement décrivez-nous ces parties en particulier?

R. Les cartilages sont des corps blancs plus élastiques que les os, aussi insensibles qu'eux: ils sont au nombre de deux; un de chaque côté, d'où leur vient le nom de cartilages latéraux, pour ne pas les confondre avec ceux qui sont articulaires.

Le cartilage latéral est situé sur l'éminence de l'os du pied, en partie dehors du sabot & en partie dedans. Sa figure est d'une forme triangulaire; un de ses bords qui est hors du sabot, est mince, tranchant & un peu arrondi; un de ses angles forme la pointe du talon, l'autre regarde le tendon extenseur du pied; la partie qui est enclavée dans le sabot est très-épaisse, c'est celle qui est située sur l'os du pied; cette partie se prolonge sur la face interne de cet os, en paroissant se confondre avec le tendon fléchisseur.

Le cartilage est formé d'une seule pièce, à

l'exception de la pointe des talons, où il est composé de plusieurs petits paquets; ce qu'il est bien essentiel de connoître, relativement aux maladies qui peuvent y survenir.

Les cartilages sont percés de plusieurs petits trous pour donner passage à des vaisseaux de tout genre; ils sont encore recouverts par une membrane serrée, appellée périchondre: leur usage est de servir de parois & de défenses aux ligaments latéraux que des corps extérieurs pourroient léser.

La chair de la couronne, ainsi nommée parce qu'elle entoure le pied, est située sur la partie moyenne des cartilages latéraux, recouvrant la terminaison du tendon extenseur, & l'éminence de l'os du pied; elle remplit la demi-gouttière du sabot. Cette chair est grisâtre & mamelonnée extérieurement; elle est blanchâtre intérieurement, & très-sensible; c'est de son altération dans les maladies, que viennent les défectuosités de la muraille.

La chaire cannelée est située au-dessous de la chaire de la couronne, elle recouvre toute la partie convexe de l'os du pied, & une partie des cartilages latéraux; elle est composée de petits feuillets rougâtres, qui d'une part sont très-adhérens à l'os du pied, & qui lui servent de périoste; & de l'autre, qui vont s'enclaver dans les feuillets de corne de la muraille. L'usage de cette chaire est en partie de donner de la solidité au sabot.

La fourchette charnue est la partie la plus molle & la plus volumineuse de toutes celles qui composent le pied; c'est un corps blanchâtre, insensible, & d'une substance différente des autres parties qui constituent le cheval. Sa figure approche d'un coin ou d'un V, dont la partie la plus

P ij.

large regarde le paturon, & la plus étroite , la pince. Cette chair occupe tout l'espace qui regne entre les cartilages , & s'étend depuis la fourchette de corne jusqu'au tendon fléchisseur : elle paroît dépourvue de vaisseaux sanguins & de nerfs ; d'où lui vient, sans doute , son insensibilité dans les fics ou dans les opérations qu'on peut y faire. Son usage est de servir de soutien & de coussinet au tendon , & généralement de servir de base au reste du corps : c'est de son éloignement de la terre qu'arrive l'extension du tendon ; celui - ci se trouve tiraillé , par la raison que toute la jambe ne pouvant trouver de base assurée sur l'os du pied dont les surfaces sont obliques , l'os coronaire se trouve par - là obligé de se porter en arrière & en bas , & occasionner l'extension ou la rupture de ce tendon.

La sole charnue , sans être la plus volumineuse , est regardée comme la plus étendue & la plus mince des parties molles du pied ; elle recouvre non - seulement toute la partie concave du pied , mais même toute la fourchette charnue ; elle est d'une substance coriace , grisâtre & grêneuse ; elle adhère à tout l'os du pied , & lui tient , ainsi que la chair cannelée , de périoste . On y observe quelquefois des prolongemens en forme de lames , qui sont reçus dans de pareilles lames de la sole de corne ; & ce sont ces prolongations de corne qui tombent par la vétusté en farine , faute d'être abreuvées par les sucs nourriciers : de même que nos cheveux se biseuquent & se cassent faute de nourriture , lorsqu'ils ont acquis une certaine grandeur ; de maniere qu'on peut assurer que la sole n'est jamais plus épaisse dans un temps que dans un autre , & qu'elle se débarrassé de ce qu'elle a de trop , & que c'est encore une des raisons pour ne pas la parer.

DE LA FERRURE.

D. **Q**UELLES sont les parties de la forge qui intéressent le maréchal ?

R. C'est la forjure & la ferrure.

D. Comment parvient-on à la forjure & à la ferrure, & qu'elles sont les choses qui en dépendent ?

R. On y parvient en travaillant souvent, d'où est venu le proverbe qui dit qu'en forgeant, on devient forgeron. Les choses qui en dépendent sont, 1^o. de savoir bien frapper devant ; 2^o. de manier son fer avec adresse ; 3^o. de bien conduire son feu ; 4^o. de forger un fer bien mené & bien conduit, c'est-à-dire, qu'il ne soit pas trop couvert ni trop étranglé, qu'il soit d'une épaisseur suivie, qu'il soit bien étampé, qui est, que les distances des trous se suivent également, & qu'ils ne soient pas trop gras, trop maigres, trop ou trop peu éloignés du bord du fer ; il faut encore qu'il ne soit ni pailleux ni brûlé : 5^o. de bien ajuster son fer, de prendre la tournure du pied, & de brocher en bonne corne, solidement & non en musique.

D. Quelles sont les différentes parties du fer ?

R. Les parties du fer sont : la pince, qui est le bord du devant ; la voûte, qui est la partie moyenne de cette partie ; les branches, qui sont comme les deux ailes du fer, qu'on distingue en branche de dehors & en branche de dedans ; & les éponges, qui sont les extrémités des branches.

P iiij

Il est des fers de devant & des fers de derrière ; ces sortes de fers tirent leurs noms de la tournure & de l'étampure qu'ils ont : ceux de devant sont plus arrondis en pince , & leur étampure plus également suivie ; ceux de derrière sont plus ouverts , plus mulages , approchant de la figure d'un U : ils manquent d'étampure en pince ; & ceux qui ont été pratiqués sur la branche , sont plus près du bout de l'éponge.

Les fers de derrière diffèrent encore de ceux de devant , en ce qu'ils ont tous la branche d'en dehors plus forte & plus couverte que celle de dedans , ainsi qu'un pinçon en pince qu'on a coutume de lever , pour soi-disant donner plus de solidité au fer : mais il est des fers de derrière différens entre eux , en ce qu'il y en a qui ont l'éponge très - mince , & d'autres qui ont des crampons en dedans & en dehors , principalement dans ce côté.

D. *Quel rapport y a - t-il entre la maniere de frapper & celle de bien forger ?*

R. Un bon frappeur doit être lui - même un bon forgeron , en ce que sachant forger , il n'apprécie pas son fer qu'autant qu'il est nécessaire ; & que souvent il est dans le cas de redresser une faute que pourroit avoir commis un forgeron en dégorgeant trop son fer , & une infinité de petites inattentions , en défaut d'expérience , qu'auroit commis un mauvais ouvrier ou un apprenti.

D. *Comment parvient - on à devenir forgeron ?*

R. Celui qui veut s'adonner à cette profession , doit commencer par connoître tous les outils dont il doit se servir , les différentes parties du fer , & différentes espèces ; il doit savoir distinguer ceux de devant de ceux du derrière , s'ils sont du

montoir ou du hors montoir , s'ils n'ont pas quelques défauts qui doivent les faire rejeter , &c.

Lorsqu'il a acquis ces connaissances , il doit s'appliquer à frapper devant , avec justesse ; de là , il passera au maniement des tenailles , qu'il doit tenir avec aisance. Pour y parvenir facilement , il prendra un morceau de plomb qu'il mettra dans ses tenailles ; il s'accoutumera à le lâcher sur son enclume , & à le saisir de nouveau à différentes reprises , jusqu'à ce qu'il ait acquis toute l'adresse & la facilité convenables ; après quoi il s'appliquera à frapper d'aplomb sur toutes ses faces , ce qu'on appelle frapper à plat & dégorger : cette adresse dépend autant de la manie de dont on tient & on applique son ferrier , que de l'exercice. Dans ce mouvement , le corps doit être invariable , le bras seul doit agir , chaque coup est autant de coups de fouet donnés avec son ferrier ; ainsi le bras agit moins que l'avant-bras , & celui-ci moins que le poignet.

Lorsque l'artifice aura bien dégorger , & donner ses coups d'aplomb , & qu'il aura une entière liberté des tenailles , au point de saisir son lingot sur l'enclume sans se servir de l'appui de son ferrier ; alors il prendra un quartier de fer , ou un morceau quelconque , il le mettra au feu ; & dès qu'il sera chaud , il le portera sur l'enclume , où il s'exercera avec un frappeur à étendre , à aplatiser , à dégorger , & à contourner ce morceau.

Le maniement étant bien acquis , ainsi que la manière de dégorger , il s'exercera à faire des quartiers , des lopins , à foudre , à refouler les éponges des fers , & à bien conduire son feu , qui consiste à chauffer son fer également , à ne pas trop lui donner de chaleur , qui le rendroit cassant , & à ménager son charbon .

P 14

Lorsque cet artiste possédera bien tout ce qui a été dit ci-dessus , il prendra un lopin de barre , ou un autre qui sera bours , il le mettra au feu jusqu'à ce qu'il soit assez chaud pour le souder , ensuite il forgera la première branche , à l'aide de son frappeur ; cette première branche étant forgée , il remettra ce même lopin au feu pour forger la seconde branche , ce qui achève le fer . Le fer étant forgé , il le remettra pour la troisième fois au feu , pour l'étamper & le contre-percer ; quoiqu'avec un peu d'usage , il doit le faire ou l'étamper à chaque branche qu'il forge , ce qui dispense la troisième mise au feu , qu'on nomme chaude , & qui évite une dépense de charbon , & fait moins perdre de temps . Cependant il est des cas où on ne doit étamper son fer qu'en raison du pied .

D. Quelles règles doit-on observer en étamant ?

R. On doit avoir attention que le fer soit étampé plus gras en dehors qu'en dedans ; que les trous ou étampures ne soient point de travers ; qu'elles soient à fond , & qu'elles ne cassent ou ne crevent pas .

Si on a un fer de devant à étamper , il faut que les huit trous soient semés de manière que la distance soit égale entre eux , qu'il ne s'en trouve pas en pince , ce qu'on nomme pendant d'oreille ; mais cette règle ne regarde que les fers pour les bons pieds . Il est des cas où on doit laisser de l'espace entre une étampure & une autre ; c'est celui dans lequel une portion de muraille est éclatée , ou lorsqu'on a des pinçons à lever , soit pour une seime , soit pour donner plus de solidité aux fers .

D. Pourquoi fait-on une différence d'étampure d'un pied de devant à un pied de derrière?

R. Cette différence vient de l'usage, d'après un ancien proverbe qui dit : pince de devant, talon de derrière ; quoique ce soit le contraire, car les chevaux ont la muraille de la pince, aux pieds derrière, plus épaisse que n'est celle du pied de devant, & que les talons de ceux-ci sont plus forts que ceux de derrière. L'expérience journalière prouve assez ce fait, en ce qu'on voit plus de chevaux encloués du talon de derrière que du devant, ce qui oblige ordinairement le matéchal à choisir de très petits clous pour cette partie.

D. Quelle raison a-t-on d'étamper plus gras en dehors qu'en dedans, tant aux fers de devant, qu'à ceux de derrière ?

R. La raison est que le quartier de dehors, principalement au pied de derrière, reçoit plus de nourriture que celui de dedans, & s'accroît par conséquent davantage : cet accroissement a plus lieu aux pieds plats qu'aux bons pieds, & toujours plus de derrière que de devant. L'expérience prouve aux maréchaux que quand ils ont ferré juste ces sortes de pieds, ils apperçoivent, au bout d'un mois à cinq semaines, que la corne déborde le fer dans le quartier de dehors ; ce qui n'arrive pas à celui de dedans, à moins qu'il n'ait été ferré excessivement juste : c'est par cette raison qu'ils font garnir le fer ; & pour le faire garnir, ils sont obligés d'étamper gras.

D. Les fers de devant & de derrière doivent-ils être menés, ou conduits également ?

R. Les fers de devant doivent être égaux en épaisseur dans toute leur étendue ; mais la branche d'en dehors des fers de derrière doit être plus

épaisse & plus couverte que celle de dedans : la pince doit être plus couverte que toutes les deux. La raison est que le cheval présente plus la pince que les talons ; qu'il pince plus du derrière que du devant, & que son mouvement naturel est de porter son pied en dedans du corps, ce qui l'oblige à prendre son point d'appui plus sur le quartier de dehors, que sur celui de dedans.

D. Pourquoi les éponges du fer de derrière sont-elles plus serrées que celles de devant ?

R. C'est que malgré le proverbe ci-dessus, les maréchaux le font appercus que les talons de derrière étoient plus minces que ceux de devant ; & qu'en conséquence, ils ont été obligés de serrer l'éponge, & d'étamper plus maigre dans cette partie, qu'ils n'ont coutume de faire aux pieds de devant.

D. Qu'appellez-vous contre-percer un fer ?

R. C'est le percer du côté opposé, pour pouvoir y planter un clou ; en le contre-perçant, on doit le faire d'une maniere juste, à ce que le trou soit directe, & qu'il ne soit pas trop large : car si cela étoit, le clou balloteroit dans l'étampure, & la ferrure ne seroit point solide. Pour éviter cet accident, & la ruine de la muraille, il convient mieux de contre-percer le fer du côté de l'étampure, en le servant d'un billot en place d'enclume ; cette méthode est d'autant plus préférable, que non-seulement la tête du clou ne ballote point dans l'étampure, mais même la lame du clou contient le fer aussi bien que la tête ; & si ce clou est conique comme l'étampure, son collet contiendra le fer, fût-il usé comme la lame d'un couteau ; & on voit de ces

fers usés qui , quand on les arrache , emportent avec eux les clous , qui sont comme soudés , tant il est difficile de les avoir.

D. *Quelle forme doivent avoir les clous ?*

R. Un maréchal doit être assorti de différentes grosses de clous , ils doivent être faits d'un fer doux & liant. Il y a quatre choses à considérer & à observer pour qu'un clou soit bien fait , qui sont sa tête , son collet , son corps & son rivet ; sa tête doit être conique , & avoir la forme de l'étafpure , sans carre ni collet marqué ; le collet doit suivre insensiblement la tête ; le corps de la lame , qui est la partie qui se trouve entre le collet & le rivet , doit être mince & délié ; ce dernier doit être plus fort que le reste de la lame. Un clou construit de cette façon , aura les qualités convenables.

D. *Quelles sont les choses à observer pour bien ferrer ?*

R. Les choses à observer sont , de bien prendre la tournure du pied , de bien ajuster son fer , de le faire porter également , de l'attacher comme il a été porté , de brocher en bonne corne , que les rivets soient solides , que le fer ne soit ni trop long ni trop court , qu'il garnisse en dehors , qu'il soit juste en dedans , que les éponges soient courtes & minces , que la fourchette porte à terre ; en un mot , que le fer soit fain. Si avec ces conditions le fer se trouve forgé comme il a été dit ci-dessus , on peut dire que le cheval est ferré à son aise , solidement , & avec propreté.

D. *De quelle manière doit-on s'y prendre pour ferrer méthodiquement ?*

R. Le maréchal , après s'être muni de ses outils , doit commencer par déferrer le cheval ; il

est assez d'usage de déferter trois pieds à la fois ; allez souvent les quatre : mais il convient de déferter en transvat , c'est à-dire , en croisant un pied de devant , & un pied de derrière opposé.

Lorsqu'on a à ferrer de mauvais pieds , il faut les ferrer les uns après les autres , de peur qu'étant totalement nuds pieds , ils ne s'abiment.

Après avoir abattu les rivets avec son rogne-pied , il doit prendre les triquoises , pour les introduire entre le talon & l'éponge du fer de dehors , par la raison que celui de dedans est , pour l'ordinaire , plus foible ; ce qu'on reconnoit facilement , par la sensibilité que le cheval témoigne à la pression des triquoises , quand on commence de ce côté préférablement à l'autre. On doit en outre avoir attention , dans le mouvement d'élévation , de prendre son point d'appui sur la muraille , & non sur la sole , sur-tout aux mauvais pieds. Ainsi , quand le maréchal aura introduit sa triquoise , il en baîssera les branches dans la direction de celles du fer ; par ce moyen , il pesera sur la muraille même , & non sur la sole : & cette partie est si sensible dans les chevaux qui ont des oignons , qu'on est obligé de les déferrer sans se servir de ce moyen. Dans ce cas , on enlève chaque clou par la tête , hors de l'éampure , avec le brochoir & le rogne-pied , & souvent avec le repoussoir : on doit se servir toujours de cette méthode , lorsqu'on a à déferrer un pied dessolé depuis peu de jours , ou qui a une plaie dans le pied.

Le fer étant enlevé , on doit donner un coup de boutoir sur tout le pourtour de la muraille , pour voir ce qu'il y a à abattre ; ensuite on prend son brochoir & son rogne-pied , & on jette à bas ,

non-seulement la mauvaise corne , mais même tout ce qu'il y a d'excédent : c'est ce qui s'appelle abattre du pied , & qu'on ne doit pas confondre avec l'enlèvement de la sole , qui est de parer le pied.

Le pied étant suffisamment abattu , ce qu'on reconnoit en examinant les côtés de la mutaille , on doit choisir un fer étampé , ou qu'on étampe s'il ne l'est pas ; on le présente au pied pour voir s'il n'est pas trop long , trop court , ou trop couvert , ou trop fort : dès qu'il convient , on le met au feu pour l'ajuster. Le fer étant chaud , & de couleur de cerise , on le porte à l'enclume , où on lui donne la tournure du pied dont on doit avoir la mesure dans la tête.

D. Qu'est-ce que ajuster un fer , & de quelle maniere s'y prend-on ?

R. Ajuster un fer , c'est le relever en pince ; le rendre légèrement concave dans sa voûte , & au commencement de ses branches ; enfin , c'est le bigorner , & le rendre de maniere qu'aucun coup de ferrier ne paroisse.

On commence donc à ajuster un fer par la pince , & en finissant par les branches ; un fer ajusté , doit être légèrement relevé en pince , & avoir les branches plates. Le fer de derrière doit avoir moins d'ajusture que celui de devant.

Lorsque le fer est ainsi arrangé , on le présente sur le pied , pour voir s'il n'est pas trop large ou trop juste , ou s'il ne porte pas sur quelque partie de la sole. S'il lui manque quelques choses , on retourne à l'enclume , & on lui donne la tournure convenable ; après , on le présente de nouveau sur le pied , pour le faire porter également sur toute la muraille. Quand un ouvrier est au fait , il termine tout cela d'un seul temps ,

c'est-à-dire, que de la même chaude, ou d'une seule mille au feu, il ajuste son fer, & il le fait porter ; rarement un bon ouvrier est-il obligé de retourner une seconde fois à l'enclume, sur-tout s'il a abattu suffisamment le pied.

D. *L'ajusture du fer ne souffre-t-elle pas quelques exceptions ?*

R. Il est des pieds pleins qui demandent que l'ajusture soit plus considérable, parce qu'autrement, le fer porteroit sur la sole ; cette espèce d'ajusture, se nomme entolure, ou entolage : on entole un fer, en commençant par la pince, en donnant des coups de ferrier dans sa voûte, & successivement jusqu'au bout des branches, ce qui s'appelle aller entre deux fers. Le fer étant ainsi entolé, se trouve être concave, à l'exception des éponges qui doivent toujours être à plat : comme il n'y a que les pieds de devant qui soient pleins ou bombés, il n'y a aussi qu'eux qui aient besoin de ces sortes de fers. Les pieds de derrière sont toujours creux, & il en est qui le sont tellement, qu'on est obligé d'entoller ou de voûter en contre-haut ; c'est-à-dire, d'ajuster le fer de maniere que le haut de la voûte regarde la sole, comme si on avoit ajusté ce même fer du côté de l'étampure. Cette précaution sert à faire porter son fer en partie sur la sole, & en partie sur la muraille, & lui donner par-là plus de solidité ; au lieu qu'un ajusture ordinaire, feroit que le fer ne porteroit que sur le bord extérieur de la muraille, & par conséquent ne tiendroit point.

D. *Vous venez de dire que le fer doit porter sur la muraille, mais vous n'avez pas défini sa longueur.*

R. Un fer quelconque, mais principalement

celui de devant, doit être court, mince d'éponges, & aller en amincissant, ce qu'on nomme en montant, pour se terminer en deçà des talons, à leur réunion des quartiers, de maniere que la fourchette, réciprocquement avec les talons, porte à terre : il doit aussi garnir un peu en dehors, & être juste en dedans.

D. *En ferrant court, & laissant poser les talons à terre, ne craignez-vous pas qu'ils ne s'usent trop sur le pavé, & que l'animal n'en boîte ?*

R. Il est vrai qu'il y a un vieux préjugé, qui est que pour conserver les talons, & les garantir de la dureté du pavé, il convient de ferer long, jusqu'à la pointe des talons; mais quand on représente, aux partisans de cette ferrure, que le fer sur lequel reposent les talons n'est pas plus tendre que le pavé, il vous répondent qu'en ferrant, ils ont l'attention de relever les éponges, de maniere qu'elles ne portent pas sur les talons; ce qu'ils font effectivement, au point qu'ils vous démontrent clairement qu'on peut passer avec aisance une lame de couteau entre l'éponge & le talon: mais cette expérience n'a lieu que quand le pied est levé. Quand le pied est à terre, & qu'on leve l'autre pied, dite à ces mêmes gens de passer leur lame de couteau dans cette position; ils sont tout penauds, ils voient qu'il n'y a aucune distance, & qu'il ne s'en trouveroit pas même pour y placer un corps de l'épaisseur d'une feuille d'or battu, ils croient que c'est le fer qui plie. En conséquence, ils en mettent un dont les branches sont plus fortes; mais quand le cheval est ferré, c'est toujours le même effet. Et ces gens sont tout détournés; & ils le sont d'autant plus, qu'en le-

vant de rechef le pied , ils trouvent cette même distance , qui ne se voyoit plus lorsque le pied éroit à cette.

Nous dirons , pour démontrer l'inutilité & le danger qui résulte d'une telle ferrure , qu'il est prouvé , par la structure du pied , que la muraille des talons , & la sole de ce nom , sont les parties les plus liantes & les plus dures du sabot ; qu'on a des exemples sans nombre , que les chevaux qui se déferent , & qui marchent long-temps sur le pavé , ou sur une route faite , se ruinent totalement la muraille des quartiers , & celle de la pince , au point que le sang en sort souvent , sans pour cela que les talons aient souffert la moindre altération. Un autre exemple , encore plus frappant , ce sont les chevaux qu'on ferre court , & à qui on pratique dans les talons des crampons de corne , & à qui on est obligé d'en abattre lorsqu'on les ferre , après avoir marché cinq à six semaines sur le pavé : ce qui prouve clairement qu'ils ne s'usent pas.

L'expérience prouve encore que les chevaux qui sont ferrés comme ci-dessus , ne boitent pas ; & l'anatomie du pied , démontre que les talons & la fourchette servent de base au corps du cheval. Pour être convaincu de cette vérité , qu'on considere les chevaux abandonnés à eux-mêmes dans les prairies , dans les bois , sur les montagnes , qui ne sont pas ferrés , on ne voit pas qu'ils boitent : qu'on considere les chevaux de trait ou de selle qui habitent l'Allemagne , & généralement tout le Nord , où il en est peu de ferrés , boitent-ils ?

L'erreur dans laquelle les partisans de cette ferrure sont , vient de l'usage de parer les pieds ; ils

ils ont toujours vu faire de même , & ils croient manquer en quelque chose s'ils s'avisoient de vouloir consulter la nature. Ils ne savent pas que ceux qui ont été les premiers à ferrer les chevaux , n'ont eu pour but de mettre du fer raisonnablement sous le pied du cheval , que pour empêcher la corne de s'éclater ; ce dont on a des preuves toutes récentes , par la feriture qui se faisoit sous Philippe le Bel , & dont les fers se voyoient , il n'y a pas long - temps , attachés à la grande porte de l'église de Saint-Séverin à Paris , ainsi que des pieds ferrés qu'on trouvoit attachés au mur de la petite église de Paris : ces pieds n'étoient pas patés , & les fers étoient très - courts. Mais comme les arts ont commencé à fleurir sous François premier , les maréchaux ont cru devoir se distinguer ; on voit que leurs fers étoient plus longs , & ressemblaient à ceux des Allemands , c'est-à-dire , qu'ils avoient deux & trois crampons ; mais ils ne paroient pas leurs pieds , & ce ne fut que sur la fin du regne de ce prince qu'on inventa le boutoir. C'est depuis ce temps que les maréchaux se sont distingués à parer un pied ; & comme ils étoient obligés de le parer en entier , ils ne pouvoient pas s'empêcher de creuser les talons , & par conséquent de ferrer long. Depuis ce temps , on a non-seulement continué cet usage , mais même on a renchérit sur les anciens , & on a été obligé de le faire , par la quantité de mauvais pieds que cette ferrure produilloit ; comme ils creusoient les talons , le fer qu'ils mettoient plus long pour les garantir , les écrasloit davantage ; & c'est pour remédier à cet accident , qui entretenoit toujours la claudication , qu'ils ont inventé , ou les fortes éponges , ou les crampons , en conservant tou-



jours la distance entre ces parties ; & c'est par le défaut de connaissances qu'ils ne savent pas que le sabot , qui est flexible , doit venir chercher l'éponge du fer , & non l'éponge , comme ils le croient encore ; que le talon & la fourchette étant la base du corps du cheval , ces deux parties doivent , de toute nécessité , porter à terre , ou sur leur éponge . C'est toujours par la même raison qu'ils ignorent que les bleimes , les oignons , les feimes , les pieds combles , l'encausture , les clous de rue , la fourbure , toutes les maladies de la muraille , & plusieurs de la sole , sont les effets de leur ferrure . La plupart de ces accidens sont très-graves , & plusieurs sont incurables .

Ainsi , de tout ce qui a été dit , on doit donc conclure qu'on ne doit mettre du fer sous le pied des chevaux , que pour leur conserver la partie du pied qui est susceptible de s'éclater ; qu'on doit ferter court , ne point parer la sole , & faire en sorte que l'animal pose ses talons & la fourchette , qui sont les points d'appui que la nature lui a donné , comme à l'homme le talon . Avec une telle ferrure , on évitera les accidens ci-dessus , & plusieurs autres , comme on le verra par la suite . Ce que nous disons , regarde les bons pieds ; quant à celle qu'on doit pratiquer pour les pieds affectés , nous en traiterons en parlant de leur maladie , ainsi que des ferrures qui leur sont relatives .

D. *Le fer étant ajusté , & portant également sur le pied , que doit-on faire ensuite ?*

R. On prendra des clous , qu'on afflera sans trop roidir la lame ; on attachera son fer en commençant par un clou de la pince , & finissant alternativement par les branches . Les clous ne doi-

vent pas être brochés haut, c'est-à-dire, trop près de la couronne, parce qu'on risqueroit d'enclouer, ou de piquer, ou de ferrer le pied ; ils ne doivent pas être brochés trop bas, c'est-à-dire, trop près du fer, parce que ne prenant pas assez de corne, la ferrure ne fauroit être solide. Un clou, pour bien être implanté, doit sortir au-dessus de son rivet ; tous les clous doivent être brochés sur la même ligne : lorsqu'il y en a de haut & de bas, on dit que le pied a été broché en museque.

Tous les clous étant brochés, on doit placer les machoires de ses tricoïles sur le bord du fer, qui leur fait de point d'appui ; ensuite avec le brochoir, on enfonce à force les têtes des clous dans l'étaPURE : on en use ainsi, pour ne point étonner le pied, & pour ne point fendre la corne, ce qui arriveroit, si on presoit pour point d'appui les rivets. Après avoir bien enfoncé les têtes, on pose ces mêmes machoires sur les rivets pour les relever ; pour cet effet, on frappe à petits coups répétés. Quand tout cela est fait, on rogne les rives avec les tricoïles, soit en les tordant, soit en les coupant net. Cette dernière méthode ne vaut rien, en ce qu'elle rétrécit le rivet, qui se trouve ne pas avoir assez de force ; qui, par cette manœuvre, devient tranchant, & manque de solidité : il vaut donc mieux les tordre. Après les avoir tordus, on prend le rogne-pied & le brochoir, & on enlève toutes les bavures de corne qui se trouvent derrière le rivet ; après quoi, on les rabat sur la muraille en déployant son bras, & n'agissant pas du poignet seulement, comme font bien des gens qui, par-là, ne font que de les aplatis sans les rabattre, de même que d'aut-

Q ij

tres qui meuvent tout leur corps , & chez lesquels cette petite opération est pénible & mal faite.

D. Quels sont les accidens qui peuvent arriver en brochant un clou ?

R. Ces accidens sont , ou de piquer un cheval , ou de l'enclouer , ou de le ferrer. Ces accidens , qui regardent les maladies , peuvent s'éviter en conduisant à petits coups son clou , & ne l'abandonnant pas de la main , jusqu'à ce qu'on s'aperçoive , & par le son & sa dureté , qu'il pénètre au dehors de la muraille ; alors on retire la main , & de l'autre on enfonce fermement , avec son brochoir , la tête du clou dans l'étrampure.

D. Présentement que vous nous avez expliqué la maniere de ferrer , dites - nous quels sont les défauts de la ferrure qui est la plus en usage ?

R. Nous dirons sommairement que les fers dont les éponges sont longues & fortes , ne peuvent pas tenir par leur poids , ce qui fait éclater les rivets ; qu'il faut à de pareils fers de gros clous pour les contenir , ce qui fait fendre la corne ; que le cheval est exposé , par leur longueur , à se déferer en s'attrapant du pied de derrière sur celui de devant , soit que le cheval marche , soit qu'il reste en place , ce qui arrive souvent en passant les ponts levis , dans les terres fortes , ou entre deux pavés ; qu'une telle pesanteur de fer rend la marche incertaine & lourde ; & qu'un tel fer , qui éloigne nécessairement la fourchette de terre , produit nombre d'accidens , tel que la loupe au coude ; qu'il fait glisser le cheval ; qu'il s'entrezaillé ; & une infinité d'autres , qu'une pareille ferrure occasionne , & qui en comporte trente-trois , qu'on trouve détaillés dans le cours d'hippiatrique.

D. En général n'avez-vous rien à dire de plus sur la ferrure ?

R. Non, si ce n'est des précautions à prendre pour ferrer les chevaux.

Le maréchal doit commencer par voir si le cheval qu'il va ferrer, est attaché solidement au mur, & de façon qu'on puisse le détacher sur le champ en tirant la longe, en cas d'événement ; la longe ne doit avoir que deux pieds & demi de longueur, de la tête du licou au mur, & le cheval ne doit avoir que son licou à la tête.

Si on commence par ferrer un pied de devant, le maréchal doit voir si son cavalier est bien placé, ce qui lui donne à lui-même toute la facilité pour opérer.

Pour que le cavalier soit bien placé, il faut que le pied du cheval étant levé, l'homme s'incline vers le poitrail, ce qui fait tourner le bras du cheval sur son épaule sans la fatiguer ; le reste de la jambe, & principalement le pied, se trouve totalement détaché du corps, ce qui donne toute facilité au maréchal de ferrer.

Si on ferte le cheval du hors du montoir, le cavalier aura le corps droit, sa jambe droite étendue & portée en avant, faisant ensuite qu'elle croise la jambe gauche du maréchal. Le genou du cheval sera fixé dans l'aine droite du cavalier, & il aura les deux mains dans le paturon en croisant ses pouces : cette position lui donne naturellement la facilité de lever le genou, & de baisser le pied, & forme un point de résistance dont a besoin le maréchal, soit pour abattre son pied, soit pour le parer.

Si on a à ferrer un pied de derrière du même côté, le cavalier se placera de même, à l'exception

que son bras droit passera par-dessus le jarret ; il contiendra le boulet, au moyen de ses deux mains, comme il est dit au pied de devant, & qu'il posera sur le haut de la cuisse, qui doit être inclinée & allongée ; la jambe doit être droite & non étendue.

Le maréchal aura le corps incliné vers la partie des reins ; sa poitrine sera droite ; sa jambe gauche, dans telle position qu'il puisse être, ou tel pied qu'il ait à ferrer, sera croisée avec celle du cavalier, sans cependant se toucher ; son corps sera droit & détaché de celui du cheval ; ses jambes seront un peu ployées, pour pouvoir aisément remuer ses reins de devant en arrière. Il doit tenir son boutoir sur son ventre, à peu de distance au-dessus de la ceinture, sans jamais l'en séparer ; & au moyen de la projection de son ventre en avant, il pate son pied : c'est ce mouvement des reins qui fait tout l'ouvrage, la main ne doit que contenir le boutoir. Un maréchal qui quitte son boutoir du ventre, & qui fait agir son poignet, risque de blesser avec son boutoir, ou le bras du cavalier, ou l'épaule du cheval, ou de donner un coup dans la sole charnue, ou de parer inégalement le pied ; en un mot, il ne fauroit avoir ni fermeté ni tenue. Ce défaut vient de ce qu'on ne s'est pas accoutumé de bonne heure à se tenir ployé sur les jambes, & à faire agir ses reins : aussi, un tel maréchal ne fait-il jamais pater un pied comme il faut.

Celui qui ferte, doit être expéditif, de crainte de trop fatiguer le cheval ; pour cela faire, avant que de rien commencer, il doit avoir allumé son feu, choisi ses fers ; les clous doivent être affilés : après qu'il aura abattu suffisamment son pied,

il mettra ses fers au feu pour les ajuster, les faire porter.

Ce qui vient d'être dit, regarde les chevaux tranquilles; mais comme il s'en trouve beaucoup chez lesquels il se présente nombres de difficultés, le maréchal examinera ses défauts, & s'en fera instruire pour pouvoir y remédier. Ces défauts sont, un cheval qui compte, qui se laisse tomber, qui s'abat, qui bâille la hanche, qui se couche sur son cavalier, qui se cabre sans cesse, qui rute, qui donne des coups de pied en vache; enfin, un cheval qui ne veut point se laisser aborder, & auquel on ne sauroit prendre le pied.

D. *Qu'appellez-vous compter?*

R. Un cheval qui compte, est celui qui retire son pied à chaque coup de brochoir que le maréchal donne; à ces sortes de chevaux, il faut brocher doucement en commençant, ensuite augmenter de force, jusqu'à ce que la tête du clou soit bien enfoncée: on doit appliquer les machoires de la tricoise sur le bord du fer, pour ne pas étonner le pied. Les chevaux qui sont sujets à ce défaut, sont ceux qu'on n'a pas coutume de ferrer, ou qui ont le pied foible, ou ceux qui ont une maladie dans le pied.

D. *Que ferez-vous à un cheval qui ne donne pas facilement le pied, qui s'abat, ou qui se couche sur son cavalier?*

R. Ces sortes de chevaux doivent être pris par douceur, & être caressés. Si c'est un pied de devant qu'on veuille lever, on caressera le cheval sur l'encolure; on glissera la main sur l'épaule, ensuite sur le bras, & successivement jusqu'au boulet, & alors on levera le pied. Si c'est un pied de derrière, on commencera par palper la main, à plusieurs re-

prises, tout le long du dos, ensuite on la glissera sur la fesse; la main étant parvenue au milieu de l'os de la jambe, on la passera en dedans du jarret, sans cependant la quitter de la jambe, & ensuite après, la prolonger sur le canon on levera le pied.

La plupart des chevaux qui ont ce défaut, témoignent plus par le charouillement qu'ils éprouvent sur toute l'habitude du corps, que par méchanceté. Pour cet effet, on évitera de toucher l'épaule ou le grasset.

Quant aux chevaux méchans, il faut leur mettre des morailles, un torche-nez, ou un mors d'Allemagne, ensuite leur lever le pied comme ci-dessus. Si c'est un pied de derticre, pendant qu'on glissera la main droite, la main gauche, ou la main droite, si c'est du montoir, s'emparera de la queue pour, sur le champ, entourer le paturon, ce qui donne de la fermeté à tenir le pied.

Si après avoir employé ce moyen, l'animal ne se laisse pas ferter, & qu'il retîte son pied par secouisse, pour lors on prendra une plate-longe, qu'on attachera à la queue, & qui de-là viendra passer dans une entrave qu'on aura mise au paturon, & dont une personne tiendra l'autre bout fermement en tirant à lui; par ce moyen, on vient plus facilement à bout de le ferter, & à lui lever le pied. Toutes les fois que l'animal tire à lui le pied, ou qu'il le pose à terre, la résistance que lui oppose l'homme qui tient la plate-longe, ne peut point lui occasionner un allongement de jarret, ni aucun effort; au lieu que deux hommes qui tiendroient cette longe, ou qu'on auroit fixée à un mur, occasionneroient des efforts & des extensions

extensions de jarret, qui souvent sont incurables. Il convient donc de lâcher la longe, lorsque le cheval tire à lui, ou pose son pied, parce qu'on peut le reprendre facilement, & que de plus il ne se murine pas.

D. Qu'est-ce qu'une moraille, un torché-nez, & un mors d'Allemagne, & quels peuvent être leurs usages?

R. La moraille est une espece de pincette de fer brisé, à charnière, avec laquelle on serre la levre supérieure, dans l'intention de faire une dérivation de douleur, ou d'en marquer une sensible dans cet endroit, pour que le cheval, s'en occupant, puisse se laisser ferrer & opérer tranquillement. Le torché-nez est un anneau de corde, qu'on place de même à la levre, & qu'on torche & serre avec un garot; on le pose encore à la levre inférieure, & aux oreilles: ce torché-nez, fait la même fonction que les morailles, & n'a pas comme elles le défaut de blesser le cheval, ou celui qui reste à sa tête. Le mors d'Allemagne est une corde légère, qu'on passe dans la bouche du cheval, & qu'on serre sur le haut de la tête. Cette corde, qui contient l'animal autant que la moraille ou le torché-nez, est une méthode dangereuse, en ce qu'elle peut couper les commissures des levres, & forcer les muscles buccinateurs & maslèters, au point que le cheval reste un certain temps la bouche bêante après le lui avoir ôté. Soit qu'on se serve de l'un ou l'autre de ces moyens, il ne faut pas laisser longtemps au nez celui dont on se sera servi, parce qu'on occasionneroit la gangrene de la partie sur laquelle on l'auroit placé; & il arrive souvent qu'il survient une inflammation qui dure quelques

R

jours : on a vu qu'une heure de temps de compression, dans les grandes chaleurs, avoit occasionné une gangrene parfaite à la lèvre ; & on a vu des chevaux auxquels on a été obligé de la couper pour les sauver. C'est donc au maréchal, qui met le torché-nez à un cheval, à être expéditif, & avoir l'attention de ne le laisser à la tête que le moins de temps possible, & de préférer toujours ce dernier instrument aux deux autres, pat les raisons qui viennent d'être dites ci-dessus.

D. *Mais comme il y a des chevaux si méchans, qu'ils ne veulent pas se laisser aborder, qui se cabrent, qui ruent ou qui donnent des coups de pieds en vache, quel moyen emploierez-vous pour les ferrer ?*

R. A ces sortes de chevaux, après leur avoir mis le torché-nez, on leur met un caveçon-martingale pourvu d'une bonne longe, & on les fait tourner sur une terre molle ou labourée ; ou mieux encore, sur une large & forte épaisse couche de fumier, qu'on aura arrangée à cet effet. On le fait tourner jusqu'à ce qu'il soit fatigué & étourdi ; ensuite on lui place une entrave dans le paturon du pied qu'on va ferrer ; on lui met un bout de la plate-longe à la queue, qu'on attache fermement ; on passe l'autre bout dans l'entrave, & ensuite on lui lève le pied.

C'est au maréchal, qui a de pareils chevaux à ferrer, à ajuster ses ferrures, à affiler ses clous d'avance, pour qu'il n'ait plus qu'à les poser l'instant après qu'il a déferré ses pieds ; il doit pour cela avoir le coup d'œil juste, & savoir apprécier la tournure qu'a le pied, pour la donner à son fer.

D. *N'y a-t-il pas autant de difficulté à pla-*

cer un torché-nez dans certains chevaux, qu'à leur mettre une entrave, ou une plate-longe?

R. Il est effectivement des chevaux auxquels on ne fauroit placer de torché-nez, par la raison qu'ils battent sans cesse de la tête, qu'ils donnent des pieds de devant, qu'ils se cabrent, qu'ils se ferrent contre le cavalier, ou l'écrasent contre le mur, & souvent ils tuent en vache; enfin, il est de si difficiles, que cinq à six hommes n'en fauroient venir à bout. Toutes ces difficultés viennent faute de savoir s'y prendre comme il convient; car un homme seul, peut mettre un torché-nez au cheval le plus méchant, sans courir aucun accident ni pour lui ni pour l'animal.

Pour cet effet, le maréchal, qui ne devroit pas ignorer ce moyen, commencera par mettre un licou de force, pourvu d'une bonne longe; ensuite il conduira le cheval à un pilier, & il s'en trouve partout. S'il y a un anneau, il y passera la corde; s'il n'y en a pas, il la tournera tout au tour du pilier; ensuite il posera le bout dans la sous-gorge-musclière; de là il reviendra passer cette même corde dans l'anneau du pilier, ou il tournera à l'entour; & successivement de l'un à l'autre, ce qui fera le même effet qu'une poulie mouffetée: par ce moyen, il tamerera insensiblement la tête du cheval, au point d'être appliquée contre le poteau. Cette opération ne demande pas qu'on aille par secousses, il faut au contraire beaucoup de douceur & de légèreté. Quand la tête est ainsi attenue, de maniere qu'il ne puisse faire aucun mouvement, on lui met le torché-nez; il cherche bien, à la vérité, les moyens de se cabrer, de donner des coups de tête & de pieds, mais tous ces efforts sont inutiles.

R ij

tiles. Celui qui le lui place, doit être sur le côté du poteau pour moins risquer ; & il risquera encore moins , & aura plus de facilité de le lui placer , s'il se trouve un anneau au bas du poteau , où il puisse fixer la tête. L'animal , dans cette position , après deux ou trois facades , perd ses forces , & ne peut plus donner des pieds de devant. C'est toujours après une facade , qu'on vient facilement à bout de mettre le torche-nez. Pour cet effet , on prend d'une main la levre supérieure du cheval , & on glisse de l'autre l'anneau de corde , qu'on avoit premierement placé dans le poignet de celle qui laisse la levre ; ensuite on pose son garot , auquel on fait plusieurs tours pour serrer cette levre , & de l'autre bout , on le fixe au licou , ou quelqu'un le tient en main.

Au reste , pour fermer un cheval , il faut plus d'adresse que de force. Le maréchal , avant que de commencer à fermer , doit prendre garde si le torche - nez ne bouche pas les narines ; si , après l'avoir placé , on a eu soin de détacher le cheval du poteau pour le rattacher de nouveau , ou qu'en tirant la longe , on puisse le dégager sur le champ ; & voir si la longe n'est pas passée dans la bouche , à lui couper la langue , ou à lui offenser les barres.



De quelques ferrures particulières.

D. *QUELLE ferrure mettrez-vous en usage pour un cheval qui forge ?*

R. Un cheval est réputé forger, lorsqu'avec la pince du pied de derrière, il attrape les éponges ou la voûte du fer de devant, soit en trottant, soit en galopant. Lorsqu'il n'attrape que les éponges, on dit qu'il forge en talon ; s'il attrape la pince, on dit qu'il forge en voûte ou en pince.

Ce défaut, dans le cheval, vient, ou de fatigue, ou d'un vice d'éducation, ou de conformation, ou est la preuve qu'il est usé. Le seul remède est de ferrer court, & de mettre des fers légers.

D. *Comment ferrez-vous un cheval qui se coupe ?*

R. On dit qu'un cheval se coupe & s'entretaille, quand il s'attrape avec ses fers, qu'il se heurte les boulets, soit aux pieds de devant, soit aux pieds derrière ; il peut se couper de la pince ou des quartiers : ce dernier cas est plus ordinaire. Quant à ceux qui se coupent de la pince, ce défaut vient communément d'un vice de conformation, ce qui fait qu'on y remédie rarement : cependant on les ferre juste, en laissant déborder la corne en pince ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne se coupent. Dans ceux qui se coupent des quartiers, la mauvaise conformation peut en être la cause ; néanmoins, cet accident est presque toujours un effet de lassitude, ou de la mauvaise ferrure, ou d'un fer

R iiij

qui garnit en dedans. Pour y remédier , on met un fer dont la branche de dedans soit courte, mince & étranglée , & sans étampe ; il faut qu'elle soit incrustée dans l'épaisseur de la muraille , comme si l'on ferroit à cercle ; la branche de dehors sera à l'ordinaire , à l'exception des étampures qui doivent être ferrées , & en même nombre : il faut encore que le fer soit étampé en pince , & jusqu'à sa jonction avec les quartiers.

D. Quelle ferrure ferez-vous à une fourchette qui est petite , & abreuvée d'humidité putride ?

R. Il se trouve certains pieds , principalement ceux de derrière , dans lesquels la fourchette est petite ; & c'est ordinairement ce qui arrive aux chevaux qui ont les pieds beaux , & les talons forts : elle est exposée à se remplir d'humidité fauscineuse. Dans d'autres pieds , cette maladie arrive par le patement de la fourchette , & par son éloignement de terre ; les caux & les boues entrant dans les différentes lames de corne , la mine , la corode , & forme ce que l'on appelle vulgairement une fourchette pourrie. On y remédie en abattant beaucoup de talon , & en ferrant court , afin qu'elle soit forcée de poser à terre ; par ce moyen , on fait une compression , qui oblige l'humeur ou les boues amassées de sortir : on doit prendre garde de ne point laisser de fumier , ou d'humidité , sous les pieds ; & on aura soin de mettre tous les jours , dans la fourchette , une dissolution de vert-de-gris dans du vinaigre , de la consistance d'une bouillie.

D. Quelle est la ferrure à pratiquer pour un cheval qui use en pince , tant du devant que du derrière ?

R. Un cheval qui use en pince , dénote un che-

val ruiné, ou qui tend à sa ruine; car c'est le commencement de ce défaut qui lui fait donner le nom de pinçart, & celui de rampin, s'il y est porté à l'excès, & au point que l'animal marche sur la muraille.

Cet accident vient presque toujours de ce que dans les différentes ferrures, on a paré le pied & éloigné la fourchette de terre: cette fourchette étant la base du corps de l'animal, & ne trouvant pas de point d'appui, elle oblige le tendon fléchisseur à se contracter, & à se maintenir dans cet état; ce qui le raccourcit, & le force de porter l'os en avant, ainsi que le sabot.

A ces sortes de pieds, il ne faut pas mettre de fer en pince; il faut que la voûte soit mince & étranglée; il faut lui donner plus d'ajusture, & tenir les branches à plat & minces, ferrer court, & ne point parer la sole.

Par cette ferrure, on remédie au cheval qui tend à se ruiner sur ses jambes; mais quand il est une fois rampin, il n'y a plus rien à tenter.

D. Comment doit-on ferrer un cheval qui use ses fers plus à la branche de dehors qu'à celle de dedans?

R. Il est dans la belle nature qu'un cheval doigt user plus du dehors que du dedans de la branche; sa ferrure est la même que nous avons détaillée plus haut, qui est celle des bons pieds, à l'exception que la branche de dehors doit être plus forte.

D. Qu'est-ce qu'un fer à tout pied, & dans quel cas le met-on?

R. Un fer à tout pied, est celui qui est composé de deux quartiers de fer, & qu'on rend mo-

R iv

bile en pince, en y pratiquant un rivet, & auquel on met deux rangées d'écrampures qui se croisent, pour que dans tel cas, & à tous les pieds, en l'élargissant, ou en le serrant, on puisse commodément y poser des clous. Ces sortes de fers ne s'emploient qu'en route, dans le cas où il ne se trouve pas de maréchaux, & qu'on appréhende que le cheval ne s'abîme sur le pavé : mais au premier endroit, on ne doit pas tarder à lui mettre un fer convenable, parce que ce fer à tout pied n'est jamais solide ; & que s'il venoit à se déferter, il y auroit à craindre qu'il ne s'abîmat le pied davantage.



DES MALADIES.

D. *Qu'entendez-vous par maladie?*

R. Une maladie est un défaut, un excès, & un changement quelconque dans tout ce qui constitue l'animal en santé : ainsi, une fonction lésée est une maladie.

D. *Quelles choses doit-on considérer dans les maladies?*

R. Il faut examiner dans une maladie ; 1^o. sa cause ; 2^o. ses signes ; 3^o. ses effets ; 4^o. sa conséquence ; 5^o. son traitement.

La cause, est ce qui a produit la maladie : par exemple, un cheval est boiteux, ce qui est sa maladie ; sa cause sera une enclouure, ou un clou de ruc, &c.

Les signes sont à quoi on reconnoît la cause : ainsi le pus qu'on trouve dans le pied, est le signe par lequel on reconnoît qu'un cheval a été encloué, &c.

L'effet d'une maladie sont les choses qui en résultent : ainsi, l'avalure est l'effet de l'enclouure.

La conséquence est ce qui peut en résulter : par exemple, si dans l'enclouure la matière a soufflé au poil, & qu'elle ait filtré entre la chair de la couronne & le cartilage latéral de l'os du pied, la conséquence sera qu'il peut survenir un javart encorné.

Le traitement, est l'application des médicaments & de l'appareil.

D. Comment le maréchal doit-il s'y prendre pour connoître la cause qui fait boiter le cheval?

R. Supposons qu'on conduise un cheval boiteux à un maréchal : la première chose qu'il doit faire, c'est de demander au cavalier, ou à celui qui conduit le cheval, de quand il est boiteux ; comment il s'en est aperçu ; s'il est tombé boiteux tout de suite aussi fort qu'il le paroît ; s'il a coutume de boiter de cette jambe ; s'il y a long-temps qu'on l'a acheté ; s'il étoit boiteux quand on l'a acheté ; si, quand il est échauffé par le travail, il se remet droit, ou s'il boite davantage ; si on ne l'a pas vu boiter alternativement des deux jambes.

Toutes ces questions sont essentielles, pour connoître qu'elle peut être la cause, & le traitement qu'il y a à lui faire, ou pour décider que la claudication est incurable.

Quand toutes ces questions sont faites, le maréchal doit faire marcher ou trotter le cheval devant lui, pour voir non seulement de quelle jambe il boite, mais de quelle maniere, & de quelle gravité est la boiterie ; il ne doit jamais s'en rapporter au cavalier, ni à d'autres personnes, qui souvent prennent la jambe saine pour la boiteuse.

Pour juger si c'est de devant ou du derrière que le cheval boite, il l'examinera en se plaçant derrière, pour s'assurer de cette partie ; il fera venir le cheval à lui, pour voir s'il n'est pas boiteux du devant. Lorsqu'il est assuré de la jambe malade, il l'examine de haut en bas ; si le cheval boite du devant, il tatera l'épaule, le bras, & successivement jusqu'au genou ; il fera mouvoir ces articulations, pour voir s'il n'y a rien de dé-

rangé. Si l'animal ne ressent pas plus de douleur dans une partie que dans une autre, & que le maréchal n'y trouve rien, il glissera sa main tout le long du canon ; il tatera le tendon pour voir s'il n'y a pas quelque gonflement, ou quelque sensibilité. Il passera successivement au boulet, au paturon, & à la couronne ; il examinera le pied, si les clous ne sont pas brochés trop haut, s'il n'y a pas de clous de rue, si le fer ne porte pas sur quelques parties de la sole. Après avoir examiné toute la jambe en détail, si le maréchal n'y trouve rien, il fera de rechef marcher & trotter le cheval ; il considérera le mouvement de l'articulation de l'épaule avec le bras, & celui de la cuisse avec le bassin, si l'animal boite de derrière ; & s'il ne trouve rien de différent entre la jambe malade & l'autre, alors il doit déferrer le pied ; s'il y a de la muraille à abattre, il l'enlève avec son rogne-pied ou son boutoir, ensuite il pare la sole également : lorsqu'elle est assez amincie, il prend sa tricoise, & il sonde le pied. S'il y a plus de sensibilité dans un endroit que dans l'autre, alors il fait une ouverture dans cet endroit, & il ne tarde pas, pour l'ordinaire, à trouver la cause. Si après avoir sondé le pied, le cheval ne témoigne aucune sensibilité, alors le maréchal peut soupçonner quelques entorses ou mémarchutes ; mais il ne doit jamais se rejeter sur l'épaule, en disant que c'est un écart, ou sur la cuisse, en attribuant la claudication à un effort de hanche, si le cheval boite de derrière. Toutes les fois qu'on ne trouve rien, on doit être vrai dans la décision ; & on ne doit point suivre l'usage de ceux qui, par ignorance, ou de crainte qu'on les prenne pour peu instruits, décident effronté-

ment , pour ne pas rester court , que le cheval boite de l'épaule ou de la hanche. Combien de fois n'a-t-on pas trouvé de la matière dans le pied , & souffrîe au poil , à des chevaux dont on avoit taxé l'épaule ou la hanche d'être le siège du mal ?

D. *Quelles sont les maladies du pied?*

R. Il est trois sortes de genres de maladies du pied , qui sont celles qui viennent de la ferrure , celles qui viennent accidentellement , & celles qui sont de construction naturelle.

Des maladies occasionnées par la ferrure.

D. *Quelles sont les maladies qui viennent de la ferrure?*

R. Les maladies que la ferrure produit , reconnoissent trois causes générales , qui sont :

L'implantation du clou.

L'application du fer sur le pied.

Et celles qui proviennent du parement du pied.

D. *Est-il plusieurs maladies qui viennent de l'implantation du clou?*

R. On distingue trois espèces de maladies ; 1^o. la piqûre , ou retraite ; 2^o. l'enclouure ; 3^o. le pied ferré.

La piqûre , ou retraite , est un clou que le maréchal broche , & qui , au lieu de sortir à la muraille , pénètre en dedans du pied , & pique la chair cannelée , ou sa réunion avec la sole char-

nue. Lorsque le maréchal s'aperçoit que le cheval a été piqué, & qu'il retire le clou sur le champ, cela s'appelle faire une retraite, ou une piqûre.

D. *A quoi reconnoît-on qu'un cheval est piqué?*

R. A la sensibilité que le cheval témoigne en tirant la jambe lorsqu'on broche le clou, ou à un froncement qu'on observe à l'épaule.

D. *Quelles peuvent être les conséquences d'une piqûre?*

R. Les conséquences sont en raison du plus ou moins d'importance de la piqûre ; par exemple, si le clou n'a piqué que la chair cannelée, ou sa réunion avec la sole charnue, il n'en arrive rien pour l'ordinaire ; mais si l'os a été piqué, il en résulte souvent du pus, & quelquefois une carie à l'os.

D. *De quelle manière peut-on piquer un cheval ?*

R. Il y a huit manières de piquer un cheval, qui sont :

1^e. Quand un fer est étampé trop gras, alors le trou se trouve sur la sole, & fait qu'on pique le cheval.

2^e. Quand un fer est étampé trop maigre, le maréchal pique cette même partie, parce qu'il est obligé de puifer, c'est-à-dire, d'aller chercher de la corne ; ce qui peut encore lui arriver, lorsqu'il manque de corne dans l'endroit où il doit placer son clou, quoique le fer ne soit pas étampé trop maigre, ni qu'il garnisse trop.

3^e. Lorsque la lame du clou n'a pas assez de force pour percer la muraille, & qu'elle pénètre dans la chair cannelée.

4°. Lorsqu'on abandonne son clou , & qu'on l'enfonce à grands coups.

5°. Lorsque le clou se trouve pailleux , & qu'il forme deux lames , dont la partie la plus forte perce au dehors , & la plus foible va dans le pied.

6°. Lorsqu'en brochant on rencontre une souche , qui est une portion d'un vieux clou qui s'est trouvé dans le pied ; cette souche renvoie la lame en dedans , & pique la chair cannelée.

7°. Lorsqu'en brochant un clou , la pointe se casse ; le reste de la lame ne pouvant pas pénétrer la moitié , elle entre dans la chair.

8°. Il arrive assez souvent qu'en mettant un clou dans un vieux trou , on croit qu'il va sortir ; en conséquence , on frappe fort , & c'est alors que la lame pénètre dans le vif , ce qu'on appelle faire une fausse route.

D. *Quel traitement doit-on faire à une piqûre ?*

R. Si le cheval boite , il faut le déferrer , & lui faire une ouverture suffisamment grande avec la cornière du boutoir , pour que le sang en sorte ; alors on coulera de l'essence de thérébentine dans la plaie , & on en chargera des petits plumaceaux avec lesquels on la pantera , & on posera son fer pour les contenir.

Si l'os du pied a été piqué , & qu'il se soit formé du pus , dans ce cas , on feroit l'ouverture un peu plus grande , pour favoriser la sortie de l'esquile , ou la portion d'os qui doit s'en détacher , & on panse la plaie comme ci-dessus.

D. *Ne peut-il pas survenir des suites plus fâcheuses ?*

R. Si la piqûre a été négligée , ou qu'on n'ait

pas assez fait d'ouverture du côté de la sole , la matière s'étendra tout le long de la chair cannelée , entre ses feuillets , & ceux de la muraille ; & de-là , après avoir fait un délabrement dans cette partie , elle ira souffler au poil , c'est-à-dire , qu'elle détachera la peau du sabot , & que le pus en sortira , faute d'avoir trouvé une issue du côté de la sole .

D. Qu'est-ce qu'une enclouure ?

R. L'enclouure est l'implantation d'un clou dans la chair , & qui y demeure ; elle ne diffère de la piqûre , qu'en ce que , dans celle-ci , le clou est retiré sur le champ , & que dans l'autre , il y reste .

D. Comment reconnoît-on l'enclouure ?

R. On soupçonne qu'un cheval est encloué , lorsqu'il n'y a pas long-temps qu'il a été ferré ; lorsqu'il y a un clou plus haut que les autres ; lorsqu'en frappant dessus , le cheval marque plus de douleur dans cette partie qu'ailleurs ; & qu'en tirant ce même clou , la sensibilité augmente .

On reconnoît l'enclouure , lorsqu'en déferrant , l'animal témoigne beaucoup de douleur , & qu'en tirant les clous , on voit la matière sortir , & du côté de la sole , & du côté du sivet ; & on en a une plus grande certitude , quand on voit le pus sortir de la couronne .

D. Quelles suites peut-il y avoir d'une enclouure ?

R. Les suites sont à - peu - près les mêmes que celles de la piqûre , c'est - à - dire , qu'elles sont plus ou moins graves , en raison des parties lésées : l'enclouure peut être simple , ou peut être grave .

L'enclouure simple , est celle où il n'y a que la chair de piquée , ou l'os , ou une matière soufflée au poil.

L'enclouure sera grave , si le pus , après avoir long - temps séjourné dans le pied , a catié l'os , ou si , après avoir fusé dessous la chair de la couronne , il a gâté , ou le tendon extenseur , ou le cartilage latéral , ou l'articulation.

D. Quel traitement y a-t-il à faire à une enclouure ?

R. Par la raison que nous avons établi deux états dans l'enclouure , nous établirons de même deux traitemens différens.

L'enclouure simple doit être traitée de même que la piqûre où il y a de la suppuration , si ce n'est qu'on est obligé de faire une plus grande ouverture du côté de la sole , pour faciliter la chute de la carie , & d'en faire une autre à la couronne , pour l'évacuation du pus.

L'enclouure grave étant la lésion du tendon extenseur , ou du cartilage , ou de l'articulation , on fera une ouverture à la chair de la couronne , pour empêcher que ce même pus ne gâte ces parties. La plaie du tendon se guérit par l'exitration d'une partie de la chait de la couronne ; & la partie tendineuse , qui a été attaquée , se détache facilement. Il n'en est pas ainsi de la lésion du cartilage , à moins que l'enclouure ne soit vers la pointe des talons , ou ils sont composés de plusieurs petits paquets que la suppuration détache facilement ; le reste ou le corps de ce cartilage se gâte au point que la maladie se trouve être dégénérée en javart encorné : ce qu'on reconnoit par la grande quantité de matière qui sort de la plaie , par sa qualité qui est blanche

&

& épaisse, par un gonflement qui se forme au-dessus de la couronne, dans toute l'étendue du cartilage, & qui se reconnoît d'une manière bien plus certaine, par la sonde qu'on introduit dans la plaie, & qui va heurter le cartilage.

Le pansement de l'enclouure est le même que celui de la piqûre, lorsqu'elle est simple ; mais lorsqu'elle est grave, le maréchal, après avoir fait son opération, arrangera un fer qui soit échancré à l'endroit de l'enclouure, pour ne pas être obligé de déferter toutes les fois qu'il pansera la plaie. Il attachera son fer à quatre ou cinq clous, ensuite il posera son appareil, qu'il aura soin de préparer avant toutes choses, lequel consiste en plusieurs plumaceaux de différentes grosseurs, des éclisses qui sont de petites plaques de bois ou de tôle, une enveloppe & une ligature. Il chargera ses plumaceaux de thérébentine, & son essence qu'il posera graduellement, en commençant par les plus petits, & finissant par les plus gros ; de manière que la plaie soit bien comprimée, & que la chair ne surmonte pas la corne ; ensuite il mettra sur le reste de la sole quelque onguent, ou emmiellure, pour entretenir la souplesse ; & il contiendra le tout au moyen des éclisses qu'il passera sous le fer. Cette partie étant pansée, il appliquera d'autres plumaceaux, chargés de même, sur la couronne, qu'il contiendra avec une enveloppe & une ligature, qu'il aura soin de passer par-dessus les éclisses, pour pareillement les contenir : on continuera ce traitement jusqu'à parfaite guérison.

D. N'est-il pas d'autres manières de traiter l'enclouure ?

R. La méthode la plus usitée parmi les ma-

S

téchaux , de traiter l'enclouure dont le pus souffle au poil , ou qui est prêt de sortir de la couronne , est de mettre des espèces d'emplâtres composés de suie de cheminée , & de fort vinaigre , qu'ils appellent restrinctifs ou restrictifs , dans l'intention d'empêcher la matière de souffler à la couronne .

Cette méthode , bien loin d'être favorable , est dangereuse & meurtrière , en ce que referrant & contractant cette partie , le pus qui s'est formé ne trouvant pas d'issue , ni de ce côté , ni de celui de la sole , il fait le plus grand ravage dans le pied ; il fuse dessous la chair de la couronne , après avoir détruit la chair cannelée , & carié l'os du pied , pour ensuite sortir par un dépôt au-dessus de la couronne , ce qui n'arrive jamais sans que le tendon , ou le cartilage latéral , ne soit plus ou moins attaqué .

Quand , malgré ces emplâtres , la matière vient souffler au poil , ce qui ne manque jamais d'arriver , comme il vient d'être dit , ces mêmes gens ont pour méthode d'appliquer plusieurs raies de feu sur la partie de la couronne qui est affectée ; d'autres mettent des caustiques pour , disent-ils , manger ou enlever la grosseur qui survient toujours à la suite du dépôt , & du gonflement total que leur ignorance a occasionné ; que d'une plaie simple , ils en produisent trois des plus graves , qui font périr l'animal , ou le laissent boiteux toute la vie .

Il n'est point , dans cette maladie , de parties à détruire ; mais toutes les fois qu'il en est question , il faut toujours le faire avec l'instrument tranchant , par la raison qu'on est le maître d'emporter autant & aussi peu qu'on veut , & qu'on procure plus promptement la chute de l'escarre de

la partie enlevée, ce qu'on ne sautoit obtenir avec le feu & les caustiques. Ainsi, dans toutes les maladies du pied, il faut avoir pour principe de favoriser le plus promptement la sortie du pus.

D. Qu'appellez-vous le pied serré ?

R. On appelle clou qui ferre la veine, ou pied serré, un clou qu'on a broché trop près de la sole, & qui, par sa position, comprime la chair cannelée, ou la réunion de celle-ci avec la sole charnue.

D. Quelles sont les signes qui font reconnoître que le pied est serré, & quel accident peut-il en arriver ?

R. Les signes sont à peu près les mêmes que ceux de l'enclouure. Quant aux accidents, il arrive que le pus s'établit dans le pied, de même qu'à l'enclouure; & que le mal étant négligé, la matière peut également souffrir au poil, & y occasionner les délabremens dont nous avons parlé plus haut. Cette maladie étant venue en suppuration, se traite de même que l'enclouure ; mais quand il n'y a que de la compression, on se contentera de ne point mettre de clou dans cet endroit.

D. Quelles sont les maladies que produit l'application du fer sur le pied ?

R. Ce sont la sole brûlée, la compression de la sole, l'oignon, la bleime, le pied serré, le talon foulé, & le quartier renversé.

D. Qu'appellez-vous une sole brûlée ?

R. C'est celle sur laquelle le maréchal a appliqué un fer trop chaud, ou sur laquelle, sans être rouge, il l'a laissé trop long-temps, ou qu'il a présenteré sur le pied à plusieurs reprises : car il arrive plus souvent qu'on brûle, ou on échauffe

plutôt la sole avec un fer qui n'est point rouge, qu'avec un autre qu'on présenteroit tout blanc. Le maréchal fait bien quelquefois attention au premier, mais non pas à celui sans être rouge & très-chaud, parce qu'il ne pense pas qu'il puisse échauffer le pied : cet accident est très-commun, & arrive par ignorance ou par paresse. Nous disons par ignorance, parce qu'un maréchal qui n'a point le coup d'œil juste, pour faire la tournure du pied, & la donner à son fer, est obligé de le présenter souvent sur le pied, de tatonner, de regarder sans cesse ce qui échauffe la sole. Si, joint à cela, le fer lui échappe des tenailles, & qu'il tombe, il se trouve obligé de le reposer sur le pied, ce qui donne le temps à la chaleur extérieure de pénétrer en dedans, & de chauffer la sole davantage. Nous disons par paresse, lorsque le maréchal, pour s'éviter la peine d'abattre du pied avec son boutoir, ou son rogne-pied, présente son fer chaud, pour attendrir la corne, & avoir plus de facilité à la couper : & comme le pied est plus large à sa base que vers la couronne, il arrive que quand il veut faire porter son fer, il ne se trouve pas avoir la tournure du pied, ou au moins qu'il est trop large ; parce qu'au moment qu'il l'a ajusté, il avoit bien la largeur du sabot, mais non pas après qu'il a enlevé son excédent, qui le diminue de beaucoup ; ce qui oblige le maréchal à remettre de rechef au feu, pour lui donner la largeur & la tournure convenables : ce qui ne se fait pas sans le présenter de nouveau sur le pied, & sans l'attérer & le priver du sue nourricier que lui fournit les parties internes du sabot.

Il est encore un autre usage parmi les maré-

chaux ; c'est celui d'attendrir la corne avec le bout d'un tisonnier qu'ils auront fait rougir, & qu'ils appliquent indistinctement, & à plusieurs reprises sur la sole, pour s'éviter la peine d'abattre du pied, & de parer la sole : ainsi qu'on juge des suites qui peuvent en arriver, sur-tout aux chevaux qui ont le pied comble, qui ont des oignons, qui ont été fourbus, ou qui ont eu la sole nouvellement parée.

D. Comment s'aperçoit-on qu'une sole a été brûlée ?

R. On s'en apperçoit, après avoir déferré le pied, à la sensibilité que le cheval témoigne lorsqu'on le sonde avec la tricoise ; on s'en apperçoit en parant le pied jusqu'au vif, ou on voit sortir des pores de la sole de corne, une eau rougeâtre qui passe comme à travers d'un tamis, & qu'on ne voit que dans cette circonstance. En parant cette sole plus avant, il arrive qu'on la trouve quelquefois détachée de la charnue vers la pince, & que celle-ci est blanchâtre au lieu d'être rouge.

D. Quel remède doit-on apporter dans cette maladie ?

R. Lorsqu'il n'y a que de l'eau rousse, après avoir aminci la sole de toute part, on donne un coup de cornière de boutoir, entre la sole & la muraille, comme si on vouloit dessoler le cheval ; ensuite on applique, dans la goutiere ou la rainure qu'on a faite, un long plumaceau imbibé d'essence de thérébentine, qu'on contient par le moyen du fer ; & on étend sur tout le reste de la sole, quelques corps gras, pour lui entretenir sa souplesse : rarement on est obligé de faire un second pansement, parce que le cheval guérit. Lorsque la sole de corne se trouve détachée de la

charnue , il faut faire une légère ouverture , & panser la plaie avec la thérèbentine , ou autres baumes naturels : quant à l'appareil , il est le même que ci - dessus . Si on prévoit que la sole soit longue à se recouvrir de corne , il faut alors poser un fer qui soit étranglé en pince , pour , à chaque pansement , n'être pas obligé de déferter le pied , & pour conserver la muraille qui s'abimeroit par les différentes implantations de clous .

D. *D'après cet accident , que vous dites être si commun parmi les maréchaux , ne pourroit-on pas se dispenser de ferrer à chaud ?*

R. On le pourroit à toute rigueur ; mais la ferrure ne seroit pas si solide , par la raison qu'on ne fau-
roit abattre du pied avec assez d'uniformité , pour pouvoir faire porter son fer comme quand il porte par le moyen du feu . Tout fer qui ne porte point , casse , ou au moins les elous deviennent vacillans , & dans l'étampure , & dans la muraille ; ce qui ruine le pied , & le met dans le eas de se déferter aisément .

Une raison à donner en faveur de l'application du fer chaud , c'est la consommation de charbon qu'occasionneroit la méthode de ferrer à froid , parce que le maréchal le plus expérimenté seroit obligé de mettre son fer au feu , jusqu'à ce qu'il ait la tournure convenable ; & on peut juger par là combien de fois un mauvais ouvrier seroit obligé d'y mettre de fois , jusqu'à ce qu'il fût parvenu à son but : d'ailleurs que de temps de perdu .

Nous dirons qu'il n'y a aucun inconvenient de mettre un fer rouge sur le pied , le présentant - on sout blanc , quand on a assez de dextérité pour le

poser , & faire sur le champ ce qui lui manque. Il est des gens si au fait , qu'ils auroient vu le défaut de leur fer , avant qu'ils n'eussent brûlé une feuille de papier qu'on auroit posé sur la sole ; mais pour cela , il faut avoir le coup d'œil assez juste pour qu'à l'ajusture du fer , il ne puisse pécher que par un peu ou trop peu de largeur , & avoir aussi le maniement des tenailles très - familier.

D. Qu'entendez - vous par la compression de la sole par le fer ?

R. Cet accident ne regarde que les pieds pleins & les pieds combles , & il vient de ce que la voûte du fer n'ayant pas été assez entollée , porte sur la sole dans quelques unes de ses parties. En levant le pied , on s'aperçoit de ce défaut ; en le déferrant , & en considérant le fer , on voit , dans certains endroits de son ajusture , certaines places luisantes qui indiquent l'endroit où il porte ; en considérant la sole , on y voit des petites places écrasées , marquées de rouille qui , quand on présente le fer sur le pied , répondent au parties brillantes du fer.

Les conséquences sont peu de choses pour l'ordinaire ; il n'est question que de mettre le fer au feu , pour l'entoller davantage dans les endroits où il porte sur la sole : mais il arrive quelquefois que la compression a été assez forte , & assez de durée pour occasionner du pus sous la sole ; alors la maladie est plus grave. Dans ce cas , on fait une ouverture à la sole , & on panse la plaie avec des plumaceaux enduits de thérébentine , & on pose le fer que préliminairement on a entollé. Si la compression avoit été assez grande pour que l'os du pied fût attaqué , il faudroit échancrer le fer , pour ne pas le déferer chaque fois ; & la

plaie une fois guérie , on lui met un autre fer couvert.

D. *Cette plaie tourne-t-elle toujours bien ?*

R. Il peut arriver , pendant le traitement , que la chair surmonte la sole de corne , ce qu'on appelle cerise ; cet accident vient de ce qu'un appareil se sera défait , ou de ce qu'on n'aura pas assez comprimé la plaie : le plus grand mal qui en arrive , c'est le retard que cela porte à la guérison . On guérit cette cerise , en la comprimant lorsqu'elle est légere , & en la coupant quand elle est considérable & ancienne : mais on ne doit jamais se servir d'aucuns caustiques.

D. *Qu'appellez-vous un oignon ?*

R. C'est une protubérance , ou une élévation de corne , qu'on remarque aux pieds de devant sur la sole des talons , soit en dedans , soit en dehors , & quelquefois aux deux côtés en même temps .

La cause qui produit l'oignon , vient de ce qu'on a mis au cheval des fers voulés ; ces fers représentent une pincette , & ne portent que sur les parties latérales de la muraille des talons , au lieu de porter à plat . Par cette position , ils doivent nécessairement comprimer la muraille & la sole , & la faire bomber ; & sur-tout l'os du pied , qui est spongieux . Cet os étant comprimé sur ses bords par des ferrures répétées , doit faire bomber sa partie inférieure , & donner cette figure à la sole de corne , qu'une fois acquise , l'animal conserve toujours , par la raison que cette convexité de l'os du pied est une exostose , qu'on ne sauroit enlever sans de grands dangers ; & qui feroit dans le cas de se reproduire , si on continuoit la même ferrure , & même qui feroit susceptible d'un plus grand accroissement .

D.

D. Quel remede y a-t-il à faire ?

R. Cette maladie est incurable, mais on peut la pallier, c'est-à-dire, remettre le cheval droit par la ferrure; ce que nous allons dire, regarde les pieds combles, & voici la maniere d'ajuster les fers pour ces sortes de pieds.

Le maréchal, après avoir déferré le pied, doit commencer par abattre la mauaise corne, sans toucher à la sole; ensuite il présente au pied un fer couvert sans étampure; puis l'ayant mis au feu, il l'étampe suivant la cotne, c'est-à-dire, dans les endroits où la muraille est bonne & solide; mais avant cela, il doit donner la tournure à son fer, & les secoufes nécessaires: la figure doit être celle d'un U ouvert, & ses branches plus écartées, parce qu'en les ajustant, elles se referment assez. Le fer étant étampé & contre-percé, le maréchal le remet au feu, pour rachever de lui donner le reste de la tournure sans déranger l'étampure, après quoi il entolle la pince. La pince étant entollée, il met une des branches au feu; il entolle plus ou moins l'oignon ou la pléatitude de la sole des talons: cette branche étant arrangée, il met l'autre au feu, qu'il arrange de même. Tout cela étant fait, il redonne un coup tout du long de la voûte, en suivant les branches; pour cela, il met son fer de rechef au feu, ou il le fait de la même chaude: cela dépend de son plus ou moins de dextérité. Après avoir totalement ajusté son fer, il le mouille s'il est trop chaud, & il le présente au pied, pour voir s'il manque en quelque point: dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever.

Pour bien entoller un fer, on doit prendre un ferrier dont la bouche soit ronde, & le servir d'u-

T

ne enclume usée, inégale, où il y ait des enfoncements; c'est là, qu'à coup de ferrier, on donne la concavité ou l'entourlure nécessaire au fer, sans altérer l'épaisseur du bord de dedans: ce qui lui donne plus de durée, & par-là plus de temps à la muraille de pousser, pour faire par la suite une ferrure solide.

Il est bien possible d'entoller un fer sur une enclume dont la table sera plate, & même ronde; mais ce ne peut être qu'en amincissant la voûte du fer, ce qui le charge d'une épaisseur dans un endroit, & lui en ôte dans la partie où il en a le plus besoin: il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui tombe dans ce défaut. Qu'on considère en effet le fer d'un habile ouvrier avant qu'il soit ajusté, & après on le trouvera égal en épaisseur; mais si on examine l'autre, on verra que la voûte, sur laquelle le cheval marche, est mince. Il arrive de là qu'on est obligé, au bout de trois semaines, de ferrer le cheval dont la voûte du fer est usée, pliée & mince au point qu'elle porte sur la sole, tandis que les clous sont neufs.

D. *Qu'est-ce qu'une bleime?*

R. C'est une rougeur qu'on observe aux pieds de devant, sur la sole des talons, soit en dedans, soit en dehors, & qui fait boiter le cheval.

D. *Qu'est-ce qui produit la bleime?*

R. Elle peut être naturelle ou accidentelle. La bleime naturelle survient aux beaux pieds; elle est produite par la compression des arcs-boutants de la muraille des talons ou de la sole, même de cette partie, dont l'expansion est très-grande & très-forte.

L'accidentelle est occasionnée le plus souvent dans les pieds plats, par la compression de la

branche de fer sur la sole des talons ; elle peut encore être occasionnée dans l'un & l'autre pied, par un caillou qui se loge entre cette partie de sole & la branche du fer.

La bleime est ou simple ou grave ; la bleime simple, est celle où il n'y a que de la rougeur, ou un pus quelconque, sans lésion de parties.

La bleime grave, est celle où la compression a été assez grande pour occasionner la mortification de la chair cannelée de la sole des talons, & même de gâter le cartilage latéral à son insertion dans cette partie.

D. Comment reconnoît-on la bleime ?

R. On reconnoît la bleime, en déferrant le pied, à une partie de rouille qu'on y remarque ; & mieux encore, en parant la sole, à une rougeur qui existe dans la substance de la corne, & sous laquelle on trouve assez souvent un pus noirâtre, ou blanc, qui s'étend vers la pointe des talons.

D. Quelle conséquence peut-il résulter d'une bleime ?

R. Si le pus a gâté le cartilage, il peut en résulter un javart encorné improprement dit. Cette maladie, comme on le verra, est des plus graves ; autrement la bleime est de peu de conséquence.

D. Quel traitement y a-t-il à faire à la bleime, & de quelle manière doit-on y procéder ?

R. La bleime simple, qui est produite par une cause naturelle, où il n'y a que de la rougeur, demande qu'on pare la sole des talons, à ne conserver au cheval que ce qui lui faut, pour qu'il ne devienne pas encaftelé, & qu'on lui tienne cette partie grasse & humectée.

La bleime simple, qui est produite accidentel-

T ij

lement , où il n'y a que de la rougeur , demande qu'on entolle le fer , si toutes fois elle est située vers les quartiers : mais si elle est vers la pointe des talons , alors le maréchal doit mettre un fer léger , un peu couvert , dont la branche du côté de la bleime sera courte & étranglée , & portera sur la fin des quartiers ; il fera porter le bout de l'éponge totalement à l'extrémité de la pointe du talon , si le quartier est mauvais ; la branche opposée doit être assez forte , pour se trouver de niveau avec la voûte du fer ; de manière que le fer étant broché , ces deux parties portent également à terre , conjointement avec la fourchette : ce qui soulagera le talon affecté , & l'élevera de terre . Pour réussir d'autant plus dans cette ferrure , on aura attention que la branche opposée au côté de la bleime soit plus longue , & que les clous soient de niveau .

La bleime simple , où il y a de la suppuration , exige qu'on y fasse une ouverture . Du moment où le maréchal s'apercevra de cette suppuration , il commencera par accommoder son fer ; il l'échancrera dans la branche , du côté de la bleime , & il lui donnera un peu plus d'ajusture , pour qu'il puisse placer ses plumaceaux : après quoi , il parera la sole entièrement & également , à ce quelle prête sous les doigts , ou facilement sous la tricole . Lorsque tout sera arrangé , il préparera son appareil , qui consiste en clous affilés , des plumaceaux , des éclisses , une enveloppe , & une ligature ; après quoi il fera , avec la cornière de son boutoir , l'ouverture de la bleime , & il ne la découvrira qu'autant qu'il en faut pour procurer la sortie du pus ; & il s'abstiendra , autant qu'il pourra , de faire du sang ; ensuite il pansera la

plaie avec des plumaceaux imbibés d'essence & de thérèbentine, & des oncteux sur le reste de la sole. Le tout doit être contenu par des éclisses, & une ligature par-dessus ; de maniere qu'au premier appareil, les chairs n'aient pas surmonté, & qu'il ne se soit pas formé de cerites, qui sont toujours des fautes de compression.

Comme dans cette opération il n'y a rien eu de coupé, ni de sang répandu, on levera l'appareil le lendemain ; & ensuite, tous les jours, en se servant des mêmes médicaments jusqu'à parfaite guérison.

Si, au bout de quatre à cinq jours, on s'aperçoit qu'il veuille se détacher quelques parties de la chair des talons, qui est ordinairement la chair cannelée, & une portion des cartilages, que nous avons dit être composés de petits paquets dans cet endroit ; alors on fera une plus grande ouverture, & c'est le seul cas où on doive emporter toute la partie de corne qui a été détachée : cette plaie annonce donc la bleime grave.

La bleime grave doit être pansée avec un digestif, composé de basilicum, de thérèbentine, & d'un jaune d'œuf, à parties égales, délayé avec de l'essence de thérèbentine. On levera le premier appareil, qui doit être le même que ci-dessus, relativement à la contention, au bout de trois jours ; & ensuite, de deux jours l'un, jusqu'à la chute parfaite du bourbillon, ou de la partie mortifiée : on ne doit pas hâter cette chute, il seroit même dangereux de le faire ; on doit attendre qu'il tombe de lui-même, ne tint-il qu'à un filet ; car autrement, en l'arrachant, on seroit cause que la bleime tourneroit en javart encorné.

Le bourbillon étant tombé, le maréchal em-

T iij

ploiera la thérèbentine seule & son essence ; le reste de l'appareil sera comme à la bleime simple , & continuera de même jusqu'à parfaite guérison. Mais si au bout de sept a huit jours , il voit toujours la même quantité de suppuration , c'est une preuve qu'il y a un fond , ce dont on s'assurera au moyen de la sonde. Si ce fond existe , alors il prendra sa sonde cannelée , & débridera le sinus , ou ce même fond vers la pointe des talons où il s'établit toujours , & il continuera son pansement , & posera son appareil comme ci-dessus. Si , huit jours après cette dernière opération , le pus continue à venir , & qu'il soit de même abondant , ou encore mieux , qu'il en survienne davantage , & qu'il se soit formé une grosseur à la couronne des talons , il n'y a plus de doute que le cartilage latéral ne soit gâté dans son corps. Dans ce cas , la bleime a dégénéré en javart encorné , improprement dit , & celui-ci ne peut se guérir qu'en extirpant tout le cartilage.

D. *De quelle maniere un pied peut-il être serré par le fer ?*

R. Nous avons déjà dit , en parlant de l'oignon , qu'il étoit occasionné par la branche du fer qui en éroit voûtée. Au pied serré , c'est le fer entier qui est voûté dans toute son étendue ; c'est un fer auquel on ne considere aucunes sortes d'ajustures , & qui étant arrangé ainsi , est une vraie pincette , qui comprime tout le pied & le serre. Un pareil fer fait bien plus d'effet sur un pied plat , dont la sole est presque toujours mince , que sur un bon pied , quoique celui-ci y soit souvent exposé. Une pince qui presse continuellement sur une peau aussi considérable que la jambe , ou pour mieux dire , celle-ci étant chargée du quart de la

pesanteur totale du cheval, & pressant sans cesse sur cette pincette, doit infailliblement écraser la muraille, & faire bomber la sole. Ces sortes de pieds sont communs en France dans notre cavalerie, & ils le sont encore bien plus en Allemagne, & dans le Nord, où la ferrure à trois crampons a lieu. C'est cette mauvaise ferrure, & celle des fortes éponges, dont on se sert généralement en France, qui produit la plus grande partie des difformités du sabot.

Le remede est de ferrer comme il a été dit pour les bons pieds, à l'exception qu'il faut entoller davantage le fer des pieds dont la sole est plus bombée.

D. *Qu'est-ce qu'un quartier renversé?*

R. Le quartier renversé ne differe d'un quartier serré, qu'en ce qu'il est plus outré; la cause qui le produit, & la ferrure à établir, sont les mêmes. Si cependant le quartier étoit totalement délabré, au point qu'on ne puisse pas y faire porter la branche du fer, alors on seroit obligé de la conduire, en l'amincissant, jusqu'à la pointe des talons.

D. *En est-il de même du talon foulé?*

R. Non, toujours le talon foulé, & le quartier renversé, pour la plupart du temps, ne sont dans un état de délabrement, que par des éponges trop fortes, ou des crampons qu'on aura pratiqués au fer. Il arrive, à la suite d'une pareille ferrure, que quand le quartier est foible, il s'écrase, & alors le talon résiste, pour lors la branche du fer lui sert de point d'appui. Quand c'est au contraire le talon qui est foible, c'est cette même branche qui en sert aux quartiers: & jamais, ou bien rarement, sont-ils foibles l'un & l'autre en même-temps.

On sent facilement qu'un fer épais , pourvu de fortes éponges , ou de crampons , appliqué sur une sole parée , & dont la fourchette se trouve éloignée de terre , doit décidément écraser l'une ou l'autre de ces parties.

Au talon foulé , le remede est de ferrer court , si les deux sont affectés ; & s'il n'y a qu'un talon , on tiendra la branche de ce côté très - mince , qui ira poser au bout du quartier : on ne parera pas le pied , ni la sole , ni la fourchette. Si au contraire le quartier est foulé , on prolongera cette même branche jusqu'à la pointe du talon.

D. Quelles sont présentement les maladies occasionnées par le parement du pied ?

R. Les accidens primitifs qui résultent du parement du pied , sont :

- Les clous de rue.
- L'encausture.
- La seime.
- La bleime , pour l'ordinaire.
- La foulure de la sole.
- Les coups de boutoir donnés dans la sole.
- Le pied dérobé.
- La compression de la sole charnue.
- L'extension du tendon fléchisseur de l'os du pied , & nombres d'autres accidens secondaires qui en dépendent , tel que
- Le resserrement du pied.
- Le quartier serré.
- Le pied desséché & resserré.
- La sole battue.
- Les efforts des ligamens.
- La rupture du tendon fléchisseur.
- Les fractures , ou de l'os coronaire , ou de l'os du pied , ou de l'os de la noix.

D. Qu'est-ce qu'un clou de rue?

R. On appelle clou de rue, tout corps tranchant ou pointu, qui pénètre la sole, & qu'un cheval peut attraper par-tout où il se trouve : ce qu'il ne faut pas confondre avec l'enclouure, qui est l'implantation d'un clou faite par le maître-chal.

D. Quelle est la cause du clou de rue?

R. Quoiqu'un cheval ne soit pas exempt de prendre un clou de rue dans l'état de nature, ou on n'aura point touché à la sole, on sent bien qu'il sera bien plus facilement exposé à cet accident, si on lui pare la sole ; en la parant, on la rend plus mince, plus tendre, au point qu'on a vu des épingle, qui sont faites de fil de laiton, la pénétrer : ainsi, la cause, comme on voit, est donc le parement de la sole.

D. Quelles peuvent être les conséquences d'un clou de rue?

R. Comme il peut s'en suivre différens événemens, à raison des parties qui ont été lésées, nous établirons, à cet effet, trois classes de clous de rue, savoir, le clou de rue simple, le clou de rue grave, & le clou de rue incurable.

Le clou de rue simple, est celui qui n'a piqué que la sole charnue, ou l'os du pied, vers la pince ou les quartiers, & même la terminaison du tendon fléchisseur de ces os.

Le clou de rue grave, est celui qui a piqué, ou le ligament transversaire de l'os de la noix à l'os du pied ; ou qui, après avoir traversé le tendon, a piqué le ligament transversaire qui unit l'os de la noix au tendon, ou a piqué le cartilage latéral.

Le clou de rue incurable, est celui qui a piqué

L'os de la noix , ou pénétré dans l'articulation , après avoir percé un des ligamens transversaires , & dont le cartilage articulaire a été piqué.

D. Comment peut-on reconnoître le plus ou moins de danger d'un clou de rue?

R. Quiconque connaît l'anatomie du pied , a bientôt décidé quelles sont les parties qui peuvent avoir été attaquées : s'il y a une incertitude , c'est du côté de la profondeur du clou ; & la suite du traitement fait connoître cela. On peut cependant l'afflurer , jusqu'à un certain point , par la claudication ou la boiterie , par le pus qui en sort , & par sa qualité : on peut mieux s'en affluer par le stilet , en sondant la plaie.

Tout clou qui n'affecte que la pince , c'est-à-dire , la partie de la sole qui s'étend depuis la pointe de la fourchette jusqu'à la mutaille , est toujours simple , si avant qu'il puisse être . Il en sera de même de toutes les autres parties du pied , s'il n'y a que la sole charnue , ou l'os du pied piqué.

Le clou de rue , qui est situé sur les quartiers , qui avoisine la fourchette , & qui va profondément , est toujours grave ; & il le sera d'autant plus , qu'il aura attaqué des parties plus conséquentes les unes que les autres. Par exemple , il sera plus grave , s'il a piqué un des ligamens transversaires , que s'il n'avoit piqué que le tendon de l'os du pied ; & il sera plus grave que tous les deux ci-dessus , s'il a piqué un des cartilages latéraux.

Le clou de rue , qui passe la partie moyenne de la fourchette , vers le paturon , & qui avoisine cette première partie , & qui va profondément , sera incurable , parce qu'il aura piqué l'os de la

noix, ou les cartilages articulaires sur lesquels il se meut.

D. Comme vous avez établi trois espèces de clous de rue, il y a sans doute différens traitemens à suivre ?

R. De trente clous de rue qu'un cheval prendra, il y en a dix-huit qui n'auront besoin d'aucun traitement, ou tout au plus à qui une ouverture légère de corne suffira : les douze autres doivent être traités suivant les parties qui auront été attaquées.

Le clou de rue simple demande, qu'après avoir déferré le cheval, on lui pare la sole uniment, & qu'on fasse une petite ouverture, pour laisser couler le pus qui est sous la sole, ou pour empêcher qu'il ne s'établisse : l'ouverture faite, on se contente de couler un peu d'essence de théiébentine, & de mettre une emmietture sur le reste de la sole, pour entretenir sa souplesse. On content le tout par des plumaceaux & des éclisses, tel qu'il a été dit tant de fois. On réitere ce pansement tous les jours, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à la sole ; & c'est l'affaire de cinq à six pansements au plus, & quelquefois même l'animal se trouve guéri au second appareil.

Si pendant le temps ci-dessus, on s'aperçoit que le pus, au lieu de diminuer, se maintient, & même augmente, il faut alors enlever une portion de corne, ou augmenter la première ouverture, pour qu'il sorte avec plus d'aisance ; mais si après cette seconde opération, le cheval boîte de même, & que ce pus soit toujours abondant, ou même qu'il soit supprimé, il faut sonder la plaie avec un stilet, pour voir qu'est-ce qui peut occasionner les effets ci-dessus. Comme c'est ordinai-

rement l'os , ce qu'on sent facilement avec le stilet ; à la résistance qu'il présente sur lui , on doit prendre l'instrument nommé feuille de sauge , & on emporte la portion de sole charnue de l'endroit de la piqûre ; de maniere qu'on puisse panser l'os , duquel il doit sortir , au bout de quelqu'appareils , une ou plusieurs esquilles , qui sont de petites portions de son corps , que la piqûre a occasionnées , ou des portions de carne que le pus , par son séjour , a formées . Le pansement doit être comme ci-dessus ; ou pour faciliter la carne , on mettra en place d'essence , de la teinture d'aloës aux deux premiers pansemens .

Ce que nous venons de dire , regarde le clou de rue simple , qui n'attaque que la sole charnue & l'os . Mais s'il gagne un peu au-delà de la pointe de la fourchette , & qu'il ait piqué la terminaison du tendon , & même l'os , après avoir fait une ouverture assez grande à la fourchette charnue , on panse le tendon comme ci-dessus ; & si l'os est piqué , on doit prendre un bistouri étroit , & à la faveur de la sonde cannelée , qu'on introduit dans le trou de la piqûre , on fend longitudinalement ce tendon suffisamment , pour pouvoir introduire de petites tentes , ou plumaceaux , qui puissent aller jusqu'à l'os : & le pansement sera comme ci-dessus .

D. *Le clou de rue grave , demande-t-il donc un autre traitement que le simple , où il y a lésion du tendon ?*

R. Il ne demande pas , à bien dire , d'autres traitemens ; mais la maniere d'y procéder est toute differente .

Lorsque le clou a piqué la sole charnue , le tendon , & le ligament transversaire d'une des deux

parties de l'os de la noix, au point que la sinovie sort, ce qui est une preuve de la lésion de ces parties, sans qu'il soit besoin de fonder la plaie, on doit en venir à la dessolure. La sole de corne étant enlevée, on prendra la feuille de sauge, & à quelques lignes au-dessus de la piqûre, on coupera toute la fourchette vers la pointe, de maniere qu'elle soit de niveau avec la sole charnue, & qu'il ne reste de fourchette sur le corps du tendon que ce qu'il en faut pour le préserver de l'air & des médicaments. Cette opération étant faite, on quittera la feuille de sauge, pour prendre un bistouri étroit de lame; & au moyen de la sonde cannelée, qu'on introduit dans la piqûre, on fend le tendon seul, suivant la direction de ses fibres, seulement autant qu'il en faut pour pouvoir panser le ligament transversaire, & qu'il faut bien éviter de toucher dans cette incision. Quant au pansement, il est le même que pour le clou de rue simple.

Le clou de rue grave qui a pénétré, dans lequel le cartilage latéral a été piqué vers la pointe des talons, se guérit quelques fois aussi facilement que le clou simple; par la raison que nous avons dit, que le cartilage, dans cette partie, étoit composé de plusieurs petits paquets, dont il s'en détachoit comme un bourbillon de peau, à la suite d'un javart simple: mais lorsque la partie interne du cartilage à son insertion, a été piquée, ce qu'on reconnoît par sa situation & sa profondeur en le sondant, & par la quantité de matière qui en sort, alors on doit le regarder comme un javart encoigné, improprement dit, & on doit le traiter comme tel.

Le clou de rue incurable est, comme il a été

dit ci-dessus, l'altération de l'os de la noix, ou celle du cartilage articulaire : cependant, on doit toujours tenter la cure. Pour cet effet, après avoir dessolé & emporté toute la partie de fourchette charnue qui recouvre la pique, on fend le tendon plus long que dans les cas ci-dessus, pour engager l'os de la noix à s'exfolier ; ce qui arrive assez souvent, quand le cheval est très-vieux : la raison est que les jeunes chevaux qui ont cet os revêtu de cartilage articulaire, dans la face sur laquelle glisse le tendon, se trouve manqué dans les vieux chevaux : ce n'est pas que ce cartilage s'ossifie, comme on l'a dit de tous les autres de cette espèce, mais bien qu'il s'use ; & il arrive que quand il en manque, l'os, qui alors est de la même nature que les autres du corps du cheval, tombe en exfoliation : ainsi on ne risque rien, dans le clou de rue incurable, de tenter sa cure pendant un certain temps, principalement quand le cheval a passé neuf ans.

D. *De quelle maniere procede-t-on à la desfolure ?*

R. Lorsque pour une cause quelconque on est obligé de dessoler, le maréchal doit commencer à préparer son appareil, qui consiste à faire des plumaceaux, des tentes, relatifs à la plaie qu'il va traiter ; une enveloppe, une ligature, des écissés, des clous courts & affilés, & les médicaments dont il doit se servir : tout cela doit être arrangé sur un plateau, de manière que dans l'emploi de chacun, il n'y ait point de confusion, ni de retard dans l'application de l'appareil.

Lorsque c'est un clou de rue que le maréchal à traiter, il arrange ses plumaceaux en forme de tente & de bourdonnet ; ensuite il déferre le pied,

il met son fer au feu , pour redresser ses branches , pour lui donner plus d'ajusture , & l'échancre s'il en est besoin ; après quoi , il prend son boutoir , & prépare le pied , qui consiste à abattre du pied s'il est trop long , à parer la sole , & à la décerner jusqu'au sang , de maniere qu'il en sorte quelques gouttes tout au tour de la muraille , depuis la pince jusqu'au talon : ce qui donne toute la facilité convenable pour l'enlever. Mais pour le faire avec encore plus d'aisance , il faut que le bord de la sole ait assez de consistance pour ne pas plier sous le leve - sole ; il faut , d'un autre côté , qu'elle soit bien amincie le long des côtés de la fourchette , pour qu'au moyen de la tricoise , on puisse facilement la plier sur elle - même. Une sole trop parée vers les bords , ne s'enleveroit que très-difficilement , & par portion ; si la fourchette l'est aussi , elle reste à la charnue , & c'est ce qu'on voit souvent arriver. La portion de sole , qui est dans la tricoise , a la figure d'un V , & la fourchette est totalement en place ; & pour l'enlever , on blesse souvent la portion de sole charnue qui la recouvre.

Quand le pied est ainsi préparé , on met le cheval dans le travail , ensuite on lui ferre le paturon avec une corde , qui fait fonction de tournequin , dont l'usage est d'arrêter le sang , pour n'en point être empêché dans le temps de l'opération. La corde étant posée , & le pied arrêté à une des mains du travail , le matéchal doit prendre un bistouri à dos & emmanché ; & avec le manche de son brochoir , il doit détacher la sole de la muraille dans l'endroit où il l'a décernée , en commençant par la pince , & finissant par la pointe des talons. Il doit avoir attention de ne pas trop

enfoncer sa lame ; il ne doit en donner qu'une coupe de ligne au plus , car autrement , il séparoit la sole charnue d'avec la chair cannelée , ce qui formeroit une plaie , & détruireoit nombre de vailleaux essentiels. C'est principalement vers les talons qu'il doit bien s'éviter de donner trop de lame , pour éviter la section des cartilages , qui infailliblement touteroit en javart encortné ; il doit , pour éviter cet accident , tenir son bistouri droit avec le pouce & l'index , le reste de ses doigts doit prendre un point d'appui sur la muraille : étant parvenu au commencement des talons , il renverra le manche vers la pince , pour ne séparer que la sole des talons d'avec la muraille.

C'est avec les précautions ci - dessus qu'on doit enlever la sole ; mais comme cette méthode n'est pas facile , qu'elle demande beaucoup d'expérience , & qu'elle entraîne avec elle des dangers , le maréchal fera mieux de se servir de son boutoir. Pour cet effet , il introduira une des cornières depuis la pince jusqu'au talon ; ensuite il se servira de l'autre pour le côté opposé. La cornière étant introduite entre la sole de corne & la charnue , il poussera son boutoir , qu'il détachera du ventre en le fascinant , pour ne rien forcer ; & c'est le seul cas où il doit le quitter du ventre. Après avoir décerné la sole , soit avec le bistouri ou le boutoir , on prendra un élévatoire de fer , nommé leve - sole , on l'introduira en pince , pour soulever cette sole , la pince étant détachée aux quartiers ; ensuite on passera cet instrument dans l'autre main , pour maintenir la pince en l'air ; & de la main , avec laquelle on a détaché les deux soles , on fassira , au moyen de la tricôte ,

coise, la pince, puis on la renversera de droite & de gauche vers la fourchette ; & quand elle paraîtra bien séparée, on tirera le tout vers la couronne des talons, pour l'enlever totalement. Par exemple, a-t-on un pied de devant du hors montoir à dessoler, on prendra, avec la tricofe, la partie de la sole qui est en dedans, & on la pliera sur la fourchette jusqu'à ce qu'elle soit détachée : on en usera de même pour la partie de dehors. Et quand toutes les deux seront bien détachées, on saîtra la pince, pour enlever le tout vers la couronne du paturon, de manière que l'enlevement de la sole se fasse en trois temps. Après que la sole sera enlevée, on emportera les bavures de corne qui se trouvent à la réunion de la muraille avec la sole, & toujours en vacillant le boutoir : ensuite on fait l'opération qu'on croit nécessaire.

Lorsqu'on dessole pour cause d'étonnement de sabot, pour un heurte, pour une extension de tendon, pour une compression de la sole charnue, ou autre où il n'y ait point de plaie dans le pied, on commence par attacher son fer ; on pose des plumaceaux à plat, en commençant par les quartiers, continuant par la pince, & finissant par les talons, & en observant d'appuyer le pouce dans tous les endroits de la sole, pour y remettre des plumaceaux, afin que tout soit comprimé également ; après quoi, on pose les éclisses, & une ligature par-dessus, pour les contenir : il convient même de mettre encore une enveloppe, pour être plus assuré de la tenue de l'appareil : il convient aussi de mettre sur cette enveloppe quelque corps gras, qui puisse humecter la muraille.

Si on dessole pour une cause de clou de rue,

de fic, &c. on commence par poser les plumaceaux sur les côtés de la sole qu'on garnit bien, ensuite on met une éclisse en dedans & en dehors ; après quoi, on pansé la plaie avec de petites tenates, puis des plumaceaux. Et quand le tout est posé, & également comprimé, on met le reste des éclisses, on rassure les autres, on enveloppe le pied comme ci-dessus, & on ôte la corde du paturon : on en use ainsi, pour ne pas avoir la peine de toujours ôter tout l'appareil toutes les fois qu'on panse la plaie.

D. *Ne peut-il pas arriver quelque accident de la dessolure ?*

R. Il en est plusieurs qui résultent non seulement de la dessolure, mais même de la manière de poser son appareil. Par exemple, si on comprime trop en pince, il arrivera que la sole charnue se trouvant trop comprimée entre l'os du pied & les éclisses, il y surviendra une inflammation si grande, que la gangrene ne tardera pas à y venir : on juge cet accident, toutes les fois que le cheval, depuis le moment de la dessolure, lève le pied, le porte en avant, & qu'il a de la fièvre, accompagnée d'un grand battement de flanc.

Si on ne comprime pas assez, & inégalement, il arrive qu'au premier appareil, on apperçoit la sole remplie de haut en bas, comme autant de tumeur ; que la corne ne s'y forme pas facilement, & qu'assez souvent la sole se trouve baveuse, molâtre & humide, & qu'elle tourne en fic. Nous parlons de la partie de la sole charnue qui n'est point lésée, & qui doit toujours être recouverte d'une pellicule de corne au bout de huit jours, qui est le temps où on lève le premier appareil.

Il est encore deux autres accidens qui regar-

dent la plaie, ou l'endroit que le clou a piqué. Le premier, est celui qui arrive faute de mettre de petites tentes & plumaceaux analogues à la configuration de la plaie ; les chairs, dans ce cas, se bousoufflent ; la suppuration est interceptée, faute d'une compression égale. Les bords de cette plaie restant toujours les mêmes, & produisant une sérosité rouillâtre, le maréchal, qui ne connaît pas d'autres moyens, que de ronger ou manger cette mauvaise chair, qu'il appelle cerise, applique ou le vitiol, ou l'eau forte, ou autres caustiques : il arrive que ce caustique, dont il ne peut pas borner l'effet, ronge le tendon, ou le ligament transversaire, ou l'os, & gâte ces parties, tandis qu'il auroit dû se servir de l'instrument tranchant.

Le second accident, est celui dont la plaie va bien en apparence, est rougeâtre, & produit un pus louable ; mais dont la quantité est trop grande, à raison de cette même plaie, & à laquelle on remarque un petit point noir, lequel annonce un fond, & dont on s'assure au moyen de la sonde. Ce fond est entretenu par quelques portions de fibres, soit du tendon, soit du ligament transversaire, auxquelles les maréchaux donnent le nom de filandres, & qui, pour les enlever, au lieu de se servir de l'instrument tranchant, & mieux encore, d'attendre leur chute, à l'aide des digestifs & des maturatifs, aiment mieux employer les cautiques ci-dessus, & même le feu, avec lesquels ils estropient le cheval.

Un autre accident, qui arrive fréquemment, c'est le sang qui survient à la plaie toutes les fois qu'on la panse ; la cause vient de ce que celui qui tient le pied, plie le paturon & le comprime : il

V ij

doit donc, pour éviter cet accident, lever la jambe en la prenant par le canon, & laissant pendre le reste ; c'est au maréchal à se bailler pour panser la plaie. On n'en usé ainsi que dans les six ou huit premiers appareils ; car après ce temps, les chairs se confondent, & on a plus d'hémorragie à craindre.

D. *Ne peut-il pas arriver des accidens avant & pendant l'opération de la dessolure ; n'y a-t-il pas une maniere d'affujettir l'animal, pour éviter une partie de ces dangers ?*

R. Les premiers dangers auxquels le cheval est exposé, viennent de la maniere de le contenir ; ou on le jette à terre, ou on le met dans le travail pour l'opérer : & cette dernière maniere est la plus usitée. Il en résulte donc, si le maréchal n'y porte toute l'attention convenable, que le cheval peut sufoquer, en s'abandonnant sur les sous-pentes, ou par la bricole, ou par les longes de son licou, ou par le licou même s'il a été mal placé ; que le cheval peut se casser le canon contre une des mains du travail ; qu'il peut, si c'est du pied de derrière, se donner un allongement de jarret ; & qu'il peut même, quoique bien pris dans le travail, y prendre une fièvre considérable, accompagnée d'une sueur abondante, qui le fait périr en vingt-quatre ou trente-six heures.

Les accidens qui arrivent pendant l'opération, sont, lorsque le maréchal, en décernant la sole avec la cornière de son boutoït, ou le bistouri, coupe les cartilages des talons ; lorsqu'en dessolant un pied comble, il plonge son leve-sole entre l'os du pied & la muraille, & qu'il souleve cet os ; lorsqu'en coupant, ou en faisant quelques incisions, il coupe ou extirpe des parties qui sont

à conserver. Quant au premier accident , nous avons dit ci - dessus la maniere de s'y prendre ; & c'est la raison pour laquelle nous conseillons le boutoit en place du biltouri , parce que cet accident est bien plus rare qu'avec celui-ci. Quant au second accident , il n'y a qu'une parfaite connoissance de la conformation interne du pied , qui puisse empêcher ces bétues.

D. *Quelle ferrure ferez - vous à un cheval nouvellement guéri d'une décollure ?*

R. On doit lui mettre un fer très-léger & très-couvert , qui puisse garantir toute la sole , & qu'il n'y ait qu'une ouverture vers la fourchette ; on doit en outre toujours tenir le pied gras : le fer doit être long , & les éponges d'égale épaisseur au reste du fer.

D. *Ne pourriez-vous pas nous donner la maniere de mettre un cheval dans le travail , & celle d'éviter la plus grande partie de ces dangers ?*

R. Comme il n'est gueres possible d'opérer facilement un cheval sans le mettre dans le travail , ou au moins le jeter à terre , nous allons donc expliquer ces deux méthodes.

Le maréchal , avant de mettre le cheval au travail , doit avoir préparé son fer , ses clous , ses instruments , son appareil ; & le pied doit être abattu & à demi préparé. Le travail doit être garni des choses nécessaires , ensuite de quoi on le met dedans. On commence par lui poser un licou de force à deux longes , au moyen duquel on lui maintient la tête un peu élevée , & à distance égale des piliers ; ensuite on lui met un torché - nez au lieu de morailles , par les raisons qui ont été dites plus haut , & on le suspend de maniere qu'il ne perde pas terre ; après quoi , on lui attache les

trois jambes saines , avec des plates - longes , au bas de chaque pilier , & on le suspend par la queue. Tout cela étant fait , on donne un demi-tour aux sous - pentes , pour qu'il ne puisse s'appuyer que sur les pinces. Il faut remarquer que les longes , tant des jambes , de la queue , & du licou , soient attachées de maniere qu'en tirant , on puisse débarrasser le cheval en cas d'événement. Un homme doit toujours être à la tête pour le caresser ou le châtier d'un bout de corde sur le bout du nez , lorsqu'il se débat , & pour prendre garde si son torche - nez , ou quelques parties du licou , ne sont point dans le cas de lui ôter la respiration. Le maréchal , de son côté , lorsque tout est préparé , leve le pied malade , & le garotte à la main du travail , toujours de maniere que dans la minute on puisse le poser à terre , dans le cas où l'animal s'abandonneroit sur les sous-pentes , ou que quelques cordes vinflent à se défaire ou à casser. Le pied étant attaché , il lui met une corde ou tourniquet dans le paturon , comme il a été dit ; & ensuite il procede à son opération. Quand tout est fini , & que l'appareil est posé , on débarrasse le cheval du travail ; on commence par défaire les trois plates - longes des jambes , on ôte la longe de la queue , celles du licou , on met le pied malade à bas , on - désuspend le cheval , & on finit par lui ôter le torche - nez : on doit toujours suivre cet ordre pour éviter les accidens.

Si on manque de travail , ou qu'on soit obligé de jeter le cheval à terre , on commence par lui mettre le torche - nez ; autrement s'il fait quelques difficultés , on ne lui met qu'étant à terre ; ensuite on lui pose les entraves aux quatres jam-

bes, & dans l'ordre suivant. Par exemple, veut-on dessoler un pied de devant, ou un pied de derrière hors montoir ; dans ce cas, on place 1^o. une entrave au paturon de devant montoir, dont l'anneau doit être plus large que les autres, & auquel on attache un bout d'une longe. 2^o. On passe l'autre bout dans une seconde entrave qu'on a mise au pied de derrière du même côté ; de cette entrave, on passe le même bout à l'autre de derrière, & on vient à la jambe de devant hors le montoir, pour ensuite finir par la passer dans celle du montoir : par ce moyen, les quatre jambes se trouvent liées ensemble, & il n'est plus question que de les rassembler pour jeter l'animal à terre. Pour cet effet, quatre à cinq hommes prennent cette corde, & se placent sur les côtés, ou derrière le cheval, pour qu'en appuyant cette corde sur lui, on puisse, en la tirant, lui faire perdre son équilibre, & le jeter par terre de l'autre côté. Pour qu'il n'y ait point de retard dans la chute, on doit bien faire attention que les anneaux soient placés l'un devant l'autre, & que la longe les enfile sans détours. S'il se trouve assez de personnes pour aider, une se mettra à la tête, une à la crinière, & l'autre à la queue, pour, au moment qu'on tire la plate-longe, il tombe du côté de ces mêmes personnes. Quand tout est prêt, le maréchal donne le signal à ce que tous agissent ensemble ; il doit avertir de ne point tirer par secoussé, de peur que le cheval ne se donne quelque mémarchures ou entorses, & qu'il ne se blesse pas en tombant : en tirant doucement, le cheval plie les jambes en se débattant, & tombe pour l'ordinaire mollement. Lorsqu'il est à terre, la première précaution est de placer, le plutôt possi-

ble, de la paille sous sa tête. Pour cet effet, il doit y avoir quelqu'un de préposé pour cela. Pendant ce même temps, celui qui étoit à la crinière, se met à genoux sur son encolure, & un autre sur son dos : ces deux hommes servent à empêcher qu'il ne se relève. Pendant ce même temps, on tient la corde des jambes ferme, jusqu'à ce que l'animal ayant fait toutes ses secousses, on puisse les arrêter toutes ensemble. Quand tout cela est fait, on lui met le torché-nez, & on prend garde qu'il ne comprime les narines : car on a vu des chevaux périr par un torché-nez qui bouchoit une narine ; & l'autre, sur laquelle il étoit couché, étre comprimée par le lit de paille. Pour éviter cet accident, il est à propos de poser une botte de paille sous la tête du cheval, à ce qu'il ait le nez en l'air : par ce moyen, on peut y veiller de près.

Comme nous supposons toujours avoir un pied de devant hors montoir à opérer, & que l'animal se trouve couché sur ce côté, pour lors les pieds étant bien arrêtés, on jette le bout de la corde de l'autre côté vers le dos, & on retourne le cheval, qui se trouve étre sur le montoir, & donner toute facilité d'opérer celle du hors montoir.

D. *Qu'est-ce que l'encaustelure ?*

R. L'encaustelure est un resserrement de la partie supérieure de la muraille, & qu'il ne faut pas confondre avec le talon serré, & le quartier rentré. Il est deux sortes d'encaustelures, la naturelle & l'accidentelle. La naturelle, est celle qui vient de conformation, tel qu'on la voit dans les poulauds sortant des haras : les chevaux barbes, & les Espagnols, y sont plus sujets que d'autres.

L'encaustelure

L'encaustelure accidentelle vient, pour l'ordinaire, de ce qu'on a paré la sole, détruit les arcs-boutans; de ce qu'on a rapé la muraille, sur-tout à la couronne: les pieds foibles, ou pieds gras, y sont plus exposés que les autres. Cette maladie peut encore venir à la suite d'une fourbure, ou d'un effort de l'os coronaire sur l'os du pied; elle peut encore venir à un cheval qui aura été dessolé plusieurs fois: des raies de fer, mises trop profondément sur la couronne, font de même capables d'y donner naissance.

D. *Quel est le remede de l'encaustelure?*

R. A l'encaustelure naturelle, il n'y a point de remede. On guérit l'accidentelle, dont la cause vient du parement du pied, de la destruction des arcs-boutans des talons, & du rapement de la muraille, en ne détruisant pas la sole, ni la pellicule qui revêt la muraille. On doit ferrer court, comme aux bons pieds, & entretenir le sabot gras.

D. *N'y a-t-il pas une maniere usitée de ferrer les chevaux qui ont les pieds encastelés?*

R. Il est toujours entendu que la ferrure à pratiquer, est celle que nous venons d'établir, qui est de ferrer court, éponges minces, & de ne point toucher au pied pour l'approprier; mais l'usage, qui est de tous les temps, fait que les maréchaux mettent des fers longs & forts d'éponges, dont le bord externe de chaque branche est mince, & l'autre, qui est en dedans, fort épais: ils appellent cela ferrer à la pantoufle, ou mettre un fer en pantoufle. Leur intention, en ferrant de cette façon, après avoir bien vidé les talons, est de les élargir. Une erreur semblable, ne vient que de ce qu'ils ne connoissent pas la structure

X

du pied ; car ils fauroient que la muraille , en poustant , prend toujours la direction de la chair cannelée , avec laquelle elle se joint ; que celle-ci suit l'os du pied ; & qu'en vidant les talons , c'est le seul moyen de les rapprocher l'un de l'autre , par le défaut des étais de cette partie , & d'augmenter l'encausture ; que leur fer ne fautoit , par leur forme captieuse , ouvrir les talons momentanément , sans occasionner une douleur vive au cheval : aussi voit-on des chevaux , ferrés de même des deux pieds de devant , marcher comme s'ils étoient fourbus , & c'est ce qu'on appelle jouer des épinettes.

D. Qu'appellez-vous une feime ?

R. Une feime est une fente longitudinale & profonde , qui survient à la muraille , tant aux pieds de devant qu'aux pieds de derrière , qui commence par la couronne , pour l'ordinaire , & qui descend vers le bas , à mesure que le sabot pousse. Nous difons pour l'ordinaire , parce qu'on en voit qui commence par le bas , où la partie moyenne de la muraille ; mais celles-là font rares : & toutes deux regardent les pieds défectueux , ou mal construits.

La feime , qui arrive aux pieds de devant , s'appelle feime quatre , ou feime en quattier ; celle qui survient aux pieds de derrière , se nomme feime en pied de bœuf , parce qu'elles sont toujours , ou presque toujours , situées en pince , & que le sabot représente celui du bœuf. Ces dernières arrivent en pince aux pieds de devant , mais c'est bien rare.

D. Les feimes sont-elles toutes de la même conséquence ?

R. La feime du pied de devant , est plus con-

séquente que celle de derrière : cette dernière peut être simple ou grave. La simple n'est ordinairement qu'une séparation de corne, sans additions de partie ; mais il arrive quelquefois qu'il se trouve un prolongement de les bords, qui recouvre l'autre, comme une tuile sur sa voisine, & qu'on nomme alors scime en huitre à écaille : à l'une ou l'autre de ces scimes, il n'y a que la chair cannelée d'attaquée. La scime grave, est celle dont l'os du pied est carié, la chair de la couronne détruite, ou encore le cartilage latéral, puisqu'elle produit le javart encorné ; ce qui la rend plus grave.

D. Quelles sont les causes de la scime ?

R. La sécheresse de la peau de la couronne & de la muraille, sont les causes secondaires de la scime. Les causes primitives sont de ce qu'on a coutume de parer le pied, de raper la muraille, & de dessécher le sabot, par l'application des fers chauds. Lorsque le sabot est ainsi desséché, il perd cette humidité naturelle, & cette souplesse nécessaire à toutes ses parties ; la muraille se rapproche vers la sole, elle bombe dans sa face antérieure, & creve comme un cercveau qu'on plie.

D. Quel est le traitement de la scime ?

R. En considérant les causes ci-dessus, on verra que le premier remède à établir, est de ne point toucher à aucunes de ces parties toutes les fois qu'on fera, à l'exception de la muraille, dont il faut emporter l'excédent. On guérira, par ce moyen, une scime commençante, & on préservera le pied de celles qui pourroient y arriver.

La scime étant une fois formée, il faut examiner de quelle nature elle peut être, si elle est

X ij

simple ou grave ; si cette première ne présente qu'une séparation , ou si elle est en huitre à écaille. S'il n'y a qu'une séparation , on le contentera d'amincir également les bords , avec la cornière du boutoir , vers la couronne , au point de découvert légèrement quelques feuillets de la chair cannelée ; ensuite on fera , avec la renette , une petite plaie à la peau de la couronne , à ce qu'il en sorte quelques gouttes de sang.

L'opération étant faite , on appliquera des petits plumeaux imbibés d'essence de thérèbentine , de maniere qu'ils compriment assez la chair cannelée , à ce qu'elle ne surmonte pas par-dessus les bords de la muraille. Par-dessus ces plumeaux , on en mettra un de toute la largeur du sabot , sur lequel on étendra quelques corps gras , pour entretenir sa souplesse ; & on contiendra le tout avec une forte & longue bande , qui doit être serrée autant que faire ce peut. On fera cependant attention que cette même bande ne porte sur aucunes parties de la peau , car il en arriveroit une mortification de la partie comprimée. On levera l'appareil au bout de cinq , six à huit jours , & on fera le même pansement : & il arrive souvent qu'au second appareil , la seime est guérie ; ce dont on s'aperçoit par une corne blanchâtre , qu'on voit descendre de la peau , & qui est le commencement du nouveau sabot , ce qui prouve sa réunion.

Il en est tout autrement de la seime en huitre à écaille : ordinairement la chair cannelée est gâtée , & souvent l'os du pied l'est aussi. Pour lors , on commence par déferer le pied , on ajuste son fer suivant la position de la seime , c'est-à-dire , qu'on raccourcit ou qu'on allonge la branche du fer du

côté de la maladie, suivant que celle-ci est située sur la muraille. Quand le fer se trouve aller jusqu'à la pointe du talon, il donne plus d'aisance à poser son appareil, & le maintient davantage. Après que le cheval est déferré, on doit lui parer la sole également ; ensuite on prend la tricoile, & on sonde le pied, principalement les talons. Si le cheval témoigne plus de douleur dans celui qui est du côté de la leime, que dans l'autre, on continue de patier ce côté sensible jusqu'au vif ; & s'il se trouve du pus, comme cela arrive assez souvent, on enlève, avec la cornière du bostoir, une petite portion de corne, pour favoriser son écoulement ; & on doit traiter cette partie comme une bleime : ce sont les pieds plats qui sont les plus sujets à cet accident.

Pour traiter la scime, on rase les deux bords de la muraille dans toute leur étendue, de la largeur d'un travers de doigt de chaque côté, au point que la muraille paroisse blanche ; ensuite on prend un bistouri, & avec sa pointe, on enlève toute la portion de muraille qui recouvre l'autre. Cela fait, on prend la renette, & on coupe de petites bandes de corne, pour mettre la chair cannelée à déconvoyer : tout cet enlèvement de corne doit se faire d'une manieie légère, sans effusion de sang. Cette opération étant faite, on trouve assez souvent que la chair cannelée a surmonté, & qu'elle s'est trouvé comprimée entre la muraille recouverte & celle qui recouvre : il arrive aussi qu'elle forme une plaie fâcheuse ; alors on prend la feuille de sauge, on coupe toute cette chair au ras de la corne, & on panse la plaie comme ci-dessus.

Si, avant ou après l'opération, ou même en-

X iij

core au premier appareil, qui est cinq à six jours après, on s'aperçoit que l'os du pied soit gâté, alors on le rugine, c'est-à-dire, qu'on le gratte avec la renette ; & on met, pour premier & second appareil, des plumaceaux imbibés de teinture de myrrhe & d'aloès, & on continue les suivans comme ci-dessus, en attachant son fer, en posant l'appareil de la sole, & en finissant par la scime.

Le cheval étant guéri, on lui met un fer dont la branche du côté de la scime soit coupée & mince, si la scime est en talon ; & on la tiendra longue & mince, depuis la dernière étampure, jusqu'à la pointe du talon, si la scime est en quartier. L'autre branche du fer doit être plus épaisse qu'à l'ordinaire, pour se trouver à l'égalité de la voûte du fer ; les clous doivent être posés de manière qu'ils ne dérangent pas la base de la jambe, laquelle doit porter sur la voûte & la branche forte. Cette ferrure soulage le quartier de la scime, & fait qu'il profite à son aise : l'étaPURE de ce fer doit être semée depuis le quartier du côté affecté, jusqu'au talon du côté opposé.

Si, après avoir levé cinq ou six appareils, la plaie fournit beaucoup de pus, & que la couronne, au-dessus de la scime, soit tuméfiée, il y a tout lieu de croire que le cartilage latéral est attaqué à sa base sur l'os du pied. On s'en assure en sondant la plaie avec le stilet ; & s'il pénètre dessous la chair de la couronne, & qu'on sente une forte résistance, il n'y a plus de doute que le cartilage ne soit gâté.

Le cartilage étant décidément gâté, la scime se trouve compliquée, & être la maladie la plus grave de toutes celles qui peuvent arriver au pied.

puisque dans ce cas, on est obligé de dessoler le pied, & de couper tout le quartier en même temps. Les suites en sont toujours fâcheuses, en ce que non-seulement le pied est défectueux, mais parce que le cheval en reste toujours boîteux, quand c'est un pied de devant qui a été opéré.

D. Est-ce la méthode la plus ordinaire & la plus suivie?

R. Non : la méthode la plus suivie, est celle de mettre des S de feu en travers de la seime ; les gens qui suivent cette pratique, en placent ordinairement trois, deux dessus le sabot, & une au-dessus. Comme ils ne vont pas à la source du mal, aussi ne guérissent-ils pas, ils alterent le sabot sans y faire le moindre bien ; & le peu de succès qu'ils en ont, est-il une des raisons pour laquelle le particulier qui achète un cheval qui a une seime, a une espèce de répugnance ?

D. Qu'entendez-vous par la foulure de la sole ?

R. On appelle foulure de la sole, la compression qu'elle a soufferte, soit par un ou plusieurs cailloux qui se sont logés entre elle & le fer, ou par des sables ou terres fortes qui se sont mastiqués, & qui l'ont comprimée, & qui font, dans ce cas, le même effet que feroit le fer sur elle : ce qui n'arriveroit pas, si on avoit laissé le pied dans son état naturel. Cet accident a plus lieu dans les pieds plats, dont le fer n'est pas assez couvert, ni assez ajusté, & que la sole porte à terre : le remede est donc de mettre un fer couvert qui garantisse cette sole.

Lorsque le cheval boîte de cet accident, & que le pied a été paté, on mettra une emmeliure pour lui rendre sa souplesse, & le fer ci-dessus fait le reste.

D. Qu'appellez-vous coup de boutoir sur la sole ?

R. Un maréchal mal-adroit, qui ne fait point tenir son boutoir à son ventre, ou qui l'abandonne en parant un pied, & voulant le vider pour en faire, soi-dinant, un-beau pied, va plus avant qu'il ne veut, & entame la sole charnue. Cet accident arrive plus souvent au maréchal qui pare un pied plat & comble, par la raison que ne connoissant pas la structure, il croit que la sole est plus épaisse que dans les pieds bien faits; en conséquence, il va profondément, il en enlève des lames de corne inconsidérément; bientôt il ne tarde pas à voir le sang ruisseler, qui l'a-veugle & l'intimidé. Soit pour cacher sa mal-adresse, soit pour arrêter le sang, il fait chauffer un tisonnier, ou un morceau de fer, qu'il applique dessus. Il arrive que la plaie, qui se feroit cicatrisée le lendemain, s'il se fût contenté d'une simple compression, produit un escare, qui est quelquefois sept à huit jours à tomber, & qui en est près de quinze à guérir; & encore ne faut-il pas qu'il arrive quelqu'accident : mais comme il ne suffit pas que l'escare soit tombée, pour que la plaie se guérisse, il survient souvent, pendant son traitement, des boursouflures de chair, qu'on nomme cerises, & qui surmontent la corne, dont la cause vient toujours du trop peu de compression dans l'application de l'appareil. Le maréchal, qui ignore que cette cerise est l'effet de son peu d'adresse, & qui croit au contraire que c'est une maladie particulière, ne trouve pas d'autres moyens, pour la détruire, que d'y appliquer de rechel le feu, ou d'autres cautiques, qui souvent gâtent l'os, & quelquefois le cartilage latéral. Si

le coup de boutoir a été donné dans la sole des talons, le remede, aussi-tôt l'accident, doit être de mettre un plumaceau chargé d'essence de thérèbentine, & de comprimer cette partie, à ce que les chais ne surmontent pas, & ensuite de mettre une emmiellure, ou autre onguent gras dans le pied, pour détendre la sole.

D. Qu'est-ce qu'un pied dérobé?

R. C'est celui à qui on a abattu beaucoup de muraille, & paré la sole; qui, après s'être déferré, s'est abîmé la muraille en marchant sur le pavé, au point qu'il n'est plus possible de pouvoir y planter des clous pour lui rattacher son fer, & souvent même le sang sort de toutes parts de la muraille; ce qui n'arrive pas sans que la sole charnue, & la chair cannelée, n'aient été meurtries: ce qu'on reconnoît au sang noirâtre & froid qui en sort.

Lorsqu'il n'y a point de possibilité de mettre un fer, il faut se contenter de mettre un soulier au cheval, qu'on remplira d'onguens adoucissans, & qu'on laissera au pied l'espace de six semaines à deux mois, jusqu'à ce que la corne soit suffisamment repoussée, pour y brocher sans danger des clous; mais s'il existe quelques pattes de muraille en état d'en recevoir, alors on étampera un fer léger, en raison de la corne. Le fer étant posé, on mettra tout au tour de la sole, à sa réunion avec la muraille, des plumaceaux imbibés d'essence; par-dessus, on appliquera quelques onctueux, pour entretenir la souplesse de la sole; on contiendra le tout aux moyens des éclisses, & d'une ligature; on enveloppera la muraille avec un linge, sur lequel on mettra les mêmes onctueux.

D. Qu'appellez-vous une extension de tendon,
& quel rapport peut-il y avoir avec le parement
du pied?

R. Pour bien concevoir ce qui va être dit à ce sujet, on se rappellera que l'os du pied, qui est situé dans le sabot, a deux cavités obliques, qui reçoivent les éminences de la partie inférieure de l'os coronaire; que celui-ci ne trouvant pas de base assurée par cette position, est obligé de presser sans celle sur l'os de la noix, qui est situé au-dessous de lui, & sur lequel il porte en très-grande partie. Celui-ci, à son tour, presse sur le tendon fléchisseur de l'os du pied, lequel s'étend plus ou moins, suivant que la fourchette a été parée, & qu'elle est éloignée de terre; car le mécanisme de cette partie du pied, démontre clairement que la nature a mis la fourchette pour servir de base & de soutien au reste du corps, comme à nous le talon; & il arrive que quand elle est éloignée de terre, ou par des crampons, ou des fortes éponges, que joint à cela on l'a parée, il faut nécessairement qu'il s'en suive un tiraillement du tendon, parce que la nature se fera toujours de ses moyens: ainsi le tendon n'étant pas fait pour soutenir une partie, mais bien pour la mouvoir, doit lui-même être nécessairement souvenu.

D'après cette structure, il est aisé de voir que l'os coronaire, qui porte tout le fardeau de la jambe, est obligé de porter sur l'os de la noix, plus que sur l'os du pied, & qu'il tend, par cette position, à écarter le tendon de ce même os de la noix; mais qu'il en est préservé par la fourchette charnue, & celle de corne, qui le soutiennent par le point d'appui que cette dernière prend à terre,

toutes les fois qu'on n'a point touché au pied , & que les éponges du fer sont minces.

D. Quels sont les signes qui font connoître qu'un cheval a une extension de tendon ?

R. Les signes sont la sensibilité de la sole vers la pince , plus que partout ailleurs , que le cheval témoigne en retirant son pied , lorsqu'on le fonde avec la tricoise ; c'est le gonflement du tendon tout le long de la partie postérieure du canon ; & c'est la jetée de la jambe en avant , avec la difficulté de la ramener & de la plier.

D. Quelles peuvent être les suites d'une extension de tendon ?

R. Le cheval est assez souvent exposé à avoir , à la partie moyenne du tendon , un nodus , ou une grosseur , qui consiste dans son corps & ses gaines , qu'il ne faut pas confondre avec ceux de la nerf-férule . Il arrive quelquefois que l'effort du tendon a été si considérable , que l'articulation du pied en a souffert , au point qu'il s'en suit une anklose , ou une soudure de tous les os qui la composent , & qui rend , dans l'un & l'autre cas , la boiterie incurable.

D. Quel remede y a-t-il à employer à l'extension de tendon ?

R. Aussi-tôt qu'on amène un cheval au maréchal , il doit l'examiner , & le faire marcher , comme il a été dit au commencement des maladies ; ensuite il le déferte , il lui pare le pied également : cela étant fait , il prend sa tricoise , & il le fonde . S'il trouve qu'il feigne plus en pince qu'ailleurs , & que la cause ne vienne pas des clous , il est assuré que c'est une extension : alors il pare de nouveau la sole , & principalement la pince ; & suivant la boiterie , il fait une

saignée à la pince , ou il dessole. Et pour peu que le cheval ressente de douleur dans le patron , il vaut mieux dessoler : car cette opération est peu de chose , quand elle est bien faite , & l'animal se remet droit plus promptement & plus facilement.

D. *Quelle raison avez - vous de dessoler pour une extension ?*

R. La raison est que la fourchette charnue , & la sole , recouvrent la terminaison du tendon ; & que dans son extension , cette sole se trouve comprimée entre l'os du pied & la sole de corne. La preuve qu'on en a , est en le saignant à la pince , la noirceur du sang , son épaississement , & la froideur qu'on y observe.

D. *Vous nous avez bien dit , en parlant du clou de rue , comment il falloit dessoler un cheval ; mais présentement expliquez - nous comment on fait une saignée à la pince ?*

R. Après avoir paré le pied également , on prend la cornière du boutoir , & on fait une ouverture transversale en pince , jusqu'à ce qu'il sorte un peu de sang ; ensuite on quitte le boutoir , pour prendre la tenette ; on coupe la réunion de la chair cannelée , avec la sole charnue , où se trouve une artere , qui produit autant de sang qu'on en veut tirer. L'opération faite , on remplit cette ouverture de petits plumaceaux imbibés d'essence de thérébentine ; après quoi , on place le fer , qui fert à les contenir , qu'on attache à quatre ou cinq clous , & on finit par mettre une emmiliure dans la sole. Six ou sept jours après , on le déferre de nouveau , pour le panser comme ci - dessus ; & ce pansement suffit , parce que la corne y revient tout de suite ; reste

actuellement à traiter les autres accidens de l'extension.

La saignée étant faite, & l'appareil posé, on applique, tout le long du tendon, des cataplasmes de plantes émollientes, telles que celles de mauve, de bouillon blanc, de guimauve, &c. qu'on contient par une enveloppe, depuis le genou jusqu'à la couronne du fer ; mais comme elle glisse souvent, il vaut mieux en mettre deux l'une sur l'autre : par ce moyen, elles se soutiennent plus facilement. On continue ce traitement, jusqu'à ce que la sensibilité & la chaleur du tendon soient passées ; ensuite on substitue les plantes aromatiques aux plantes émollientes, telles que le thym, la sauge, le serpolet, &c. & on continue jusqu'à parfaire guérison. Cependant il arrive qu'une grande partie du gonflement se passe ; mais qu'il reste, sur la partie moyenne du tendon, une grosseur qui est un nodus, qu'on appelle ganglion, lequel, assez souvent, n'est pas sensible. Alors, il faut appliquer le feu, ou par raies, ou par des pointes ; cela dépend du plus ou moins d'étendue qu'a la grosseur : on ne doit employer ce dernier moyen, qu'au bout de cinq semaines de traitement, & qu'on voit qu'il n'y a pas d'amandement, fut-tout si on a employé les résolutifs les plus forts, tels que les bains aromatiques, faits avec de la lie de vin, l'eau-de-vie camphrée, l'eau d'alibour, la lessive de cendres, l'eau végéto-minérale, & fut-tout le vinaigre de saturne. Le feu étant posé, on frotte la partie sur le champ avec de l'huile de laurier, ou on applique une cirouane, & on s'en tient là ; c'est-à-dire, qu'on abandonne le reste au temps & à la nature.

D. *Cette maniere de traiter est-elle toujours suivie?*

R. La méthode des gens qui ne connaissent point la circulation du sang , comment se font les sécrétions , non plus que la vertu des médicaments , n'emploient ordinairement , pour tout remède , que les quatre onguens chauds mêlés ensemble , qui est le seul remède qu'ils connaissent pour toutes sortes de grossEURS. Comme ils ignorent la circulation , ils ne savent pas que ces grossEURS peuvent tenir de genres différens ; qu'il est des grossEURS ou tumeurs inflammatoires , d'adématueuses , de squitueuses , d'enkistées , &c. ; & que toutes demandent des traitemens bien différens ; qu'aucuns onguens , aucunes graisses ne leur conviennent ; & qu'il n'y a que les cas d'apostème , ou d'abcès , où il faille employer le basilicum. Ils ignorent encore que les graisses que contiennent les onguens , bouchent les pores de la peau , & qu'elles augmentent le gonflement , par l'arrêt de l'humeur de la transpiration. On en a une preuve bien convaincante ; en frottant une jambe , dont le tendon sera bien détaché du canon , avec telle graisse qu'on voudra , soit suif , fain-doux , beurre frais , & enfin une graisse simple , qui ne contienne aucun médicament , il arrivera , qu'après avoir frotté la jambe deux ou trois fois seulement , à rebrousse poil , le canon deviendra tellement rond , qu'on aura de la peine à distinguer le tendon d'avec lui , que la jambe restera plusieurs mois dans cet état ; & c'est ce qu'on voit journellement arriver. Comme ces mêmes gens voient que la jambe qu'ils ont frottée , reste toujours grosse , & même qu'elle augmente , ils se déterminent à y appliquer le feu , qui ne

fait pas plus d'effet que leur onguent , par la raison que la jambe est devenue totalement squirrue : ce qu'ils font bien éloignés d'attribuer à leurs drogues , mais dont ils rejettent la cause sur la gravité de la maladie.

D. Quelle est la maniere de mettre le feu ?

R. Ce qui va être dit de l'extension , regarde toutes les parties sur lesquelles on doit appliquer le feu.

On ne doit employer le feu , que pour les grosses cédémateuses , ou qui tendent au squirre , qui surviennent depuis le genou jusqu'en bas , & depuis le jarret jusqu'à la couronne. On se fera , pour cette opération , d'un morceau de fer , figuré en forme de couteau , ou en forme de pointe ; le couteau s'emploie sur les grosses qui ont de l'étendue , en y appliquant des raies ; les pointes sont réservées pour celles qui en ont peu , qui sont élevées , ou circonscrites. La forme qu'on a à donner aux unes & aux autres , est indifférente ; les raies s'appliquent , ou en côté de melon , ou patte d'oie , ou de fougere , tout cela est arbitraire ; mais l'essentiel , est d'appliquer la première raie dans le centre de la grosseur : il en est de même des pointes. La partie tranchante du couteau , doit être d'un quart de ligne d'épaisseur ; & la pointe doit être en forme de grain d'orge , c'est-à-dire , ni trop obtuse , ni trop pointue ; & la chaleur de l'un & de l'autre doit être d'une couleur de cerise , ou d'une feuille morte.

Lorsqu'on forme une raie , on doit tenir son couteau comme on tiendroit une plume , avec trois doigts seulement ; on doit être toujours placé vis-à-vis les pieds de l'animal , & non sur son dos , ou sur les côtés de ses jambes. On

commence une raie par le haut de la tumeur, ou par le haut de la jambe, puis on descend lentement, sans appuyer, pour donner le temps au couteau de cauteriser ; lorsqu'on est parvenu au bas, on remonte dans le même ordre, sans quitter la peau. Quand on a fait ces allées & venues, on s'en tient là, & on passe à une autre ; & successivement à toutes celles qu'on doit appliquer. On doit toujours tenir son couteau droit à la peau ; car en le penchant, une des faces cauteriseroit la peau, & occasionneroit une escare trop considérable : cet accident arrive assez souvent, quand on marque les contours. Pour l'éviter, on doit se servir, tantôt d'une main, & tantôt de l'autre, & ne pas se retourner sans esser des pieds à la queue, & de celle-ci aux pieds ; cela annonce un homme embarrassé : & il arrive, qu'avec tout ce tracas, le feu est mal mis, tant au dessein, qu'à la profondeur des raies. Un maréchal qui est au fait, fait retourner son couteau en tout sens, & n'est pas obligé de changer de position pour mettre le feu.

Quand toutes les raies sont posées, on prend de l'huile de laurier dont on frotte la partie, à rebroussé poil, & on s'en tient là. On attend que l'escare soit tombée, ce qui arrive le huitième ou neuvième jour ; pendant ce temps, la jambe enflé, & reste ainsi jusqu'à ce que la suppuration se soit bien établie. Dans ce cas, on fait travailler le cheval, s'il est de carrossé ou de trait ; mais il doit rester à l'écurie, s'il est de selle : alors on se contentera de jeter de l'eau, à une certaine distance, sur la jambe, sans y toucher, car on nuirait à la chute de l'escare. Lorsqu'elle est tombée, on bâfline la jambe avec quelque décoction aromatique,

matique, ou eau-de-vie camphrée, & on abandonne le reste à la nature.

Il est bon d'observer, qu'outre la propreté du dessin, & la maniere réglée prescrite ci-dessus pour l'application du feu, il faut avoir attention de cautériser le corps de la peau, sans aller au-delà; car le feu, au lieu d'avoir la propriété de résoudre, deviendroit relâchant. Pour cet effet, on observera que le fer ait toujours sa couleur de cerise; que les raies soient nettes, d'un brun clair, & qu'elles soient cautérisées également quant à la profondeur.

D. *L'extension du tendon n'entraîne-t-elle pas avec elle d'autres suites?*

R. Il peut arriver cinq accidens des plus graves, occasionnés par l'extension de tendon, qui sont, la rupture, la fracture de l'os coronaire, celle de l'os de la noix, celle de l'os du pied, & l'effort complet de toute l'articulation; la plupart de ces accidens étant incurables.

Le tendon souffre un tiraillement, en raison de ce que la fourchette a été éloignée de terre plus ou moins. Il sera considérable, si on a paté cette partie, & qu'en outre on ait mis des crampons, & de fortes éponges; il sera encore plus considérable si, avec cet état, le cheval est situé sur la pince, & que dans ce moment il soit surpris par un coup de fouet, ou un coup d'éperon, ou autres causes semblables; ainsi, dans une position pareille, il peut se rompre le tendon.

D. *Comment peut-on s'apercevoir qu'un tendon a été rompu?*

R. On s'en apperçoit, en ce que le cheval porte son pied en avant, sans pouvoir le ramener; en ce qu'en touchant le tendon, il se trouve

X

lâche ; en ce qu'il survient dans le paturon , vers le haut de la fourchette , un gonflement très-douloureux , qui ne tarde pas à venir en dépôt : & on en a une preuve bien plus convaincante , lorsque , quelques jours après qu'on a eu dessolé le pied , on voit un dépôt se former à la pointe de la fourchette , qui met à découvert la partie du tendon qui a été rompue , & que la suppuration qui y survient fait tomber.

D. *Quel traitement y a-t-il à faire à la rupture du tendon ?*

R. Le traitement doit être le même que pour un clou de rue grave ; c'est-à-dire , qu'on fait une ouverture à la sole & à la fourchette charnue , pour procurer la chute de la partie tendineuse qui est à l'os du pied , qui ne se reprend jamais , & devient comme un corps étranger , dont la plaie cherche à se débarrasser . Cette portion tombée , le tendon reprend attache sur l'os du pied , & la plaie se cicatrise ; mais il arrive , pour l'ordinaire , que le cheval reste boiteux : en outre de ce traitement , on doit panser le reste du tendon , comme il a été dit ci-dessus , relativement à son gonflement.

D. *Comment s'aperçoit-on que l'os coronnaire est fracturé ?*

R. Lorsque le tendon a été assez fort pour résister , il arrive que l'os coronnaire se casse . Comme l'extension violente du tendon ne fauroit se faire , sans que la partie inférieure de cet os ne s'incline en arrière , & la supérieure en avant , alors son corps se trouve appuyé sur l'éminence antérieure de l'os du pied , qui lui fert de coin , & sur lequel il se fracture presque toujours en trois parties , dont la figure des pièces fracturées

rées est assez constante, dans tous les os à qui cet accident là arrive. Les deux portions d'os les plus considérables, se trouvent en devant ; & la pièce qui est en arrière, a une forme triangulaire, dont un des bords est comme taillé en biseau.

On s'aperçoit que l'os a été fracturé, en prenant le pied en avant avec les deux mains, & en poussant, avec les deux pouces, l'os coronaire en arrière ; alors on sent un cliquetis, qui annonce cet accident, lequel est sans remède.

D. *Quel est le symptôme qui annonce que l'os de la noix est fracturé ?*

R. Il arrive qu'à la suite d'un pareil effort, le tendon & l'os coronaire résistent ; mais que l'os de la noix se fracture en deux parties. Cet accident est produit par la grande poussée de l'os coronaire sur lui, & la résistance du tendon.

Quant à la manière de reconnoître cette fracture, on ne le sauroit ; ce n'est qu'après avoir dessolé, que quelquefois on s'en apperçoit par un dépôt qui s'annonce à la pointe de la fourchette, ou dans le paturon. La fracture ne se guérit pas, par les raisons que nous dirons ci-après.

D. *Qu'avez-vous à nous dire sur la fracture de l'os du pied ?*

R. Quand ces trois parties ont résisté à l'effort du tendon, c'est-à-dire, quand celui-ci ne s'est pas rompu, & que les deux autres ne se sont pas fracturés, il arrive que c'est l'os du pied qui l'est du haut en bas. Comme cet os est totalement enclavé dans le sabot, il présente autant de difficulté que l'os de la noix, pour le reconnoître ; on ne peut que soupçonner sa fracture,

Y ij

par la grande douleur que l'animal ressent à la couronne, & à la pression de la tricole sur la sole. A cet accident, il n'y a rien à tenter.

La raison pour laquelle ces os, une fois fracturés, ne se guérissent pas, c'est qu'ils le sont toujours dans l'articulation, & qu'il est démontré que, quand un cartilage articulaire a été offensé, il n'en guérit jamais; il s'en fait une carie, qui s'étend sur lui & les os voisins, qui ensuite produit une anklose, ou une soudure de toute l'articulation. La partie inférieure de cet os se réprend bien, parce qu'elle n'est pas cartilagineuse; mais l'autre, non.

D. Qu'entendez-vous par un effort complet?

R. L'effort complet, est le cinquième accident dont il reste à parler. Lorsque toutes les parties, que nous venons de décrire, ont résisté à l'effort du tendon; pour lors, toutes celles qui sont situées dans le sabot, & que nous avons appelées parties molles, souffrent un tel tiraillement, au point qu'elles se soudent ainsi que les os, & ne font plus qu'une masse informe.

On s'aperçoit de cet accident, par un bourrelet qui survient à la couronne, accompagné d'une très-grande sensibilité, & à celle que l'animal témoigne, lorsqu'on lui sonde le pied après l'avoir paré.

D. Quel remede doit-on porter à cet effort?

R. Le plus prompt remede, est de dessoler, & traiter la sole, tel qu'il a été dit en parlant de la maniere de faire cette opération; ensuite, d'appliquer à la couronne des cataplasmes émollients, qu'on contiendra avec une enveloppe: on continuera ce remede, jusqu'à ce que la douleur & la chaleur soient passées, ensuite on substitue à ceux-ci les

cataplasmes aromatiques, pendant un mois ou environ, depuis la cessation de la douleur. Au bout de ce temps, s'il n'y a pas d'amandement du côté de la boiterie, ou claudication; alors il faut appliquer huit raies de feu sur la couronne, dans la direction de haut en bas; ensuite on posera une cirouane sur la partie du feu: & voici comme on y procede.

On prend une poignée de bourre, ou de poil de veau bien cardé; on fait fondre une certaine quantité de poix grasse de Bourgogne; & sitôt qu'on a posé le feu, on prend une spatule, ou un morceau de bois plat, & on frotte toute la partie cauterisée de cette poix. Pendant cette opération, une autre personne, pour profiter de la chaleur de cette poix, met dessus une couche légère de la bourre qu'on a préparée: quand tout en est revêtu, le maréchal, ou celui qui a mis le feu, prend un couteau, qu'il a eu soin de faire rougir, & ensuite, avec un de ses côtés, il aplatis cette bourre, & il l'incorpore avec la poix. Mais il doit être bien prestre à faire cette opération, de peur que le feu n'y prenne: c'est pourquoi la chaleur du couteau ne doit point paroître; & à peine est il posé sur la partie, qu'il faut l'ôter. Cette opération étant faite, on abandonne le reste au temps & à la nature: mais rarement le cheval devient-il droit, parce qu'à la suite de ces efforts, il survient presque toujours une soudure des trois os qui forment l'articulation du pied.

D. Qu'avez-vous à dire sur le desséchement du pied, son resserrement, & le quartier serré?

R. Ces maladies font toutes des variations, qui sont produites par la destruction, plus ou

moins , d'une des parties du pied. Le quartier sera ferré , parce que le maréchal aura eu plus d'habitude à parer la sole du côté affecté que de l'autre. Le dessèchement doit suivre nécessairement l'enlèvement de cette partie dans sa totalité , attendu qu'on lui a enlevé son suc nourricier. Le remède , pour rétablir ces sortes de pieds , est de ferrer court , de ne pas parer la sole , & de faire porter la fourchette à terre.

*Des maladies qui surviennent
accidentellement.*

D. *Quelles sont les maladies qui arrivent au pied du cheval , que vous appellez accidentielles ?*

R. Ces maladies sont :

L'atteinte.	Le javart encorné.
L'avalure.	Le quartier défectueux.
L'étonnement de sabot.	Le fic , ou crapaud.
La fourmillière.	La cerise.
La forme.	La fourbure.

D. *Qu'est-ce qu'une atteinte ?*

R. C'est une blessure que le cheval s'est faite avec un de ses pieds , ou qu'il a reçue d'un autre cheval , sur une partie quelconque : mais ici nous entendons celle que l'animal reçoit à la couronne avoisinant le sabot.

L'atteinte peut être profonde ou légère ; elle peut être située en devant , ou sur les quartiers , ou

sur les talons. Sa conséquence vient de son local, & du plus ou moins de profondeur qu'elle a : en général, une atteinte est peu de chose. Le remède qu'on emploie, se réduit à des poudres dessicatives, & c'est l'affaire de quatre à cinq jours pour la guérir ; mais une atteinte, qui est située sur le quartier, ou sur le talon, & dont la peau a été enlevée jusqu'au cartilage, produit, pour l'ordinaire, un javart encorné, improprement dit. Voyez ci-après cette maladie.

L'atteinte que le cheval se donne lui-même, d'un pied sur l'autre, en trotant, vient de la ferrure, ou de la foibleesse, ou mauvaise construction du cheval ; à cette dernière cause, il n'y a point de remède : dans ce cas, le cheval est réputé se couper de nature. Quant à celle qui est occasionnée par la ferrure, on y remédie en serrant court & juste, dans la branche du fer de dedans ; en mettant un fer étampé en pince, & en dehors de la branche : celle de dedans doit être mince, étranglée, & rentrée en dedans de la sole.

Lorsque l'atteinte a été profonde, & qu'au bout de cinq à six jours elle ne guérit pas avec les dessicatifs, & qu'elle produit au contraire une sérosité roussâtre, il faut promptement frotter la plaie jusqu'au sang, & y appliquer un plumaceau, chargé d'un digestif, composé de thérebentine, de basilicum & du jaune d'œuf, à partie égale. Lorsque la suppuration est bien établie, on continue la thérebentine seule & jusqu'à parfaite guérison, en se servant d'un bandage pour contenir le plumaceau.

D. Qu'est-ce qu'une avalure ?

R. A bien dire, l'avalure n'est point une mala-

die, mais est une preuve qu'il y en a eu une à la couronne, laquelle peut avoir été occasionnée par une atteinte, une enclouure, une seime, des raies de feu qu'on a appliquées sur la couronne, ou par d'autres causes quelconques.

L'avalure est une séparation qui s'est faite de la peau avec la muraille, & qui avec le temps, à mesure que le sabot pousse, s'éloigne de la couronne. L'avalure diffère de la seime, en ce qu'elle présente une ouverture transversale, au lieu que celle de la seime est de haut en bas, & suit la direction des fibres du sabot. L'avalure peut être plus ou moins grande en raison de la plaie qui l'a produite : par exemple, celle d'une atteinte est moins grande que celle qu'a occasionnée une matière foulée au poil ; celle-ci sera moins grande qu'une qui sera survenue à la suite d'une fourbure ou d'un feu mal mis à la couronne. L'avalure une fois descendue au-delà de la goutiere, ne fait plus boiter le cheval : ainsi à cette maladie il n'y a pas de remede à tenter ; d'ailleurs la corne n'est point susceptible de se cicatriser comme la chair.

D. Qu'entendez-vous par un étonnement de sabot ?

R. On appelle étonnement de sabot un ébranlement dans le pied du cheval, occasionné par une mémarchure arrivée dans un trou ou entre deux pavés, par un coup que le cheval aura reçu sur la muraille, ou par un coup de brochoir que le maréchal aura donné en voulant rabattre un pincçon.

On reconnoit cette maladie en frappant sur la muraille ; & l'endroit où l'animal paraît sensible, est celui où il a été blessé. Le remede est de parer le pied également, de faire ensuite une saignée à la

la

la pince ; & après l'avoit pansée , de mettre une emmiliure dans la sole , qu'on contiendra avec des éclisses , & une autre à l'entour de la muraille , qu'on maintiendra avec une enveloppe & une ligature. Quelquefois il arrive que la boiterie du cheval augmente ; que la couronne , dans l'endroit lésé , se tuméfie : ce qui annonce une matière qui veut souffler au poil. Alors on ne doit pas attendre cet événement ; il convient , dans ce cas , de faire une ouverture du côté de la sole , comme si on avoit une enclouure à traiter : mais il arrive quelquefois que le pus est établi , & qu'il ne se présente pas par cette ouverture , par la raison qu'il s'est établi à la partie moyenne de la muraille ; alors on est obligé de faire une seime artificielle , c'est-à-dire , qu'on doit fendre , avec la renentre , la muraille au-dessous de la tuméfaction ou grosseur de la couronne , depuis cette partie jusqu'à sa région moyenne. L'opération étant faite , & le pus en étant extrait , on pansé la plate comme une seime naturelle. Cette maladie n'a pas d'autres suites , quand elle est prise à temps ; mais lorsqu'on l'a négligée , elle peut avoir toutes les conséquences de l'enclouure.

D. *Qu'est-ce qu'une fourmillière ?*

R. C'est un vide qui se trouve entre la muraille & la chair cannclée , & qui regne depuis le haut jusqu'en bas. Cette maladie reconnoit pour causes celles de l'étonnement de sabot ; mais le plus souvent , elle vient de l'application d'un fer chaud qui aura deséché le pied , ce qui est assez ordinaire aux pieds foibles ; ou elle vient à la suite d'une fourbure. La cause qui vient d'un coup , demande à être traitée comme l'étonnement de sabot ; celle qui vient de l'application d'un fer chaud ,

Z

exige qu'on pare le pied jusqu'à la rosée, & qu'on mette des plumaceaux tout autour de la fole, imbibés d'essence de thérébentine, & qu'on tienne le sabot humecté de toutes parts par quelqu'onctueux.

Quant à la cause qui produit la fourmillière, & qui vient de la fourbure, il n'y a point de remede. On reconnoit facilement celle-ci, par une large ouverture qui existe toujours en pince lorsqu'on ferre le cheval, & qui s'étend même sur les quartiers ; au lieu que celle qui vient des autres causes ci-dessus, principalement celle qui est produite par le fer chaud, ne laisse en pince qu'un petit espace qui, quand on le sonde, se trouve régner jusqu'à la couronne : en quoi elle differe de celle de la fourbure, puisque dans celle-ci, la sonde ne sauroit pénétrer plus loin que vers la partie moyenne de l'os du pied, où commence cette séparation.

D. Qu'appellez-vous une forme ?

R. La forme est une grosseur qui survient aux parties latérales du pied, tant de devant, que de derrière, mais plus rarement à ce dernier. Elle peut exister en dedans, ou en dehors, & assez souvent des deux côtés en même temps ; & il n'est pas rare d'en voir quatre aux pieds de devant.

La forme est naturelle, ou accidentelle ; la naturelle est une ossification du cartilage latéral, qui survient aux poulinas, peu de temps après leur naissance, & qui arrive aux chevaux qui ont principalement le pied plat, & les talons bas.

La forme accidentelle vient d'un coup, ou d'un effort dans cette partie : celle-ci se distingue de la première, en ce qu'elle présente simplement une grosseur au-dessus du sabot, & dont le principe

est une tumeur inflammatoire qui , pour l'ordinaire , devient squirreuse ; au lieu que la premiere s'annonce par une grosseur dans le quartier , qui insensiblement gagne la couronne , par la raison que l'ossification du cartilage commence à se former par le bas ; & une fois formée , elle donne la figure au sabot : ce que n'a pas toujours la forme accidentelle.

A la forme naturelle , il n'y a pas de remede ; à celle qui vient d'accident , il faut commencer par y appliquer des cataplasmes émolliens , tant qu'il y a de la douleur & de la chaleur ; ensuite employer les résolutifs , telles que les décoctions de plantes de thym , de sauge , de ferpolet , ou autres de cette classe , à moins qu'il ne veuille se former un abcès : ce qu'on reconnoîtra à une dépression qui se fait sous le doigt en y touchant , & qui le repousse sur le champ ; à une partie blanchâtre qu'on remarque à la peau , & qui est ordinairement dénuée de poil. Alors si la tumeur tournoie ainsi , on y appliqueroit un emplâtre de basilicum , pour hâter cette suppuration. Cette suppuration étant bien établie , on doit ouvrir cette grosseur , avec un bistouri de haut en bas , & ne jamais y mettre le feu ; car ce seroit le moyen d'occasionner d'autres accidens , & surtout la gangrene , si on l'appliquoit avant que la suppuration soit établie : il en est de même de toutes les tumeurs de ce genre , qui peuvent survenir sur toute l'habitude du corps du cheval. L'abcès étant ouvert , on traite la plaie avec la thérèbentine seule , jusqu'à parfaite guérison.

Si , après avoir employé les résolutifs l'espace de trois semaines environ , la forme ne diminue pas , & qu'elle devienne insensible , alors il faut y

Z ij

appliquer quatre à cinq raies de feu , dont la première sera sur le centre de la grosseur , & toujours dirigée de haut en bas , tel qu'il a été dit plus haut : l'opération faite , on mettra une cirouane , & s'en tenir là . Quand l'escarre est tombée , il est à propos de mettre le cheval dans une prairie , & encore mieux , de l'envoyer au labour , pour entretenir le jeu de cette partie , & éviter l'ossification du cartilage .

D. Expliquez - nous ce qu'on entend par un javart ?

R. Le javart est une mortification de peau , avec suintement , accompagnée de douleur , qui se détache de son corps par le moyen de la gangrene , & qui est toujours fétide . Cette portion de peau est nommée boubillon , & ressemble assez au furoncle , ou clou qui survient à l'homme .

A raison de sa situation , le javart a retenu plusieurs noms ; il est nommé nerveux , ou tendineux , s'il est situé plus haut que la couronne , tel qu'au paturon , ou sur le canon , ou ses parties voisines ; il est nommé javart encorné , s'il touche la corne : mais comme la situation ne fait point le caractère , nous le diviserons en trois espèces , qui sont le javart simple , qui n'attaque que le corps de la peau ; le javart nerveux ou tendineux , qui , outre la peau , attaque les tendons , ou leur tissus ; & le javart encorné , cartilagineux , qui attaque les cartilages latéraux de l'os du pied .

D. Quelle est la cause des javarts ?

R. Les caules qui produisent les javarts , sont l'épaississement & la stagnation de l'humeur , de la transpiration dans ses couloirs ; cet épaississement peut être occasionné par de fortes contu-

sions, par les boues, la mal-propreté, par de mauvais alimens, ou par des exercices violens.

D. *A quoi reconnoît-on le javart?*

R. On s'apperçoit d'un javart par une chaleur, une sensibilité plus marquée dans cet endroit que partout ailleurs; quelques jours après, on trouve le poil hérissé dans ce même endroit, accompagné d'une sérosité qui s'écoule de la partie qui doit s'en détacher. Les jours suivans, cette sérosité augmente, la tumeur est fétide; on voit le bourbillon se décerner, & ensuite tomber par la suppuration qui ne tarde pas à s'y établir, & qui hâte sa chute. Cette escarre, ou ce boutbillon, est plus ou moins large, plus ou moins profond; ordinairement il est de la largeur d'un écu de six livres; & on en a vu assez souvent, dans le paturon, dont la peau s'est dépouillée entièrement jusqu'à la couronne, & dont la cause étoit toujours une de celles ci-dessus. Le boutbillon étant détaché, on voit une plaie noire qui, par le traitement, ne tarde pas à devenir de bonne qualité.

D. *Quelle conséquence peut-il arriver d'un javart?*

R. Le javart sera plus ou moins conséquent, suivant que la mortification aura été plus ou moins profonde, & suivant la partie sur laquelle il sera situé. Un javart qui est large & peu profond, n'a pas de suite; la plaie est simple, & se guérit facilement: mais si le boutbillon, qui le détache de la peau, est étroit & profond, il attire, pour l'ordinaire, qu'il s'en suit une fistule. Le javart qui est situé sur un tendon, & dont la gaine est attaquée, est réputé grave: mais s'il est situé sur les quartiers, & qu'il ait gâté le cartilage latéral, le mal est encore plus grave, parce

Z iii

qu'il produit un javart encorné, improprement dit, où le javart cartilagineux.

D. *Quel est le traitement du javart ?*

R. Comme nous avons établi trois espèces de javarts, nous établirons par conséquent trois espèces de traitemens différens.

Le javart simple demande qu'on emploie, dans le commencement, les cataplasmes émollients, pour faciliter la sortie de l'humeur de la transpiration; mais si ce remede n'y fait rien, & qu'on s'apperçoive d'un suinteinent, il faut alors appliquer un emplâtre matutatif, tel que le basilicum, & concentrer le pus fanieux qui en découle, pour hâter , le plus promptement possible , la chute de l'escare ou du bourbillon. Si au bout de cinq à six jours ce bourbillon ne tombe pas, & qu'il ne tienne qu'à un très-petit filer , on remettra le même plumaceau , ou le même emplâtre, pour le pourrit davantage , & on attendra qu'il soit tombé : on se gardera bien de le couper, ou de l'arracher , car de tels fils annoncent des portions tendineuses , qui sont presque toujours la cause des javarts nerveux. Le bourbillon étant tombé , on voit une plaie noirâtre & peu profonde, dont les bords de la peau paroissent comme avoir été coupés avec des ciseaux. Après avoir lavé tous les environs de cette plaie , on applique dessus un digestif , composé d'un tiers de basilicum , de thérèbentine , & du jaune d'œuf , dont on délayera le tout avec de l'essence de thérèbentine , qu'on étend sur un plumaceau de la largeur de la plaie , & qu'on contient par une enveloppe & une ligature. On continuera ce médicament, jusqu'à ce que la plaie soit rouge , & que le pus soit blanc & épais , ce qui arrive sous trois ou quatre

jours ; ensuite on continue l'usage de la thérébentine seule , jusqu'à ce que la plaie soit prête de se cicatriser , & on termine la cure par quelque poudre dessicative , telle que celle d'os de mouton calcinée , de vieux cuirs brûlés , &c.

Si ce javart simple , au lieu de tourner comme nous venons de le dire , vient au contraire à produire plus de suppuration que ne peut en fournir l'étendue de la plaie , il y a tout lieu de croire que la plaie est devenue fistuleuse : on s'en apperceoit aisément par ses bords qui sont livides , élevés , tenus versés , & quelquefois noirâtres. On s'en assure encore plus aisément , au moyen de la sonde qu'on introduit dans la plaie ; alors on ne tarde pas à appercevoir la résistance que lui oppose le tendon qui annonce la fistule , occasionnée par une partie de sa gaine , & quelquefois de son corps. Lorsque la fistule est une fois bien reconnue , on prend une sonde cannelée , qu'on introduit jusqu'au fond de la plaie ; & de l'autre main , on glisse dans sa rainure un bistouri étroit , & on débride la plaie , ou d'un seul temps , ou de deux , suivant que le sinus est plus ou moins droit : il convient même quelquefois , d'emporter une portion de peau de chaque côté , pour empêcher non seulement que les bords de la plaie ne se referment , mais encore pour favoriser la chute de la portion tendineuse , qu'on appelle filandres. Cette opération étant faite , on introduira dans la plaie de petites tentes de teinture de myrthe & d'aloès , & on finira par poser plusieurs plumaceaux qu'on contiendra avec une enveloppe. Au bout de trois jours , on levera l'appareil , & on pansera la plaie de même : le surlendemain de ce second appareil , on la pansera avec un digestif , tel qu'il a

Z iv

été dit ci-dessus. La filandre une fois tombée, on voit le fond de la plaie se remplir, & venir de niveau avec la peau ; alors on continue avec la thérèbentine seule, & on finit, comme ci-dessus, par les poudres desiccatives.

D. *Ce que vous venez de dire, regarde bien le javart simple, & le javart nerveux ; mais expliquez-nous le traitement qu'on doit faire au javart cartilagineux, autrement appellé javart encorné, improprement dit.*

R. Le javart encorné, cartilagineux, est une carie du cartilage ; & soit que cette maladie vienne d'une atteinte, d'une enclouure, d'une bleime, d'une seime, ou d'un javart simple, on lui donne néanmoins le titre de javart encorné.

Le javart encorné ne diffère du javart nerveux, qu'en ce que, dans celui-ci, le fond de la plaie, ou la fistule, n'est entretenu que par une position tendineuse ; au lieu que dans le premier, ce même fond est entretenu par la carie du cartilage, qui produit un pus à-peu-près semblable à celui du javart nerveux.

Lorsqu'on a la certitude que le javart est cartilagineux, ce qu'on reconnoit en introduisant la sonde, par la résistance qu'elle éprouve, il ne reste pas d'autres moyens d'obtenir la guérison, qu'en extirpant totalement le cartilage ; à moins que le javart ne soit situé à la pointe du talon, où ce cartilage est composé de petits paquets, qui se détachent, & tombent, comme si c'étoit un bourbillon de peau : mais lorsqu'il est situé sur les quartiers, il exige l'opération.

D. *Comment pratique-t-on cette opération ?*

R. Le maréchal, avant que de rien entreprendre, doit s'assurer de la cause qui a produit le

javart, s'il y a complication, & si le cartilage qu'il va extirper, n'est pas en partie ossifié.

Nous disons complication, parce qu'un javart peut avoir été occasionné par une scime, qui demande qu'on enlève plus de corne; il peut avoir été occasionné par une bleime, qui demande la dessolure en même-temps que l'extirpation du cartilage. Il arrive quelquefois que la catie a été produite par trois maux les uns après les autres; & qu'au moment de l'opération, ils existent encore: un état de plaie semblable, présente la maladie la plus grave qui puisse arriver au pied du cheval.

D. Comment procede-t-on à cette opération?

R. Pour bien concevoir de quelle manière on doit procéder à cette opération, il est nécessaire de détailler les moyens suivant les causes ci-dessus.

Le javart encorné, qui a été produit par une atteinte, ou un javart simple sur le quartier, ou vers la pince, demande qu'avant toutes choses, le maréchal prépare son appareil; ensuite il doit déferrer le cheval, lui parer le pied également, lui taper la muraille en travers, de la largeur d'un doigt à l'endroit de la couronne, & de toute l'étendue qu'occupe le cartilage dans le sabot, au point que la corne paroisse blanche, & soit flexible sous le doigt. Le pied étant ainsi préparé, on met le cheval dans le travail, ou on le jette à terre, comme il a été dit ci-dessus; on lui met un torchon-nez, & une corde dans le paturon pour arrêter le sang, à ce qu'il n'empêche pas l'opérateur d'agir, & qu'il ne lui cache point les parties sur lesquelles il va opérer. Quand les jambes sont bien arrêtées, & qu'il y a toutes facilités pour l'o-

pération, le maréchal alors prend un bistouri, & en pose la lame à un démi-travers de doigt au delà de la couronne, & il l'enfonce dans la direction transversale du pied, comme s'il vouloit couper la jambe. Son bistouri étant parvenu au cartilage qu'il coupe en deux, il doit le renverser, le dos du côté du paturon, & il emporte, autant qu'il peut, & une partie de la chair de la couronne, & de la goutiere de la muraille : cette première section doit se faire en un ou deux temps, sans bavures, ni dentelures. Cette partie, qui est un composé de peau, de cartilage, de chair de la couronne & du sabot, étant enlevée, le maréchal alors quitte son bistouri, pour prendre la feuille de sauge, & il emporte, à plusieurs reprises, tout le cartilage qui y est, en prenant bien garde de toucher la capsule, ou le ligament latéral. Comme ce cartilage est situé sur les parties latérales de l'os du pied, & qu'on ne sauroit l'enlever entièrement avec cet instrument, le maréchal est donc obligé de le quitter pour prendre la renette, avec laquelle il gratte l'os, & enlève la partie du cartilage qui y est fixé. Après avoir détruit toutes substances cartilagineuses dans cette partie, il extirpe celle qui se trouve dessous la peau, dans la partie supérieure de la plaie : cette opération, pour être bien faite, doit présenter la plaie de la forme du cartilage qu'on auroit disséqué.

L'opération étant faite, on pose son appareil après avoir attaché le fer, en commençant par remplir la plaie avec les plus petits plumaceaux chargés de thérèbentine, observant bien de comprimer également, à ce que la capsule de l'articulation ne surmonte pas. Quand toute la plaie est garnie de plumaceaux, on pose une large ligature qu'on

arrange en doloir, ou en recouvrement, de manière qu'elle faille fonction d'enveloppe, & qu'elle comprime fortement les plumaceaux de toutes parts. On prendra bien garde, en la posant, de ne pas la poser sur la peau de la couronne, car il s'en suivroit une mortification de peau qui, étant en pince, attaqueroit le tendon extenseur, & le cartilage opposé, si elle comprimoit la peau de la couronne du quartier : ce qui formeroit un second javart, qu'il faudroit opérer. Par-dessus cette ligature, on met une enveloppe sur laquelle on a étendu quelqu'onguent gras, pour détendre le sabot, & qui, en même-temps, contient l'appareil du quartier, & celui de la sole.

Cet appareil restera ainsi huit jours, si c'est l'hiver, & cinq jours, si c'est l'été. Au premier qu'on levera, on posera de pareils plumaceaux, chargés du même médicament, sans chercher ni à sonder ni à netoyer la plaie, parce qu'autrement le sang y viendroit ; d'ailleurs, la plaie est en si mauvais ordre, qu'on ne sauroit y rien distinguer : trois jours après, on levera le second, on continuera ensuite tous les jours, & le pansement sera comme ci dessus.

Après quelqu'appareils, la plaie commence à devenir unie, d'une couleur de cerise, & la suppuration est assez établie : alors, en levant les plumaceaux qui avoisinent la plaie, on examine ceux qui sont les plus chargés de suppuration, & ce sont ceux qui recouvrent la partie de la plaie, sur laquelle il doit se former un fond ou fistule ; & ce fond arrive ordinairement vers la pince. On reconnoit ce fond par un petit bouton noirâtre : dans ce cas, on fonde la plaie, & on trouve le fond. Ce sinus, ou cette fistule, annonce toujours

qu'il est resté une portion de cartilage sur la partie latérale de l'os du pied : ce fond ne s'est point, à bien dire, formé ; mais ce sont les chairs, qui environnent cette partie cartilagineuse, qui ont surmonté. Lorsqu'on est bien assuré de ce fond, & de sa situation, alors on prend la renette, & on gratte, ou on ruginé l'éminence latérale de l'os du pied, où est située cette portion de cartilage. En ruginant cette éminence dans tout son pourtour, on est assuré d'enlever tout le cartilage qui y reste, & on n'est plus dans le cas de revenir une troisième fois à l'opération ; de plus, c'est que l'exfoliation se fait promptement, & la cure en va plus vite. Un cheval opéré d'un javart encorné, demande six à sept semaines, au plus, pour en obtenir une guérison parfaite, en supposant qu'on soit obligé d'en revenir à une seconde & troisième opération ; mais si on est assez adroit pour emporter le cartilage en entier dès la première, c'est l'affaire de trois semaines, ou un mois au plus.

Lorsqu'on a opéré une seconde fois, il est rare qu'on réitere une troisième. Cependant, comme il se forme un petit fond après cette seconde opération, on entretiendra son ouverture avec de l'éponge préparée, ou un petit bourdonnet dur, & d'une figure conique, dont on introduit la pointe dans cette ouverture, qu'on fait entrer de force, & qu'on contient par d'autres plumaceaux pareillement durs : ce qui élargit ce fond, & facilite la sortie de la pièce d'os, ou de cartilage.

Il arrive quelquefois que le cheval étant bien guéri de son javart, il lui reste, au-dessus de la couronne, une grosseur qui ne se dissout pas par aucun remède : alors il faut y appliquer quatre à

cinq raies de feu. Cet accident arrive ordinairement aux pieds de devant ; de même qu'il arrive assez souvent qu'un cheval , bien opéré de devant , reste boiteux : ce qui n'arrive jamais , ou presque jamais , aux pieds de derrière.

Le feu étant mis , ou on frotte la partie avec de l'huile de laurier , ou on y applique une cirouane , tel qu'il a été dit.

Si le javart a été occasionné par une scime ou une enclouure , alors l'opération est plus grande , & demande qu'on enlève une partie du quartier , & la totalité de la chair de la couronne , dans l'endroit de la scime : voici comme on procède à cette opération.

Le maréchal , après avoir déferré , abattu son pied , arrangé la branche du fer du côté affecté , & paré la sole , emporte , avec son boutoir , toute la partie de muraille qui est détachée de la chair cannelée ; ensuite il examine , avec la sonde , si l'os du pied est catié , & dans quel endroit cette catie est située : alors il quitte sa sonde , pour prendre la feuille de sauge , & il coupe toute la partie de la chair cannelée , qui surmonte les deux bords de la muraille , ou celle qui est de mauvaise qualité. Si l'os est carié , il quitte cet instrument , après avoir fait cette première opération , pour prendre la renette , avec laquelle il grate l'os , & emporte toute la partie noire qui y est.

Après avoir opéré la scime , & fait l'extirpation du cartilage , tel qu'il est dit ci-dessus ; quant à l'appareil , après avoir attaché le fer , & mis dans le pied une emmietture , il panse les deux plaies qui n'en font plus qu'une , & il pose ses plumeaux , comme il a été dit ci-dessus , en se servant de la thérèbentine , & de son esience.

La partie qui se guérit la première, est la seime ; parce qu'une fois l'exfoliation faite, l'os se recouvre facilement de chair, & la corne ne tarde pas à y venir.

Le cheval étant bien guéri, & la corne revenue, le maréchal mettra un fer léger, dont la branche, du côté du javart, soit mince, étranglée, & aille porter, en diminuant d'épaisseur, sur la pointe du talon, qui est la partie de corne qui pousse le plus promptement, & qui est la seule, après une telle opération, qui puisse donner du soutien au fer. Le fer sera donc forgé, étampé, ajusté, & broché de manière que tout le poids du corps porte sur la voûte du fer, sur la branche opposée, & que le quartier & le talon opéré, le pied étant posé à terre, puissent être en l'air ; ce qui lui donnera la facilité de pousser. On se contentera de graisser tous les jours le sabot, jusqu'à ce que l'avure, ou le nouveau sabot, soit descendu au point de recevoir des clous.

Si le javart a été occasionné par une seime, & que celle-ci l'ait été par une bleime, ce qui forme la complication la plus grande, alors on doit couper tout l'angle du sabot ; & voici comme on y parvient.

Après avoir préparé un fer léger & étranglé, dont les branches soient droites, affilé des clous très-courts, & généralement tout ce qui concerne l'appareil, on commence par préparer la sole, tel qu'il a été dit en parlant de la manière de desloier ; ensuite on emporte, avec le boutoir, toute la partie de muraille qui se trouve depuis la seime jusqu'à la pointe du talon, ou au moins l'amincit-on de manière qu'elle fléchisse sous le doigt, & qu'on puisse l'emporter facilement avec le bil-

touri. Quand cette muraille est préparée, ainsi que la sole, on enlève premièrement cette seconde partie, & après on coupe tout le quartier & le talon. Par cette opération, on enlève tout le cartilage, la chair cannelée, & celle de la couronne qui le recouvre ; de manière que l'opération étant faite, le talon soit emporté dans toute sa totalité, & que la plaie ait une figure triangulaire.

Pour ce qui est du panslement, & de la manière de poser son appareil, il doit être le même que ci-dessus quant au javart, & on arrange la sole comme il a été dit en parlant de la dessolure ; mais on commence toujours à la panser la première, parce que les éclisses qu'on y met servent de contenus à l'appareil du javart.

Comme dans cette opération il y a plus de facilité d'enlever tout le cartilage de dessus l'os, il est rare qu'on soit obligé à une seconde opération ; la plaie, quoique très-grande, se guérit facilement, si on a soin de toujours comprimer également. La plaie étant guérie, & la corne revenue, on pose un fer tel qu'il est dit ci-dessus, & on entretient la soupleesse du sabot avec des corps gras.

D. *La manière de traiter les différentes espèces de javarts que vous venez de détailler, est-elle la plus communément suivie ?*

R. Cette méthode, qui demande une parfaite connoissance du pied, étant ignorée de la plus grande partie des maréchaux, fait que dans la crainte qu'il ne leur arrive quelqu'accidens dans l'opération, ils s'en tiennent à la routine ordinaire, qui est d'employer le feu & les caustiques, pour manger les filandres. Par exemple, le javart est-il nerveux, au lieu de débrider le fond de la

plaie , ils y appliquent une pierre de vitr fool , qui ne tarde à faire une escarre plus ou moins considérable. Comme cette escarre s'étend plus qu'elle n'approfondit , la fistule se trouve toujours exister , & fournit beaucoup de pus , alors ils appliquent de nouveau une seconde pierre , puis une troisième , &c. ; & ils font tant , que d'une petite fi landre , ils en font une grande , parce que la pierre a attaqué le tendon.

D'autres maréchaux , qui se croient plus habiles , ont de petits couteaux à feu , de la longueur & de la largeur d'une pièce de six sous , qu'ils mettent rougit , avec lesquels , & à plusieurs reprises , ils enlèvent des portions de peau & de tissu , comme on enleveroit un cerneau de sa coquille. Souvent ils vont jusqu'au tendon ; & l'escarre qui en tombe est si considérable , qu'il s'en trouve attaqué. De cette manœuvre , il en survient des suées qui rendent le cheval incurable ; souvent pérît-il de la fièvre dans le cours du traitement : & si le hasard permet qu'il en guérisse , la cure n'a pas lieu sans avoir été prolongée de beaucoup.

Ces mêmes gens ont-ils un javart encorné à traiter , ils en usent de même ; & comme le cartilage est plus large que le tendon , ils sont obligés d'appliquer , à plusieurs reprises , ou leur pierre de vitriol , ou le feu. Ce traitement dure quelquefois un an & plus , & même dix-huit mois ; & au bout de ce temps , le cheval en pérît , ou le mal est incurable , par la raison qu'à force de mettre des caustiques , ils attaquent le ligament latéral , ou la capsule.

D. Qu'est-ce qu'un quartier défectueux ?

R. C'est celui dont la muraille du quartier est molâsse ,

molasse, taboteuse, filamenteuse, inégale, semblable à des sillons de terre qu'auroit formé une charue, & dans laquelle on ne fauroit planter des clous d'une maniere solide. La cause vient, ou de l'enlèvement de la chait de la couronne, ou des caustiques, ou du feu qu'on aura appliqué, & souvent encore faute d'avoir comprimé la plaie. Cette maladie peut survenir à la suite d'une seisme, d'une enclouure, & plus souvent d'un javart encorné. Lorsque l'accident commence, on ne peut le guérir qu'en faisant une seconde opération, & en observant de bien comprimer : lorsque le quattier est descendu, il n'y a plus de remede ; il faut se contenter d'appliquer un fer, dont l'étampure répondre aux endroits où se trouve la bonne corne ; la branche de ce côté doit être mince, & aller reposer sur la pointe du talon.

D. Qu'est-ce qu'un fic ?

R. On nomme fic, ou crapaud, un délabrement total de la fourchette de corne avec putridité, qui met la fourchette charnue à découvert, laquelle se tuméfie, devient filamenteuse, & de la forme d'un chou-fleur : c'est, à bien dire, un poireau dans cette partie, dépourvue de toute sensibilité, & abondant en sérosité.

D. Quelles sont les causes qui produisent le fic ?

R. Le fic vient de l'âcreté de la lymphe nourricière, ou de la saleté, ou des ordures dans lesquelles le pied séjourne, ou de l'âcreté des boues, ou à la suite des eaux dans le paturon qui, à force de couler, séparent la fourchette de corne de la peau, & insensiblement de toute la chairne, ou à la suite d'une blessure, d'un clou de rue, & le plus souvent d'un coup de boutoir donné dans cette partie.

A a

Cette maladie peut arriver à un cheval dont les pieds sont bien construits ; nous disons bien construits , parce que , comme il a été exposé en parlant de la structure du pied , la fourchette , dans les beaux pieds , est petite , les talons sont hauts : d'après cela , il est aisément de concevoir que toute humidité qui s'y portera , doit y séjourner , & la ronger , si elle ne trouve pas un corps dur qui la comprime sans cesse ; & c'est ce qui arrive dans ces sortes de pieds , dont la fourchette ne porte pas à terre. Cette maladie n'arrive pas aux chevaux dont le pied est plat , & qui ont les talons bas ; par la raison que la fourchette pose toujours à terre , malgré les fortes éponges que les matériaux font à leurs fers , quoique cependant il puisse arriver des fics à ces pieds là , comme aux bons , si on a maltraité une plaie , ou qu'on ait donné un coup de boutoir dans cette partie , & qu'on l'ait négligée : mais jamais la mal-propreté , ni les boues , ni les eaux dans le paturon , n'engendreront un fic ; mais une des causes du fic la plus ordinaire , vient de ce qu'on a paré la sole.

D. *Le fic est-il une maladie grave , & peut-il en arriver des suites fâcheuses ?*

R. Le fic est plus ou moins grave , en raison de la cause qui l'a produit , en raison de son siège , & de sa qualité. Par exemple , un fic qui aura été occasionné par un coup de boutoir , ou qui aura été produit par un clou de rute , ou une plaie négligée , est bien plus facile à guérir que celui qui vient d'un écoulement des eaux dans le paturon , ou qui vient à la suite d'un œdème universel. Si le fic n'attaque que la fourchette , il sera bien plus curable , que s'il leste les quartiers & les talons , & que si la muraille de ces parties est sépa-

rée ; il fera plus difficile à guérir , s'il est ancien , & s'il a gâté le tendon , ou les cartilages latéraux . Mais que le fic soit ancien , & occasionné par une cause quelconque , le cheval n'en boitera pas , s'il n'y a que la sole charnue , ou la fourchette charnue d'attaquée : on en voit tous les jours la preuve dans ceux qui en ont de gros comme le poing , qui même saignent assez souvent , & qui vont continuellement à la yoiture , ou à la selle , & qui n'en boitent point .

D. *Quelle est la maniere de traiter le fic ?*

R. Comme le fic , dans son principe , n'attaque qu'une partie de la fourchette ou de la sole , il est aisément guérir , en coupant toute la partie livide , après avoir bien aminci toute la sole : on traite cela comme une plaie simple , avec les baumes naturels , tels que la thiébentine & son essence , & en comprimant bien la partie .

Si le fic a gagné toute la fourchette , & une partie de la sole charnue , il faut alors dessoler le cheval , & couper jusqu'au sang toute la partie affectée , & traiter la plaie comme ci-dessus .

Si le fic a pénétré sous la muraille des talons & des quartiers , il faut enlever la partie de muraille qui est détachée , pour pouvoir l'opérer : voici de quelle maniere on procédera à l'opération & au traitement .

On commencera par abattre du pied , on ajustera un fer léger , & étranglé de toutes parts ; ensuite on parera la sole , & on la préparera pour la dessolure ; après quoi on enlevera , avec la corne du boutoir , toute la muraille qui se trouvera détachée de la chair cannelée , en observant bien de ne pas faire du sang , ce qui empêcheroit de voir toute l'étendue de cette séparation . Quand

A a ij

tout est préparé, on met le cheval dans le travail ; comme il a été dit ; on lui pose une corde dans le paturon, & on le desloie ; ensuite on enlève les parties de muraille qui ont cédé au boutoir. Quand tout cela est fait, on prend la feuille de sauge, on coupe de la fourchette & de la sole charnue, tout ce qui est en fic; c'est-à-dire, tout ce qui excède, qui est blane, filamenteux, & produit de la sérosité, en commençant son opération par la pince, & finissant par les talons, pour ne pas être gêné par le sang. Lorsque la sole est bien nettoyée, on opère ensuite les quartiers & les talons, & on détruit de même toute la chair cannelée presque jusqu'à l'os : mais il faut la ménager, autant que faire se peut, sur la partie qui recouvre le cartilage latéral ; car celui-ci étant à découvert, se gâteroit bientôt, & deviendroit ja-vart encorné.

L'opération étant entièrement faite, on attache le fer, on panse la sole, qu'on soin de compi-
mer également ; on se fert, pour médicaments, de teinture de myrrhe & d'aloës, dont on mouille tous ces plumaceaux, & on termine cette partie en mettant des éclisses pour maintenir le tout. Lorsqu'on a posé son appareil sur la sole, on re-vient aux quartiers, sur lesquels on applique des plumaceaux imbibés de la même teinture ; & quand ces plumaceaux sont en assez grand nombre, on les maintient au moyen d'une large bande, qu'on arrange comme il a été dit en parlant du ja-vart encorné cartilagineux, & qu'on a soin de passer à plusieurs reprises, ou dont on fait diffé-rens tours sur les éclisses, pour leur donner plus d'assurance.

Le tout étant fini, on ôte la corde du paturon,

& on met le cheval à l'écurie ; au bout de cinq jours, on leve l'appareil, & on continue de même tous les jours.

Si, après avoir levé quelqu'appareils, on trouve, ou du côté de la sole, ou du côté des quartiers, des portions de chair blanchâtre, il faut sur le champ les couper, & poser son appareil comme ci-dessus. Il arrive quelquefois qu'au bout d'un certain temps, la corne paroît vouloir revenir ; pour lors on s'en apperoit par une pellicule qui se forme, & qui annonce la régénération de la sole, ou des quartiers : mais souvent cette corne qui, dans son commencement, tenoit bien, vient à se détacher, & il se forme, entre elle & la chair, une matière blanchâtre, épaisse comme du fromage caillé. Dans ce cas, on doit enlever cette corne, & ébarber toute la chair de dessous jusqu'au sang. Cet accident arrive souvent : aussi l'opérer de nouveau, cette opiniâtreté est si grande dans certains chevaux, qu'on en a vu être des cinq & sept mois à guérir, quoiqu'ils aient été bien traités.

Si, avant ou après l'opération, il arrive que le cartilage latéral se trouve gâté, alors, au lieu d'une maladie, on en a deux ; c'est-à-dire, qu'il faut opérer comme si c'étoit un javart : mais on doit, avant que d'en venir là, voir si le cheval vaut la peine d'être traité, fut-tout s'il a des fics à deux pieds, ou aux quatre, comme cela n'est pas rare à voir.

D. *N'est-il pas d'autres médicaments à employer pour traiter les fics, que vous regardez, pour la plupart, comme rebelles ?*

R. Il est différentes méthodes de traiter les fics ; les uns emploient le baume de commandeur, de

thérèbentine, ou autres incarnatifs de cette espèce, & ce sont ceux qui râsonnent le mieux ; d'autres emploient les dessicatifs, tel que l'onguent ^{egyp}tiac, l'eau de rabel ; & d'autres enfin se servent des caustiques, tels que la pierre de vitriol réduite en poudre, l'eau forte, le beurre d'antimoine, le feu, &c. Mais la pratique des uns & des autres n'a pas le succès qu'ils en attendent ; & ceux qui mettent en usage ces derniers remèdes, occasionnent des accidens fâcheux, qui les obligent d'abandonner l'animal, parce qu'avec leurs caustiques, ils attaquent le tendon, ou le cartilage. Cependant nous conseillerons les incarnatifs, & les dessicatifs, parce que l'expérience prouve que ce sont ceux qui réussissent le mieux : mais on peut dire, avec vérité, que le plus essentiel pour obtenir la guérison, est de bien opérer, & de bien poser son appareil, à ce que les chairs soient toujours comprimées fortement & également. Les médicaments ne sont qu'accessoires : le temps & la nature font le reste.

D. Qu'avez-vous à dire sur la cerise ?

R. La cerise, à bien dire, n'est pas une maladie, mais une suite, un produit de plaie : nous avons eu occasion d'en parler plus d'une fois ; cependant il arrive quelquefois que par le traitement, elle devient plus grave que la maladie même ; parce que pour l'emporter, certaines gens y appliquent le feu, ou autres caustiques, qui rongent des parties essentielles à conserver. Le vrai remède est de couper cette cerise lorsqu'elle est considérable ; & on doit se contenter de la compression, lorsqu'elle est légère.

D. Qu'est-ce que la fourbure ?

R. La fourbure est une maladie dans laquelle

le cheval a de la peine à marcher ; rarement peut-il reculer , ses extrémités paroissent d'une seule pièce , il semble n'être appuyé sur aucunes jambes ; on diroit que toutes les articulations sont foudées ensemble , toutes les fois qu'on le fait tourner : cette maladie , qui paroît attaquer le jeu des muscles , & les articulations , se manifeste aux pieds. La couronne est sensible ; il survient , quelques temps après , des difformités au sabot , tant du côté de la muraille , que du côté de la sole : celles de la muraille sont des cercles ou cordons ; les uns sont déprimés , & viennent d'un appauvrissement de cette partie ; les autres sont convexes , & ont été causés par une maladie inflammatoire : les difformités de la sole sont la convexité totale , & quelquefois son éruption.

D. *Quelle est la cause de la fourbure ?*

R. La fourbure vient , ou d'un travail forcé , comme d'une course , ou d'une marche longue & fatiguante , sur-tout si le cheval passe tout d'un coup d'un grand chaud à un grand froid , ou par le trop long séjour à l'écurie ; elle vient encore pour avoir mangé du bled en verd : mais la cause la plus commune , est celle qui est produite par un travail forcé , & dont le principe vient d'une tension considérable & continue dans les tendons. Cette maladie est plus fréquente aux chevaux qui ont les pieds patés , & dont la fourchette a toujours été éloignée de terre.

D. *Comment connoit-on qu'un cheval est fourbu , & qu'il l'a été ?*

R. On le reconnoit par l'état de la maladie que nous venons d'exposer , & par la position de ses jambes en avant lorsqu'il marche , en ce qu'il ne les plie pas ; & par la rentrée de celles de der-

rière , en se portant dessous le ventre , comme si elles vouloient venir au secours de celles de devant. Lorsque le cheval est fourbu des quatre pieds , les jambes se portent en dessous , & il est réputé être sous lui ; rarement voit-on un cheval fourbu du derrière , sans qu'il ne le soit du devant : mais il est fort ordinaire d'en voir de fourbu du devant , sans qu'il le soit de derrière , ce dont on s'aperçoit tous les jours , par les difformités du sabot , qui existent bien plus du devant que du derrière.

On reconnoît qu'un cheval a été fourbu , par les cercles ou cordons qu'on trouve à la muraille , par l'élévation ou la convexité de la sole , & même son irruption , qu'on appelle croissant ; & soulent par un épaisseur de la muraille , qui est , dans certains chevaux , trois ou quatre fois plus épaisse que dans l'état de nature , & dans laquelle un maréchal pourroit brocher un clou à bande de roue , sans risquer de blesser le cheval. Mais comme il y a des chevaux auxquels on n'aperçoit aucune trace de fourbure sur le sabot , on verra alors qu'en les faisant marcher , ils jetent leurs jambes en avant , & que la première partie de leur pied qui pose à terre , est le talon ; ou bien on verra qu'ils les portent en avant , en les jetant de dedans en dehors , ce qu'on appelle marcher en nageant. Dans l'un & l'autre cas , la jambe paroit se mouvoir tout d'une pièce : c'est un défaut bien grand , & auquel on doit faire attention quand on achète un cheval. On voit beaucoup de gens confondre cette maladie avec un cheval qui billarde , & dont la cause vient de la mauvaise construction des épaules , & dont les mouvements paroissent être les mêmes à quiconque

ay

n'y regarde pas de près, quoiqu'il y ait une grande différence.

D. *Quel est le traitement de la fourbure?*

R. Comme les cercles, ou cordons, & le croissant, ne sont que les effets & les suites de la fourbure, & qu'ils existent au sabot, ils ne sont pas curables ; on peut pallier les cordons, en les amincissant avec la rape, mais on affoiblit la mureaille.

On guérit assez souvent la fourbure, dans son principe, par les saignées, les lavemens, & les embrocations adoucissantes, & les fortifiantes ensuite ; & voici comme on doit procéder à la cure.

Il faut commencer par saigner le cheval ; une heure après, on donnera un breuvage composé du jus de quatre oignons pilés, avec l'oignon même, auquel on joindra une poignée de sel de cuisine, & on jettera ensuite le tout dans une pinte d'eau de rivière ; un moment après, on frottera les couronnes avec de l'essence de thérèbentine. Une heure & demie après le breuvage, on réitérera la saignée ; une demi-heure après celle-ci, on donnera une couple de lavemens de décoction de feuilles ou de racines de mauve, ou guimauve, & on les continuera d'heure en heure. Si la fourbure n'est pas considérable, on se contentera d'une seule saignée ; & en place d'essence de thérèbentine, on emploiera du fort vinaigre ; ensuite on mettra en usage les plantes aromatiques, dont on fera souvent des embrocations, & dans lesquelles on ajoutera de l'eau-de-vie, ou du vinai-gre. On donnera tous les matins, pendant trois ou quatre jours, une once de thériaque, délayé dans une chopine de vin.

Bb

Tous ces remèdes sont assez souvent efficaces ; mais il est des chevaux auxquels , malgré ces remèdes , il survient les difformités ci-dessus ; il y en a même où la fourbure est si considérable , que les sabots leur tombent en vingt-quatre ou trente-six heures : mais rarement tardent-ils le septième jour à les perdre . On s'apperçoit de cet accident par un suintement tout autour de la couronne , ensuite on voit la séparation se faire de la peau avec la muraille . Les chevaux auxquels on observe des croissans , sont ceux qui ont échappé à cet accident , & en qui la nature , long-temps indécise , s'est tournée en partie en résolution , & en partie en mortification ; car la séparation de l'os du pied d'avec la muraille , à ces sortes de chevaux , prouve ce qui vient d'être dit . Il est d'autres chevaux auxquels on voit des avaluures descendre , & qui tiennent tout le tour de la muraille ; aussi , quand cette avalure est presque descendue , on considère dans la sole une convexité , que si malheureusement le maréchal entame jusqu'au vif , produit une plaie très-difficile à guérir , & qui assez souvent est incurable : on voit à ces sortes de pieds , l'os séparé de la sole & de la muraille , & comme vacillant dans le sabot .

Quant à la ferrure , il en est deux à établir ; la première est celle qu'on doit faire aux chevaux qui marchent en nageant , & la seconde est celle pour les croissans .

On mettra aux premiers un fer ordinaire , dont les branches seront fortes , & la pince mince , pour obliger l'animal à la poser à terre en même-temps que le talon .

On mettra aux seconds un fer mince , & très- couvert , dont les éponges aillent , en amincif-

fant, porter sur la pointe des talons. A l'un & l'autre pied, on ne doit jamais pincer, & on doit mettre quelqu'emmiellure dans le pied, pour le tenir gras.

D. Quelle étoit anciennement la méthode de traiter la fourbure ?

R. On peut dire que la méthode ancienne que nous allons exposer, est celle encore d'aujourd'hui, pour ceux qui n'ont aucunes connaissances de l'anatomie du cheval, & qui ne sont accoutumés qu'à traiter avec des recettes qu'ils tiennent de tous les côtés.

Cette méthode est de donner un breuvage sudorifique au cheval, de le faire promener à la longe, ou trotter dans une terre labourée. Comme ces deux moyens ne peuvent qu'augmenter la maladie, aussi l'animal, en rentrant à l'écurie, se trouve-t-il plus mal. Pour comble d'ignorance, ces mêmes gens prennent des liens de paille, dont ils ferment les quatre jambes tant qu'ils peuvent; si elles sont toutes affectées, les uns placent ces liens au-dessus du boulet, les autres au-dessous du genou, dans l'intention, disent-ils, d'empêcher que la fourbure ne descende. On pense bien que d'après une telle opération, le cheval doit périr de la gangrene; ce qui arrive pourtant très-savamment, parce que les liens se sont relâchés, au point de ne pas intercepter la circulation du sang, par les différens mouvements du cheval; ainsi la nature va son train; ou il guérit, ou il lui suivent des difformités au sabot, ou il en pérît.

Bb ij

*Maladies qui viennent de construction
naturelle.*

D. *Quelles sont les maladies naturelles ?*

R. Ces maladies sont :

- Le pied plat.
- Le talon bas.
- Le quartier, ou les quartiers serrés.
- Le pied foible, ou pied gras.
- L'encausture.
- La forme.
- L'excroissance des talons.
- La bleime.
- La petitefesse de la fourchette.

La plupart de ces maladies ayant été traitées dans le cours de cet ouvrage, comme étant produites par des causes étrangères, il ne nous restera plus qu'à parler du pied plat, du talon bas, du quartier serré, de l'encausture, & du pied gras, ou du pied foible.

D. *Qu'appellez-vous un pied plat ?*

R. Le pied plat est celui dont le sabot est évasé, & l'inclinaison de la muraille telle qu'il est représenté au commencement de cet ouvrage, en C, quatrième figure.

Le pied plat est toujours plein, & a très-peu de talon ; mais en revanche, il a une très-grosse fourchette, la sole est ordinairement très-mince, à moins qu'il n'ait été dessolé plusieurs fois, ou

qu'il n'y soit arrivé quelqu'accidens. Le pied plat est plus exposé à devenir comble, à avoir des oignons, & à devenir fourbu, que le bon pied. Ces deux derniers accidens, c'est-à-dire, l'oignon, & le pied comble, viennent toujours, ou presque toujours, de la ferrure, de ce qu'on a mis des fers voûtés, de fortes éponges, des crampons, & qu'avec cela on a vidé le pied. Les chevaux qui ont de tels pieds, sont lourds, leur marche n'est pas assurée, & ils jouent, pour la plupart, des timballes, qui est d'écartier les pieds devant, & de les jeter en dehors.

D. *Quelle est la ferrure du pied plat?*

R. Elle doit être la même que celle pour le bon pied ; c'est-à-dire, qu'on doit ferter court, & ne point parer la sole en aucune maniere : mais comme il arrive que la plupart de ces sortes de pieds ont la muraille des quartiers foible, & comme séparée de la sole, on ferra, dans ce cas, plus long, les branches du fer seront étranglées vers les éponges, & iront, depuis la derniere étampure, en s'amincissant, porter à la pointe des talons, ce qui s'appelle aller en mourant. Par cette ferrure, & en ne parant point le pied, on évitera les pieds combles & les oignons.

D. *Qu'est-ce qu'un talon bas?*

R. Les pieds plats ont, pour l'ordinaire, les talons bas, c'est-à-dire, peu de talon, dont la distance du bas de la muraille à la couronne, est bien moins grande que dans le beau pied : ils ont de plus une inclinaison plus ou moins grande, qu'on ne remarque pas à ceux-ci ; & leur longueur, & leur inclinaison de dehors en dedans, augmente par les mauvaises ferrures, par les fers forts d'éponges, ou à crampons.

Bb iij

La ferture est la même que ci-dessus ; mais comme il arrive que beaucoup de chevaux se trouvent avoir les quartiers meilleurs que les talons , on leur mettra un fer dont les éponges seront courtes , pour se terminer à la jonction des quartiers avec les talons.

D. *Qu'entendez-vous par quartier ferré ?*

R. Le quartier ferré , est un rétrécissement du pied dans toute la face latérale du quartier , depuis la couronne jusqu'en bas , & qui suit la configuration de l'os du pied. Cette conformation peut exister dans un bon pied , mais plus communément la voit-on aux pieds plats ; quelquefois le quartier devient ferré par le parement du pied , & plus souvent en dedans qu'en dehors , par la raison que la muraille est plus mince dans cette partie que dans l'autre. Ces deux distinctions sont aisées à s'apercevoir ; dans le quartier produit par le parement du pied , il n'est ferré que dans la partie inférieure de la muraille , au lieu que le quartier naturel l'est dans toute son étendue.

On ne sauroit remédier au quartier ferré de construction ; mais celui qui vient de la ferrure , & du parement du pied , se rétablit en ferrant court , & en ne touchant point à la sole , ni à la fourchette : cette ferture empêchera l'augmentation du quartier ferré naturellement.

D. *Qu'appellez-vous un pied foible , ou pied gras ?*

R. On appelle de ce nom , un sabot dont la muraille est très-mince , au point qu'on a beaucoup de peine à y brocher des clous , & sans risquer de piquer , ou de ferrer le pied. Cette conformation a lieu dans le beau pied , aussi bien que dans le mauvais : on ne peut s'apercevoir de

cette conformation, qu'en déferrant le cheval, & en blanchissant le pied; c'est-à-dire, en levant la superficie de la sole & de la muraille, à leur réunion. Ce défaut est très-grand, en ce qu'il est très-difficile de ferter un tel pied; & que quand malheureusement il vient à se déferer, & à se détruire la muraille sur le sol, on est obligé de laisser long-temps l'animal sur la litière.

Il faut à ces sortes de pieds, des fers courts, légers, peu couverts, une étampure maigre, & de petites lames de clous.

D. Qu'avez-vous à nous dire de plus sur l'encausture, ayant déjà fait une description de cette maladie?

R. Quant à la description, nous ne faurions en faire une plus ample; & quant à la manière d'y remédier, on ne fauroit que remplir les conditions de la ferrure ordinaire, qui est de ferrer court, éponge mince, de ne point parer le pied, de mettre des fers très-légers, & de tenir les pieds gras.

D. N'avez-vous rien de plus à nous dire sur les maladies du pied?

R. Non: il arrive cependant, dans le cours de ces mêmes maladies, des différences & des variétés que l'expérience apprend, & qui met à même de diversifier les traitemens. Quant au reste, nous avons dit tout ce qu'il y a d'essentiel, au point que quiconque seroit parfaitement instruit des connaissances ci-dessus, seroit un habile artiste dans cette partie.

D. Ces connaissances sont-elles suffisantes pour un maréchal-expert?

R. Il conviendroit qu'un maréchal-expert, dont les fonctions sont de traiter toutes les maladies,

rant internes qu'externes , en outre des connoissances ci-dessus , sût , 1^o. l'anatomie du cheval ; 2^o. la pathologie ; 3^o. la matière médicale ; enfin il faudroit qu'il eût toutes les connaissances du médecin & du chirurgien instruit , par la raison que le cheval est composé de même que l'homme ; & que la différence qui se trouve entre l'un & l'autre , ne vient que de l'arrangement dans les parties , & dans la variété des signes & symptômes dans les maladies.

Comme on ne sauroit espérer de trouver un seul homme qui réunisse les connaissances du médecin , du chirurgien , & qui , joint à cela , soit un habile maréchal , on ne peut raisonnablement exiger de lui , outre sa qualité de maréchal , qu'une connaissance - pratique de l'anatomie , pour ne point biaiser dans les opérations ; qu'outre une parfaite connoissance de la situation des viscères , il sût de quelle maniere se fait la circulation du sang , & les différentes sécrétions ; qu'il eût une connoissance théorique & pratique des maladies internes ; qu'il fût très au fait des tumeurs & des plaies , & qu'il possédât , de la matière médicale , les principaux remèdes dans chaque genre , dont les vertus seroient les plus connues , les moins dispendieux , & les plus faciles à trouver , ou à se procurer .

D. *N'est-il pas d'autres connaissances que doit avoir un maréchal-expert ?*

R. La fonction d'un maréchal-expert ne se borne pas à traiter & à guérir les chevaux . Il est souvent dans le cas d'être consulté , soit pour le régime des chevaux , soit pour les réformes , soit pour les achats : or , il doit donc connoître la partie diététique du cheval , qui regarde ses différents alimens , leur espece , leurs qualités plus ou

moins nutritives, & savoir apprécier la quantité qui convient à un chacun.

Quant aux réformes & aux achats, il doit connoître à fond la conformation extérieure du cheval dans son état de perfection; ses tares, ou défauts, dans celui de maladie ou d'usure; enfin, il doit parfaitement connoître l'âge, la vue, la robe, & les différentes allures du cheval.

D. *Ce que vous exigez d'un maréchal, n'est-il pas hors de sa portée?*

R. Non, parce que la plupart de ces connaissances tiennent plus de l'expérience que du rai- fennement; & il ne faut que l'assiduité & l'amour du travail pour les acquérir. Nous dirons plus, qu'il doit les connoître tellement à fond, qu'il feroit de son devoir d'instruire les maréchaux de compagnies sur ce qu'on exige d'eux.

Il feroit donc à souhaiter que chaque régiment formât une école de maréchalerie: un tel établissement ne feroit nullement dispendieux; car il est à observer que la plus grande partie des chevaux ne sont réformés que relativement à leurs jambes, & tous les accidens qui leur arrivent & qui les mettent dans ce cas, ne sont dûs qu'aux mauvaises ferrures: ce sont elles qui produisent les ganglions, les jardons, les loupes sur le boulet; ce sont elles qui rendent les chevaux bouletés, long-jointés, & très-souvent qui sont la cause des courbes, des varices, des éparvins, des vessigons, des vessiculés, des tubérosés, des molettes, & des gonflements squirreux des tendons.

Nous répéterons donc, sans craindre d'être démentis, que l'art de la ferrure est totalement tombé; nous ne dirons pas dans la cavalerie seulement, mais dans nos grandes villes. Étant à Metz, en

1784, plusieurs officiers-généraux, inspecteurs de cavalerie, nous demanderent, dans une de nos démonstrations au Corps des Carabiniers, quelle étoit la raison pour laquelle les chevaux de cavalerie d'aujourd'hui avoient de si mauvais pieds, & principalement plus l'été que l'hiver. Nous répondimes que les chevaux d'aujourd'hui avoient de gros pieds, des pieds plats & évasés, que la ferrure ne pouvoit corriger, mais que les maréchaux maintiendroient tels s'ils favoient fermer : & comme ils n'ont aucunes connoissances de la structure du pied, & le façonnent comme le fer, & non celui-ci comme le pied, par là ils jetent à bas la partie de muraille la plus solide, & font, par conséquent, obligés de brocher leurs clous dans une corne tendre, dans laquelle ils ne peuvent tenir ; ce qui est cause que le fer tombe. Ces mêmes maréchaux, en referrant le cheval, se trouvent encore obligés de rogner & de brocher dans de la nouvelle corne ; ce qui abime encore le pied : & si par hasard le cheval se déferre une troisième fois, & qu'il faille un certain trajet, le pied est tellement abîmé, qu'on ne sauroit plus y attacher un fer ; & le cheval est obligé de rester à l'écurie jusqu'à ce que la corne soit repoussée. C'est ce qu'on voit arriver journellement dans le temps des manœuvres ; au lieu que pendant l'hiver cela est moins fréquent, par la raison que les chevaux ne font presque rien, qu'ils ne sont pas ferrés si souvent, & que la corne a le temps de pousser.





FORMULE DE MÉDICAMENS.

Breuvages.

On appelle breuvage , un liquide quelconque , que l'on fait prendre de force au cheval , par le moyen d'une corne , d'une bouteille , ou autre chose semblable. On doit avoir attention , en donnant un breuvage , de ne point lever la tête de l'animal trop haut , de le lui donner en trop grande dose , & encore moins de toucher au gosier ; ce qui le feroit tousser. Et s'il arrivoit qu'il toussât , on auroit soin de lâcher bien vite la tête. Tous les breuvages doivent être donnés froids.

N^e. 1. Breuvage adoucissant.

TOUTES les fois qu'il est nécessaire d'adoucir , de délayer , l'on doit employer les boillons de son de froment , ou de farine d'orge , à moins que l'animal ne veuille point boire. Dans ce cas ,

on lui fera avaler deux ou trois pîntes de décoction légère, ou infusion de plantes adoucissantes, ou de mauve, ou de bouillon blanc, à la dose d'une poignée pour les trois pîntes.

N°. 2. *Breuvage analeptique, ou qui rétablit les forces.*

TOUTES substances farineuses, la décoction faite d'orge, le pain, &c. sont nutritifs, & conviennent aux chevaux qui sont dans la maigreur. Le pain bouilli, dans lequel on ajoute du vin, est capable non - seulement de restaurer l'animal, mais même de l'engraïsser en peu de temps. Le sel de verre, à la dose d'une once jusqu'à deux, donné pulvérisé dans du son ou de l'avoine, est un des moyens non - seulement de prévenir les maladies putrides, mais même d'engraïsser un cheval : on le donne au bœuf & au mouton, avec succès.

N°. 3. *Breuvage anti-farcineux, ou contre le farcin.*

PRENEZ cinq ou six onces de racine de humulus-lupulus, ou de houblon, ou quatre onces de gayac, ou de sassafras, ou de saîle-pareile ; faites bouillir dans quatre livres d'eau, & réduire à trois. Donnez ce breuvage froid, après l'avoir passé dans un linge.

N°. 4. *Breuvage anti-putride, ou contre la putridité.*

PRENEZ écorce du salix-alba, pulvérisée, ou du saule blanc, une once, dont vous ferez une légère décoction dans une pinte d'eau ; autre écorce pulvérisée d'œsculus-hippocastanum, ou

Autre.

PRENEZ gousse d'ail, une demi-once ; quinquina, deux gros ; camphre, un gros ; miel, quantité suffisante : méllez le tout ensemble, délayez-le ensuite dans une livre d'eau, & donnez-le à l'animal. Ces remèdes conviennent dans presque toutes les maladies épidémiques, dans les maladies pestilentielles, & dans la gangrene.

N°. 5. *Breuage diurétique, ou qui fait uriner.*

PRENEZ pariétaire, ou menthe aquatique, quatre poignées si elle est fraîche, ou trois si elle est sèche ; faites-la bouillir dans six livres d'eau, ou trois pintes, l'espace de cinq à six minutes, passez-la dans un linge, ensuite ajoutez-y trois gros de sel de nitre, & donnez-la. Ce remède convient dans la rétention d'urine, dans l'enflure des jambes, dans l'œdème, les bouffissures, les hydatides : quelquefois il se trouve inefficace. Dans ce cas, il est bon d'y ajouter une cuillerée à bouche d'essence de thérèbentine sur les trois pintes, lesquelles doivent être données en deux fois, à cinq à six heures de distance.

N°. 6. *Breuage carminatif, ou contre les vents.*

PRENEZ graine d'anis, ou de coriandre, de l'une ou l'autre une poignée ; faites légèrement bouillir, l'espace de cinq à six minutes, dans une pinte d'eau ; ajoutez-y une chopine de vin, passez le tout dans un linge, & donnez à l'animal.

N°. 7. *Breuvage cordial & stomachique, ou qui réchauffe, qui est propre à l'estomach.*

PRENEZ canelle, demi-once, ou une muscade pulvérisée ; faites légèrement bouillir, l'espace de deux minutes, dans un goblet d'eau ; tirez de dessus le feu, & ajoutez une pinte de vin : donnez à froid. Ce remede est propre aux chevaux qui sont froids par-tout le corps, dont la circulation & le battement de cœur sont ralentis.

N°. 8. *Breuvage dysenterique.*

PRENEZ une livre de ris, faites bouillir dans quatre pintes d'eau environ, passez-le dans un linge. Si l'animal le prend bien, mettez-le dans sa boisson, sinon faites-lui prendre. Ce remede convient dans les dévoiemens, la dysenterie, le gras-fondu, le relâchement de l'anus, & pour les vents.

N°. 9. *Breuvage fébrifuge, ou contre la fièvre.*

PRENEZ le n°. 4, le salix-alba, ou cæculus-hippocastanum, & donnez-le de même, ou prenez encore de quinquina concassé, trois onces ; faites bouillir dans trois livres d'eau. Ce remede est le seul spécifique contre la fièvre, encote ne faut-il l'employer que préalablement l'on ait fait quelques saignées au cheval, & qu'on l'ait excité à boire, & détrempé le sang par des stimulans, comme le mastigadour, composé de sel & de vinaigre : la fièvre, chez les chevaux, étant souvent un épaissement du sang, annoncé par des digestions forcées, & des alimens mal élaborés, & qui s'annonce presque toujours par

un bastement de flanc, & une difficulté de respirer.

N°. 10. *Breuvage purgatif.*

PRENEZ des feuilles de *fraxinus-excelso*, ou de frêne, cinq onces ; faites-les infuser dans une pinte d'eau, & donnez-le à l'animal.

Autre.

PRENEZ aloès, deux onces ; faites-les distiller peu à peu sur les cendres chaudes, dans une livre d'eau, & donnez-le à froid. Ce purgatif convient dans les maladies de la peau, le farcin, & dans les tranchées des vers.

Autre.

LA racine de *gratiola-officinalis*, ou gratiole, herbe à pauvre homme, deux gros, qu'on fait légèrement bouillir dans une pinte d'eau environ, & qu'on donne à l'animal.

N°. 11. *Autre,*

PRENEZ jalap, diagrede, de chacun une once ; délayez le tout dans une livre d'eau, & donnez-le. Ces remèdes conviennent aux chevaux œdémateux, qui ont les jambes enflées, le fourreau, le ventre, ou autre partie sur laquelle, en appuyant le doigt, l'emprise reste marquée.

Nota. Il est peu de cas où il faille purger le cheval, vu que les purgatifs agissent difficilement, & que souvent ils produisent des maladies inflammatoires dans le bas-ventre. Pour éviter la plupart de ces accidens, il faut laisser l'animal trente-six à quarante-huit heures à la diète, & lui donner, pendant ce temps, autant d'eau blanche qu'il en

desirera ; après la purgation , le laisser quatre heures sans manger , & ne lui donner , après ce temps , que du son mouillé , jusqu'à ce que le purgatif ait produit son effet.

N°. 12. Breuvage rafraîchissant.

Les boîlsons d'orge , les boîlsons nitrées , les acidulées , rafraîchissent ; mais si l'animal n'en veut pas , donnez - lui la décoction de racine de fraisier , que l'on fera bouillir , à la dose de deux fottes poignées , dans quatre livres d'eau environ.

N°. 13. Breuvage sudorifique , ou qui fait suer.

PRENEZ racine d'humulus-lupuus , n°. 3 , & donnez - le de même.

Autre.

PRENEZ false-pareile , ou gayac , de chacune deux onces ; faites bouillir dans trois livres d'eau , réduites à deux . Passez dans un linge , & donnez à froid à l'animal , & ayez soin de le couvrir.

N°. 14. Breuvage vermifuge , ou contre les vers.

PRENEZ absynthe , une poignée ; faites une infusion dans une pinte , ou deux livres d'eau ; jetez - y ensuite une poignée de suie de cheminée : passez le tout dans un linge , & donnez - le à froid . On peut , si l'on veut , donner la suie à la même dose , & même deux petites poignées dans une pinte de lait , qu'on passera de même , sans faire bouillir.

N°. 15. Breuvage vulnéraire.

PRENEZ bugle-fanicle , ou mille-feuille , de l'unc

l'une ou l'autre une poignée ; faites-en une espece de thé : ajoutez une bouteille de vin , & faites prendre. Ce remede convient dans les défaillances , dans le cas où le cheval chancelle , qu'il paroît avoir la vue trouble , sans cependant aucun symptôme de maladie marquée.

Lavemens.

IL n'est presque aucune maladie dans laquelle les lavemens ne soient indiqués , & ne soient avantageux. S'ils ne procurent pas seuls la guérison , ils la préparent , & l'aident puissamment , en nettoyant les intestins des matières acres qui les irritent , en les tempérant , les rafraîchissant , & les amollissant , ainsi que presque tous les vif-cetes de proche en proche , quoiqu'ils ne parviennent pas jusqu'à eux. Dans presque aucun cas , ce remede ne peut être dangereux , ni par sa dose , ni par son administration fréquente ; on ne court aucun risques de le prescrire : on l'emploiera presque toujours avec succès , au moins sans inconvenient. Nous parlons des simples lavemens , faits avec la décoction des plantes émollientes , du son , & même l'eau naturelle tieude , & sans aucun mélange. Il en est d'autres plus composés , appropriés à certaines maladies , dont l'abus pourroit être dangereux : tels sont les lavemens astringens , quelquefois d'irritans , d'autres nourrissans , &c. ; alors la prudence & la circonspection sont nécessaires : mais ces cas sont peu fréquens ; il est rare qu'on soit obligé de forcer la nature. On réussit plutôt en l'aidant , en la soulageant sans violence , & insensiblement par les remedes les plus doux , & les plus simples. Cependant , afin que ces remedes opèrent le bien qu'on doit

Cc

en attendre, ils doivent être administrés dans la proportion convenable, relativement aux parties qui doivent les recevoir. L'intestin rectum est d'un pied & demi, ou environ, de longueur, & a quatre ou cinq pouces de diamètre. Or, les feringues, dont on se sert ordinairement, ne contenant pas au plus trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens, donnés dans l'intention de délayer non seulement les matières contenues dans le rectum, mais même dans le colon? Il faut absolument en administrer trois tout de suite, ou avoir une feringue qui contienne quatre pintes, ou quatre pintes & demie; autrement, ils sont suivis de peu d'effets: & pour peu que le cheval fasse quelqu'efforts ou quelques mouvements, il les rend, étant restés dans le rectum.

Avant de donner le lavement, il est à propos de vider le cheval.

N°. 16. *Lavement adoucissant.*

De l'eau tiède, ou une légère infusion de mauve, ou de graine de lin, ou de son, qu'on aura passé dans un linge.

Nota. Que tous les lavemens doivent se donner tièdes, & lentement; que la feringue doit tenir quatre pintes environ: autrement on est obligé d'en donner deux de suite, l'intention étant de les faire passer dans les gros boyaux.

N°. 17. *Lavement analeptique.*

Comme il est des cas où l'animal ne pourroit rien prendre par la bouche, tels que dans une fausse gourme, une gourme maligne, une équinancie, une plaie à l'œsophage, &c. il est à propos de substanter par des lavemens adoucissans.

Pour lots , on fera bouillir les substances , ou farines nutritives , que l'on passera dans un linge , & que l'on donnera à l'animal. L'orge , l'avoine , le pain , le ris , &c. étant donnés de cette manière , peuvent nourrir & substanter un cheval long-temps.

N°. 18. *Lavement anti-farcineux , ou contre le farcin.*

PRENEZ feuilles de colutea - arborescens , ou baguenaudier à vessies , ou faux séné , à la dose de trois onces , que vous ferez légèrement bouillir dans deux pintes & demie d'eau.

Autre.

Le remede , n°. 10. Le fraxinus - excelsior , & donnez - le de même , dans trois pintes d'eau , à moitié dose.

Autre.

PRENEZ feuille de séné , une once ; faites légèrement bouillir dans trois pintes d'eau ; ajoutez - y deux poignées d'oseille , que vous ferez infuser : passez le tout dans un linge , & donnez - le tiède.

N°. 19. *Lavement anti-putride , ou contre la pourriture.*

Le même que ci-dessus , c'est-à-dire , le colutea - arborescens , ou le fraxinus - excelsior.

N°. 20. *Lavement apéritif , diurétique , ou qui fait uriner.*

Le breuvage de ce nom , peut se donner en lavement.

Cc ij

N°. 21. Lavement carminatif, ou contre les vents.

Le breuvage de ce nom, doit se donner, à moitié dose, étendu dans la même quantité d'eau.

N°. 22. Lavement dysenterique.

Le breuvage de ce nom, peut se donner en lavement.

N°. 23. Lavement fébrifuge, ou contre la fièvre.

Le lavement adoucissant.

N°. 24. Lavement purgatif.

Faites dissoudre quatre onces de catholicon dans trois pintes d'eau, & donnez.

N°. 25. Lavement rafraîchissant.

La décoction légère de mauve dans trois pintes d'eau, dans laquelle on ajoute deux gros de nitre.

N°. 26. Lavement vermifuge, ou contre les vers.

Prenez une bonne poignée d'absynthe; faites bouillir dans trois pintes d'eau, & donnez.

N°. 27. Lavement vulnéraire.

Le breuvage de ce nom, peut se donner dans trois pintes d'eau, en retranchant le vin.

N°. 28. Lavement astringent & détersif.

Prenez aigremoine, deux bonnes poignées; faites bouillir dans trois pintes d'eau, & donnez. Ce lavement convient dans les hémorragies, à la fin de la dysenterie.

N°. 29. *Masticatoire (qui excite l'appétit) stomachique.*

PRENEZ deux gouslès d'ail, écrasez-les, mettez-les dans deux ou trois cuillerées de vinaigre, dans lequel vous aurez fait fondre une bonne cuillerée à café de sel marin, ou de table; ensuite trempez-en un linge, dont vous entourerez un filet, & que vous mettrez dans la bouche de l'animal. Ce remede convient aux chevaux qui ont perdu l'appétit, sans aucune apparence de maladie.

N°. 30. *Masticatoire stimulant.*

PRENEZ semence de moutarde, de poivre, à la dose d'un dé à coudre; concassez le tout; enveloppez-en un filet avec un linge; trempez-le dans le vinaigre, & mettez-le à la tête du cheval. Ce remede convient dans le grand engorgement des glandes salivaires dessous la mâchoire, ou aux avives, accompagné de rougeur des yeux.

N°. 31. *Masticatoire stimulant, inflammatoire.*

PRENEZ racine de pyrethre, coupez-la en petits morceaux, mettez-la de même dans un linge à l'entour du filet. Ce remede ne doit rester qu'un demi-quart d'heure dans la bouche de l'animal, & s'emploie dans les maladies soporifiques, dans le vertigo principalement.

N°. 32. *Sternutatoire, ou qui fait éternuer.*

PRENEZ tabac en poudre bien pulvérisé, jetez-en dans les narines. Ce remede convient dans les engorgemens de la membrane pituitaire, dans la suppression du mucus des narines, dans le vertigo, & généralement dans toutes les maladies

N°. 33. *Fumigation (vapeurs que l'on fait respirer
par les narines) adoucissantes.*

PRENEZ feuilles & racines de mauve , une grande brasée ; faites bouillir dans quatre à cinq pintes d'eau : mettez les herbes dans un sac , que vous pendrez à la tête du cheval , pour lui en faire respirer la vapeur. Ce remede convient dans tous les écoulemens des narines , même lorsqu'il n'y a que des glandes engorgées sous la ganache , dans la gourme avec difficulté de respirer , la morfondure , la courbature , & la morve , ou ozene commençante.

N°. 34. *Fumigation détergente , qui déterge , nettoie.*

PRENEZ orge , une pinte , aigremoine , ou feuille de noyer ; faites bouillir , & mettez à la tête du cheval , comme ci-dessus. Ce remede convient dans tous les écoulemens , où il y a des chancres ou ulcères dans les narines.

Nota. Que l'on ne doit point mettre les herbes trop chaudes dans le sac , de peur d'enflammer les parties internes du nez. De même , on doit faire attention à ce que le sac soit assez large , pour qu'une partie de la vapeur sorte dehors : car autrement , l'animal courroît risque d'être suffoqué. On laisse le sac à la tête du cheval , jusqu'à ce que les herbes ne produisent plus de vapeurs.

N°. 35. *Injection (liqueur que l'on introduit dans
les narines) relâchante & adoucissante.*

LA décoction de la fumigation adoucissante.

N°. 36. *Injection détergitive.*

LA décoction de la fumigation détergitive.

N°. 37. *Fomentation (lotion ou frottement) adoucissante.*

PRENEZ mauve, ou guimauve ; faites légèrement bouillir, & bassinez-en la partie affectée. Ce remede convient à toutes les grossseurs où il y a chaleur, sensibilité, & où il y a inflammation.

N°. 38. *Fomentation résolutive.*

PRENEZ sauge, ou romarin, ou thym, à la dose que l'on voudra, dans une petite quantité d'eau, & bassinez la partie affectée. Ce remede convient dans les œdemes, les enflures des jambes, à la suite des inflammations, en un mot, dans toutes les parties où il n'y a ni sensibilité, ni chaleur, ni douleur.

N°. 39. *Autre.*

PRENEZ couperose blanche, trois onces, vitriol bleu autant ; faites dissoudre dans une pinte d'eau, & bassinez-en la partie affectée. Ce remede convient dans les coups récents, les inflammations légères, à l'exception des yeux.

N°. 40. *Autre.*

PRENEZ sel de saturne, un gros, que vous ferez fondre dans une pinte d'eau, ou mieux, dans une chochine de vinaigre, ou mieux encore de l'eau vegeto-minérale. Ce remede convient dans les enflures des jambes, dans les anciennes œdemes, aux vessigons, varices, jardons, molettes, & autres tumeurs de ce genre.

N°. 41. Autre.

PRENEZ huile de cade. Ce remede convient pour les dartres , & le farcin.

N°. 42. Autre.

PRENEZ dissolution de mercure , dans l'esprit de nitre , étendue dans trois parties d'eau. Ce remede convient pour les poux.

N°. 43. Maturatif , qui attire en suppuration.

ONGUENT basilicum. Cet onguent , dont on frotte la partie affectée , convient pour les tumeurs , ou grosseurs , qui veulent tourner en abcès ; & une fois l'abcès percé , il faut s'abstenir d'en mettre.

N°. 44. Digestif (ou qui procure un pus louable) simple.

PRENEZ onguent basilicum , un quarteron , thérébentine , même quantité ; méllez le tout ensemble , & chargez -en les plumaceaux : on peut , au lieu & place de basilicum , substituer un jaune d'œuf. Ce remede convient pour les abcès ouverts , dont le pus n'est pas bien blanc & séreux.

N°. 45. Digestif animé , qui a plus de force , plus de vertu.

LE même que ci - dessus , auquel on ajoute partie égale de stirax , délayé avec de l'esprit de vin , ou l'essence de thérébentine , & même de l'un & de l'autre. Ce remede convient dans les plaies noircâtres , d'où il découle un pus liquide , & même où il y a suppression de matière.

N°. 46.

N°. 46. *Déterfis, qui déterge, modifie une plaie.*

PRENEZ aloès & myrrhe, de chaque deux onces : pulvérisez le tout, & mettez dans un demi-selier de vin. Ce remede convient pour les dépôts enkistés, les ulcères sordides, pour ceux qui sont fistuleux, & à qui les digestifs ont été infructueux.

N°. 47. *Incarnatif.*

PRENEZ thérébentine, ou son essence.

N°. 48. *Desiccatif, ou qui dessèche.*

PRENEZ poudre d'alun, ou os calciné, ou vieille corde hachée menue. Ce remede est propre pour hâter la cicatrice, & dessécher les plaies.

N°. 49. *Causifique, ou qui ronge.*

PRENEZ pierre de vitriol. Ce remede convient pour tonger, ou agrandir une ouverture où l'on ne fauroit porter l'instrument tranchant : le vitriol en poudre s'emploie encore sur les plaies dont les chairs surmontent la peau.

N°. 50. *Autre.*

Le feu. Ce remede s'emploie pour emporter la carne d'un os, ou pour faire tomber les carnosités d'un viel ulcère ; mais plus communément, il s'emploie sur les jambes des chevaux. De la manière de l'appliquer, dépend son action ; car il peur, ou résoudre, ou relâcher. L'intention de l'opérateur étant de résoudre, ou de fondre une grosseur, il ne doit jamais s'appliquer sur les jambes, que dans ce cas ; & l'on fait aujourd'hui que c'est un abus que de le mettre pour conserver

D d

les jambes des chevaux. Le feu, pour faire l'effet que l'on en attend, doit être léger, au point de ne pas cauteriser totalement le corps de la peau. L'on doit pareillement mettre la principale raie sur le centre de la tumeur; & le dessin, qui doit être relatif à la grosfleur, doit être juste & proportionné. On met le feu aux ganglions, venus à la suite d'une extension de tendon, aux engorgemens des jambes avec induration, aux loupes sur le boulet, aux molettes, aux efforts de l'os coronaire sur l'os du pied, aux anciens vessigons, varices, jardons, aux éparvins commençans, aux courbes, & rarement aux capelets, ou passe-campagne.

FIN.

T A B L E
A L P H A B É T I Q U E
D E S M A T I E R E S.

<i>Abcès.</i> Ce qui le produit. La maniere de le reconnoître. Celle de l'ouvrir & de le traiter.	<i>Pag.</i> 18 & 19
<i>Age.</i> Le poulain naît avec douze dents molaires ; mais il n'en a point d'incisives. Dans quel temps poussent celles de lait. Erreur à ce sujet.	136 & 137
Temps auquels poussent celles de cheval. Leurs différentes configurations.	138 & 139
Résumé de l'âge du cheval.	140 & 141
<i>Air.</i> Sa mauvaise qualité. Les maladies qu'il occasionne.	8 & 9
<i>Ars.</i> (frayé aux) Espece d'humeur ou de gerçure qui arrive entre les jambes de devant au-dessous du poitrail, aux chevaux qui ont labouré dans des terres à craie, & quelquefois à la suite d'un exercice forcé. Les lotions émollientes en sont le remède.	
<i>Ankloſe.</i> Maladie qui peut avoir lieu à toutes les jointures. De quelle nature est cette tumeur.	24
Sa description.	74
<i>Alimens.</i> Espèces qui conviennent au cheval.	1 & 2
Leur qualité.	
<i>Allures.</i> Leur définition.	143 & 144
<i>Anthrax.</i> Maladie qui attaque toutes les parties glanduleuses. Son genre de maladie.	16
L'ordre qu'il tient parmi les tumeurs.	23
Sa définition.	75
<i>Anus.</i> (fistule à l') Son genre parmi les plaies.	27
Sa description & son traitement.	56
<i>Aphes.</i> Maladie de la bouche. Son genre parmi les ulcères.	28
Leur siege. Leur nature. Les maladies dans lesquelles elles surviennent. La conséquence qu'on doit en tirer. Leur traitement.	76
	Dd ij

<i>Arête.</i> Ulcere putride.	Pag. 28
Ce que c'est. Son traitement.	120
<i>Argue.</i> Maladie du genou. Ce qu'on entend par ce mot. Ce qui produit cette maladie.	124
<i>Affouissement.</i> Maladie du cerveau. Son genre parmi les maladies. Son siege.	16
<i>Attentes.</i> Maladie des extrémités.	15
L'ordre parmi les tumeurs.	23
Celui parmi les ulcères.	26
Sa description. Son traitement.	66
<i>Avalure.</i> Maladie du sabot.	28
Ce qui la produit. Son peu de conséquence.	131
<i>Avives. (groseur des)</i> Son genre parmi les tumeurs.	23
Celui parmi les ulcères.	27
Leur traitement.	105
<i>Avoine.</i> Sa qualité nutritive. Maniere de la conserver.	4
<i>Avortement.</i> Son traitement.	56
<i>Barbillon.</i> Erreurs à ce sujet.	105
<i>Bares.</i>	23
Ordre parmi les plaies.	26 & 27
Leur traitement.	42
<i>Bégut.</i> Erreur à ce sujet. Ce qu'on doit entendre par ce mot.	113
<i>Bercer.</i> Mouvement des jambes de devant. A quoi on reconnoît ce défaut.	124
<i>Billarder.</i> Idem.	125
<i>Bifourner.</i> Opération imparfaite des testicules. Inutilité de cette opération.	106
<i>Bleime.</i> Maladie du pied. Son genre parmi les maladies.	16
L'ordre qu'elle tient parmi les tumeurs.	23
Celui parmi les plaies.	27
Maniere de la traiter.	60
<i>Béfards.</i> Pierre des intestins.	17
Symptômes auxquels on reconnoît que le cheval en est affecté.	33
<i>Boiffon.</i> Ce qu'on entend par ce mot.	4, 5 & 6
<i>Boiterie.</i> Ce qu'on doit faire dans ce cas.	131
<i>Boucler.</i> Opération du vagin. Son abus.	106
<i>Boue.</i> Maniere d'en favoriser la sortie.	66
<i>Boulet. (loupe sur le)</i> Maladie des jambes. Son genre parmi les tumeurs.	24

D E S M A T I E R E S. 317

<i>Bouleté.</i> Idem. Ce qui rend l'animal tel. Ce qu'on peut tenter à cet égard.	Pag. 132
<i>Bourbillon.</i> Maladie qui peut avoir lieu par-tout. Ce qu'on doit faire pour en favoriser la chute.	76
<i>Bourses.</i> (fistule au fourreau ou aux) Son ordre parmi les ulcères.	27
Ne tentez point de nouvelles opérations. Ayez soin d'entretenir la fistule proprement.	58
<i>Bourouflure.</i>	28
Manière de la traiter.	76
<i>Brailleur.</i> Epice d'hennissement. Ce qu'on entend par ce mot. Le remede qu'on a coutume d'employer.	114
<i>Bras menu,</i> (avant-) Défaut de construction.	124
<i>Brafficourt.</i> Maladie des jambes de devant. Vice de construction.	125
<i>Broncher.</i> Idem. D'où vient ce défaut. Le remede qu'on peut tenter.	ibid.
<i>Brûlure.</i> Ordre parmi les plaies.	26
Maniere de la traiter.	76
<i>Bubon.</i> Maladie qui a lieu aux parties glanduleuses. A quoi on le reconnoit. Le traitement qu'on doit faire.	ibid.
<i>Cancer.</i> Idem. Quelles sont les parties qui y sont sujettes. Maniere de le parer. Celle de le traiter.	77
<i>Canon menu.</i> Maladie des jambes de devant. Maladie héréditaire.	13 & 132
<i>Capelet.</i> Maladie des jambes de derriere. Son genre parmi les tumeurs.	24
Erreur à ce sujet. Maniere de le traiter.	64
<i>Carie.</i> Maladie des os & des cartilages. Son ordre parmi les ulcères.	27
Maniere de la traiter.	77
<i>Cartilages.</i> Leurs structures. Leurs situations. Leurs usages.	170
<i>Cataracte.</i> Maladie de l'œil. Avis à ce sujet.	97
<i>Cavité.</i> Ce que c'est.	162
<i>Cercle ou cordon.</i> Maladie du sabot.	28
La conséquence qu'on doit en tirer.	67
<i>Chair cannelée.</i> Ce qu'on appelle ainsi.	171

D d iij

T A B L E	
Chancré. Maladie qui peut avoir lieu partout. Son ordre parmi les ulcères.	Pag. 28
Manière de le traiter.	
Chanfrein renfoncé. Défaut naturel de la tête.	77
Chassie. Son siège. Les remèdes à employer.	42
Cheval. (fort) Maladie de la bouche.	115
Chevaux. (précautions à prendre dans l'achat des)	145 & suiv.
Chevillés. Défaut de construction des jambes devant.	13 & 125
Ciron. Tumeur lymphatique des yeux. Son genre parmi les tumeurs. A quoi on reconnoît cette maladie.	42
Clignotement. Quelle en est la cause.	43
Cliquetis. A quoi on le reconnoît.	78
Clou de rue. Son genre parmi les maladies. Son ordre dans les plaies.	16 26 & 27
Les conséquences qu'on peut en tirer.	67
Cœur. (avant-) Maladie du poitrail.	15
Son genre parmi les tumeurs.	23
Son ordre parmi les plaies.	26 & 27
Cœur. (foibleffe du) Remède à employer dans cette maladie.	47
Constipation. Causes de cette maladie. Les remèdes à employer.	51
Convulsion. Idem.	78
Cornée. (lésion de la) Maladie de l'œil. Voyez <i>taye</i> .	46
Cornu. Défaut de construction dans les hanches.	119
Coronnaire. (description de l'os)	165
Grosseurs de cet os.	24
Cors. Maladie des côtes. Leur genre parmi les tumeurs.	23
Leur ordre parmi les plaies.	27
La manière de les traiter.	50
Côte plate. Défaut de construction.	120
Cou. Meurtrissure du cou.	23
Cou allongé. Défaut de construction.	119
Cou court. Idem.	ibid.
Cou d'hache Idem.	ibid.
Coude. (loupe au) Son genre parmi les tumeurs.	24
Manière de la traiter.	61
Coup de lance.	106

DES MATIERES. 319

<i>Courbature.</i> Maladie de la poitrine.	Pag. 15
Maniere de la traiter.	47
<i>Courbe.</i> Maladie du jarret.	16, 23 & 24
Maniere de la traiter.	64
<i>Couronne.</i> (<i>chair de la</i>) Sa structure. Son usage.	171
Effort de la couronne. A quoi on le reconnoit.	
Les remedes à y employer.	67
<i>Couronné.</i> Maladie du genou. Son traitemeant.	125
<i>Court.</i> Défaut de construction.	121
<i>Courtauder.</i> Ce que c'est.	97
<i>Courte haleine.</i> D'où dépend ce défaut. Le remede qu'il y a à employer.	121
<i>Court - jointé.</i>	13
Défaut de construction.	132
Souvent le cheval devient tel par la mauvaise ferrure.	<i>ibid.</i>
<i>Cousu.</i> Maladie du bas-ventre. Quel en est la cause. Le remede.	121
<i>Crampe.</i> Distinction. Remede à y apporter.	68
<i>Crapaud.</i> Maladie du pied. Son genre parmi les tumeurs. L'ordre qu'il occupe parmi les plaies.	28
Maniere de le traiter.	68
<i>Crochu.</i>	13
Défaut de construction des jarrets.	129
<i>Croissant.</i> Maladie de la sole.	27 & 28
Son traitement.	125
<i>Crotin.</i>	79
<i>Croupe avalée.</i>	13
Défaut de construction.	121
<i>Côte plate. Idem.</i>	13 & 129
<i>Cuiffe.</i> (<i>ulcere du dedans de la</i>) Son ordre parmi les plaies.	26 & 27
<i>Cul-de-poule.</i> Ulcere de mauvaise qualité. Son traitement.	79
<i>Dartre.</i>	13
Son rang parmi les tumeurs.	23
Son traitement.	79
<i>Désat.</i> Qui est maigre.	121
<i>Déglander.</i>	107
<i>Dégoté.</i>	79
<i>Démangeaison.</i>	80
<i>Dessoler.</i> Précuation à prendre dans cette opération.	108

D d iv

	P a g . 8 & 15
<i>Dévoiements.</i>	
Remede à y employer.	52
<i>Diftention.</i> Ce qu'on appelle ainsi. La maniere de procéder à la cure.	80
<i>Dos de carpe.</i> Défaut de construction.	121
<i>Dos.</i> tumeur du	15
<i>Dragon.</i> Maladie de l'œil.	24
Sa description.	35
<i>Droit sur son devant.</i>	126
Droit sur ses jarrets.	129
<i>Durillon.</i> D'où il provient. Ce qu'il y a à faire.	80
<i>Dyfenterie.</i>	52
<i>Eau.</i> Qualité des différentes eaux. La température à laquelle on doit la présenter au cheval.	4
<i>Eaux aux jambes.</i> Son genre parmi les plaies.	28
Leur traitement.	68
<i>Ebullition.</i>	15 & 23
Ce qui la produit.	82
<i>Ecart.</i> Maladie des jambes de devant. Son genre parmi les tumeurs.	23
Ce qu'on doit entendre par ce mot. Maniere de le juger. Son traitement.	60
<i>Echauboulure.</i>	23
<i>Eclises.</i>	98
<i>Ecume.</i>	81
<i>Ecurie.</i> Sa situation. Sa construction. Maniere dont elle doit être aérée. Danger qui résulte d'une écurie mal - faîne. Maladies qui s'en suivent.	8 & 9
<i>Efflangué.</i> Maladie du bas - ventre.	122
<i>Egagropiles.</i> Maladie. Espèces de boules qu'on trouve dans l'estomac.	17
<i>Egaroté.</i>	51
<i>Eminences.</i> Ce que c'est. Leurs différences.	162
<i>Empiétrture.</i> Différence à observer dans le traitement.	68
<i>Encastellure.</i> Maladie du pied. Sa distinction. La maniere de la traiter.	61
<i>Enchevreture.</i> Son ordre parmi les plaies.	27
<i>Enclosure.</i> Maladie du pied. Son genre dans les maladies.	16
Son ordre dans les plaies. D'où elle provient.	
Ses différences. La maniere de la traiter.	69

D E S M A T I E R E S. 328

<i>Encolure.</i> (<i>fauffe</i>) Défaut de construction.	Pag. 120
<i>Enrêver.</i> Préjugés de cette opération.	107
<i>Enfellié.</i> Défaut du corps.	13 & 122
<i>Entorse.</i>	15
<i>Entr'ouverture.</i> Distinction qu'il y a à faire avec l'écart. Même traitement que ce dernier.	61
<i>Eparvin.</i> Maladie du jarret.	16
Son genre parmi les tumeurs.	24
Manière de le traiter.	64
<i>Epaule charnue.</i> Défaut de construction.	126
<i>Epaule froide.</i>	127
<i>Epidémie.</i> Ce qu'on entend par ce mot. Les maladies qui peuvent être appellées ainsi.	81
Une épidémie est une maladie qui vient du dehors, qui est étrangère, qui peut venir d'un autre pays. Une endémie est celle qui naît dans un endroit.	
Ces deux maladies sont très-rarement contagieuses : cette première existe encore plus rarement ; & c'est faute d'observation, qu'on met sous ce nom une infinité de maladies de saison, qui sont endémiques, & qui règnent dans la France septentrionale, depuis fix ans, sur les chevaux, les chiens, & le genre des poules. Les maladies, qu'ont eu les chevaux, depuis cette époque, sont des bourouflures, des œdèmes universels, des larmoyemens, des diarrhées, des grass-fondures, des hydropisies de poitrine, des écoulements de courbature par les narines, des cicitèes, des ozenes, ou morve de la première espèce.	
<i>Epilepsie.</i>	83
<i>Epointé.</i> Maladie de la hanche.	129
<i>Epreinte.</i>	52
<i>Erection.</i>	57
<i>Eréspille.</i> Son genre parmi les maladies.	15
A quoi on la reconnoît.	22
<i>Equinancie.</i>	14
Son genre parmi les tumeurs. Sa cause. La manière de la traiter.	35
<i>Esquille.</i> Petite portion d'os. Ce qu'on doit faire.	83
<i>Estrac.</i> Défaut de construction du bas-ventre.	122

<i>Etourdissement.</i>	Pag. 36
<i>Etranguillon.</i> Maladie du goſier.	<i>ibid.</i>
<i>Etroit.</i> Défaut de conſtruction de la poitrine.	122
<i>Exercice.</i> Sa nécessité. Les maladies qu'occasionne la privation. Maniere d'exercer le cheval. Les maladies qui proviennent de ſon excès. 10 & ſuiv.	
<i>Exofloſe.</i> Gonflement d'un os. Son genre parmi les tumeurs.	24
Sa description.	83
<i>Extenſion.</i> Ce qui la produit. La maniere de la traiter.	84
<i>Faim-vale.</i> Appétit défordonné.	52
<i>Faire des armes.</i> Défaut de conſtruction des jambes de devant.	126
<i>Farcin.</i>	8, 15, 23, 24, 27, 28 & 82
Son traitement.	84
<i>Farcin.</i> (corde de)	78
<i>Faucher.</i> Défaut de conſtruction des jambes de devant.	126
<i>Feindre.</i> Boiterie, ou claudication du cheval.	132
<i>Ferrure.</i> Maniere de ferrir tous les chevaux.	101
<i>Feu.</i> Maniere de l'appliquer. Dans quel cas il convient. Les tumeurs les plus ordinaires ſur lesquelles on l'applique. Son plus ou moins de succès.	99
Feu. Maladie de la tête. Son genre parmi les maladies.	6, 8 & 14
Maniere de le traiter.	37
<i>Féve ou lampas.</i> Tumeur imaginaire du palais, pro- che les dents incisives.	107
<i>Fic.</i> Maladie du pied.	24 & 28
Maniere de le traiter.	69
<i>Fievres lentes.</i>	9 & 82
Elles viennent presque toujours d'un chile mal élabore, qui a paſé dans le ſang, ou d'une métastafe d'humeur, ou d'une transpiration rentrée, ou d'un trop grand jeûne.	
<i>Filandre.</i> Portion de chair. A quoi on la recon- noit. L'attention qu'on doit y porter. La ma- niere d'en procurer la chute.	85
<i>Flageoler.</i> Défaut des jambes de devant.	127
<i>Flanc retrouſé.</i> Défaut de conſtruction du bas- ventre, ou la fuite d'une maladie.	122
Flanc ferré. <i>Idem.</i>	<i>ibid.</i>

DES MATIERES. 323

<i>Foin.</i> Sa qualité. Manière de le conserver. Celle de l'employer étant dénaturé.	Pag. 2
<i>Fondement.</i> (ouverture du) Sa cause. Le remède à employer.	57
<i>Forces.</i> (faire les) Mouvement des mâchoires.	115
<i>Forger.</i> Manière de faire un fer.	103
<i>Forme.</i> Maladie du pied.	16 & 24
Manière de la traiter.	70
<i>Portrait.</i> Défaut de construction du bas-ventre.	122
<i>Fougueux.</i>	115
<i>Foulure.</i>	85
<i>Fourrages.</i> Temps auquel on doit les distribuer.	6
Les maladies qu'ils occasionnent aux chevaux.	8
<i>Fourbure.</i>	11 & 16
Sa cause. Son traitement.	70
<i>Fourchette charnue.</i> Sa situation. Sa texture. Son usage.	171
Fourchette de corne. <i>Idem.</i>	160
<i>Fournillière.</i>	27 & 28
Manière de l'opérer, & de la traiter.	71
<i>Fourreau.</i>	24 & 27
Maladies auxquelles il est sujet.	57
Fistule au fourreau.	58
Pissant dans son fourreau.	59
Fourreau petit.	123
<i>Froid des épaules.</i>	12
<i>Fumée.</i> (cheval pris de la)	47
<i>Fumigations.</i> Manière de les faire.	97
<i>Furoncle.</i> Espace de clou ressemblant à celui de l'homme.	85
<i>Fusde.</i> Tares des jambes du cheval.	24
Sa description. Son traitement.	71
<i>Gale.</i> Son genre parmi les maladies.	15, 23, 24 & 82
Manière de la traiter.	86
<i>Ganache.</i> (grosse) Défaut de construction.	115
Groisseurs de gourme sous la ganache.	23
<i>Ganglion.</i> Maladie des jambes. Ce qu'on appelle ainsi. Le traitement qu'on doit y porter.	71
<i>Gangrene.</i> Sa description.	19 & 86
<i>Garot.</i> (tumeur du)	15, 23, 26 & 27
Garot gros.	123
Garot tranchant.	147

T A B L E	P a g.
Gueulard. Maladie de la bouche.	116
Glandes.	14 & 27
Maniere de juger de la nature des glandes sous la ganache.	43
Glandes finoviales. Ce qu'on appelle ainsi.	167
Goffer pendant. Defaut de construction.	120
Gourme. Maladie de la tête. Son genre parmi les maladies.	14
Sa description. Son traitement.	36
Voyez le tableau ci-joint.	41
Goutte sèrène. Maladie de l'œil.	28
A quoi on la reconnoît. Les remedes à tenter.	44
Grappes.	28
Ce qu'on doit entendre par ce mot. Son traite- ment à observer.	71
Gras - fondure. Maladie du bas - ventre.	8 & 15
Sa cause. Son traitement.	52
Dans quelle circonstance elle a lieu.	82
Groisseurs.	86
Hanche (effort de)	65
Harper. Mouvement irrégulier d'une ou des deux jambes de derrière.	150
Haus monté sur jambes.	13 & 130
Hennissement.	116
Hernie.	28
Maniere de tenter la guérison.	58
Heurte.	16
Hydatites.	23
Petite vessie pleine d'eau , qu'on trouve dans la bouche , & qui a lieu sur les viscères dans les maladies putrides.	
Hydropisie.	8, 9, 12, 15 & 17
Son traitement.	48
Dans quel cas elle a lieu.	82
Hygienne. Ce qu'on entend par ce mot. En quoi consiste cette partie.	1 & 12
Jambes. (gonflement des)	23
Jambes menues.	130
Jardon. Maladie du jarret.	16 & 23
Distinction qu'on en doit faire. Son traite- ment.	65
Jarret.	15
Defaut de construction des jambes de derrière.	130

D E S M A T I E R E S. 325

<i>Jaunisse.</i>	Pag. 86
<i>Javart.</i>	23, 27 & 72
<i>Jouer des timballes.</i> Défaut des jambes de devant.	127
<i>Joues charnues.</i> Défaut de construction.	116
<i>Juché ou huché.</i> Défaut de construction des jambes de derrière.	13 & 130
<i>Immobilité.</i>	16
Ce qu'on doit en penser.	86
<i>Infensibilité.</i>	87
<i>Kyste.</i> A quoi on le reconnoit. La maniere de l'opérer &c de le traiter.	21
<i>Labiates. (tumeurs)</i>	24
<i>Lacrymales. (fistules)</i>	23 & 27
Sa description. A quoi on la reconnoit. Le traitement à y faire.	44
<i>Langue coupée.</i>	45
Langue pendante. Espece de tic.	116
Langue petite. Défaut de construction.	<i>ibid.</i>
<i>Larmolement.</i>	45
<i>Levre inférieure pendante.</i> Défaut.	117
Levre supérieure grosse.	<i>ibid.</i>
<i>Long-jointé.</i> Défaut de construction des jambes.	13 & 133
<i>Loupe.</i> A quoi on la reconnoit. Maniere de l'opérer & de la traiter.	21
<i>Lunatique.</i> Maladie de l'œil.	16, 24, 37 & 82
Tous les chevaux dont le globe de l'œil paroît beau, mais qui ont, au grand angle, les points lacrymaux tuméfiés, & un grand bourouflement de la paupière inférieure, ainsi qu'une espece d'échancrure à la supérieure, dans cette partie, sont sujets à devenir lunatiques ; les chevaux élevés dans les Pays-Bas, ceux qui ont été nourris avec des carottes, y sont plus exposés, tels que les chevaux du Bas-Rhin, du Jutland, & autres de cette nature.	27
<i>Luzation.</i>	27
<i>Mâchoire. (ulcere de dessous la)</i>	27
<i>Maigreur.</i> Distinction qu'on en doit faire.	87
<i>Maladies.</i> Divisions des maladies.	13
Maladies qui proviennent des os, & qui sont héréditaires.	<i>ibid.</i>

Maladies inflammatoires. A quoi on les reconnoît.	Pag.
— Internes de la tête.	14
— Externes de la tête.	<i>ibid.</i>
— Internes de la poitrine.	15
— Externes de la poitr. <i>ibid.</i>	
— Internes du bas-ventre.	<i>ibid.</i>
Maladies chroniques.	
— Internes de la tête.	16
— Internes & externs de la tête.	<i>ibid.</i>
Maladies produites par les mauvais fourrages, & les eaux de mauvaise qualité.	8
Maladies qui proviennent de la mal-propreté des écuries.	8 & 9
Maladies occasionnées par les exercices outrés.	8
Maladies occasionnées par le passage subit du chaud au froid.	8 & 9
Maladies. (précautions à prendre dans les)	28
Maladies. (symptômes généraux dans les)	31
Maladies. (symptômes dangereux dans les)	<i>ibid.</i>
Maladies incurables. (symptômes de quelques)	32
Maladies. (maximes sur les)	33
Maladies internes de la tête.	<i>ibid.</i>
Cul-de-verre, ou dragon.	35
Ecoulement des narines.	<i>ibid.</i>
Esquinancie.	<i>ibid.</i>
Etourdissement.	36
Etranguillons.	<i>ibid.</i>
Gourme.	36
Lunatique.	37
Mal de cerf.	<i>ibid.</i>
Mal d'Espagne.	<i>ibid.</i>
Morfondure.	<i>ibid.</i>
Morve.	<i>ibid.</i>
Vertigo.	41

DES MATIERES. 327

	<i>Pag.</i>		<i>Pag.</i>
Maladies externes de la tête.			
Fistules aux bar- res.	<i>Pag.</i> 42	Fistule lacrymale.	44
Barres offensées.	<i>ibid.</i>	Langue coupée.	45
Chaffie.	<i>ibid.</i>	Larmolement.	<i>ibid.</i>
Cirons.	<i>ibid.</i>	Plaie carie au palais.	<i>ibid.</i>
Clignotement.	43	Roux vieux.	<i>ibid.</i>
Glande.	<i>ibid.</i>	Fistule à la saignée.	46
Goutte sérène.	44	Taupe.	<i>ibid.</i>
		Taye.	<i>ibid.</i>
Maladies internes de la poitrine.			
Cœur. (foibleffe du)	47	Hydropisie.	48
Cœur. (palpitation du)	<i>ibid.</i>	Phtisie.	<i>ibid.</i>
Coumbature.	<i>ibid.</i>	Pleurésie.	<i>ibid.</i>
Fumée. (cheval pris de la)	<i>ibid.</i>	Pousif.	49
		Pulmonie.	<i>ibid.</i>
		Toux.	<i>ibid.</i>
Maladies externes de la poitrine.			
Avant - cœur.	50	Egaroté.	51
Cors.	<i>ibid.</i>	Loupe au poitrail.	<i>ibid.</i>
Maladies internes du bas - ventre.			
Constipation.	51	Tour - de - bateau.	53
Dévoiement.	52	Tranchées.	54
Dysenterie.	<i>ibid.</i>	Timpanites.	<i>ibid.</i>
Epreinte.	<i>ibid.</i>	Urine.	<i>ibid.</i>
Faim - vale.	<i>ibid.</i>	Urine. (incontinence d')	55
Gras - fondure.	<i>ibid.</i>	Urine. (suppression d')	<i>ibid.</i>
Pierres.	53	Vents.	<i>ibid.</i>
Rage.	<i>ibid.</i>	Vers.	<i>ibid.</i>
Maladies externes du bas - ventre.			
Anus. (fistule à l')	56	Groffeurs des testicu- les,	58
Avortement.	<i>ibid.</i>	Hernie.	<i>ibid.</i>
Battre du flanc.	<i>ibid.</i>	Paraphimosis.	<i>ibid.</i>
Descente, ou hernie.	57	Phimosis.	<i>ibid.</i>
Erection.	<i>ibid.</i>	Pissant dans son four- reau.	59
Fondement (ouver- ture du)	<i>ibid.</i>	Testicules (groffeurs aux)	<i>ibid.</i>
Fourreau.	<i>ibid.</i>	Verge chancrée.	<i>ibid.</i>
Fourreau. (fistule au)	58		

	Maladies des jambes de devant.	<i>Pag. 60</i>		<i>Pag. 60</i>
Bleime.	<i>Pag. 60</i>	Oignon.	62	
Ecart.	<i>ibid.</i>	Pied-comble.	<i>ibid.</i>	
Encastellure.	61	Quartier renversé.	<i>ibid.</i>	
Entr'ouverture:	<i>ibid.</i>	Talon renversé	<i>ibid.</i>	
Loupe au coude.	<i>ibid.</i>	Tubérosé.	63	
Malandre.	<i>ibid.</i>	Vesiculé.	<i>ibid.</i>	
Nerf-férule.	<i>ibid.</i>			
	Maladies des jambes de derrière.		64	
Capelet.	64	Mulâraigne.	65	
Courbe.	<i>ibid.</i>	Solandre.	66	
Eparvin.	<i>ibid.</i>	Varice articulaire.	<i>ibid.</i>	
Hanches. (effort de)	65	Vessigone.	<i>ibid.</i>	
Jardon.	<i>ibid.</i>			
	Maladies communes aux quatres jambes.		<i>ibid.</i>	
Atteintes.	66	Ganglions.	71	
Boue.	<i>ibid.</i>	Grappe.	<i>ibid.</i>	
Cercle, ou cordon.	67	Javart nerveux.	72	
Clou de rue.	<i>ibid.</i>	Javart encorné.	<i>ibid.</i>	
Couronne. (effort de la)	<i>ibid.</i>	Javart simple.	<i>ibid.</i>	
Crampe.	68	Mémarchure.	<i>ibid.</i>	
Crapaud.	<i>ibid.</i>	Molette.	<i>ibid.</i>	
Croissant.	<i>ibid.</i>	Mule traversine.	<i>ibid.</i>	
Eaux aux jambes.	<i>ibid.</i>	Quartier défectueux.	73	
Empietrure.	<i>ibid.</i>	— foible.	<i>ibid.</i>	
Enclouure.	69	— resserré.	<i>ibid.</i>	
Fic, ou crapaud.	<i>ibid.</i>	— renversé.	<i>ibid.</i>	
Forme.	70	Seimes.	<i>ibid.</i>	
Fourbure.	<i>ibid.</i>	Sole battue.	<i>ibid.</i>	
Fourmillière.	71	— brûlée.	74	
Fusée.	<i>ibid.</i>	Talons bas.	<i>ibid.</i>	
	Varice veineuse.		<i>ibid.</i>	
	Maladies qui peuvent avoir lieu par-tout.		<i>ibid.</i>	
Ankilose.	74	Bubon.	76	
Anthrax.	75	Cancer.	77	
Aphtes.	<i>ibid.</i>	Carie.	<i>ibid.</i>	
Bleffures.	<i>ibid.</i>	Chancré.	<i>ibid.</i>	
Bourbillon.	76	Cliquetis.	78	
Boursoufure.	<i>ibid.</i>	Convulsion.	<i>ibid.</i>	
Brûlure.	<i>ibid.</i>	Corde de farcin.	<i>ibid.</i>	

Crotin

D E S M A T I E R E S. 329

Crotin.	Pag. 79	Immobilité.	Pag. 86
Cul-de-poule.	<i>ibid.</i>	Infensibilité.	87
Dartre.	<i>ibid.</i>	Luxation.	<i>ibid.</i>
Dégoût.	<i>ibid.</i>	Maireur.	<i>ibid.</i>
Démangeaison.	80	Meurtrissure.	88
Distention.	<i>ibid.</i>	Mue.	<i>ibid.</i>
Durillon.	<i>ibid.</i>	Noyé.	<i>ibid.</i>
Ebullition	<i>ibid.</i>	Ossification.	91
Ecume.	81	Phlîstènes.	<i>ibid.</i>
Epidémie.	<i>ibid.</i>	Pigûre de mouches.	<i>ibid.</i>
Epilepsie.	83	Plaie.	<i>ibid.</i>
Équille.	<i>ibid.</i>	Poireau.	92
Exostose.	<i>ibid.</i>	Pouls.	<i>ibid.</i>
Extension.	84	Poux.	<i>ibid.</i>
Farcin.	<i>ibid.</i>	Putréfaction.	<i>ibid.</i>
Filandres.	85	Sang.	93
Foulure.	<i>ibid.</i>	Sphacele.	94
Fourreau.	<i>ibid.</i>	Squirre.	<i>ibid.</i>
Furoncle.	<i>ibid.</i>	Sueurs.	<i>ibid.</i>
Gale.	86	Transpiration arrêtée.	<i>ibid.</i>
Gangrene.	<i>ibid.</i>	Tremblement.	<i>ibid.</i>
Groffeur.	<i>ibid.</i>	Tumeurs.	95
Jaunisse.	<i>ibid.</i>	Ulceres.	<i>ibid.</i>
<i>Malandre.</i> Maladie du pli du genou.	23 & 61		
<i>Mal d'Espagne, ou de feu.</i> Maladie de la tête.	37		
<i>Mal de cerf.</i> Maladie de la tête.	14		
Sa description.	36		
<i>Maréchalerie.</i> Ce qu'on entend par ce mot. Comment elle se divise.	153		
Quelles font les choses qui en dépendent.	154		
<i>Maréchal.</i> Quel est son objet.	<i>ibid.</i>		
<i>Mamelles.</i>	24 & 27		
<i>Maraîme.</i> Maigreur.	82		
<i>Maxillaires.</i> (ulcères des glandes)	26		
<i>Mémanches.</i> Entorse.	15 & 23		
Son traitement.	72		
<i>Meurtrissure.</i>	88		
<i>Molette.</i> Son genre parmi les tumeurs.	24		
Manière de la traiter.	72		
<i>Morfondure.</i>	9 & 12		
Conséquence qu'on en doit tirer. Son traitement.	37		

Ee

330 T A B L E

<i>Morve.</i> (<i>chancre de</i>)		Pag.
<i>Morve de courbature.</i>	8 , 17 & 82	27
<i>Voyez le tableau ci-dessus.</i>		41
<i>Morve de fausse gourme.</i>		16
<i>Voyez le tableau.</i>		41
<i>Morve. (glandes de)</i>		24
<i>Morve de morfondure.</i>		16
<i>Voyez le tableau.</i>		41
<i>Morve de pouffe.</i>		17
<i>Voyez le tableau.</i>		41
<i>Morve proprement dite.</i>	9 , 12 , 16 & 82	
<i>Sa description. A quoi on la reconnoit. Ses différences. La maniere de la traiter.</i>		37
<i>Mauvaise methode de quelques uns pour tenter la guerison de cette maladie.</i>		108
<i>Mue.</i>		88
<i>Mule traversine.</i> Maladie des jambes.	27 & 28	
<i>Sa description. La maniere de la traiter.</i>		72
<i>Muraille.</i> Corne du pied. Ce qu'il y a à remarquer. Sa composition.		158
<i>Musaraigne.</i> Maladie du dedans de la cuisse.		65
<i>Narines.</i> (<i>écoulement des</i>) Precautions à prendre dans cette maladie. Son traitement.		35
<i>Narines peu fendues. Defaut de construction.</i>		117
<i>Nager.</i>		118
<i>Néphritique.</i>		82
<i>Nerf collé à l'os.</i> Defaut de construction des jambes de devant.		133
<i>Nerf. Ce qu'on doit appeller ainsi.</i>		169
<i>Nerf-fure.</i> Maladie des jambes de devant. 15 , 23 & 24		
<i>A quoi on la reconnoit. La maniere de la traiter.</i>		61
<i>Nez.</i> (<i>inflammation des cornets du</i>)		15
<i>Nez gros. (bout du)</i> Defaut de construction.		114
<i>Noix.</i> (<i>description de l'os de la</i>)		166
<i>Noyé.</i> Erreur du traitement ordinaire. Celui qu'on doit faire.		88
<i>Oedeme.</i>	9 & 20	
<i>Sa cause. La maniere de le traiter.</i>		82
<i>Oignon.</i> Maladie du pied. Son genre parmi les tumeurs.		16 & 25
<i>Son traitement.</i>		62
<i>Onglet.</i> Prejugés à ce sujet. Vraie cause de son absence totale.		109

D E S M A T I E R E S.

<i>Ophthalme.</i> Maladie de l'œil.	Pag. 14 & 23
<i>Oreillard.</i> Défaut de confruption.	117
<i>Oreilles. (grosseur des)</i> Maladie.	23
Oreilles mal placées.	117
<i>Oreillons.</i>	23
<i>Os.</i> Sa description.	161
Quelles sont les parties qui les recouvrent.	167
Celles qui les affermissent entre eux.	168
<i>Offication.</i>	91
<i>Faille.</i> Sa qualité. Sa préférence sur le foin. Manière de la donner.	3
<i>Palais. (plâtre, ou carie au)</i>	45
<i>Panard.</i> Défaut de construction des jambes devant.	13 & 127
<i>Paraphimosis.</i> Maladie de la verge.	23
Sa description. La maniere de le traiter.	58
<i>Parer.</i> Opération de ferrure.	103
<i>Parotides. (induration des glandes)</i> Maladie de la tête.	24 & 27
<i>Passe-campagne.</i> Maladie du jarret.	24
Son traitement.	64
<i>Paturon. (poireaux du)</i>	28
<i>Paupières. (enflure des)</i>	23 & 24
<i>Péripneumonie.</i> Maladie de la poitrine. 8, 12, 14 & 82	
<i>Phimosis.</i>	23
La maniere de le traiter	58
<i>Plegmon.</i> A quoi on le reconnoit.	17
Son augmentation. Son changement. Le remede à employer.	18
<i>Phlébitenes.</i>	24 & 28
Ce qu'on entend par ce mot. Maniere de les traiter.	91
<i>Phtisie.</i> Maladie de la poitrine.	48
<i>Piaffeur.</i> Mouvement désordonné des jambes devant. Défaut.	128
<i>Pied. (de la structure, ou anatomie du)</i>	155
Pied. Ce qu'on appelle ainsi.	ibid.
Quelle figure il doit avoir pour être bien fait.	ibid.
Ses proportions.	ibid. & 156
Défaut de construction.	157
Pied. Quelles sont les parties qui le composent.	ibid.
Ce qu'on considere au sabot.	ibid.

E e ij

TABLE

	Pag.
Ce qu'on considere à la muraille. Quelle est sa composition.	158
Ce qu'on considere à la sole. Ce qu'on appelle ainsi. De quelle nature elle est.	159
De quelle nature est la fourchette. Quelles sont les parties renfermées dans le sabot.	160
Quel ordre doit mettre le maréchal dans une description qu'il a à faire du pied. Qu'est-ce qu'un os. Ce qu'on y considere.	161
Ce qu'on entend par conformation externe. Par la figure d'un os.	162
Qu'est-ce qu'une éminence. Une cavité.	<i>ibid.</i>
Leur connexion. Leur conformation. Leur substance.	163
Pied. (combien il y a d'articulations dans le)	<i>ibid.</i>
Pied. (description de l'os du)	164
Pied. (quels sont les vices du sabot qui dépendent de la conformation du) Description de l'os coronaire.	165
Celle de l'os de la noix.	166
Qu'est-ce qui recouvre les os. Ce qu'on entend par glandes sinoviales.	167
Par quel moyen les os sont affermis entre eux.	
Les ligaments qui les tiennent ensemble.	168
Qu'est-ce qu'un tendon. Combien il y en a.	169
Qu'est-ce qu'un nerf. Ce qu'on appelle vaisseau.	<i>ibid.</i>
Combien il y en a dans le pied. Où ils sont situés.	170
Quelles sont les parties qui environnent l'os du pied. Leur détail.	<i>ibid.</i>
De la ferrure.	173
Quelles sont les parties de la forge qui intéressent le maréchal. Comment on parvient à bien forger & ferrer. Quelles sont les différentes parties du fer.	<i>ibid.</i>
Quel rapport il y a entre la maniere de frapper, & celle de forger. Comment on devient bon forgeron.	174
Quelles regles on doit observer en étamant un fer.	176
La raison pour laquelle on étampe différemment le fer de devant de celui de derrière. Pourquoi on étampe plus gras en dehors qu'en dedans, tant aux fers de devant, qu'à ceux de	

D E S M A T I E R E S.	333
derrière. Les fers de devant & de der- rière doivent-ils être conduits également.	P a g . 177
Pourquoi les éponges du fer de derrière sont plus ferrées que celles de devant. Ce qu'on entend par le mot de contre-percer.	178
Quelle forme doivent avoir les clous. Quelles sont les choses à observer pour bien ferrer. De quelle manière on doit s'y prendre pour ferrer méthodiquement.	179
Qu'est-ce que ajuster un fer, & de quelle ma- nière s'y prend-on.	181
L'ajusture du fer ne souffre-t-elle pas quel- ques exceptions. De la longueur du fer.	182
Un cheval peut-il boiter étant ferré court, & sa fourchette posant à terre, ainsi que ses ta- lons.	183
Manière d'attacher un fer.	186
Quels accidents il peut réfuter en brochant les cloûts. Quels sont les défauts de la ferrure or- dinaire.	188
Des précautions à prendre pour ferrer les che- vaux.	189
Que doit-on faire à un cheval qui ne se laisse pas prendre facilement le pied, qui s'abat, ou qui se couche sur son cavalier. Ce qu'on ap- pelle par le mot compter.	191
Ce que c'est qu'une moraille, un torché-nez, un mors d'Allemagne, & quels peuvent être leurs usages.	193
Quel moyen on doit employer pour ferrer les chevaux méchans, qui ne se laissent pas abor- der, qui se cabrent, qui ruent, ou qui don- nent des coups de pieds en vache. Les diffi- cultés qu'il y a à placer un torché-nez à certains chevaux, ainsi que de leur mettre des entraves, ou platte-longe.	194
De la ferrure à mettre en usage pour un che- val qui forge. De celle d'un cheval qui se coupe.	197
Ferrure à faire à un cheval qui a une fourchette petite, ou qui l'a abreuviée d'humidité. Celle qu'on doit établir pour un cheval qui ufe en pince, tant du devant que du derrière.	198

Ferrure pour le cheval qui use ses fers plus à la branche de dehors qu'à celle de dedans. Qu'est-ce qu'un fer à tout pied, & dans quel cas il convient.	Pag. 199
Pied. (des maladies du) Ce qu'on entend par maladie. Ce qu'on doit considérer dans les maladies.	201
Comment le maréchal doit-il s'y prendre pour connoître la cause qui fait boiter le cheval.	202
Combien il y a de genres de maladies du pied.	204
Pied. (des maladies du) occasionnées par la fer- rure. Quelles sont les maladies qui viennent de la ferrure. Des maladies qui viennent de l'implantation des clous.	<i>ibid.</i>
A quoi on reconnoît un cheval qui est piqué. Quelles peuvent être les conséquences d'une piqûre. De quelle manière on peut piquer un cheval.	205
Quel traitement on doit faire à la piqûre. Quel- les suites il peut arriver d'une piqûre.	206
Ce que c'est qu'une enclouure. Comment on la reconnoît. Quelles sont les suites.	207
Quel est son traitement.	208
Quelle est la méthode ordinaire des maréchaux de traiter l'enclouure.	209
Pied. (ferré du) Quels sont les signes qui font connoître qu'il est ferré. Quel accident il peut en arriver.	211
Pied. (quelles sont les maladies qui proviennent de l'application du fer sur le) Ce qu'on en- tend par sole brûlée.	<i>ibid.</i>
Comment on s'en apperçoit. Quel remède on doit y apporter.	213
La nécessité de ferrer à chaud.	214
Comment la sole charnue peut être comprimée par le fer.	215
Des plaies qui en surviennent. Ce qu'on ap- pelle oignon.	216
Quel remède on doit y porter.	217
Ce que c'est qu'une bleime. Ce qui la produit.	218
Comment on la reconnoît. Quelle conséquence il peut en résulter. Quel traitement il y a à faire, & comment on doit y procéder.	219

D E S M A T I E R E S. 335

De quelle maniere un pied peut être ferré par le fer.	Pag. 222
Qu'est - ce qu'un quartier renversé. Du talon foulé.	223
Pied. (des maladies occasionnées parle parement du) Ce que c'est qu'un clou de rue. Quel en peut être la cause. Les conséquences qui peuvent en résulter.	224 & 225
A quoi on reconnoit le danger d'un clou de rue.	226
Les différens traitemens qu'il y a à suivre.	227
Maniere de procéder au taitement.	228
La maniere de dessoler.	230
Des accidentis qui arrivent de la dessolure.	234
Maniere d'assujettir l'animal pour éviter une partie des accidentis de cette opération.	236
De la ferrure à établir lors de la guérison. Maniere de mettre un cheval dans le travail , & celle d'éviter la plus grande partie de ces dangers.	237
Qu'est - ce qu'une encastture.	240
Quel en est le remede. La maniere usitée de ferrer les pieds encastrés.	241
Définition de la seime. De son plus ou moins de conséquence.	242
Quelles en sont les causes. Son traitement.	243
Quelle est la méthode la plus ordinaire & la plus suivie. Ce qu'on entend par la foulure de la sole.	247
Du coup de boutoir donné dans cette partie.	248
Ce que c'est qu'un pied dérobé.	249
De l'extenion du tendon , & du rapport qu'il peut y avoir avec le parement du pied.	250
Quels sont les signes qui font reconnoître l'extenion. Le remede à employer.	251
Quelle raison on a de dessoler dans cette maladie. De quelle maniere on fait une saignée à la pince.	252
Maniere usitée des maréchaux de traiter les extenions.	254
La maniere de mettre le feu.	255
Des accidentis qui arrivent à la suite de l'extenion. Comment on peut s'apercevoir de la rupture du tendon.	257

Son traitement.	Pag. 258
De la fracture de l'os coronaire. Quels sont ses signes.	<i>ibid.</i>
Des symptômes de la fracture de l'os de la noix. Ceux de l'os du pied.	259
Ce qu'on entend par effort complet. Le remède à y porter.	260
Du deséchement du pied.	261
Pied. (des maladies du) qui surviennent accidentellement. Ce que c'est qu'une atteinte.	262
De l'avalure.	263
De l'étonnement du sabot.	264
Ce qu'on entend par fourmillière.	265
Description de la forme.	266
Ce que c'est qu'un javart. De ses causes.	268
A quoi on le reconnoit. Quelles conséquences il peut en résulter.	269
Son traitement.	270
Du javart encorné. La maniere de l'opérer.	272
Les différences à observer dans le traitement.	273
Exposition de la maniere de traiter les javarts.	279
Du fic. Les causes qui le produisent.	281
De la conséquence & des suites fâcheuses qui peuvent en arriver.	282
La maniere de le traiter.	283
Celle des maréchaux.	285
De la cerise. De la fourbure.	286
Quelle en est la cause. A quoi & comment on reconnoit un cheval fourbu.	287
Son traitement. La méthode des anciens.	291
Pied. (des maladies du) qui viennent de construction. Ce qu'on appelle pied plat.	292
De la ferrure qui lui est convenable. Du talon bas.	293
Du quartier serré. Du pied foible , ou pied gros.	294
Description de l'enastrelure.	240
Des connaissances que doit avoir un maréchal expert.	295
Pierres. Corps étrangers qui se trouvent dans les boyaux , &c. De quelle maniere elles se forment. Les endroits où elles se trouvent.	17 & 53
<i>Pinçart.</i> Maladie du pied, provenant des tendons.	134
<i>Piquères</i> .	

D E S M A T I E R E S.	337
	<i>Pag.</i>
<i>Piqûres de mouches.</i> Remede qu'on doit y porter.	91
<i>Pissement de sang.</i>	15
<i>Plaies & ulcères.</i> Leurs descriptions.	2
Leurs différences.	25
Ordre des plaies, suivant leur genre.	26
Plaies & ulcères simples.	<i>ibid.</i>
Plaies & ulcères calleux.	27
Plaies & ulcères fineux & fistuleux.	<i>ibid.</i>
Plaies & ulcères putrides.	28
<i>Plaies & ulcères.</i> Maladies qui ne tiennent d'aucun genre.	<i>ibid.</i>
<i>Pleurifie.</i> Maladie de la poitrine.	8 & 15
Difficulté de la reconnoître. Signes qui la caractérisent. Son traitement.	48
<i>Poireaux.</i> Tumeurs qui peuvent avoir lieu partout.	24
Méthode convenable de les détruire.	92
<i>Poitrail.</i> (<i>loupe au</i>)	24
Nécessité d'en venir à l'opération.	52
<i>Polypes.</i> Espèce de poireaux, qui viennent le plus souvent dans le nez, & le plus souvent occasionnés par la lésion de cette partie.	23 & 24
<i>Portant au vent.</i> Défaut d'éducation, ou de construction dans la tête, ou l'encolure, & le plus souvent la preuve que les barres sont offensées.	117
Portant bas. Même défaut que ci-dessus.	118
<i>Poul.</i> Les endroits où on peut sentir les battemens des artères, pour juger de la fièvre du cheval.	92
<i>Pouffe.</i> Maladie de la poitrine.	15 & 17
<i>Poujif.</i> Symptômes auxquels on reconnoît un cheval poujif. Le peu de succès qu'on a dans le traitement de cette maladie.	49
C'est une erreur que de dire qu'on arrête la pouffe.	49
<i>Poux.</i> Remede à employer pour les détruire.	92
<i>Pratique.</i> Ce qu'on entend par ce mot.	153
<i>Précaution qu'on doit prendre dans les maladies.</i>	28
Examen à faire de la constitution du cheval.	<i>ibid.</i>
Question qu'on doit faire aux gens d'écurie.	29
<i>Ff</i>	

Question à faire relativement aux maladies externes.	Pag. 30
Conduite que doit tenir le maréchal, ou l'artiste vétérinaire.	<i>ibid.</i>
Précautions à prendre dans l'achat des chevaux.	
Connoissances générales que doit avoir celui qui va en foire. Connoissances particulières relativement à l'examen des chevaux.	145 & suiv.
<i>Propreté.</i> Soin qu'on doit avoir des chevaux.	8
<i>Pulmonie.</i> Son genre parmi les maladies.	17
Sa description. Son traitement.	49
<i>Putréfaction.</i> A quoi on la reconnoît.	92
La maniere de la traiter.	93
<i>Quartier défectueux.</i> Maladie du pied.	73
<i>Quartier foible.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Quartier foulé.</i>	16
<i>Quartier renversé.</i>	62 & 73
<i>Quartier ferré.</i>	13 & 73
<i>Queue.</i> Accident qu'on doit craindre dans l'amputation de la queue.	103
Dans la section à l'angloise, on doit en faire quatre ou cinq transversales, de maniere qu'on puisse extirper tous les muscles. La première, & la principale, doit être le plus près de l'anus possible ; mais la queue étant renversée, la distance en doit être de deux pouces & demi. La méthode de faire des incisions cruciales, est souvent dangereuse, & toujours inutile. Le danger de cette opération bafare, est la section des arteres, ou leur compression. A une queue gangrenée, il faut la couper dans le vif, pour sauver l'animal.	53
<i>Rage.</i>	
<i>Ramingue.</i> Insensibilité de l'animal, ou sa mauvaise éducation.	118
<i>Rampin.</i> Maladie du pied.	134
<i>Raser le tapis.</i> Défaut des jambes, principalement de celles de devant.	128
<i>Refait.</i> Vieux cheval qui a été rengraissé.	123
<i>Renifleur.</i>	118
<i>Rognon.</i> (tumeur du)	15 & 27
<i>Roux vieux.</i> Maladie de la peau, de la crinière.	23
Son traitement.	45

<i>Sabot.</i> (étonnement de) Maladie du pied.	Pag. 16
Ses divisions. Ce qu'on y observe.	157
Sabot. (vice naturel du)	165
<i>Saignée.</i> (fistule à la) Manière de l'opérer.	46
Précautions à prendre dans cette opération.	104
<i>Salieres creuses.</i> Défaut de construction du dessus des yeux, ou le signe de la vieillesse.	118
<i>Sang.</i> Qualité que doit avoir le sang, & les différentes proportions entre ses parties. Erreur populaire à ce sujet. Dans quel cas on doit saigner.	93
<i>Sarcocelle.</i> Maladie des testicules.	24
<i>Serotum ou fourreau.</i> (fistule au)	27
<i>Secret.</i> (ce qu'on doit penser des possesseurs de)	58
<i>Seime.</i> Maladie du pied.	27, 28 & 73
<i>S'entrecouper.</i> Foibleffe des jambes.	134
<i>Sifflet, ou roffignal.</i> Opération dangereuse, que bien des gens font à l'anus, dans l'intention de faciliter la respiration.	109
<i>Siffleur, ou cornard.</i> Espece de difficulté de respirer.	118
<i>Signes généraux qui sont connostre que le cheval est malade.</i>	31
<i>Symptômes généraux.</i>	ibid.
<i>Symptômes dangereux.</i>	ibid. & 32
<i>Symptômes de quelques maladies incurables.</i>	ibid.
<i>Solandre.</i> Maladie du jarret.	23 & 27
Le traitement.	66
<i>Sous lui.</i> Situation inclinée des jambes de devant.	135
<i>Sphacele.</i> Manière de le traiter.	94
<i>Squirre.</i> Ce qui le produit. A quoi on le reconnoît.	
La manière de le traiter, & de le guérir.	19 & 94
<i>Sueur.</i>	94
<i>Surdents.</i>	25 & 109
<i>Sur-os.</i> Maladie des jambes.	25 & 133
<i>Tares.</i>	24 & 46
Tares, ou défauts naturels.	112
Tares, ou défauts de la tête.	113
Tares, ou défauts du cou.	119
Tares, ou défauts du corps.	120
Tares, ou défauts des jambes de devant.	124
Tares, ou défauts des jambes de derrière.	129
Tares, ou défauts communs aux quatre jambes.	131

Ff ij

T A B L E	
<i>Tâter le pavé.</i> Cheval qui souffre dans sa marche.	P a g. 128
<i>Taupe.</i> Maladie de la tête. Son genre de maladie.	14, 23, 27 & 46
<i>Teigne.</i> Maladie des jambes.	24
<i>Tendon.</i> Ce qu'on appelle ainsi.	13, 15 & 169
<i>Testicules.</i> (grosseur des)	23, 24 & 59
<i>Théorie.</i> Ce qu'on entend par ce mot.	153
<i>Tic.</i>	119
<i>Tirer l'épine.</i> Remede inventé par l'ignorance même.	110
<i>Tour-de-bateau.</i> Maladie du rein.	53 & 82
<i>Toux.</i> Ce qui la produit.	9
Son genre.	14, 15, 17 & 49
<i>Tranchées.</i>	8, 11, 15, 54 & 82
<i>Transpiration arrêtée.</i>	94
<i>Tremblement.</i>	ibid.
<i>Tricoter.</i> Mouvement des jambes devant.	128
<i>Tubérosé.</i> Maladie du genou.	15, 24 & 63
<i>Tumeur.</i> Ce qu'on entend par ce mot. La distinction qu'on en doit faire. Précaution à prendre dans le traitement.	17
Ordre des tumeurs suivant leur genre.	23
<i>Timpanites.</i>	54
<i>Ulcere benin.</i> Sa nature. Son traitement.	25
Ulcere carcinomateux. Précautions à prendre. Son traitement.	26
Ulcere fistuleux. Ce qui l'annonce. La maniere le traiter. Exemple de plusieurs ulcères de ce genre.	ibid.
Ulcere gangreneux. Sa nature. La maniere de le traiter.	25 & 26
Ulcere malin. A quo on le reconnoit. Son traitement.	ibid.
<i>Urine.</i> Sa qualité.	54
Son incontinence.	55
Sa rétention.	15
Sa suppression.	15 & 55
<i>Varice articulaire.</i> Maladie du jarret.	66
Son genre de maladie. Sa description.	24 & 66
Varice veineuse.	23 & 74
<i>Veine.</i> Barer la veine. Opération que certaines gens font encore.	105 & 111

DES MATIERES.	341
<i>Ventre de vache.</i> Défaut de construction pour l'ordinaire.	124
<i>Vents.</i> Traitement qu'on doit faire.	55
<i>Verge chancrée.</i>	59
<i>Verrues.</i>	24
<i>Vers.</i>	17
Maniere de les détruire.	55
<i>Vertigo.</i> Maladie de la tête. Ce qui le produit.	89
Vertigo fanguin.	14
Vertigo sérieux.	16
La maniere de le traiter.	41
<i>Vert.</i> Dans quel cas il convient.	78
<i>Vésciculé.</i> Maladie du genou.	24 & 63
<i>Vessigone.</i> Maladie du jarret.	24 & 66
<i>Vue. (de la)</i>	141
<i>Vider.</i>	99
<i>Yeux petites.</i>	119
Tuméfaction des glandes des yeux.	24

FIN DE LA TABLE.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux,
le Manuel d'Hippiatrique, à l'usage des officiers de cavalerie,
revu, augmenté & mis dans un nouvel ordre, par
M. Lafoffe; je n'y trouve rien qui puisse en empêcher
l'impression. A Nancy, ce 14 septembre 1786.

J. G. F. CHASSEZ, censeur royal.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France
et de Navarre, à nos amés & fâux Conseillers,
les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des
Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil,
Prévôt de Paris, Bailliifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-
Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SA-
LUT. Notre amé le sieur LAFOFFE, médecin vétérinaire,
Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprin-

mer & donner au public une nouvelle édition , revue & augmentée , d'un *Traité d'Hippiatrique* ; s'il Nous plaïoit lui accorder nos lettres de privilege pour ce nécessaires. A C E S C A U S E S , voulant favorablement traiter l'exposant , Nous lui avons permis & permettons par ces présentes , de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera , & de le vendre , faire vendre & débiter par - tout notre royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent privilege , pour lui & ses hoirs à perpétuité , pourvu qu'il ne le rétrocède à personne : & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession , l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre syndicale de Paris , à peine de nullité tant du privilege que de la cession ; & alors par le seul fait de la cession enregistrée , la durée du présent privilege sera réduite à celle de la vie de l'exposant , ou à celle de dix années à compter de ce jour , si l'exposant , décede avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles I V & V de l'arrêt du Conseil du 30 août 1777 , portant règlement sur la durée des priviléges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs , Libraires , & autres personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire ledit ouvrage , sous quelque prétexte que ce puise être , sans la permission expresse & par écrit dudit exposant , ou de celui qui le représentera , à peine de faire & de confiscation des exemplaires contrefaits , de six mille livres d'amende , qui ne pourra être modérée pour la première fois , de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive , & de tous dépens , dommages & intérêts , conformément à l'arrêt du Conseil du 30 août 1777 , concernant les contrefaçons. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre royaume & non ailleurs , en beau papier & beaux caractères , conformément aux réglemens de la Librairie , à peine de déchéance du présent privilege ; qu'avant de l'exposer en vente , le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage , sera remis , dans le même état où l'approbation y aura été donnée ,

ès mains de notre très-cher & fidèle Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIRONESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & fidèle Chevalier Chancelier de France, le sieur DE MAUPÉOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIRONESNIL : le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & fidèles Conseillers-Sécrétaires, soi soit ajoutée comme à l'original, Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'elles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clause de haro, charte normande, & lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le trentième jour du mois de décembre, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-six, & de notre règne le treizième.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LE BEGUE.

Registre sur le registre XXXIX de la Chambre royale & syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 806, fol. 129, conformément aux dispositions énoncées dans le présent privilège ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'arrêt du Conseil, du 16 avril 1785. A Paris, le 2 janvier 1787.

Signé, KNAPEN, syndic.

Registre sur le registre II de la Chambre royale & syndicale des Imprimeurs & Libraires de Nancy, n°. 12, fol. 15 verso ; à la charge de remettre à la Chambre royale & syndicale de Paris, ou à celle de Nancy, les neuf exemplaires prescrits par l'arrêt du Conseil, du 16 avril 1785. A Nancy, ce 25 janvier 1787.

Signé, BARBIER, syndic.

E R R A T A.

Page 2, ligne 26, mal frais, *lisez* mol, frais.
Page 11, ligne 16, dépend de vitesse, *lisez* dépend de la vitesse.
Page 19, ligne 7, sous la ganache, *lisez* & sous.
Idem, ligne 20, ou côté de melon, *lisez* ou en côté de melon.
Page 20, ligne 21, jusqu'au muscle, *lisez* jusqu'aux muscles.
Page 23, ligne 16, varie veineuse, *lisez* varice veineuse.
Page 24, ligne 5, varie articulaire, *lisez* varice articulaire.
Page 26, ligne 13, qu'on les déborde, *lisez* qu'on les débride.
Page 27, ligne 3, de la tempe, *lisez* de la taupe.
Page 44, ligne 24, donoricum, *lisez* doronicum.
Page 63, ligne 15, de tendon, *lisez* du tendon.
Page 68, ligne 17, car autrement, *lisez* rarement.
Page 76, ligne 31, aux aïfelles, *lisez* aux ars.
Page 83, ligne 23, ne les traitez, *lisez* ne les tirez.
Page 133, ligne 29, nerf collé à dos, *lisez* collé à l'os.
Page 138, ligne 17, comme celles des macives, *lisez* incisives.
Page 139, ligne 17, que la forme, *lisez* que par la forme.
Page 148, ligne 4, faillis, *lisez* faillis.
Page 151, ligne 17, mais il en est, *lisez* il est des défauts.
Page 156, ligne 2 de la note, sur la sole, *lisez* sur le sol.
Page 192, ligne 6, on levera, *lisez* où on levera.